SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

MUNICIPALITÉ
DE SAINT-IMIER

RAPPORT

du Conseil municipal
sur la marche générale

et

les résultats
de l'administration municipale
pendant l'exercice 2024

TABLE DES MATIERES

AU CONSEIL DE VILLE DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE SAINT-IMIER 2

ADMINISTRATION GENERALE
ASSEMBLEE DE COMMUNE 3

CONSEIL DE VILLE 6

CONSEIL MUNICIPAL 9

PERSONNEL EMPLOYE AU SEIN DE LA MUNICIPALITE 12

ADMINISTRATION GENERALE ET POLICE 15

IMPOTS 20

SERVICE DE L'ACTION SOCIAL - AGENCE AVS REGIONALE 22

FINANCES 51

COMMISSION DE L'EQUIPEMENT 60

COMMISSION DES BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES 86

COMMISSION URBANISME ET MOBILITE 92

COMMISSION ECONOMIE ET TOURISME 106

INFIRMIERE SCOLAIRE 110

ECOLE ENFANTINE – ECOLE PRIMAIRE 112

ECOLE SECONDAIRE 120

FONDATION LA PELOUSE 127

COMMISSION DE LA JEUNESSE 134

COMMISSION SOCIALE 151

COMMISSION DE LA SANTE 159

COMMISSION CULTURELLE 164

CRESCENTIA SA 200

PARC TECHNOLOGIQUE DE SAINT-IMIER SA 206

EAU-VALLON SA 210

CENTRE DE TECHNOLOGIES MICROTECHNIQUES SA 212

SOCIETE IMMOBILIERE DIAPASON SA 214

DIATEL SA 217

CONCLUSION 219

ANNEXE AU RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LA MARCHE GENERALE ET LES RESULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

RAPPORT GENERAL DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DE GESTION 222

RAPPORTS SUR LES ACTIVITES LIEES AUX MOTIONS

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
ANNEE 2024 225

SERVICE DES BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES
MOTION PLR "GESTION DU PARC IMMOBILIER DES IMMEUBLES DE NOTRE COMMUNE"
DATEE DE 2019 ET DU POSTULAT PS DE 2022
RAPPORT INTERMEDIAIRE NO 3 AU 31 DECEMBRE 2024 228

AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE SAINT-IMIER

Monsieur le président,
Madame, Monsieur, les conseiller·ère·s de ville,

Pour se conformer aux dispositions de l'article 44 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le Conseil municipal a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion, ainsi que les comptes de l'exercice 2024.

ADMINISTRATION GENERALE
ASSEMBLEE DE COMMUNE

Le Corps électoral a été appelé 4 fois aux urnes pendant l'année 2024.

Objet du 3 mars 2024 :

Acceptez-vous un crédit d'engagement de CHF 2'800'000.-, prévu au plan financier 2025-2028, pour les infrastructures communales et des aménagements de surface lors de la réfection des routes cantonales Gare – Suze et Route de Tramelan ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs :	2895
Nombre total de bulletins rentrés :	1510
Blancs :	18
Nuls :	8
Suffrages valables :	1484
Nombres de OUI :	1209
Nombres de NON :	275

Objet du 9 juin 2024 :

Acceptez-vous l'accord de la commune pour l'implantation du nouveau projet d'extension photovoltaïque à Mont-Soleil au sens de l'art. 71a LEne ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs :	2918
Nombre total de bulletins rentrés :	1460
Blancs :	9
Nuls :	0
Suffrages valables :	1451
Nombres de OUI :	753
Nombres de NON :	698

Objets du 22 septembre 2024 :

1. Acceptez-vous le crédit d'engagement de CHF 208'000.- HT/an pour une dépense périodique d'une durée de trente ans relative au projet de création d'une déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier (DIHVa) ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs :	2917
Nombre total de bulletins rentrés :	1242
Blancs :	7
Nuls :	2
Suffrages valables :	1233
Nombres de OUI :	908
Nombres de NON :	325

2. Acceptez-vous la vente des immeubles du patrimoine financier sis à la rue Jacques-David 4-6-8 ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs :	2917
Nombre total de bulletins rentrés :	1242
Blancs :	25
Nuls :	6
Suffrages valables :	1211
Nombres de OUI :	916
Nombres de NON :	295

3. Election complémentaire au Conseil municipal

Election de 1 membre du Conseil municipal

Objet du 24 novembre 2024 : Acceptez-vous le budget 2025 avec la quotité d'impôts de 1.95 pour les personnes physiques et morales et la taxe immobilière de 1.2 ‰ ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs :	**2917**
Nombre total de bulletins rentrés :	**1203**
Blancs :	**8**
Nuls :	**3**
Suffrages valables :	**1192**
Nombres de OUI :	**360**
Nombres de NON :	**832**

CONSEIL DE VILLE

Constitution du Bureau du Conseil de ville

Président	M. Hervé Shimuna
1er Vice-président	M. Quentin Colombo (du 01.01.2024 au 13.08.2024)
	M. Michel Ruchonnet (du 12.09.2024 au 31.12.2024)
2ème Vice-président	M. Sébastien Ehl
Secrétaire	Mme Chiara Voisin
Scrutateurs	M.Vital Carnal
	M. Ludovic Huguenin-Elie

Le Conseil de ville s'est réuni six fois en 2024.

A l'instar des années précédentes, vous trouverez ci-après quelques affaires traitées pendant l'année 2024 :

> *Les procès-verbaux des séances du législatif imérien (dès l'année 2006) se trouvent sur site internet de la Municipalité (www.saint-imier.ch).*
>
> *Cette décision permet à toute notre population de prendre connaissance de l'intégralité des délibérations.*

14 mars 2024

Stratégie pour favoriser la production d'énergie renouvelable sur le territoire communal / Renonciation à investir dans le nouveau projet d'extension photovoltaïque de Mont-Soleil / Réévaluation du plan financier 2023 – 2028 en réallouant une partie des ressources pour des projets photovoltaïques favorisant l'autoconsommation ● Nouveau projet d'extension photovoltaïque à Mont-Soleil, accord de la commune au sens de l'art. 71a LEne ● Nomination de deux membres au sein de la Commission économie et tourisme, en remplacement de Mme Isabelle Gambetta, démissionnaire, et de M. Mouloud Zahzouh, démissionnaire ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de l'école primaire, en remplacement de M. Mouloud Zahzouh, démissionnaire ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de M. Roger Comte, démissionnaire

16 mai 2024

Crédit d'engagement de CHF 200'000.00, prévu au plan financier, pour la rénovation de la station transformatrice SECH ● Crédit d'engagement de CHF 200'000.00, prévu au plan financier, pour la mise en place de câbles MT entre les stations des Longines, du SECH, du Pont et de la Clef 3 ● Service de l'équipement : réaménagement du plan financier 2024-2028 suite à de nouveaux choix techniques et l'adoption d'une nouvelle stratégie de

développement de la production photovoltaïque ● Crédit d'engagement de CHF 1'000'000.00, prévu au plan financier 2024-2028 réaménagé, pour financer de nouvelles installations photovoltaïques en partenariat avec possibilité de recourir au financement citoyen ● Modification du Règlement relatif à l'entretien du patrimoine communal portant création de financements spéciaux (FS) ● Immeubles du patrimoine financier sis à la rue Jacques-David 4-6-8 / Abrogation du Règlement relatif à la location des logements sis à la rue J.-David 4-6-8 / Vente des bâtiments en un seul lot / Imputation du bénéfice comptable réalisé par la vente précitée dans le financement spécial destiné à l'entretien des immeubles du patrimoine administratif / Imputation du bénéfice comptable réalisé par la vente précitée dans le financement spécial destiné à l'entretien des immeubles du patrimoine financier ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 600'000.00 pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement et la réfection de la route à Champ-Meusel ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de Fr. 950'000.00 pour la réalisation de conduites de transports inter -réseaux dans le cadre du concept régional d'alimentation en eau potable, secteur Sonvilier - Renan ● Traitement de la motion "Réinsérer les personnes bénéficiant de l'aide sociale au sein des activités de l'administration communale" du 14.03.2024 (PS) ● Traitement de la motion "Redonner la possibilité à nos conseillers municipaux de gouverner notre commune en engageant un responsable en ressources humaines" du 14.03.2024 (PS) ● Traitement de la motion "Commission temporaire multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines" du 25.04.2024 (PLR et ARC) ● Traitement du postulat "La perte de l'or bleu à Saint-Imier " du 14.03.2024 (PS) ● Traitement du postulat "Ouverture de l'hôtel hôta et dynamisation locale" du 14.03.2024 (PS) ● Nomination d'un membre au sein de la Commission économie et tourisme, en remplacement de M. Hervé Shimuna, démissionnaire

24 octobre 2024

Projet de digitalisation des votes lors des séances du Conseil de ville de Saint-Imier / Crédit extraordinaire de CHF 2'300.- pour la digitalisation / Modification de l'article 18 al. 8 du Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier ● Plan financier 2026 – 2029 ● Examen du projet de budget 2025 ● Crédit d'engagement de CHF 620'000.00, figurant partiellement au nouveau plan financier, pour l'assainissement du terrain de Châtillon ● Modification du Règlement du parlement des jeunes de Saint-Imier ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de l'école primaire, en remplacement de Mme Mathilde Ruchonnet, démissionnaire

12 septembre 2024

Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier – Nouvel acte de fondation ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 389'000.00 pour le raccordement au réservoir d'alimentation en eau potable du Syndicat Courtelary – Cormoret ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif aux crédits d'engagement de CHF 2'520'000.00 au total pour la réalisation du nouveau dépôt pour les Services Techniques ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 1'400'000.00 pour la mise en place du chauffage à distance dans le secteur HJB - Roseraie – Cefops ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 400'000.00 destiné à la mise en place d'un nouveau câble MT aux rues

P.-Charmillot et Collège, à la modernisation du réseau BT, de l'éclairage public et à la réfection de la chaussée rue P.-Charmillot ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de la jeunesse, en remplacement de Mme Léa Gerber, démissionnaire ● Nomination d'un membre au poste de 1er vice-président du Conseil de ville, en remplacement de M. Quentin Colombo, démissionnaire

13 juin 2024

Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2023 ● Adoption des comptes communaux 2023 ● Projet de déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier dont le maître d'ouvrage sera la société Vadec SA / Crédit d'engagement de CHF 208'000.- HT/an pour une dépense périodique d'une durée de trente ans relative au projet de création d'une déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier (DIHVa) / Création d'un droit de superficie d'une durée de trente ans au profit de Vadec SA en contrepartie d'une rente annuelle de CHF 15'750.- HT du BF 290 pour la création d'une déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier (DIHVa) / Abrogation du règlement sur les déchets et du règlement tarifaire sur les déchets de la Municipalité du 18 janvier 2000 et adoption d'un nouveau règlement sur les déchets ● Rapport intermédiaire de la Commission de gestion concernant la motion PLR "Actualisation et modification du règlement des commissions permanentes" du 25 janvier 2023 ● Rapport du Conseil municipal sur les Programmes d'Occupation et d'Insertion proposés dans le cadre de l'Aide sociale (POIAS) et le Programme d'Occupation et d'Insertion du Vallon de Saint-Imier (POSI)

12 décembre 2024

Rapport final de la Commission temporaire "Pour une politique communale orientée développement durable" ● Rapport final de la motion "Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collecte des sacs poubelles et autres déchets ménagers" du 11.05.2023 (PS) ● Rapport final de la motion "5000 – 500 – 5" du 20.10.2022 (PS) ● Traitement de la motion "Piscine découverte – Règlement" du 24.10.2024 (PLR) ● Nomination de deux membres au sein de la Commission de gestion, en remplacement de MM. Christian Tharin et Gaëtan Aellen, démissionnaires ● Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2025

CONSEIL MUNICIPAL

Composition du Conseil municipal pour l'année 2024

Président	M. Corentin Jeanneret
Adjoint au maire	M. Olivier Zimmermann
Membres	Mme Josika Iles Mme Gisèle Tharin M. Samuel da Silva M. Hugo Figueiredo M. Marco Pais Pereira (jusqu'au 30.06.2024) M. Gérard Dessaules (dès le 08.10.2024)
Chancelière	Mme Annick Chatelain
Vice-chancelier	M. Tiago Rodrigues

Répartition des départements

Finances, administration générale et police (Personnel, apprentis, chancellerie, informatique, finances, facturation, contentieux, planification financière, banque de données, contrôle des habitants, police administrative, impôts, police des habitants)	M. Corentin Jeanneret, maire
Bâtiments et infrastructures sportives (Bâtiments communaux, installations sportives, pool conciergerie, parcs et jardins, cimetière, efficience énergétique des bâtiments)	M. Olivier Zimmermann
Equipement (Eau propre et eau usée, gaz, électricité, gestion et planification des réseaux, développement durable, entretien, revêtement des routes)	Mme Josika Iles
Economie et tourisme	Mme Gisèle Tharin
Action sociale (Service social, POIAS, santé, jeunesse et 3ème âge, agence AVS, EJE)	M. Hugo Figueiredo
Education et culture (Ecole primaire, école secondaire, musée, bibliothèque)	M. Samuel da Silva

Urbanisme et mobilité (Urbanisme, permis de construire, police des constructions, transports publics, service de voirie (TP), gestion des déchets, déneigement, sécurité publique)	M. Marco Pais Pereira (jusqu'au 30.06.) M. Samuel da Silva a.i. (du 01.07. au 07.10.) M. Gérard Dessaules (dès le 08.10.)

Election de M. Gérard Dessaules

Dans sa séance du 18 juin, le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. Marco Pais Pereira, conseiller municipal, avec effet au 30 juin 2024. La fraction ARC ayant renoncé à présenter un candidat, le Conseil municipal a ordonné la tenue d'une élection libre.

Lors de sa séance du 8 octobre 2024, il a validé le résultat de l'élection complémentaire au Conseil municipal du 22 septembre 2024. M. Gérard Dessaules, ayant obtenu le plus de voix, est le nouveau conseiller municipal élu. Il a pris en charge le Département urbanisme et mobilité. Les autres membres de l'Exécutif continuent à diriger leurs départements respectifs.

Quarante-deux séances ordinaires

Entre le 9 janvier et le 17 décembre, le Conseil municipal s'est réuni à 42 reprises, tout comme en 2023.

Au total, le Conseil municipal a siégé durant 94 heures et 40 minutes (99h55 en 2023), ce qui représente une moyenne de 2 heures et 18 minutes (2h22 en 2023) par séance. La plus courte a duré 35 minutes, la plus longue 3 heures et 55 minutes. Tous conseillers confondus, le taux de participation aux séances a été de 90.5% (92.4% en 2023).

Le Conseil municipal a accueilli deux Exécutifs en 2024 : le 27 août l'Exécutif de Villeret et le 5 novembre l'Exécutif de Tramelan. Le 12 mars, il a assisté à la session du soir du Grand Conseil bernois. C'était également l'occasion de voir siéger le maire de la cité imérienne, Corentin Jeanneret, député au Grand Conseil bernois. A la fin des débats, l'Exécutif a visité les locaux et a tenu sa séance hebdomadaire dans l'une des salles du Rathaus.

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité, a tenu onze permanences en 2024. En effet, une fois par mois, il se met à disposition de la population imérienne. Sans besoin de s'annoncer au préalable et en toute confidentialité, Corentin Jeanneret reçoit les citoyens de Saint-Imier qui le désirent pour discuter de tout sujet ayant trait à la Commune. Au total, il y a eu entre 3 et 13 personnes lors de chaque permanence. Les thèmes évoqués sont très variés. Les amendes d'ordre figurent en bonne place des thèmes fréquents, tout comme le stationnement ou encore l'embellissement des rues de la cité. Il a également été question de l'entretien du cimetière, des manifestations organisées dans la cité, sans oublier l'avancement de divers projets municipaux (Migros, piscine, etc.).

Une centenaire et douze nonagénaires

Une centenaire et douze nonagénaires ont été fêtés par les autorités imériennes entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Enfin, les invitations ont à nouveau dépassé le cap des 200 unités, comme l'année dernière.

Une trentaine de nominations

Au chapitre du personnel communal, le Conseil municipal a procédé à une trentaine de nominations. De nombreux autres dossiers ont été traités en 2024. Il est évidemment impossible de tous les énumérer ici.

Afin de donner un aperçu de la diversité des décisions qui incombent à l'Exécutif, voici dans l'ordre alphabétique une liste non exhaustive des domaines concernés :

Adjudications – Anciens abattoirs – Audit – Bassin de natation couvert – Biennale du Patrimoine horloger – Budget 2025 – Carte journalière CFF – Chauffage à distance – Comptes communaux – Conseil de ville – Constitution des bureaux de vote et de dépouillement – Cybersécurité – Dangers naturels – Déchetterie intercommunale – Demandes d'autorisation d'exploiter – Développement durable – Dons – Ecole à journée continue – Ecoles primaire et secondaire – Ecopoints – Election libre – Exposition 1100ème – Fenêtres de l'Avent – Fixation des tarifs de l'électricité – Fixation du prix du gaz naturel – Formation continue et perfectionnement professionnel – Mont-Soleil – Grand Chasseral - Halte CFF de La Clef – Horaire CFF 2025 – Illuminations de Noël et du sapin – Mesures d'économie – Naturalisations – Nouveau bâtiment des Services techniques – Numérisation – Ordonnances pénales pour dépôt illégal de déchets – Organigramme – Ouverture de dispositions testamentaires – Parlement des jeunes – Permis de construire – Piscine en plein air – Plan des investissements – Plan directeur énergétique communal – Police des constructions – Politique de stationnement – Prêts économiques – Procédures de licenciements – Projet d'extension photovoltaïque à Mont-Soleil – Projet hôtelier – Projet Migros – Protection des données – Rénovation du réservoir d'eau – Renouvellement du réseau électrique – Ressources humaines – Scolarisation externe – Snowbus – Soirée CFF – Subventions – Terrain de Châtillon – Tour de Romandie 2025 – Transports scolaires – Vente des immeubles Jacques-David 4-6-8 – Votations communales.

Nombreux contacts avec les médias

Tout comme l'année dernière, une cinquantaine de communiqués de presse ont été préparés et envoyés par la chancellerie municipale.

Les médias ont été invités à cinq points de presse et événements spéciaux : présentation des comptes 2023 inauguration de la piscine en plein air, portes ouvertes du nouveau dépôt des services techniques, 150 ans de l'arrivée du premier train à la gare de Saint-Imier et table ronde CFF, et présentation du budget 2025 (en collaboration avec le bureau du Conseil de ville).

La Municipalité a par ailleurs communiqué activement sur les réseaux sociaux. Son compte Instagram compte aujourd'hui plus de 860 abonnés. La page Facebook est suivie par plus de 1'700 personnes. La page sur LinkedIn, quant à elle, compte à ce jour plus de 390 abonnés.

Les médias classiques – presse écrite, radios et télévisions, sites internet – continuent à relayer de manière très fidèle les informations diffusées par la chancellerie.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Président : Corentin Jeanneret

La Chancelière : Annick Chatelain

PERSONNEL EMPLOYÉ AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

Effectif total du personnel communal

Au 31 décembre 2024, l'effectif total s'élève à 115 personnes (hors Conseil municipal), contre 109 au 31 décembre 2023, ce qui correspond à une augmentation de 6 personnes. Cela représente :

- 96 employés(e)s nommé(e)s selon les dispositions réglementaires. (48 emplois à 100% ; 4 emplois à 90% ; 14 emplois à 80% ; 9 emplois à 70% ; 6 emplois à 60% ; 10 emplois à 50% ; 3 emplois à 40% ; 2 emplois à 20%)
- 11 auxiliaires permanents ou à temps partiel engagés selon le code des obligations
- 8 apprentis

La Municipalité a sous contrat 46 femmes (40%) et 69 hommes (60%).
Sur les 115 collaboratrices et collaborateurs, 57 sont domiciliés à Saint-Imier (49.57%), 41 dans le canton de Berne (35.65%) et 17 hors canton (14.78%).

Ancienneté

En 2024, le Conseil municipal a eu le plaisir de souligner la fidélité de quatre collaborateurs actifs au sein de l'administration imérienne :

Dario Caminotto, 15 ans, Action sociale, 1er novembre 2024
Nuno Gonçalo Duarte da Costa, 15 ans, Urbanisme et mobilité, 1er septembre 2024
Paulo Sergio Gonçalves Batista, 20 ans, Urbanisme et mobilité, 1er juin 2024
Cédric Sommer, 30 ans, Equipement, 1er août 2024

La réception organisée en l'honneur des quatre jubilaires a eu lieu le 26 septembre.

Mutations

Durant cette année 2024, l'effectif du personnel a enregistré les mutations suivantes :

Arrivées :

Prénom Nom	Service	Date
Bojana Milic	Chancellerie	1er janvier 2024 (CDD)
Maude Clément	Bâtiments et infra. sportives	1er février 2024
Mathieu Haenni	Bâtiments et infra. sportives	1er mars 2024
Valérie Steiner	Education et culture	1er mars 2024
Bastien Quartenoud	Equipement	1er mars 2024
Fabien Bastidas	Bâtiments et infra. sportives	1er avril 2024
Kevin Piffaretti	Bâtiments et infra. sportives	1er avril 2024
Océane Bersier	Action sociale	1er mai 2024
Dylan Schmid	Adm. générale et police	1er mai 2024
Colin Carnal	Equipement	1er mai 2024
Ariane Vasquez	Action sociale	1er juin 2024
Afrim Zena	Equipement	1er juin 2024
Abdelhakim Ben Kaddour	Action sociale	1er juillet 2024

Estelle Droux Blaser	Education et culture	1er juillet 2024
Bernard Lehmann	Urbanisme et mobilité	1er juillet 2024
Coralie Laubscher	Action sociale	1er août 2024
Grace Muamba	Action sociale	1er août 2024
Anjali Hess	Apprentie CFC Commerce	1er août 2024
Luana Cristaldi	Apprentie CFC Commerce	1er août 2024
Esteban Couso da Silva	Apprenti CFC Commerce	1er août 2024
Maxime Sansonnens	Apprenti CFC Agent d'exploitation	1er août 2024
Danny Velez	Apprenti AFP Agent d'exploitation	1er août 2024
Liam Peter	Bâtiments et infra. sportives	1er août 2024
Allan Rossi	Action sociale	15 août 2024
Zoé Gabathuler	Action sociale	15 août 2024
Adine Kimani	Action sociale	1er septembre 2024 (CDD)
Cécile Joye	Action sociale	1er octobre 2024
Bastien Sandonato	Equipement	1er octobre 2024
Iulian-Catalin Arsenescu	Urbanisme et mobilité	1er octobre 2024
Cécile da Rold	Action sociale	1er décembre 2024
Anaïs Gajo	Musée de Saint-Imier	1er décembre 2024
Ruben Gonçalves	Action sociale	1er décembre 2024

Départs

Cédric Hinni	Bâtiments et infra. sportives	29 février 2024
Anne Domon	Education et culture	31 mars 2024
Adrian Russo	Equipement	31 mars 2024
Anaïs Juste Ferrer	Action sociale	30 avril 2024
Vincent Beuret	Action sociale	30 avril 2024
Alexandre Mina	Equipement	30 avril 2024
Maude Clément	Bâtiments et infra. sportives	17 mai 2024
Gianluca Morello	Urbanisme et mobilité	31 mai 2024
Dylan Schmid	Adm. générale et police	19 juin 2024
Sarah Faivre-Chalon	Action sociale	30 juin 2024
Yannick Langel	Action sociale	30 juin 2024
Catherine Zbinden	Education et culture	30 juin 2024 (Retraite)
Ibrahim Zeka	Urbanisme et mobilité	30 juin 2024 (Retraite)
Coralie Balmer	Action sociale	31 juillet 2024
Philippe Schaer	Action sociale	31 juillet 2024
Malik Schaub	Action sociale	31 juillet 2024
Adine Kimani	Apprentie CFC Commerce	31 juillet 2024
Nahom Teweldemedhin	Apprenti CFC Commerce	31 juillet 2024
Liam Peter	Apprenti CFC Agent d'exploitation	31 juillet 2024
René Suter	Adm. générale et police	31 juillet 2024
Frédéric Chavanne	Urbanisme et mobilité	31 juillet 2024
Ariane Vasquez	Action sociale	28 août 2024
Allan Rossi	Action sociale	27 septembre 2024
Vanessa Balmer	Action sociale	30 septembre 2024
Loïc Pauli	Urbanisme et mobilité	31 octobre 2024
Sinda Ben Rbii	Musée de Saint-Imier	30 novembre 2024
Catarina Pombo	Action sociale	31 décembre 2024

Commission du personnel

La commission du personnel est composée des membres suivants :

Adine Kimani	Action sociale
Florine Pessotto-Bueche	Action sociale
Guillaume Gossin	Action sociale
Axl Van der Beken	Bâtiments et infra. sportives
Joachim Carbone	Bâtiments et infra. sportives
Amélie Monbaron	Equipement

A noter que Guillaume Berbier a démissionné fin mars de cette commission.

Journée « Futur en tous genres »

Le 14 novembre, la journée nationale « Futur en tous genres » a eu lieu, offrant aux élèves de 7ème à 9ème HarmoS l'occasion unique de plonger dans le monde du travail. Au cours de cette journée, chaque enfant était accompagné par une personne de référence au sein de l'entreprise, qu'il a suivie tout au long de la journée pour découvrir son métier. La Municipalité, qui participe activement à cet événement, en a profité pour présenter la richesse et la diversité des métiers proposés par la commune.

Durant l'année, plusieurs jeunes souhaitant réaliser leur apprentissage au sein de la Municipalité ont eu l'opportunité d'effectuer un stage de courte durée. Cela leur a permis de découvrir les métiers d'employé de commerce ou d'agent d'exploitation.

La traditionnelle sortie du personnel a eu lieu le 19 septembre 2024 tandis que le repas de Noël a eu lieu le 13 décembre 2024.

Le Conseil municipal tient à remercier l'ensemble du personnel communal, permanent et auxiliaire, de son travail et de son engagement au service de notre population.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président : La chancelière :

Corentin Jeanneret Annick Chatelain

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET POLICE

Le chef du département :	M.	Jeanneret Corentin
Le chef du service :	M.	Courvoisier Yanick
Teneur du registre des impôts :	M.	Zumwald Jacques
Agents de la police administrative :	MM.	Giauque Cédric et Gindrat Sébastien
Les apprentis	M.	Dogana Enzo du 01.02.24 au 31.07.24
	Mme	Hess Anjali du 01.08.24 au 31.01.25

Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2024, la population de Saint-Imier compte 5'215 habitants, contre 5'108 un an plus tôt.

En 2024, Saint-Imier a vu une augmentation de population de 70 ressortissants suisses et une augmentation de 37 étrangers. Une nouvelle fois, le nombre des naissances (43) a été inférieur à celui des décès (59).

Hommes majoritaires

Parmi les 5'215 habitants, 176 résident aux Pontins, 172 à Mont-Soleil et 41 au Cerneux-Veusil. Du point de vue de l'état civil, les célibataires sont au nombre de 2'500 (47.94%) pour 1804 personnes mariées (34.60%), 609 divorcés (11.68%), 291 veufs (5.58%), 5 partenariats enregistrés (0.10%) et 6 partenariats annulés (0.10%). Au nombre de 2'614 (50.12%), les hommes sont de peu majoritaires.

33 habitants ont obtenu la nationalité suisse, 27 personnes ont acquis le droit de cité de Saint-Imier par naturalisation ordinaire et 6 par naturalisation facilitée et sont originaires d'une autre commune.

La communauté étrangère représente 1648 habitants, soit 31.60% de la population totale. Elle se répartit en 79 nationalités différentes. Le Portugal reste largement la nation la plus représentée avec 412 ressortissants, suivi de la France (278) qui devance l'Italie (193).

Durant l'année sous revue, notre service a délivré :

- 686 attestations de domicile,
- 9 certificats d'origine,
- 7 prolongations de certificats d'origine,
- 16 certificats de vie,
- 111 attestations d'établissement et de séjour,
- 46 attestations de permis de conduire,
- 657 cartes journalières CFF.

La totalité des taxes annuelles encaissées se monte à CHF 115'160.70.- dont CHF 66'602.90.- représentent les émoluments pour les permis d'étrangers et CHF 34'003.- pour les cartes journalières CFF.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

	01.01.2024	01.01.2025	Différences
Suisses	3494	3564	70
Autorisations d'établissements "C"	1036	1030	-6
Autorisations de séjours "B"	479	510	31
Autorisations de courte durée "L"	38	40	2
Admissions provisoires "F"	24	21	-3
Personnes à protéger "S"	28	30	2
Permis frontaliers résidents "G"	9	14	5
Indigène CH	0	3	3
Requérant d'asile	0	3	3
	5108	**5215**	**107**
Mariés	1798	1804	6
Célibataires	2403	2500	97
Veufs	304	291	-13
Divorcés	592	609	17
Partenariats enregistrés	5	5	0
Partenariats dissous	6	6	0
	5108	**5215**	**107**
Féminins	2566	2601	35
Masculins	2542	2614	72
	5108	**5215**	**107**

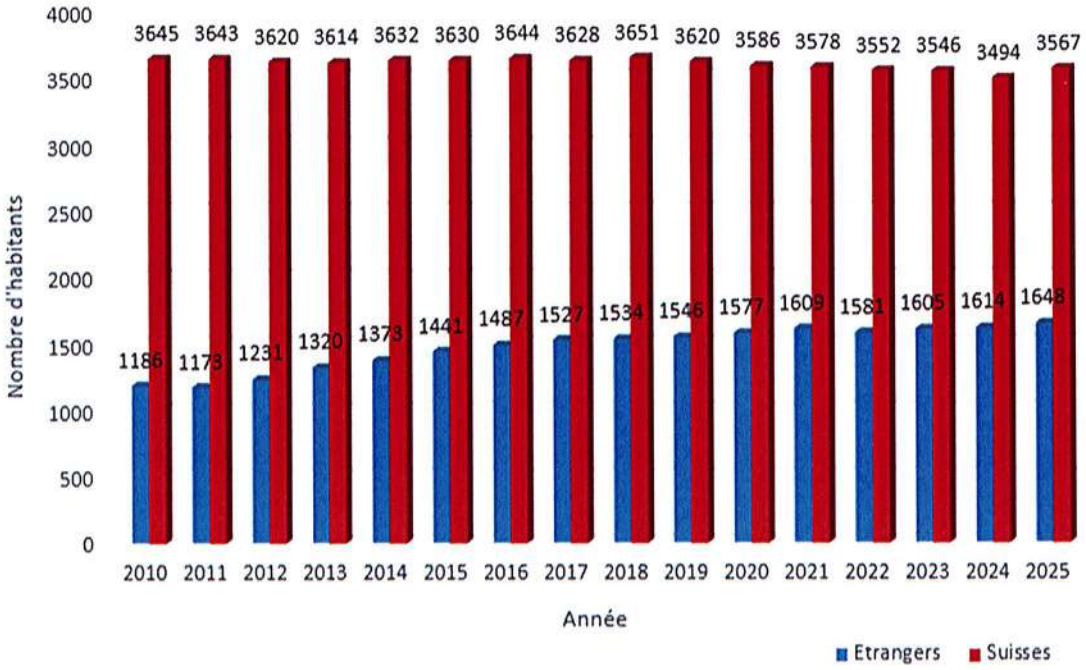
Nombre d'habitants
4000
3500
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
3645 3643 3620 3614 3632 3630 3644 3628 3651 3620 3586 3578 3552 3546 3494 3567
1186 1178 1231 1320 1373 1441 1487 1527 1534 1546 1577 1609 1581 1605 1614 1648
2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025
Année
Etrangers
Suisses

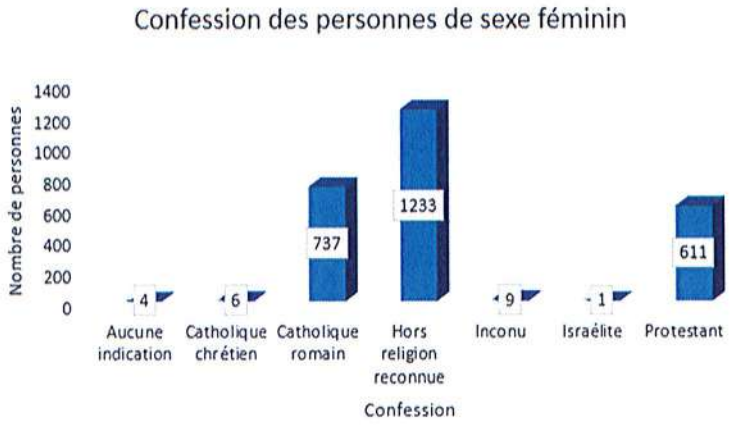
Confession des personnes de sexe féminin
Nombre de personnes
1400
1200
1000
800
600
400
200
0
4
6
737
1233
9
1
611
Aucune indication
Catholique chrétien
Catholique romain
Hors religion reconnue
Inconu
Israélite
Protestant
Confession

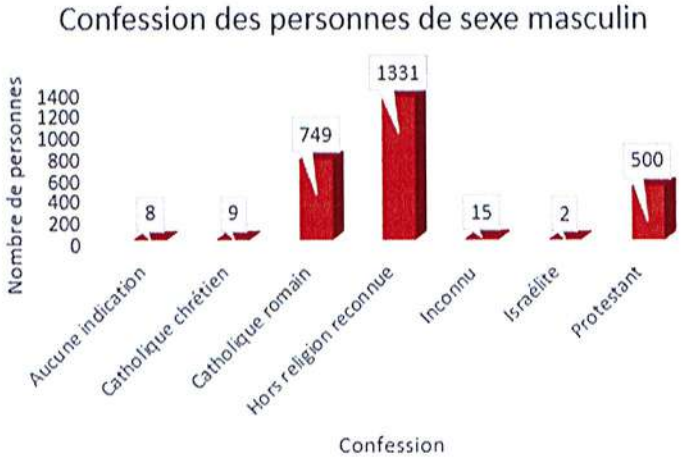
Confession des personnes de sexe masculin
Nombre de personnes
1400
1200
1000
800
600
400
200
0
8
9
749
1331
15
2
500
Aucune indication
Catholique chrétien
Catholique romain
Hors religion reconnue
Inconnu
Israélite
Protestant
Confession

Répartition de la population par nationalité au 01.01.2025

Les étrangers se répartissent en 79 nations :

Portugal	412
France	278
Italie	193
Espagne	103
Roumanie	102
Kosovo	80
Congo (Kinshasa)	33
Cameroun	32
Turquie	32
Ukraine	32
Allemagne	22
Côte d'Ivoire	21
Maroc	21
Brésil	20
Angola	19
Erythrée	18
Belgique	16
Macédoine du Nord	15
Bosnie et Herzégovine	12
Serbie	12
Tunisie	12
Afghanistan	11
Somalie	11
Pologne	10
Sénégal	7
Algérie	6
Bulgarie	6
Guinée	6
Royaume-Uni	6
Tchad	6
Thaïlande	6
Togo	5
Cap-Vert	4
Colombie	4
Irak	4
Maurice	4
Pakistan	4
Pays-Bas	4
Canada	3
Chine	3
Nigéria	3

Albanie	2
Burkina Faso	2
Cambodge	2
Chili	2
Congo (Brazzaville)	2
Etats-Unis	2
Ghana	2
Japon	2
Lettonie	2
Mauritanie	2
Mexique	2
Russie	2
Syrie	2
Argentine	1
Australie	1
Bangladesh	1
Biélorussie	1
Burundi	1
Croatie	1
Cuba	1
Egypte	1
Equateur	1
Hongrie	1
Iran	1
Irlande	1
Malaisie	1
Mali	1
Monténégro	1
République centrafricaine	1
République dominicaine	1
Rwanda	1
Saint-Kitts-et-Nevis	1
Slovénie	1
Soudan	1
Tchéquie	1
Vietnam	1

Police administrative

La police administrative est habilitée à faire respecter les législations sur le trafic stationnaire en vertu d'un contrat signé avec la Direction de la police et des affaires militaire (POM).

Pour le trafic stationnaire, la statistique suivante peut être dressée :

	2022	2023	2024
Amendes d'ordres payées	1'995	1'969	1'825
Dénonciation auprès du Ministère public	182	111	114
Rappels	1'201	1'035	972

Durant l'année 2024, la police administrative a signifié pour le compte de l'Office des poursuites, 118 commandements de payer, 113 comparutions sous la contrainte qui ont fait l'objet de 181 convocations et 3 dossiers ont été transférés à la police cantonale bernoise. Elle a traité 32 demandes d'autorisations uniques, 8 transferts de patentes d'exploiter pour l'hôtellerie et la restauration et 4 demandes pour exploiter un commerce de boissons alcooliques.

La police administrative a remis 58 actes judiciaires. Elle a traité également 84 demandes d'utilisation du domaine public. La police administrative a géré 34 déménagements et a dû installer les signaux appropriés pour assurer la sécurité et le bon déroulement des opérations.

Dans le cadre de la prévention et de la sécurité, la police administrative a en outre effectué 3 relevés de vitesse au moyen du radar pédagogique.

Les contrats de prestations signés en 2019 ont été reconduits en 2024 avec les communes de Villeret, Sonvilier et Renan.

Administration générale et police

Le chef du département : Corentin Jeanneret

Le chef du service : Yanick Courvoisier

IMPOTS

Chef du dicastère	M. Corentin Jeanneret
Teneur du registre	M. Jacques Zumwald

Avec l'introduction de la nouvelle loi sur les impôts, la commission d'examen des déclarations d'impôts a été supprimée. Ce rôle est transféré au Conseil Municipal.

Statistique 2024

Rôle d'impôts	Taxation principale	
	Personnes physiques	**Personnes morales**
2017	3 367	238
2018	3 390	251
2019	2 404	269
2020	3 384	262
2021	3 347	264
2022	3 338	256
2023	3 344	269
2024	3 380	272

Imposition

Récapitulation 2024		Revenu/bénéfice		Fortune/capital
Personnes morales	SFr.	6 259 255.45	SFr.	33 747.25
Personnes physiques	SFr.	9 135 057.30	SFr.	529 498.50
Partages	SFr.	50 543.35		
Travailleurs étrangers, impôts à la source	SFr.	768 108.20		
Gains immobiliers	SFr.	260 368.25		
Gains de loterie	SFr.	-		
Impôts supplémentaires et répressifs	SFr.	16 482.00		
Taxations spéciales	SFr.	345 055.30		
Dépréciacions avoirs fiscaux	*SFr.*	*-5 414.10*		
	SFr.	**16 829 455.75**	**SFr.**	**563 245.75**
Fortune	SFr.	563 245.75		
Taxes immobilières	SFr.	954 579.30		
Taxes sur les chiens	SFr.	24 767.90		
	SFr.	**18 372 048.70**		

Evolution fiscale au cours des dix dernières années

2014	SFr.	17 595 513.05	quotité 1.75
2015	SFr.	17 031 867.45	
2016	SFr.	16 851 520.25	
2018	SFr.	15 750 664.40	
2018	SFr.	16 592 584.54	
2019	SFr.	15 948 482.60	
2020	SFr.	16 911 103.70	
2021	SFr.	19 058 073.45	
2022	SFr.	11 359 739.65	
2023	SFr.	15 073 949.50	
2024	SFr.	18 372 048.70	

	Personnes morales			**Personnes physiques**		
	Bénéfice		Capital	Revenu		Fortune
2021	SFr.	8 233 207.75	SFr. 3 891.65	SFr. 8 375 871.85	SFr.	485 733.65
2022	SFr.	489 840.45	SFr. 3 921.45	SFr. 8 018 730.15	SFr.	527 490.25
2023	SFr.	2 901 793.20	SFr. 5 613.75	SFr. 9 018 040.65	SFr.	578 847.55
2024	SFr.	6 259 255.45	SFr. 33 747.25	SFr. 9 135 057.30	SFr.	529 498.50

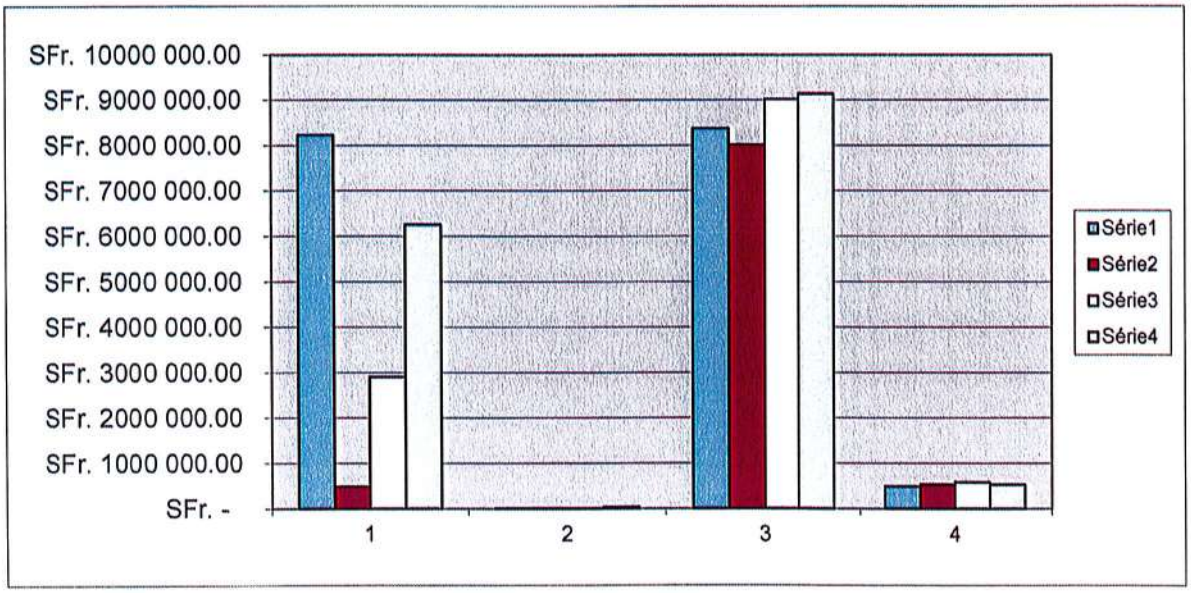

1. Bénéfice personnes morales
2. Capital personnes morales
3. Revenu personnes physiques
4. Fortune personnes physiques

Nombre d'immeubles communaux et privés

	Propriétaires	Immeubles	Val.off. totale	Val. Ass. Immob.
2017	2 435	1 935	776 875 080	1 696 561 600
2018	2 463	1 951	791 845 560	1 725 777 900
2019	2 486	1 960	800 858 350	1 771 252 900
2020	2 511	1 990	804 833 240	1 803 110 600
2021	2 521	2 001	812 033 660	1 852 968 700
2022	2 584	2 006	835 979 170	1 907 573 900
2023	2 596	2 014	840 524 300	2 101 723 900
2024	2 612	2 015	858 886 610	2 109 325 000

Département des impôts

Le chef du dicastère : Corentin Jeanneret

Le conservateur : Jacques Zumwald

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE - AGENCE AVS RÉGIONALE

Chef du dicastère	M. Hugo Figueiredo
Chef de service	M. Alexandre Bédat
Préposée	Mme Géraldine Rumo (80%)
Suppléants	Mme Sarah Bachaïn (60% du 01.01 au 31.07.2024, puis 70%)
	Mme Adine Kimani (70%), remplacement du 01.09.au 31.12.2024
	M. Pierre-Yves Graber (60% du 01.01 au 31.07.2024, puis 50%)
Apprentis	Mme Adine Kimani du 01.01.2024 au 31.01.2024
	Mme Nahom Teweldemedhin du 01.02.2024 au 31.07.2024
	Mme Mia Cupillard du 01.08.2024 au 31.12.2024

Population

L'agence AVS régionale de Saint-Imier est responsable des communes de Saint-Imier (STI), Renan (REN), Sonvilier (SON) et Villeret (VIL). Au 31 décembre 2024, cela représentait **8'324** habitants répartis ainsi : STI (**5'214**), REN (**959**), SON (**1'225**) et VIL (**926**).

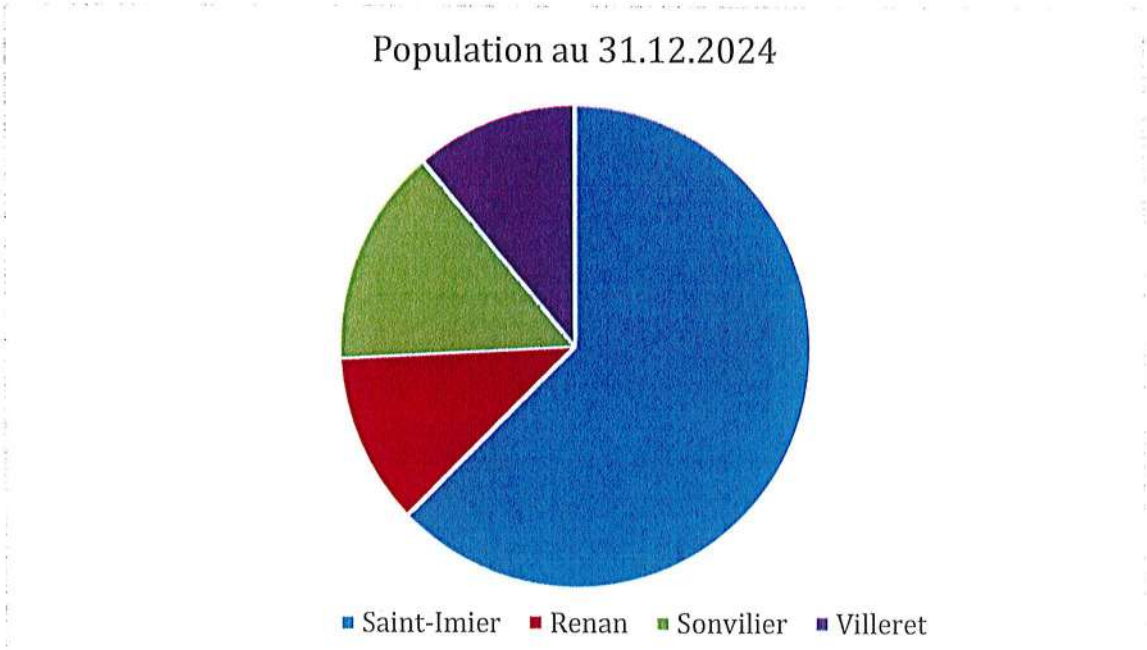

Demande de prestations AVS

L'agence AVS a rempli ou contrôlé les questionnaires de rente AVS, calculs de rente AVS, Moyens auxiliaires AVS, rentes de survivants et transmis ces demandes aux caisses de compensation compétentes qui rendent une décision directement à l'assuré :

51 rentes de vieillesse : STI (**37**), REN (**4**), SON (**5**) et VIL (**5**)

24 demandes de calculs de rentes AVS : STI (**16**), REN (**4**) et SON (**4**)

Rentes de vieillesse

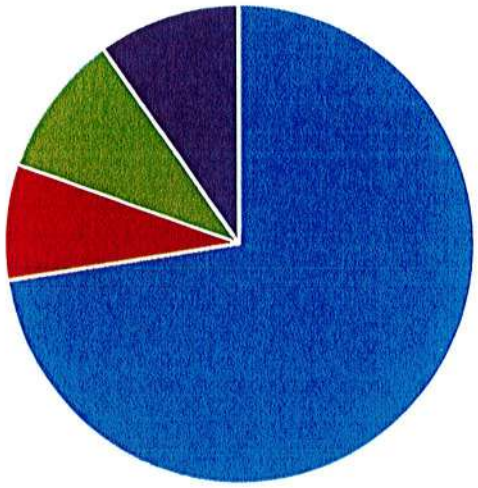

Saint-Imier Renan Sonvilier Villeret

Demande de calcul de rente de vieillesse

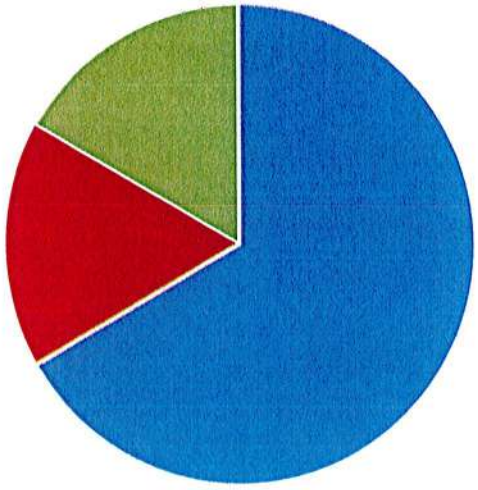

Saint-Imier Renan Sonvilier

D'autre part, l'agence AVS se charge de transmettre aux caisses de compensation cantonales ou professionnelles toutes les mutations concernant les rentiers AVS des communes de STI, REN, SON et VIL (changement d'adresse, de statut, décès).

Demande d'allocation pour impotent

Le formulaire est en général rempli par la personne qui prodigue les soins (famille, soins à domicile, home). La demande et ses annexes sont vérifiées par l'agence AVS qui transmet le tout à l'office AI pour décision. Nous avons traité **14** demandes : STI (**11**) et SON (**3**).

Prestations complémentaires

Les personnes bénéficiant d'une rente AVS/AI dont les revenus sont insuffisants selon les normes cantonales, peuvent déposer une demande de prestation complémentaire (PC). L'agence AVS recueille les justificatifs nécessaires au calcul et contrôle entièrement la demande puis insère les chiffres dans le programme NIL+.

Chaque paramètre personnel qui change en cours d'année (loyer, fortune, etc.) est transmis à la caisse de compensation par l'agence AVS.

En 2024, **722** personnes ont bénéficié et/ou fait une demande de prestation complémentaire (PC).

Au 31 décembre 2024, **552** personnes étaient bénéficiaires de PC répartis ainsi : STI (**392**), REN (**45**), SON (**69**) et VIL (**46**). **29** nouvelles demandes PC étaient en traitement à la caisse de compensation du canton de Berne : STI (**15**), REN (5), SON (**3**) et VIL (**5**).

127 nouvelles demandes PC ont été déposées : STI (**81**), REN (**17**), SON (**12**) et VIL (**17**) ainsi que **86** révisions PC : STI (**58**), REN (**11**), SON (**10**) et VIL (**7**).

Nous avons traité **315** mutations concernant l'adaptation du loyer, de la fortune, etc... : STI (**258**), REN (**18**), SON (**26**) et VIL (**13**).

49 bénéficiaires PC sont décédés : STI (**39**), REN (**2**), SON (**2**) et VIL (**6**).

78 personnes ont essuyé un refus : STI (**49**), REN (**11**), SON (**7**) et VIL (**11**).

14 bénéficiaires ne dépendent plus de l'agence AVS régionale pour cause de déménagement dans une autre localité : STI (**6**), REN (**2**), SON (**3**) et VIL (**3**).

Remboursement des frais de maladie (franchises, quote-part, divers autres frais)

En tout temps, les bénéficiaires de prestations complémentaires ont la possibilité de présenter, pour remboursement, les frais de maladie suivants : franchise et participations liées à la LAMal, médecin-dentiste, aide et soins à domicile ou dans les structures de jour, transport au lieu médical le plus proche, participation patient.

Depuis le 01.01.2013, les agences AVS traitent ces frais à l'aide du programme NIL+ et sont responsables de la libération du paiement pour les frais suivants : franchise, quote-part et transport. Les factures de dentistes ainsi que de transports d'urgence sont également traitées en partie par l'agence, mais le paiement est effectué par la CCB. Ce travail représente une charge conséquente :

2'394 décomptes ont été effectués au cours de l'année : STI (**1'896**), REN (**165**), SON (**180**) et VIL (**153**).

Les demandes de partage de revenus (splitting)

D'après les listes de mutations des contrôles des habitants, nous écrivons aux personnes divorcées afin de partager leurs revenus lors de la période de mariage. **20** demandes nous ont été retournées STI (**12**), REN (**4**), SON (**3**) et VIL (**1**).

Les autres demandes

Toutes les autres demandes sont complétées et/ou contrôlées par l'agence AVS afin d'aider au mieux notre population. Nous avons traité :

125 demandes APG : STI (**90**), REN (**15**), SON (**2**) et VIL (**18**)

19 allocations maternité : STI (**12**), REN (**3**) et SON (**2**) et VIL (**2**)

5 allocations paternité : STI (**2**), REN (**1**) et SON (**2**)

4 demandes de moyens auxiliaires : STI (**2**), REN (**1**) et VIL (**1**)

3 demandes de rentes de survivants : STI (**2**) et VIL (**1**)

Les prestations AI

La demande de prestations AI regroupe toutes les possibilités offertes par l'office d'assurance-invalidité. Le formulaire est rempli par le requérant et déposé à l'agence AVS qui vérifie les données personnelles, rassemble les annexes et envoie le dossier à l'Office AI à Berne.

2 demandes : STI (**1**) et VIL (**1**)

Allocations familiales

Suite au nouveau droit entré en vigueur en 2009, les ayants droit doivent annoncer tout changement d'état civil, d'adresse, etc. afin que le versement soit effectué par la caisse compétente. Le concours de droit est certes établi, mais les subtilités restent nombreuses. Les employeurs nous transmettent les avis d'échéances ainsi que les nouvelles demandes. **83** nouvelles demandes ont été déposées : STI (**58**), REN (**6**), SON (**10**) et VIL (**9**). Nous avons également traité **114** mutations : STI (**92**), REN (**9**), SON (**10**) et VIL (**3**) ainsi que **164** avis d'échéance : STI (**120**), REN (**14**), SON (**27**) et VIL (**3**).

3 demandes d'allocations familiales non-actif ont été déposées **:** VIL (**3**).

Avons informés le service d'action sociale de Saint-Imier afin qu'ils contrôlent la situation de leurs clients.

Les affiliations

Les affiliations en tant qu'indépendant, employeur ou non-actif se font de manière générale par lettre personnalisée. La Caisse de compensation envoie un double des parutions de la FOSC. Les secrétariats des écoles supérieures de Saint-Imier nous font parvenir la liste des élèves soumis à cotisations. Le guichet de l'agence est également à disposition de toutes les personnes souhaitant s'affilier à la Caisse de compensation du canton de Berne.

53 demandes pour indépendants et employeurs : STI (**30**), REN (**5**), SON (**10**) et VIL (**8**) ont été reçues.

Pour les personnes sans activité lucrative, **57** demandes de cas de remises nous ont été remises par le service de l'action sociale et le SASC : STI (**49**), REN (**4**), SON (**2**) et VIL (**2**) et **65** demandes pour personnes non-actives : STI (**44**), REN (**9**), SON (**6**) et VIL (**6**) ont été contrôlées.

D'autre part, l'agence a traité **395** avis de mutations concernant les personnes indépendantes ou employeurs : STI (**296**), REN (**17**), SON (**55**) et VIL (**27**).

Attestations de salaires

En fin d'année, la Caisse de compensation du canton de Berne envoie une attestation de salaires à tous les employeurs afin qu'ils déclarent les salaires bruts et les éventuelles

entrer dans le système informatique. **407** attestations de salaires ont été envoyées et **24** ne nous ont pas été retournées (état au 13.03.2025).

Cartes AVS

L'agence AVS peut ouvrir un compte individuel sans demander la carte originale d'un assuré. Saint-Imier est une agence AVS de type B, ce qui signifie qu'elle a la compétence d'inscrire un employé auprès d'un employeur affilié auprès de la Caisse de compensation du canton de Berne. **127** demandes ont été traitées par courrier : STI (**95**), REN (**9**), SON (**15**) et VIL (**8**). D'autre part, nous avons commandé **12** cartes AVS pour STI (**9**), REN (**1**) et SON (**2**).

Récapitulation pour l'année 2024 de la caisse de compensation du canton de Berne

Cotisations et autres revenus :

1.	AVS/AI/APG (cotisations personnelles, employeurs, employés)	8'477'651.10
2.	Intérêts moratoires	13'730.05
3.	Cotisations pour allocations familiales fédérales	6'912.00
4.	Cotisations assurance-chômage	1'417'826.66
5.	Cotisations pour la caisse d'allocations familiales	1'331'515.05
6.	Frais de gestion, sommations et amendes	147'106.10
	Total	**11'394'740.96**

Paiements de prestations :

7.	Rentes ordinaires AVS	20'481'231.00
8.	Rentes ordinaires AI	3'654'956.00
9.	Prestations complémentaires (sans primes caisse maladie)	8'636'512.45
10.	Allocations pour pertes de gains	684'404.10
11.	Allocations familiales aux travailleurs agricoles	21'460.00
12.	Allocations familiales aux agriculteurs indépendants	194'680.00
13.	Allocations familiales pour salariés	1'563'983.05
14.	Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative	82'420.90
	Total	**35'319'647.45**

Autre indication :

1'077 rentiers AVS/AI perçoivent leur rente AVS / AI de la caisse de compensation du canton de Berne.

Une demande d'évaluation des places de travail a été demandée et un rapport, joint en annexe, a été rendu le 10 février 2025

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

AGENCE AVS REGIONALE

Le chef du dicastère

Hugo Figueiredo

Le chef de service

p.o.

Alexandre Bédat

La préposée :

Géraldine Rumo

BGK
Bernisches Gemeindekader

Rapport

concernant

Évaluation des places de travail

Agence AVS

Saint-Imier

10 février 2025

Sommaire

1. Mandat 3
1.1 Mandant 3
1.2 Motif de l'évaluation 3
2. Récapitulation des résultats 3
2.1 Aperçu du secteur évalué 3
2.2 Agence AVS 3
3. Cadre environnant des collectivités publiques 4
3.1 Généralités 4
3.2 Responsabilités 4
3.2.1 Responsabilités de l'Exécutif 4
3.2.2 Responsabilité du personnel 5
4. Bases de l'évaluation 5
4.1 Schéma d'évaluation des associations professionnelles 5
4.2 Évaluation 5
4.3 Entretiens d'appréciation et de rectification 6
4.3.1 Entretien d'évaluation concernant l'Agence AVS 6
4.4 Equipe d'experts 6
4.5 Collaboration de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire 6
5. Principes d'évaluation 6
5.1 Généralités 6
5.2 Fonction à plein temps 6
5.2.1 Domaine de responsabilités 6
5.3 Apprentis / Apprenties (à titre d'information) 7
5.4 Participation à des séances de travail 8
6. Évaluation 8
6.1 Tableau des emplois actuels 8
6.1 Résultats de l'évaluation 8
6.1.1 Commentaires concernant l'Agence AVS 9
7. Recommandations 11
7.1 Généralités 11
7.2 Recommandations pour le secteur de l'agence AVS 12
8. Offre de services 12
9. Remerciements 12

1. Mandat

1.1 Mandant

S'appuyant sur l'offre du 4 juin 2024, la commune de Saint-Imier a donné mandat aux associations professionnelles de réaliser une évaluation des places de travail pour le secteur de l'Agence AVS.

1.2 Motif de l'évaluation

Ces dernières années, la mise en œuvre du premier pilier a fondamentalement changé. L'introduction de nouvelles solutions informatiques (NIL et NIL+) a également fondamentalement modifié les flux de travail dans les agences AVS. Anciennes évaluations des places de travail ne correspondent donc plus aux conditions actuelles.

2. Récapitulation des résultats

2.1 Aperçu du secteur évalué

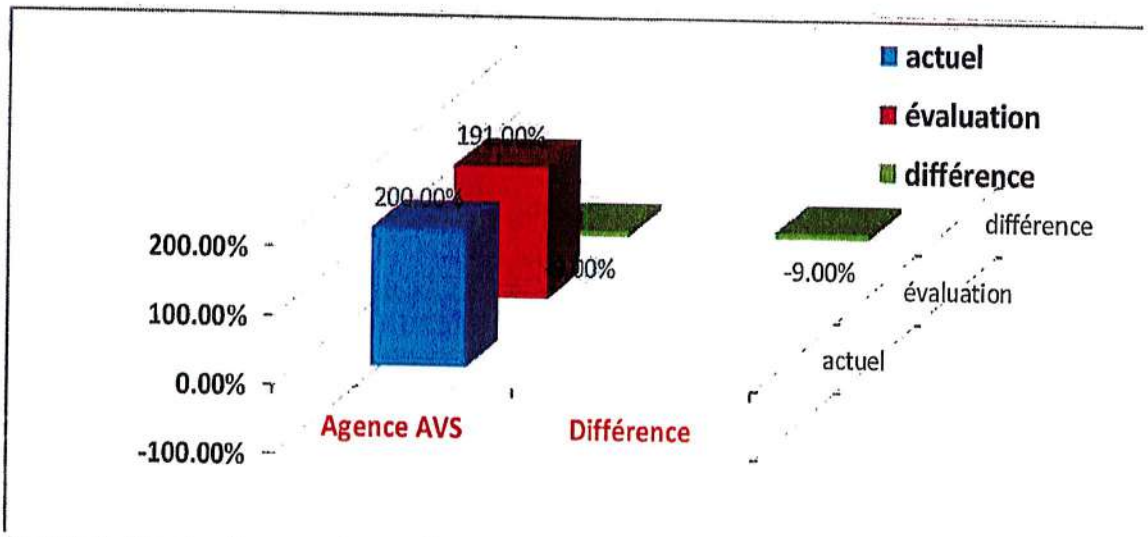

Au total, l'évaluation montre un besoin d'agir d'environ 191 % de postes concernant le secteur évalué.

2.2 Agence AVS

Secteur	Évaluation en %
Agence AVS	191
Évaluation Agence AVS	**191%**

3. Cadre environnant des collectivités publiques

3.1 Généralités

Lors de l'examen des administrations municipales, nous présentons l'environnement de l'organisme de droit public et les personnes responsables dans chaque cas. Les changements sociaux, technologiques, politiques et économiques des dernières années ont rapidement et, dans certains cas, profondément modifié l'environnement des communautés de droit public. La concurrence entre les communes est devenue de plus en plus grande. Les collectivités publiques doivent répondre à la demande croissante de la population. Ils doivent accomplir des tâches de plus en plus exigeantes. Enfin, de nombreuses entreprises éprouvent de plus en plus de difficultés à pourvoir leurs postes d'autorité et d'administration. En même temps, ils doivent faire face aux diverses réformes globales, dont certaines ont un impact considérable sur les communautés et leurs structures.

Cela rend la gestion communale et la conduite politique plus difficiles. La complexité des problèmes s'accroît. L'évolution toujours plus rapide des conditions-cadres oblige à s'adapter à un rythme toujours plus rapide.

Ces défis (et d'autres encore) doivent également être relevés par les communes bernoises et les autres entreprises publiques si elles veulent s'affirmer à long terme dans un environnement modifié et assurer leur efficacité. Cela ne réussira que s'ils unissent leurs forces et font du réseautage. A cette fin, il est essentiel de revoir constamment les tâches et les structures, les responsabilités et l'organisation. Une administration professionnelle et efficace est requise. En particulier, un travail de conduite compétent, tant au niveau stratégique qu'opérationnel, est indispensable.

L'organe exécutif est responsable de la conduite stratégique et donc de la tâche exigeante de conduite dans la Commune. L'organe exécutif est chargé de veiller à ce que la mission publique puisse être remplie grâce à une conduite transparente et durable. Il s'agit notamment de conditions-cadres optimales pour la prestation de services, d'un personnel compétent et d'un soutien juridiquement fiable de l'administration. Une coopération optimale et confiante entre le niveau politico-stratégique et le niveau opérationnel (comme l'administration, le département des infrastructures) est une condition préalable à une conduite communautaire réussie et efficace.

3.2 Responsabilités

3.2.1 Responsabilités de l'Exécutif

La législation sur les communes constitue la base juridique, surtout la Loi sur les communes (LCo) et son ordonnance d'exécution (OCo). L'Exécutif est l'organe de conduite de la commune. Il planifie et coordonne les activités (article 25 GG). Le Conseil municipal est l'organe compétent et responsable du bon fonctionnement. Elle assure également la gestion prudente et l'utilisation économique des fonds publics ainsi que la protection contre la mauvaise gestion (article 70 GG). Le Conseil municipal est également généralement responsable de l'exécution efficace et efficiente des tâches. Elle utilise les instruments de gestion nécessaires (principes directeurs, objectifs de la législature, planification annuelle, etc.) et veille à ce que les tâches soient exécutées de manière efficiente, efficace, axée sur les objectifs et les clients.

S'il n'assume pas ses responsabilités, il peut être poursuivi en vertu du droit légal de surveillance.

Le présent rapport sur les conditions de travail et d'organisation tient compte de ces circonstances, dans la mesure où elles ont été incluses dans le champ d'application de l'ordonnance. Il est destiné à fournir au Conseil communal une base solide pour la prise de décision et à contribuer ainsi à l'exercice de sa responsabilité.

3.2.2 Responsabilité du personnel

Les collaborateurs/trices forment le niveau opérationnel et sont responsables des tâches qui leur sont assignées par la loi et par l'organe exécutif. Ils sont également chargés de fournir des conseils et un appui techniques et juridiques aux autorités. L'administration crée et maintient un environnement innovant et responsable. Par la motivation, l'innovation et l'engagement, elle assure une productivité élevée, le professionnalisme, la qualité et la proximité du client. Les responsabilités sont décrites dans les profils des exigences du poste, les descriptions de poste, les diagrammes fonctionnels et les spécifications des exigences.

Les compétences clés des employés comprennent en particulier la compétence professionnelle, les aptitudes à la communication, la motivation et l'identification, ainsi que la capacité à traiter avec les clients. Pour les fonctions à responsabilité, il existe également un haut niveau de connaissances organisationnelles et managériales. Afin de développer et d'approfondir ces exigences essentielles, la formation continue et la formation continue ainsi que les activités de développement des équipes sont indispensables. Les performances et le comportement du personnel sont évalués dans le cadre d'évaluations régulières du personnel. En règle générale, les résultats de l'évaluation sont pertinents pour le salaire. L'administration et le soutien responsables du personnel ne peuvent être garantis que si l'autorité compétente (organe exécutif) est disposée à mettre à disposition les ressources nécessaires.

4. Bases de l'évaluation

4.1 Schéma d'évaluation des associations professionnelles

Le système d'évaluation des associations professionnelles est basé sur un questionnaire individuel auquel le personnel de la commune doit répondre via Internet. Le nombre de tâches à accomplir dans la commune doit être enregistré. Chaque tâche est assignée à un temps fixe, qui peut normalement être géré par une personne professionnelle bien formée et efficace utilisant l'équipement actuel. Ces valeurs sont basées sur une dépense moyenne de temps et d'expérience provenant de diverses enquêtes. Lorsque le questionnaire électronique demande le temps passé en heures, le personnel doit l'indiquer. La plausibilité du temps passé est vérifiée par les experts.

4.2 Évaluation

Le logiciel calcule automatiquement un résultat, qui peut toutefois être adapté si nécessaire par les experts en raison de l'organisation structurelle mise en place individuellement.

4.3 Entretiens d'appréciation et de rectification

Le cas échéant, des ajustements ont été apportés entre les experts mandatés et le personnel administratif avant les entretiens d'évaluation. Les questions en suspens ont été résolues lors des réunions d'évaluation.

4.3.1 Entretien d'évaluation concernant l'Agence AVS

L'entretien d'évaluation a eu lieu le 18 février 2025 en présence des personnes suivantes :

- Monsieur Hugo Figueiredo, conseil communal
- Monsieur Alexandre Bédat, chef de service
- Madame Géraldine Rumo, responsable de l'Agence AVS
- Monsieur Martial Kammermann, Expert

4.4 Equipe d'experts

Les associations professionnelles mettent leurs connaissances et leurs compétences à la disposition des clients. Les experts spécialement sélectionnés et formés pour cette tâche garantissent que leur expérience professionnelle garantit l'exactitude de l'évaluation, tant sur le plan du sujet que sur celui de la matière. Leur travail tient compte de l'évolution constante de l'environnement professionnel.

4.5 Collaboration de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire

L'activité d'expertise est placée sous la surveillance suprême de l'OACOT.

5. Principes d'évaluation

5.1 Généralités

L'évaluation est basée sur le travail à accomplir et non sur les personnes concernées. Un personnel bien formé et enthousiaste est indispensable. L'évaluation repose sur le fait que tous les travaux sont effectués conformément aux dispositions légales (le cas échéant) et aux instructions des autorités.

5.2 Fonction à plein temps

5.2.1 Domaine de responsabilités

Le tableau suivant montre le calcul des heures annuelles pour un travail à plein temps. Il convient de noter que l'ensemble du personnel est inclus dans le présent rapport avec un droit à cinq semaines (25 jours ouvrables) de vacances par an. Toutefois, si la structure d'âge des salariés est différente, il existe différents droits aux congés.

Âge	Jours de travail
< 45 ans	25
> 45 ans	28
> 5 ans	33

Il convient de tenir compte de ce facteur dans l'interprétation de chaque domaine de tâches.

Commentaire	**Heures**
Le présent résultat d'évaluation fournit le nombre d'heures pour les tâches évaluées à accomplir par an et converties en postes à plein temps sur la base de 52 semaines de 42 heures par an.	2'184.0
Déduction faite de:	
- 5 semaines de vacances, soit 25 jours de travail	- 210.0
- 8 jours fériés (Nouvel an, Saint-Berchtold, Vendredi saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1er août (Fête nationale), Noël, Saint-Etienne ainsi que les après-midi des 24 et 31 décembre à 8,4 heures. Étant donné que ces jours peuvent tomber en partie sur un samedi ou un dimanche, seuls 10 jours ont été pris en compte en moyenne.	- 67.2
- Étant donné que l'être humain ne sera jamais en mesure de travailler de manière ininterrompue et efficace, doit rechercher et classer des dossiers et aller aux toilettes de temps à autre, et qu'il convient de lui accorder une pause le matin et l'après-midi, on tient compte d'un facteur de productivité de 0,85 à 0,90 dans l'industrie. Dans ce contexte, on parle à l'occasion de «temps alloué». Un facteur d'environ 0,90 a été retenu pour notre résultat d'évaluation.	- 190.8
En tenant compte des jours fériés, des jours de vacances et du facteur de productivité appliqué, il en résulte un **emploi à plein temps en heures annuelles** de	**1'716.0**
Fonction à plein temps, tranche d'âges < 49	**1'716.0**
Fonction à plein temps, tranche d'âges > 50	**1'693.0**
Fonction à plein temps, tranche d'âges > 60	**1'656.0**

5.3 Apprentis / Apprenties (à titre d'information)

Pour les apprentis et apprenties en cours de formation dans l'administration, nous recommandons de tenir compte de leurs prestations en moyenne sur toute la période d'apprentissage avec environ 8% d'un emploi à plein temps (1re année - 9 %, 2e année +4 % et 3e année + 28 %). Cette recommandation s'appuie sur les calculs suivants:

- La productivité restreinte d'un apprenti ou d'une apprentie durant l'apprentissage de nouvelles tâches est prise en compte, mais celle-ci diminue toutefois tout au long de la formation.

- Les absences des apprentis et apprenties de leur place de travail (journées d'école, cours interentreprises, examens, séjours linguistiques) ainsi que leur droit concret aux vacances sont pris en compte.
- Le temps investi par les formateurs et formatrices pour la direction et le contrôle des travaux est compensé avec les prestations productives de l'apprenti ou apprentie.
- Le temps investi par les responsables de la formation pour accompagner le processus d'apprentissage, y compris la réalisation des parties intégrantes de la formation en entreprise (STA, PE, etc.) et le travail administratif, est compensé avec les prestations productives de l'apprenti ou apprentie.

5.4 Participation à des séances de travail

La durée des séances auxquelles le personnel participe est incluse dans la charge de travail. Ils sont considérés comme du temps de travail. Concernant les séances de travail en soirée, nous recommandons de verser les jetons de présence usuels accordés aux membres des autorités, étant donné que le personnel doit y assister d'office pour raisons professionnelles. Les jetons de présence ne sont pas inclus dans le salaire annuel. Il peut être considéré comme un complément de salaire au sens de la réglementation légale sur le travail de nuit dans l'industrie, le commerce et l'artisanat.

6. Évaluation

6.1 Tableau des emplois actuels

Selon les indications fournies par la mandante, les pourcentages de postes suivants sont approuvés à ce jour (uniquement personnel des secteurs soumis à l'évaluation):

Nom, prénom (collaborateurs et collaboratrices	**Fonction**	**Taux d'occupation en %**
Rumo Géraldine	Responsable	80%
Bachain Sarah	Suppléante	70%
Graber Pierre-Yves	Collaborateur	50%
Total actuel des pourcentages		**200%**

6.1 Résultats de l'évaluation

Les besoins suivants ont été déterminés sur la base du catalogue détaillé des services :

Secteur	**Évaluation en %**
Agence AVS	191%
Total du besoin évalué	**191%**

Le présent rapport reflète la demande actuelle des services offerts aujourd'hui, qui a été déterminée sur la base des informations fournies dans le formulaire d'évaluation et sur la base des données recueillies sur place. Le résultat représente la situation réelle sans aucun ajustement dans le domaine de l'organisation ou des services.

6.1.1 Commentaires concernant l'Agence AVS

A ce jour, aucune expertise de l'association professionnelle (Responsables des agences AVS bernoises ABAA) n'a été préparée pour cette agence AVS.

Selon la législation fédérale et cantonale, chaque agence AVS doit remplir les mêmes tâches fondamentales. Pour cette raison, les mêmes critères d'évaluation sont appliqués à chaque agence AVS. Les comparaisons avec d'autres communes sur la base des chiffres de population ne sont pas concluantes, car la population et la structure économique revêtent également une grande importance, car l'ampleur des tâches dépend du nombre et de la composition de la clientèle. L'exécution des tâches dans le domaine de l'AVS est fortement limitée dans le temps et est souvent soumise à des délais relativement courts. Il en résulte une quantité de travail irrégulière sur l'ensemble de l'année et du mois. Le travail de mise en œuvre exceptionnel et ponctuel est pris en compte dans l'évaluation. Avec l'introduction des applications NIL et NIL+ par la Caisse de compensation du canton de Berne, de nombreux processus administratifs ont été modifiés et sont pris en compte dans les résultats.

En raison des nombreux changements intervenus dans les flux de travail, certains portefeuilles de clients et la gestion des dossiers qui leur est associée ne donnent lieu à aucun crédit-temps ou à une réduction considérable des crédits-temps, les agences AVS n'ayant besoin que de peu d'efforts, voire d'aucun. En principe, il est fait référence à l'annexe avec les résultats détaillés de l'évaluation.

Sur la base de l'entretien d'évaluation, les commentaires suivants sont formulés à propos de l'évaluation :

a) Organisation générale

Le chapitre II de l'Ordonnance sur la Caisse de compensation du canton de Berne et de ses agences (CAIP) décrit plus en détail les agences AVS. Il s'agit des succursales de la Caisse de compensation du canton de Berne, mais elles font également partie de l'administration communale. Pour cette raison, l'agence AVS jouit de la plus grande liberté d'organisation possible dans les limites fixées par la loi fédérale. Lors de l'ouverture d'une agence AVS, des exigences minimales doivent toutefois être respectées. Par exemple, il faut veiller à ce que l'agence AVS, au sens de la loi fédérale, reçoive gratuitement les informations et documents nécessaires des autres sections de l'administration communale. En outre, l'agence AVS doit être organisée au sein de l'organe d'exécution de telle sorte que la confidentialité et le secret de fonction puissent être préservés. Le preneur de l'agence AVS doit veiller à ce que l'autorité d'aide sociale et l'agence AVS soient séparées sur le plan fonctionnel (art. 21 LFLP).

En outre, le responsable d'une agence AVS doit veiller à ce qu'il y ait suffisamment de personnel dûment formé, de bureaux et de locaux d'archivage appropriés, d'installations d'exploitation appropriées et d'accès des clients. Le promoteur du projet exerce également un contrôle disciplinaire sur le personnel de l'AVS. Dans les petites communes, cela n'empêche évidemment pas que les deux unités administra-

tives soient dotées d'une même personne. Le même article définit également le propriétaire d'une agence AVS. En principe, la commune qui gère l'AVS est l'organe responsable. Si plusieurs communes gèrent conjointement une agence AVS, elles désignent l'agence AVS responsable. Cette norme tient compte d'une idée fondamentale du droit municipal en accordant aux communes la plus grande liberté d'organisation possible. La compétence exclusive des municipalités inclut l'emploi et la détermination de la relation de travail.

b) Subventions administratives
Les caisses de compensation du canton de Berne versent aux agences de l'AVS, pour l'exécution de leurs tâches générales, un total de 15 pour cent par an des contributions aux frais administratifs perçues par la caisse de compensation du canton de Berne.
En outre, pour leur participation à la mise en œuvre du Règlement fédéral et cantonal sur les allocations familiales, ils perçoivent au total un demi pour cent des contributions annuelles perçues par la Caisse d'indemnisation du canton de Berne pour la Caisse d'allocations familiales du canton de Berne pour financer les allocations familiales.
La Caisse de compensation du canton de Berne peut, dans le cadre d'un contrat de droit public, confier des tâches supplémentaires à certaines agences AVS de la Caisse de compensation du canton de Berne, en particulier la compétence de prendre des arrêtés (agences AVS Berne et Bienne).
La Caisse de compensation du canton de Berne peut réduire les subsides pour frais administratifs d'un établissement si une caisse de compensation du canton de Berne ou l'organe de révision doit effectuer des travaux spéciaux en faveur de la caisse de compensation du canton de Berne ou si une agence AVS n'exerce pas ses activités conformément à la réglementation.

c) Variante
La Caisse de compensation du canton de Berne et l'Association des responsables des agences AVS bernoises (BAZ-ABAA) collaborent étroitement. Lors de l'introduction de nouvelles applications (par ex. NIL et NIL+), la Caisse de compensation du canton de Berne répond autant que possible aux souhaits et aux suggestions du BAZ/ABAA. L'association professionnelle joue un rôle de premier plan dans la formation et le perfectionnement du personnel de l'AVS.

d) Résumé
Les agences AVS mettent à la disposition de la population des points de contact proches des citoyens pour s'informer sur les assurances sociales. Une aide peut être fournie pour s'inscrire aux cotisations ou aux prestations obligatoires.

En raison du vieillissement de la société, l'importance de l'AVS et des PC avec leurs avantages ne cesse de croître. Les réformes à venir augmenteront également le besoin d'information. Le nombre de bénéficiaires des PC continuera également d'augmenter. La complexité croissante de l'assurance sociale et la demande de prestations de qualité avec des horaires d'ouverture attrayants peuvent représenter un défi particulier pour les petites agences AVS.

La numérisation progresse également rapidement dans le secteur de la sécurité sociale. L'objectif est d'automatiser les processus d'affaires et de les rendre plus efficaces. Avec l'extension du portail électronique, les tâches dans le domaine des cotisations et des primes ne sont plus nécessaires ou sont effectuées directement entre

l'assuré et la caisse de compensation. Grâce à l'automatisation des processus d'affaires, les activités plus simples dans le domaine commercial seront réduites.

La vaste gamme de services de sécurité sociale disponibles signifie que les personnes qui cherchent de l'aide ne connaissent pas tous les services disponibles et ne savent pas à qui s'adresser pour trouver leurs services et à quels services elles ont droit. Il y a donc un manque d'information en premier lieu, qui peut finalement conduire à ce que les prestations ne soient pas réclamées du tout ou seulement beaucoup trop tard. Cette incertitude est particulièrement évidente chez les personnes aux prises avec des problèmes multiples et chez les personnes qui ne sont pas psychologiquement fortes et qui sont à peine capables de rassembler la force pour un marathon de paperasse. C'est pourquoi il est très important de disposer d'une agence AVS qui fonctionne bien et qui soit conviviale pour les citoyens.

e) Perspectives / modernisation des agences AVS dans le canton de Berne
Depuis le 1er janvier 2024, la surveillance modernisée de l'AVS, des PC, des APG et des allocations familiales est en vigueur. L'obligation de créer des agences communales AVS a été supprimée. Afin d'assurer la transition vers une nouvelle structure, la loi cantonale d'introduction de la LAVS (LI LAVS) doit être adaptée au plus tard en 2028. Un groupe de travail composé du canton, de l'AKB et des associations professionnelles (VBG, BAZ) examine actuellement les futures tâches et structures des agences.
La structure actuelle offre une proximité avec les citoyens et un « service d'un seul tenant ». Il s'avère toutefois que la qualité varie fortement en fonction de la taille et de l'expertise des agences. La numérisation croissante permet d'automatiser de plus en plus de processus, ce qui réduit la pertinence des points de contact physiques et augmente l'efficacité.

L'accent est mis sur le futur portefeuille de tâches, qui doit s'orienter vers les nouvelles prescriptions légales. Dans ce contexte, une délimitation claire des compétences entre les succursales et la CCB est indispensable. Des exigences et une taille minimale doivent être fixées pour les agences afin de garantir un traitement professionnel et efficace - notamment en ce qui concerne les prescriptions de la Confédération en matière de responsabilité.

La structure et l'organisation futures des succursales seront donc probablement caractérisées par une régionalisation permettant une consolidation en unités plus grandes et plus efficaces. Les tâches, telles que la communication avec les personnes morales, pourraient être davantage numérisées et confiées directement à la CCB. Pour les communes, un allègement se dessine notamment dans le domaine des cotisations et des allocations.

7. Recommandations

7.1 Généralités

Les experts ont trouvé en Saint-Imier une agence AVS moderne et bien équipée. Comme le guichet et tous les collaborateurs se trouvent dans le même bureau, cette situation est perçue comme très étroite. Il n'est donc pas possible de travailler de manière concentrée.

7.2 Recommandations pour le secteur de l'agence AVS

a) Généralité
Nous avons trouvé à Saint-Imier une agence qui fonctionne bien et qui s'acquitte de ses tâches de manière exemplaire. De son côté, la CCB confirme l'exécution irréprochable des affaires.

b) Bureau et guichet
Nous recommandons de séparer le bureau et le guichet, ce qui permet de travailler de manière concentrée. Cela est particulièrement important dans le domaine des prestations complémentaires, car la complexité des dossiers ne cesse d'augmenter.

8. Offre de services

Le résultat présenté ici est basé sur la situation actuelle et la méthode de travail. Pour s'adapter à un environnement en constante évolution, des analyses sporadiques de la situation actuelle sont indispensables et indispensables pour apporter des changements et des améliorations. L'Association des cadres des communes bernoises, l'Association des responsables d'agences AVS ainsi que l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du Canton de berne restent à votre disposition comme partenaires possédant les connaissances de base nécessaires. Au chapitre 7, nous vous avons donné des informations non exhaustives sur les améliorations possibles.

9. Remerciements

Vous nous avez confié l'évaluation des places de travail dans votre commune. Nous vous en remercions et nous nous recommandons pour d'autres tâches. Vous trouverez en annexe le résultat détaillé de cette évaluation secteur par secteur, et la réponse quant au volume annuel calculé correspondant. Nous nous tenons volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Biel/Bienne, 10 février 2025

Noms de l'équipe des experts
Expert principal

Marcel Kammermann

Annexes

- Indications détaillées relatives au secteur évalué

Distribution

- Client (Papier et electronique)
- Association des cadres des communes bernoises (enregistré électroniquement)
- Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du Canton de Berne
- Caisse de compensation du Canton de Berne (zweigstellenkoordination@akbern.ch)
- Association bernoise des responsables d'Agences AVS (reto.pfahrer@thun.ch)

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
000	**Données générales sur l'organisation**					**0.00**	
000.001.	Nom de l'organisation	Agence AVS régionale de Saint-Imier			Administration municipale	0.00	
000.002.	Arrondissement administratif	Jura bernois			District de Courtelary	0.00	
000.003	Nombre d'habitants au 1er janvier		8189.0		Saint-Imier (5'108) / Renan (941) / Sonvilier (1'205) / Villeret (935)	0.00	
000.005	Pour quelles autres collectivités publiques des prestations sont-elles fournies?	Agences AVS voisines			Renan, Sonvilier, Villeret	0.00	
000.008	Heures d'ouverture	Lundi : 09h00 - 11h30 / 14h00 - 17h00 Mardi : 14h00 - 17h00 Mercredi : 09h00 - 11h30 / 14h00 - 17h00 Jeudi : 14h00 - 18h00 Vendredi : 09h00 - 11h30 / 14h00 - 16h00				0.00	
000.010	Raison de l'expertise de vos postes de travail	Examen des pourcentages de postes			Surcharge de travail	0.00	
000.011	Collaboration intercommunale	Contrat avec les communes de Renan, Sonvilier et Villeret concernant les travaux liés à l'agence AVS				0.00	
000.012	Effectif du personnel du domaine de tâches à évaluer	3 personnes pour un taux de 200%			Géraldine Rumo, 1968, préposée, 80% Sarah Bachain, 1996, suppléante, 70% Pierre-Yves Graber, 1965, collaborateur, 50%	0.00	
000.013	Indications sur les apprentissages / les stages	1 apprenti entre 60 et 80%			L'apprenti reste 6 mois à l'agence	0.00	

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
000.014	Système informatisé	Solution interne			informaticien à la commune	0.00	
000.015	Quel logiciel / saisie du temps de travail est en service ?	Timbrage par Kelio				0.00	
000.017	Avoir d'heures supplémentaires / Avoir de congés	pas fait par l'agence			Actuellement 60 heures supplémentaires et près de 420 heures cumulées ces dernières années.	0.00	
000.019	Conditions des locaux	suffisants				0.00	
000.025	En quelle année la dernière expertise de vos postes de travail a-t-elle été effectuée?	voir contrats			les taux ont augmenté en fonction de la reprise des agences AVS avoisinantes	0.00	
000.050	Remarques sur la façon de remplir le questionnaire	J'ai pris note des remarques.				0.00	
000.051	Remarques sur la façon de remplir le questionnaire pour une agence AVS	J'ai pris note de la remarque.				0.00	
000.115	Nombre de communes rattachées	4			Saint-Imier / Renan / Sonvilier / Villeret	0.00	
000.120	Lieu de travail	Saint-Imier				0.00	
010	**Organisation**					**512.73**	
010.010.	**Exécution du mandat**					**0.00**	
010.010.001	Séminaire: nombre de participants du département et temps consacré par an et par participant		0.0	0.0 h	Par personne	0.00	pas de retraite.
010.010.002	Préparation et traitement ultérieur de séminaires		0.0	0.0 min		0.00	
010.010.004	Remaniement de la charte et planification des mesures	aucun		0.0 min		0.00	
010.010.006	Gestion des contrats			0.0 min		0.00	Traiter par les finances

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
010.030.	**Controlling**					**0.00**	
010.030.003	Mise à jour du manuel d'organisation / du diagramme des fonctions	non				0.00	aucun
010.030.005	Elaboration de rapports annuels et rapports de gestion		0.0			0.00	Traiter par le sécretariat municipal
010.040.	**Personnel**					**145.80**	
010.040.001	Entretiens du personnel (gestion du personnel) avec le/la responsable hiérarchique direct/e (entretien annuel d'appréciation avec collaborateur/collaboratrice annuel exclu.)		0.0	0.0 min		0.00	
010.040.002	Personnel directement subordonné au/à la responsable hiérarchique		0.0		0	0.00	Fait par le chef de service
010.040.003.02	Nombre d'entretiens d'évaluation avec 1 participant du propre département		3.0		Chaque collaborateur a un entretien personnel avec le chef de service	9.00	
010.040.003	Nombre d'entretiens d'évaluation avec 2 participants du propre département		0.0		0	0.00	
010.040.004	Engagement du personnel et des apprentis; nombre d'engagements moyen des 5 dernières années et temps consacré par engagement		1.0	60.0 min	4 recrutements en 12 ans	1.00	
010.040.005	Stages d'information professionnelle		2.0		2 apprentis par année	10.00	
010.040.006	Planification et contrôle du temps de travail, des absences, des vacances du		0.0		géré et validé par le chef de service	0.00	

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
	personnel subordonné						
010.040.008	Formation continue du personnel (formation en cours d'emploi exclue)		3.0	21.0 h	Séances d'informations ABAA	63.00	Rencontre Grand-Chasseral 4,2h, séminaire journalière 8.4h, séance d'information CCB 4.2h, réunion régionale 4,2h
010.040.009	Participation à des assemblées générales et assemblées de délégués	AG	3.0	4.2 h		12.60	
010.040.011	Participation à des journées du personnel et des autorités		3.0	8.4 h	Journée du personnel	25.20	
010.040.013	Enregistrement individuel du temps de travail des employés		0.0		Exécuté par le chef de service	0.00	
010.040.015	Responsabilité en tant que formateur professionnel / formatrice professionnelle		1.0		Pierre-Yves Graber	25.00	
010.060.	**Informatique**					**1.50**	
010.060.002	Maintenance du système informatique (p.ex. mises à jour), et assistance en cas de pannes		2.0	30.0 min	Problèmes lors de changement de personnel	1.00	
010.060.004	Mutations des utilisateurs, y c. gestion des autorisations		2.0		Changement des apprentis	0.50	
010.070.	**Représentation à l'interne**					**114.00**	
010.070.001	Entretiens avec des responsables de services		6.0	1.0 h	Entretiens avec le chef de service	6.00	
010.070.002	Entretiens avec la mairie / la direction organisationnelle		0.0	0.0 min	Aucun	0.00	
010.070.003	Séances de cadres et de départements	pas de cadres à l'agence AVS	0.0	0.0 min		0.00	
010.070.004	Séances internes au département avec le/la responsable de secteur	Aucune	0.0	0.0 min		0.00	

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
010.070.005	Séances internes au département	Une heure par mois	3.0	24.0 h		72.00	Réunion d'équipe (2 x par mois une heure y inclus discussion de dossier)
010.070.007	Informations (également en ligne) de la CCB et autres services spécialisés (interne au département)		3.0			36.00	3 personnes (1heure par mois).
010.080.	**Représentation vers l'extérieur**					**3.00**	
010.080.001	Communiqués de presse		0.0	0.0 min		0.00	aucun
010.080.004	Informations aux partis et groupes d'intérêts	Information des nouveautés au service social	2.0	30.0 min		1.00	
010.080.005	Gestion du site Internet		1.0	30.0 min		0.50	
010.080.006	Rédaction de bulletins d'information (journal villageois/communal, infos scolaires, journal paroissial)		1.0			1.00	.
010.080.010	Informations aux élèves, institutions, traitement de sondages, octroi d'entretiens, etc.		1.0	30.0 min		0.50	.
010.080.012	Encadrement de médias sociaux (p.ex. Instagram, Facebook, Thread, X, et autres semblables)			0.0 min		0.00	.
010.090.	**Organisation interne**					**248.43**	
010.090.001	Courriel postal, affranchissements		250.0	5.0 min		20.83	5 minutes en moyenne
010.090.002	Ouverture et distribution du courrier postal par jour (excepté son traitement)		250.0	30.0 min	Seulement l'ouverture du courrier	125.00	
010.090.003	Triage des courriels entrants (questions d'ordre général, pas	Demandes diverses sans dossier	156.0			2.60	3 par semaine

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
	de correspondance liée à un dossier).						
010.090.004	Mandats de copie donnés à des tiers		2000.0			100.00	moyenne pour une commune de cette grandeur.
010.090.005	Achat de matériel de bureau	Achats centralisés auprès d'un autre département				0.00	
010.090.006	Exécution d'inventaires	non		0.0 min		0.00	fait par les finances
010.090.009	Charge de transferts d'appels		0.0			0.00	aucune
061	**Finances**					**0.13**	
061.030	**Planification à court terme / Budget**					**0.00**	
061.030.040	Budgétisation des comptes dans le domaine de responsabilité (dans la mesure où cela n'est pas déclaré dans les domaines de tâches individuels tels que approvisionnement en eau et/ou en électricité)		0.0			0.00	fait par le chef de service.
061.040	**Tenue des comptes / Clôture des comptes**					**0.13**	
061.040.030	Viser des factures		4.0		Factures ABAA et revue d'informations	0.13	
061.040.031	Contrôle du budget	0		0.0 min		0.00	fait par le chef de service.
100	**Agence AVS**					**2643.52**	
100.010.	**Inventaires AVS**					**561.02**	
100.010.001	Personnes exerçant une activité lucrative indépendante		351.0			263.25	selon NIL.
100.010.002	Employeur(s)		448.0			89.60	selon NIL.

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
100.010.003	Personnes non actives		377.0			188.50	selon NIL.
100.010.004	SSE		0.0			0.00	selon NIL.
100.010.006	Employeur LTN		37.0			6.17	selon NIL.
100.010.008	Procédure simplifiée (cas de remise)		162.0			13.50	selon NIL.
100.020.	**Certificats de salaires**					**90.00**	
100.020.001	Certificats de salaires annuels		388.0	10.0 min		64.67	selon NIL: 427 - 39 (PUCS)
100.020.005	Établissement de rectificatifs		20.0			4.00	selon NIL.
100.020.006	Établissement d'un certificat de salaire de remplacement		0.0	0.0 min		0.00	traité par la CCB.
100.020.007	Mutations dans le fichier des salaires		200.0			16.67	
100.020.008	Annonce pour certificat d'assurance		20.0			0.67	
100.020.009	Annonce de prise d'emploi		120.0			4.00	
100.020.010	Attestations de salaires par le ePortail		39.0			0.00	traité directement par la CCB
100.030.	**Rentes AVS**					**149.42**	
100.030.001	Bénéficiaires de rente AVS de la CCB		885.0			132.75	Selon NIL+
100.030.002	Bénéficiaire(s) d'une allocation pour impotent		71.0			0.00	selon NIL+
100.030.003	Annonces de prestations		50.0			12.50	
100.030.004	Calcul d'une rente future		25.0			4.17	
100.040.	**Rentes AI**					**15.67**	
100.040.001	Bénéficiaires de rentes AI		188.0			15.67	selon NIL+

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
100.040.002	Bénéficiaire(s) de l'allocation pour impotent(s)		37.0			0.00	selon NIL+
100.040.003	Annonces de prestations		0.0			0.00	pas une tâche obligatoire de l'agence
100.050.	**Allocation parentale / Allocation pour perte de gain / Splitting / Bonifications pour tâches d'assistance**					**17.83**	
100.050.001	Allocations pour perte de gain (militaire/protection civile/service civil/J+S		120.0			10.00	
100.050.002	Allocation de maternité		20.0			3.33	
100.050.003	Splitting en cas de divorce		20.0			3.33	
100.050.004	Bonifications pour tâches d'assistance		2.0			0.33	
100.050.005	Allocations de paternité		5.0			0.83	
100.060.	**Allocations familiales dans l'agriculture**					**5.50**	
100.060.001	Agriculteurs/Agricultrices avec des employé/e droit aux allocations familialessalaire assujetti à l'AVS		17.0			0.00	selon NIL
100.060.002	Nombre de demandes d'allocations familales dans l'agriculture LFA (employés)		10.0			5.00	
100.060.003	Nombre de demandes d'allocations familiales pour agriculteur indépendant		2.0			0.50	
100.070.	**Allocations familiales selon LAFam**					**52.05**	

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
100.070.001	Employeurs avec des employé/e droit aux allocations familiales		448.0			0.00	selon NIL
100.070.002	Nombre de demande pour allocations familiales pour employé(e) selon LAFam		66.0			33.00	
100.070.003	Nombre de demandes d'allocations familiales pour indépendant(e) selon LAFam		12.0			6.00	
100.070.004	Nombre de demandes d'allocations familiales pour non-actifs selon LAFam		15.0			3.75	
100.070.005	Avis d'échéance allocations familiales		186.0			9.30	
100.080.	**Prestations complémentaires**					**1745.71**	
100.080.001	Nombre de bénéficiaires de PC		531.0			106.20	selon NIL+
100.080.002	Nouvelles inscriptions		133.0			199.50	
100.080.003	Calculs provisoires pro forma (calcul PC pro forma)		12.0			10.80	
100.080.004	Révisions périodique PC		133.0			199.50	Révision du dossier tous les quatre ans
100.080.005	Mutations rentes/PC - enregistration entrée du courrier		417.0			41.70	
100.080.006	Frais de maladie et d'invalidité (Franchise/frais de transports/aide ménagère privée)		7142.0			1028.45	
100.080.007	Frais de maladie et d'invalidité (enregistrer uniquement)		1574.0			157.40	
100.080.008	Obligation de renseigner aux organes		36.0			2.16	

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
	Pro-Senectute/Infirmis - Envoi de feuille de calcul PC						
100.120.	**Autres tâches relatives à l'AVS**					**6.33**	
100.120.001	Fixation des cotisations personnelles		0.0			0.00	
100.120.002	Annonce complémentaire		0.0			0.00	
100.120.003	Clarification de l'obligation de cotiser epoux/epouse en cas de divorce		38.0			6.33	
100.120.004	Clarification concernant les étudiantes/étudiants		0.0			0.00	
100.120.005	Traitement des rejets de personnes indépendantes		0.0			0.00	
100.120.006	Contrôles d'employeurs sans différences		0.0			0.00	
100.120.007	Contrôles d'employeurs avec différences		0.0			0.00	
100.120.008	Demandes de réparations de dommages		0.0			0.00	
100.120.009	Dénonciations pénales		0.0			0.00	
100.120.010	Oppositions		0.0			0.00	
100.120.011	Recours		0.0			0.00	
100.120.012	Demande de réduction de cotisations		0.0			0.00	
100.120.013	Comptabilisation compte individuel		0.0			0.00	
100.120.014	Établissement d'extraits de comptes individuels		0.0			0.00	
100.120.015	Clarifications élargies		0.0			0.00	

Numéro	Question	Réponse du client	Nombre	Temps	Remarque du client	Résultat (h)	Remarque sur l'évaluation
	indépendant(s)/époux, etc.						
200	**Autres tâches complémentaires ou spécifiques à l'organisation**					**0.00**	
200.002	Divers	.	0.0	0.0 min	.	0.00	.

Total des heures	**3156.39**
Nombre d'heures pour une place à 100%	**1656**
Nombre de places à 100% calculées	**1.91**

FINANCES

Commission des finances

Président	M. Corentin Jeanneret
Membres	Mme Jessica Froidevaux, vice-présidente Mme Chiara Voisin M. Yves Mathys M. Etienne Geiser M. Hervé Shimuna M. Daniel Beck, secrétaire

Organe administratif

Administrateur des finances	M. Mario Castiglioni
Responsable comptabilité	M. Thierry Froidevaux
Facturiste	Mme Christine Piazza
Personnel administratif	Mme Marjorie Ramseyer

Organe de contrôle

Ficonom SA, Saint-Imier

Séances

La commission a tenu 14 séances.

Activités

- **Examen de différentes demandes de crédit :**
  - Mise aux normes 2e ligue inter ASF/ANF du terrain de Châtillon
  - Vente des bâtiments du patrimoine financier sis à la rue Jacques-David 4-6-8
  - Assainissement, déménagement et gestion future des archives municipales
  - Réalisation de systèmes de chauffage à distance dans le secteur centre
  - Financer de nouvelles installations photovoltaïques en partenariat avec possibilité de recourir au financement citoyen
  - Elaboration d'une pré-étude pour la modernisation de la station de traitement et de pompage de la Raissette
  - Mise en place de câbles MT entre les stations des Longines, du SECH, du Pont et de la Clef 3
  - Rénovation de la station transformatrice SECH

- Organisation du prologue du Tour de Romandie (TDR) à Saint-Imier en 2025
- Augmentation du salaire horaire des garde-bains auxiliaires (bassin de natation et piscine en plein air)
- Rénovation de certaines sections du réseau des fontaines (Saint-Martin, Jonchères, Tschoté Longines)
- Réaménagement du 3e étage de la bibliothèque
- Assainissement du terrain de Châtillon
- Investigations techniques Phase 2 B de l'ancienne décharge de Châtillon
- Demandes de prêts pour la rénovation du parc immobilier de Saint-Imier
- Etude et la mise en œuvre des mesures de sécurisation des secteurs A, C et E de la Montagne du Droit
- Vente de l'immeuble sis Marne de la Coudre 6 (hangar des pompes), y compris cession du droit de superficie, au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël
-
- Demandes de prêts économiques

- **Examen (étude) de différents dossiers et règlements :**
  - Baisse du prix du gaz dès le 1er janvier 2024
  - Eventuelle mise en place d'un sac à ordures unique pour le Vallon de Saint-Imier
  - Stratégie pour favoriser la production d'énergie renouvelable sur le territoire communal par la renonciation à investir dans le projet de Mont-Soleil, de réévaluer le plan financier 2023-2028 et d'en réallouer une partie des ressources pour des projets photovoltaïques favorisant l'autoconsommation
  - Examen des comptes 2023
  - Service de l'équipement : réaménagement du plan financier 2024-2028 suite à de nouveaux choix techniques et l'adoption d'une nouvelle stratégie de développement de la production photovoltaïque
  - Modification du Règlement relatif à l'entretien du patrimoine communal portant création de financements spéciaux (FS)
  - Ordonnance tarifaire du Conseil municipal sur les déchets
  - Nouveau Règlement sur les déchets
  - Stratégie financière
  - Service de l'urbanisme et de la mobilité : quel système (variante) préaviser pour la collecte des ordures ménagères dans le but de répondre à la motion Théo Brand du CV
  - Avenir des POIAS à la commune de St-Imier, notamment dans le cadre de l'élaboration du budget 2025
  - Délégation de la commission des finances pour une séance avec la commission de gestion agendée au 30 septembre 2024
  - Modification, au 1er janvier 2025, de l'arrêté fixant les tarifs de reprise de l'énergie des producteurs indépendants et des coûts liés aux infrastructures de saisies des données
  - Mise à jour de l'Ordonnance d'application communale « Raccordement aux réseaux moyenne tension (MT) et basse tension (BT) - Critères d'accès MT »
  - Diminution du prix du gaz au 1er janvier 2025
  - Modification de l'article 13, chiffre 1, lettre f. du Règlement relatif au financement spécial destiné au développement de Saint-Imier

- Prise de connaissance de divers décomptes pour le Conseil municipal et / ou le Conseil de ville
- Examen du budget 2025 et du plan financier 2026 - 2029
- Service de l'électricité : tarifs 2025

Considérations générales

La statistique des divers documents comptables s'est présentée comme suit :

	Année 2024	Année 2023	Année 2022	Année 2021
Total des pièces comptables, sans les factures	***9'562***	***9'505***	***9'809***	***9'468***
- Factures débiteurs (installations et divers)	2'338	2'374	2'907	2'756
- Factures d'abonnements (eau, électricité, gaz, déchets)	25'249	24'699	24'206	23'471

Finances et administration

L'exercice 2024, neuvième exercice en MCH2, boucle avec

- un déficit du compte général de CHF 92'282.89
- un déficit du compte global de CHF 39'646.04

alors que le budget prévoyait

- un déficit du compte général de CHF 1'651'520.00
- un déficit du compte global de CHF 2'018'930.00

soit une amélioration par rapport au budget de CHF 1'559'237.11 pour le compte général et de CHF 1'979'283.96 pour le compte global. Mais attention l'amélioration importante du résultat du compte général par rapport au budget provient soit de revenus biens plus importants que prévus et qui ne se reproduiront pas forcément à l'avenir, soit de dépenses moins importantes que prévues. Les principaux éléments sont :

	Comptes 2024	*Budget 2024*	*Différence*
9100 Impôts communaux généraux : revenu net :	16 596 638.37	13 829 000.00	2 767 638.37
Différence attribution / prélèvement FS impôts personnes morales (9100.3893/4893.01) :	1 500 000.00	0.00	-1 500 000.00
9300.3622.72 Attribution provision péréquation financière :	1 250 000.00	0.00	-1 250 000.00
2120.3611.01 Traitement personnel enseignant degré primaire :	1 847 853.50	2 347 600.00	499 746.50
xxxx.33xx.xx Amortissements planifiés du compte général :	1 189 408.16	1 523 760.00	334 351.84

9101 Impôts spéciaux : revenu net :	616 491.45	520 500.00	95 991.45
9500.4600.01 Quotes-parts, impôt fédéral direct :	434 817.85	300 000.00	134 817.85
9610.4940.01 Imputations internes d'intérêts passifs FS :	212 472.90	115 900.00	96 572.90
7900 Organisation du territoire : charges nettes :	121 881.87	189 650.00	67 768.13
2200.4612.01 Ecoles spécialisées : participation des autres communes :	512 455.59	450 000.00	62 455.59
2110-2120-2130.4612.01 Ecolages versés par d'autres communes (école obligatoire) :	1 177 086.12	1 090 000.00	87 086.12
0220.4210.01 Emoluments administratifs (notamment utilisation domaine public) :	121 731.46	25 000.00	96 731.46
4260 Remboursements de tiers, uniquement compte général :	282 916.10	190 100.00	92 816.10
Total :			**1 585 976.31**

- Impôt sur le revenu des personnes physiques : CHF 9'135'057.30 dans les comptes 2024, soit un surplus par rapport au budget (CHF 8'300'000.00) de CHF 835'057.30. Pour rappel, dans les comptes annuels figurent toujours diverses années fiscales (voir ci-dessous le détail desdits années fiscales).
- Impôt sur le bénéfice des personnes morales : CHF 6'259'255.45 dans les comptes 2024, soit un surplus par rapport au budget (CHF 4'500'000.00) de CHF 1'759'255.45. Toutefois, on sait déjà que ce résultat très positif provient d'un bon exercice 2023 d'une importante personne morale, résultat qui ne s'est absolument pas reproduit en 2024 et dont le double effet négatif aura un impact conséquent sur les comptes 2025 de la Municipalité, raison pour laquelle le FS relatif à l'impôt des personnes morales a été augmenté de CHF 1'500'000.00 en 2024 pour se situer, en fin d'année, à CHF 4'000'000.00.
- En raison notamment de l'importante facturation de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, il a été nécessaire de refaire une provision pour le paiement à venir de la péréquation financière (réduction des disparités). Cette dernière s'est montée en 2024 à CHF 1'250'000.00.
- La participation aux traitements des enseignants de l'école primaire a été bien inférieure au budget : CHF 1'847'853.50 dans les comptes 2024 par rapport à un budget de CHF 2'347'600.00, soit CHF 499'746.50 de moins que prévu.
- Amortissements prévus non faits (investissements pas bouclés) et moins importants que prévu dans le compte général : CHF 334'251.84.
- Quote-part de l'impôt fédéral direct reçue supérieure au budget : CHF 434'817.85 dans les comptes 2024 par rapport à un budget de CHF 300'000.00.

- Comme déjà dit, l'impôt annuel sur le revenu des personnes physiques a dépassé son objectif en 2024, tout comme en 2023. En effet, il clôt avec un solde de CHF 9'135'057.30 (CHF 9'018'040.65 en 2023) alors que le budget prévoyait CHF 8'300'000.00, soit CHF 835'057.30 environ de plus que ce qui avait été prévu.
- Si l'on regarde par année fiscale, l'impôt sur le revenu des personnes physiques facturé dans les comptes 2024 peut être décomposé comme suit : CHF 8'343'207.45 pour l'année fiscale 2024, CHF 501'092.60 pour l'année fiscale 2023, CHF 84'653.75 pour l'année fiscale 2022, CHF 170'172.85 pour l'année fiscale 2021, CHF 19'389.30 pour l'année fiscale 2020, CHF 14'019.40 pour l'année fiscale 2019, CHF 7'785.55 pour l'année fiscale 2018, montants desquels il faut encore retrancher CHF 5'263.60 de remises d'impôts et d'impôts forfaitaires pour arriver au montant figurant dans les comptes 2024.
- D'autre part, si l'on regarde la facturation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques par année fiscale, toutes années civiles confondues, on peut dresser la statistique suivante :

- Facturation pour l'année fiscale 2024 :	CHF	8'343'207.45	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2023 :	CHF	8'670'303.40	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2022 :	CHF	8'241'867.40	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2021 :	CHF	8'446'654.00	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2020 :	CHF	8'242'658.35	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2019 :	CHF	8'268'779.95	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2018 :	CHF	8'144'321.10	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2017 :	CHF	7'975'121.05	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2016 :	CHF	8'003'633.85	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2015 :	CHF	7'917'291.65	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2014 :	CHF	7'861'523.10	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2013 :	CHF	7'523'416.90	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2012 :	CHF	7'265'989.30	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2011 :	CHF	7'441'956.00	quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2010 :	CHF	7'062'754.70	quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2009 :	CHF	7'065'488.45	quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2008 :	CHF	7'596'311.75	quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2007 :	CHF	8'110'204.15	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2006 :	CHF	7'547'530.30	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2005 :	CHF	7'370'005.85	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2004 :	CHF	7'378'428.95	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2003 :	CHF	7'275'079.70	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2002 :	CHF	7'011'804.75	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2001 :	CHF	10'799'560.85	quotité de 2.60

Il faut toutefois garder à l'esprit que les genres d'impôts de l'année comptable faisant l'objet du présent bouclement, hormis les partages, ne sont en fait que des acomptes par rapport aux décomptes finaux de l'année d'avant, soit de l'année 2023 dans le cas présent.

- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales, catastrophique en 2022, quelque peu meilleur en 2023, atteint exceptionnellement en 2024 un montant « hors norme ». Ledit impôt boucle en effet en 2024 avec un montant de CHF 6'259'255.45 pour un budget de CHF 4'500'000.00, alors que les chiffres effectifs étaient de CHF 2'901'793.20 pour 2023, CHF 489'840.45 pour 2022, CHF 8'233'207.75 pour 2021, CHF 5'981'377.45 pour 2020, CHF 4'975'546.65 pour 2019 et CHF 6'208'413.25 pour 2018.

- D'autre part, si l'on regarde la facturation de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales par année fiscale, toutes années civiles confondues, on peut dresser la statistique suivante :

- Facturation pour l'année fiscale 2024 :	CHF	4'790'709.30	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2023 :	CHF	4'776'373.45	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2022 :	CHF	3'319'943.30	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2021 :	CHF	3'775'561.10	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2020 :	CHF	6'979'370.35	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2019 :	CHF	5'682'000.95	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2018 :	CHF	5'505'827.90	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2017 :	CHF	6'339'237.70	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2016 :	CHF	5'838'614.60	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2015 :	CHF	6'659'866.30	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2014 :	CHF	6'559'491.15	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2013 :	CHF	6'542'451.20	quotité de 1.75

- Facturation pour l'année fiscale 2012 : CHF 5'164'407.30 quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2011 : CHF 4'571'363.10 quotité de 1.69

- Le financement spécial (FS) relatif à l'impôt sur les personnes morales (compte 29300.06) a été augmenté, à fin 2024, de CHF 1'500'000.00 pour atteindre la somme de CHF 4,0 millions, montant qui sera donc à disposition pour tenter d'atténuer, à moyen terme, la baisse des rentrées fiscales de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales en espérant que ce dernier, après une bonne année 2023 mais une bien moins bonne en 2024 dont les répercussions se feront ressentir dans les comptes 2025, reparte à la hausse dans les meilleurs délais.

- Les impôts supplémentaires et amendes (dénonciations spontanées de contribuables ou découvertes par l'autorité de taxation) ont été de CHF 16'482.00 en 2024 (contre CHF 8'169.95 en 2023), sans compter les intérêts moratoires y relatifs.

- Quant aux partages d'impôts, des différences, parfois importantes, entre d'une part le budget et les comptes et d'autre part entre les comptes 2024 et ceux de 2023 sont à signaler : au niveau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques encaissé, le chiffre réalisé en 2024 (CHF 276'801.05) est supérieur au budget (CHF 200'000.00) mais inférieur à celui réalisé en 2023 (CHF 310'788.10). Au niveau de ces mêmes impôts à restituer à d'autres communes, le budget prévoyait un montant de CHF 100'000.00 alors que le chiffre effectif est de CHF 59'623.85 (contre CHF 104'348.15 en 2023). Quant aux partages des impôts de personnes morales, le résultat effectif est le suivant : au niveau des partages reçus, le chiffre effectif est de CHF 240'997.50 (CHF 98'545.90 de réalisés en 2023 et budget 2024 de CHF 300'000.00) alors qu'au niveau des partages payés un montant de CHF 445'750.25 a été réalisé en 2024 alors que le budget prévoyait CHF 300'000.00 et que les comptes 2023 affichaient un montant de CHF 82'460.80. Ces différences importantes au niveau des partages résultent du changement de pratique : en effet, quand une taxation provisoire est prononcée, un partage provisoire a également lieu en même temps, ce qui n'était pas le cas avant, où le partage ne se faisait uniquement qu'au moment de la taxation finale entrée en force.

- L'impôt à la source a dépassé l'objectif en 2024 (CHF 397'740.35 de réalisés contre CHF 300'000.00 de budgétés) mais est inférieur aux chiffres de 2023 (CHF 407'800.70) et de 2022 (CHF 680'382.10). L'impôt des frontaliers a quelque peu augmenté par rapport à 2023 en se situant à CHF 369'509.15 (CHF 241'369.25 dans les comptes 2013, CHF 234'204.95 dans les comptes 2014, CHF 194'894.36 dans les comptes 2015, CHF 199'263.75 dans les comptes 2016, CHF 185'340.80 dans les comptes 2017, CHF 207'263.39 dans les comptes 2018, CHF 224'854.15 dans les comptes 2019, CHF 249'081.50 dans les comptes 2020, CHF 299'596.20 dans les comptes 2021, CHF 311'082.20 dans les comptes 2022 et CHF 315'182.65 dans les comptes 2023)

- L'impôt sur les successions et donations (CHF 18'816.95) est supérieur à l'objectif espéré (budget de CHF 10'000.00) et à celui de l'année dernière (CHF 11'230.35).

- Au niveau impôts, à noter encore les résultats des impôts apériodiques obligatoires : les impôts sur gains immobiliers se sont montés à CHF 260'368.25 (pour un budget de CHF 350'000.00 et un chiffre de CHF 390'272.70 en 2023) alors que les taxations spéciales ont atteint CHF 345'055.30 (pour un budget de CHF 170'000.00 et un chiffre 2022 de CHF 195'333.15).

- Enfin la taxe immobilière, qui a passé de 1 %o en 2012 à 1,2 %o en 2013, a atteint le montant de CHF 954'579.30 (pour un budget de CHF 925'000.00) alors qu'elle était de CHF 939'610.20 en 2023.

- La très importante hausse des rentrées d'impôts périodiques constatée en 2024, notamment de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, aura naturellement des réper-

cussions sur la péréquation financière directe, c'est-à-dire la détermination de la force de la commune eu égard à ses impôts. Cette répercussion se fera sentir en 2025, 2026 et 2027 puisque le montant dû ou versé au/par le fonds de la péréquation financière se détermine sur les résultats fiscaux des trois dernières années précédant l'année courante. Une simulation a été faite sur les conséquences prévisibles à venir et la provision y relative (CHF 1'255'900.00 à fin 2017, CHF 980'400.00 à fin 2018, CHF 813'800.00 à fin 2019, CHF 1'217'800.00 à fin 2020, CHF 2'106'000.00 à fin 2021, CHF 339'000.00 à fin 2022, CHF 0.00 à fin 2023) a été faite à fin 2024 pour un montant de CHF 1'250'000.00.

- Les tâches obligatoires faisant l'objet d'un financement spécial, 7101 "Eau propre", 7201"Eaux usées" et 7301"Enlèvement des déchets" bouclent de la manière suivante en 2024 : l'eau propre par un déficit de CHF 213'773.96, les eaux usées par un bénéfice de CHF 230'937.52 et les déchets par un déficit de CHF 11'440.32. A noter que le financement spécial ET (équilibre de la tâche) des eaux usées ne présente plus, à fin 2024, une avance au dit financement spécial.
- Quant à la tâche faisant l'objet d'un financement spécial 8721 « Gaz », elle se solde par un bénéfice de CHF 50'652.61 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 90'395.00.
- Le service de l'électricité a réalisé une perte de CHF 7'078.32 alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 66'000.00, et cela avec un prélèvement de CHF 714'805.45 sur le financement spécial ad hoc alors que le budget prévoyait un prélèvement de CHF 800'000.00. Les deux financements spéciaux relatifs au service de l'électricité, créés à fin 2009, se sont vu attribuer un montant net total de CHF 47'615.51 en 2024 (contre des prélèvements de CHF 164'658.99 en 2023, de CHF 652'217.15 en 2022, CHF 10'905.82 en 2021, CHF 497'074.69 en 2020, CHF 225'044.02 en 2015, CHF 17'370.05 en 2014 et CHF 115'457.78 en 2013 et des attributions de CHF 51'581.36 en 2019, CHF 331'268.61 en 2018, CHF 413'840.39 en 2017, CHF 654'661.98 en 2016, CHF 301'607.16 en 2012, CHF 335'686.84 en 2011 et CHF 327'666.14 en 2010).
- Le chauffage à distance dans le secteur de l'hôpital a été mis en route en fin d'année 2021. Le financement spécial CAD (chauffage à distance) boucle avec un bénéfice de CHF 3'339.32 au 31.12.2024.
- Les attributions au fonds FS MV "maintien de la valeur" ont été faites à 80 % pour l'eau propre et à 60 % pour les eaux usées et le SESE.
- Les dettes avec intérêts ont augmenté de CHF 6'690'000.00 pour se situer à CHF 32'815'000.00 à fin 2024 (CHF 26'125'000.00 à fin 2023). Les intérêts payés sur les dettes à moyen et long termes sont supérieurs de CHF 45'360.28 à ce qui avait été prévu (CHF 419'485.85 de réalisés contre CHF 423'500.00 budgétés, CHF 294'160.28 en 2023).
- Sur recommandation du canton, une provision (transférée dans les passifs transitoires selon demande de l'organe de révision) a été créée à fin 2006 pour les heures supplémentaires et le CET (compte épargne-temps) à la fin de l'année. La provision en question, qui se montait à la somme de CHF 659'314.65 à fin 2023, a été ajustée à fin 2024 où elle affiche un solde final se montant à la somme de CHF 713'188.55. Elle est faite pour dédommager, si cela était nécessaire, 14'642 heures (14'079 heures à fin 2023).
- Au 31.12.2024, la situation des prêts économiques depuis leur entrée en vigueur se présente de la manière suivante : 70 prêts économiques versés pour un montant total de CHF 5'803'422.10, soit une moyenne de CHF 82'900.00 environ par prêt économique, 14 prêts perdus (parmi les 70 versés) pour un montant total de CHF 693'137.75.
- La Municipalité n'a octroyé, en 2024, aucun prêt d'urgence Covid-19 (aucun en 2023 et en 2022 et 1 en 2021) et le total octroyé se monte à la somme de CHF 97'000.00. Au

31.12.2024, des remboursements pour un total de CHF 13'450.00 sur lesdits prêts ont eu lieu, si bien que le solde ouvert à fin 2024 est de CHF 83'550.00.

- Les coûts annuels effectifs des POIAS (programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale) se sont montés à la somme totale de CHF 164'178.20 en 2024 (CHF 142'198.85 en 2023) alors que les subventions obtenues ont été de CHF 148'642.85 (CHF 71'370.15 en 2023). Un montant de CHF 15'535.35 a donc dû être prélevé sur le fonds de développement de la commune de Saint-Imier.
- La péréquation financière directe a rapporté à la commune, en 2024, la somme de CHF 167'795.00 (coût de CHF 135'519.00 en 2023) alors que le budget prévoyait un revenu de CHF 207'500.00. Quant à la nouvelle répartition des tâches suite à l'entrée en vigueur de la LPFC 2012, elle s'est montée à la somme de CHF 935'843.00 (pour un budget de CHF 944'300.00 et CHF 947'794.00 en 2023).
- Les provisions au bilan à fin 2024 ont augmenté de CHF 1'264'000.00 (péréquation financière (augmentation de CHF 1'250'000.00 pour la porter à CHF 1.250'000.00), loyers espace coworking (statu quo à CHF 560.00) ; provision pour créances fiscales (statu quo à CHF 934'600.00), provision pour pertes sur créances ST (statu quo à CHF 516'400.00), provision pour créances à long terme (nouvelle provision demandée par l'organe de révision : augmentation de CHF 14'000.00 pour la porter à CHF 148'700.00) et provision pour créances fiscales et intérêts sujets à correction (plus de provision depuis fin 2017)) alors que les financements spéciaux, y compris les préfinancements, ont augmenté de CHF 2'049'591.37.
- La part communale aux charges des œuvres sociales 2024 a été estimée à CHF 2'912'000.00 (5'200 habitants à CHF 560.00) pour un budget de CHF 2'915'400.00, à laquelle vient s'ajouter une franchise sur les bons de garde émis pour les crèches qui s'est montée en 2024 à CHF 143'990.00.
- A noter la diminution des dépenses brutes de prestations de soutien dans l'aide sociale (compte 5720.3637.03) : CHF 6'408'740.87 en 2024 ; CHF 6'566'490.22 en 2023 ; CHF 6'987'877.85 en 2022, CHF 7'134'193.29 en 2021 contre CHF 7'197'775.42 en 2020, CHF 8'397'845.86 en 2019, CHF 8'260'595.89 en 2018, CHF 7'751'942.77 en 2017, CHF 7'243'818.93 en 2016, CHF 6'863'734.95 en 2015, CHF 6'744'198.40 en 2014, CHF 6'596'876.23 en 2013 et CHF 5'254'906.15 en 2012.
- Les attributions selon le budget aux différents financements spéciaux ont été faites à 56.0 % soit CHF 470'000.00 pour les bâtiments du patrimoine administratif, 15.3 % soit CHF 64'900.00 pour les bâtiments du patrimoine financier et 100.0 % soit CHF 277'500.00 pour l'entretien des routes. Des attributions « normales », soit selon Règlement ad hoc, du patrimoine devraient être les suivantes : 1 % des valeurs AIB pour le patrimoine administratif, soit CHF 839'220.00, 1,8 % des valeurs AIB pour le patrimoine financier, soit CHF 423'610.00 et CHF 8.00 par mètre de route, soit pour 34,681 km, un montant annuel de CHF 277'450.00.
- Quant aux investissements, seul dorénavant en MCH2 le patrimoine administratif transite par ce compte, ils se sont montés à la somme de CHF 4'812'227.63 bruts (budget de CHF 6'471'000.00) et à CHF 4'403'596.73 nets (budget de CHF 5'355'000.00).
- Flux de trésorerie : l'activité d'exploitation du compte global a dégagé en 2024 un flux de trésorerie positif de CHF 3'920'838.77 (CHF 371'731.53 de positif en 2023) contre un flux de trésorerie des investissements négatif de CHF 4'711'090.64 (CHF 7'762'279.02 de négatif en 2023). Enfin l'activité de financement présente un solde positif (forte augmentation de l'endettement) de CHF 4'012'440.00 en 2024 (CHF6'626'817.30 de positif en 2023) alors que l'augmentation des disponibilités (liquidités) est de CHF 3'222'188.13 en 2024 (contre une diminution des disponibilités de CHF 763'730.19 en 2023).

Compte tenu de ce qui précède, l'exercice 2024 peut être qualifié de satisfaisant, tout en sachant que des éléments importants, notamment l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, pourront avoir des effets négatifs sur les comptes à venir. Le résultat à l'équilibre du compte général ne traduit pas la réalité du déficit structurel de notre commune. L'endettement demeure préoccupant et a explosé. Les mesures mises en place par le Conseil municipal doivent être impérativement poursuivies afin de résorber le déficit structurel.

Département des finances

Le président : L'administrateur des finances :

Corentin Jeanneret Mario Castiglioni

COMMISSION DE L'EQUIPEMENT

Composition de la commission

Présidente	Mme. Josika Iles
Vice-président	M. Mathias Nickles
Secrétaire	Mme Séverine Perret
Membres	Mme Paula Tanner M. Jean-Paul Gerber M. Michael Oppliger M. Gerolamo Pepe M. Vital Carnal
Participe : Chef de l'Equipement	M. Patrick Adatte

Le PV des séances est rédigé par le Chef de l'Equipement

La commission s'est réunie à 8 reprises durant l'année, pour s'occuper des sujets suivants :

25 janvier 2024

Adjudication du mandat de direction des travaux de rénovation du réservoir 1893 « Sur les Crêts » au bureau ATB. Préavis au CM

Etude préliminaire de l'épaisseur de la couche de protection des eaux souterraines à Saint-Imier. Adjudication de l'étude au bureau MFR Bienne pour un montant de CHF 5'294.- TTC. Préavis au Conseil municipal

Stratégie pour favoriser la production d'énergie renouvelable sur le territoire communal. Priorisation des d'investissements. Préavis au Conseil municipal.

Electricité, libération d'un crédit de CHF 200'000 prévu au plan financier pour moderniser la station de couplage SECH. Préavis au CM

Libération d'un crédit de CHF 200'000.- prévu au plan financier 2023-2027 pour financer la mise en place de câbles MT entre les stations des Longines, du SECH, du Pont et de la Clef 3. Préavis au Conseil municipal.

Electricité, projet Charte 25 information

Prix du gaz 2024, préavis au CM

Mise en place des Smartmeters, information

Chantiers en cours/ planifiés

21 février 2024

Pré étude pour la rénovation de la station de la Raissette, adjudication d'un mandat de CHF 50'000.- financé par un crédit d'étude de CHF 50'000.- à imputer à la tâche de l'eau potable. Préavis au CM

Domaine de l'Eau. Rénovation du réservoir 1893 « Sur les Crêts », achat du matériel en acier Inox, résultats de l'appel d'offres. Préavis d'adjudication pour le CM

	Adaptation du plan financier 2024 – 2029, suite à de nouveaux choix techniques et à l'adoption d'une nouvelle stratégie de développement de la production photovoltaïque. Libération d'un crédit de CHF 1 million pour développer des projets photovoltaïques sur des bâtiments tiers qui pourraient être cofinancés par des prêts citoyens. Préavis au CM Chantiers en cours/ planifiés
18 mars 2024	Electricité Présentation Charte - Sacen SA, projet Charte25 et nouvelle législation fédérale (Comité stratégique élargi du 15.02.2024). Rénovation de la station transformatrice "la Crèmerie" aux Pontins Chantiers en cours/ planifiés Nouvel entrepôt des Services techniques décompte final Chantier Tivoli, réalisation.
29 avril 2024	Problématique des Sondes géothermiques à Saint-Imier Rapport préliminaire du bureau MFR information Electricité Mise en terre de la ligne aérienne Pont – SECH. Adjudication des travaux de GC, préavis au CM. Charte 25 avancée du projet, information Plan financier 2024-2029 présentation Décomptes finaux des crédits d'engagement « Conduite d'eau Saint-Imier – Sonvilier – Renan » et « Réfection des réseaux de la rue Champs Meusel », information. Libération d'un crédit de CHF 50'000 prévu au plan financier en 2024 pour l'entretien du réseau des fontaines, préavis au CM Chantiers en cours/ planifiés
22 mai 2024	Présentation du projet Pierre Jolissaint (bureau RWB) aux commissions de l'Equipement, Urbanisme et Mobilité et Bâtiments communaux, information.
7 juin 2024	Budget Eau 2024 (tâche 7101), préavis au Conseil municipal. Budget Assainissement 2025 (tâche 7201), préavis au Conseil municipal. Budget Gaz 2025 (tâche 8721), préavis au Conseil municipal Budget CAD 2025 (tâche 8731), préavis au Conseil municipal Projet Pierre-Jolissaint discussion, prise de position. Plan directeur énergétique, programme de la procédure d'information participation Projet Migros situation, préavis au CM Chantiers en cours/ planifiés
12 août 2024	Budget Assainissement 2025 (tâche 7201) révisé suite aux orages de mai et de juin 2024, préavis au Conseil municipal. Tarifs électricité 2025, préavis au Conseil municipal (RUR, Energie, Taxes). Budget électricité 2025 (tâche 8711), préavis au Conseil municipal

Chantier eau et gaz rue Binschedler Robert - Pierre Jolissaint présentation, demande d'offres en cours, définition des principes d'adjudication des travaux

Chantier Migros - Réseaux souterrains, définition des principes d'adjudication des travaux

Ancienne décharge de Châtillon, investigations techniques Phase 2

Chantiers en cours/ planifiés

23 septembre 2024

Assainissement réflexions stratégiques pour définir les mesures destinées à adapter le réseau aux changements climatiques

Assainissement, augmentation des capacités des collecteurs à la rue de Chatillon, étude de projet adjudication du mandat.

Electricité, mise en œuvre du projet Charte 25, préavis au Conseil municipal.

Gaz, achat d'un bus en remplacement du véhicule actuel préavis au CM

Prix du gaz 2025, situation

Chantiers en cours/ planifiés

28 octobre 2024

Electricité, Projet Charte 2025 point de situation, information.

CAD projet Centre, basse enthalpie, avancée du projet, information.

Chantiers en cours/ planifiés

Déplacement dans le bâtiment Agassiz 4.

Séance avec la commission de Gestion (projet d'actualisation du règlement des commissions municipales)

Chantiers en cours/ planifiés

9 décembre 2024

Electricité, arrêté sur le Tarif de reprise du courant photovoltaïque 2025, information.

Electricité Ordonnance d''application concernant le Raccordement au réseaux MT et BT et les critères d'accès à la MT.

Projet photovoltaïque patinoire Clientis Arena, adjudication préavis au Conseil municipal.

Prix provisoire du gaz 2025 préavis au Conseil municipal

Chantiers en cours/ planifiés

Budget du Département de l'Equipement 2025, version suite au refus par le corps électoral. Information

DEPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT

Les « *Services techniques* » gérés par le Département de l'Equipement sont la marque commerciale de la commune de Saint-Imier dans les activités de vente d'eau et d'énergies ainsi que dans la gestion des réseaux de distribution. Ils sont composés des domaines suivants :

- Eau potable et assainissement ;
- Electricité (réseau, énergie, contrôle des installations) et éclairage public ;
- Gaz ;
- Téléréseau et internet (Diatel SA) ;
- Chauffage à distance (CAD Santé), gestion, planification et renouvellement des réseaux multi-fluides et des routes, efficacité énergétique.

Les domaines sont soutenus par les services partagés que sont la gestion de l'information géographique (plans des réseaux), la relève des compteurs (eau, eaux usées, électricité, gaz, CAD), la facturation et les relations clients et la vente de produits et prestations énergie.

La facturation et la gestion du contentieux sont gérées par le Service des Finances, dont les prestations sont financées par les budgets du Département de l'Equipement.

Les principaux projets menés à bien par le département en 2024 sont :

Efficacité énergétique :

- Elaboration du plan directeur énergie de la commune (en examen préalable à l'OACOT début 2025)
- Participation au groupe de travail communal « Pénurie d'énergie » comprenant le Maire, les chefs des départements et des services de l'Equipement et des Bâtiment communaux et installations sportives, du responsable informatique et du chef des concierges. Elaboration de recommandations pour le Conseil municipal.
- Animation des séances de la commission « Efficacité énergétique ». Proposition de soutien à des actions ciblées pour améliorer l'usage de l'énergie.

Approvisionnement énergétique :

- Une implication forte dans la gestion de SACEN SA via le Conseil d'administration (présidence assurée par la Cheffe du Département), les 2 comités de gestion de la société auxquels participe le Chef de l'Equipement. La présidence de la Charte (Cheffe du Département) et la présidence de son Comité opérationnel (ComOp) par le Chef de l'Equipement sont également assurées par des représentants imériens. Participation aux groupes de travail du projet Charte 25 (cadres du domaine de l'électricité).
- Renforcement des procédures d'approvisionnement en électricité mise en place par le Conseil d'administration de SACEN SA sur recommandation des comités de gestion qui en ont élaboré les concepts. Evaluation des risques et adaptation de la stratégie en fonction de l'évolution des prix du marché.
- Augmentation de l'implication des STSI dans la gestion de l'approvisionnement en gaz par des rencontres trimestrielles avec notre fournisseur.

NOUVEAU DEPOT DES STSI (avant et après travaux)

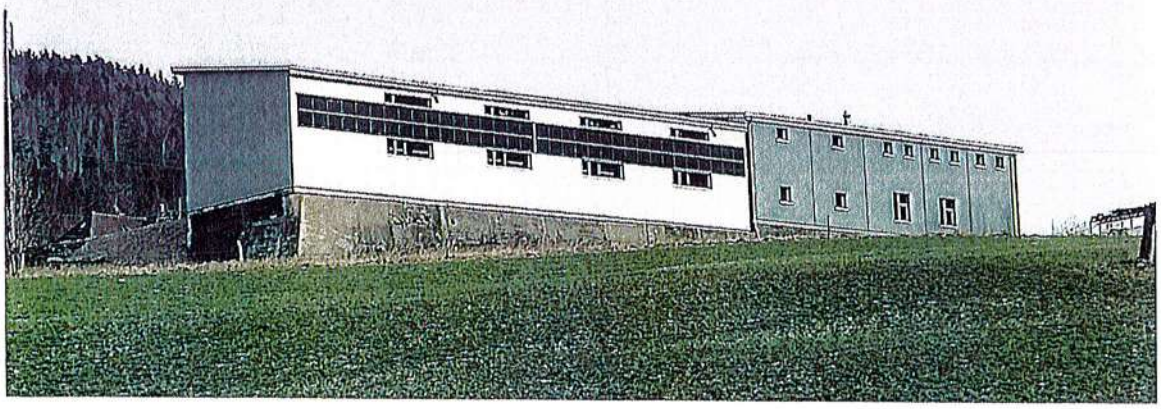

Rénovation des infrastructures :

- Durant le 1er trimestre 2024, le Service de l'équipement a procédé au déménagement des équipements et des stocks des anciens bâtiments vers le nouveau dépôt (la Coudre 8). Le bâtiment est opérationnel depuis avril 2024, il a été validé par l'Office de l'économie du canton (sécurité au travail). Rappelons qu'il a été certifié Minergie P ce qui aura un impact positif sur ses coûts d'entretien. Les anciens locaux situés Envers 22 et 31 ont été remis au Service communal des bâtiments et installations sportives, les anciens abattoirs et l'ancien manège ayant déjà été vidés l'année précédente.
- La rénovation du réservoir d'eau de 1893 situé Sur les Crêts a débuté au printemps 2024. L'ouvrage a été remis en service à la fin de l'année.
- Suite des procédures d'obtention du permis de construire du projet de modernisation des conduites de transport entre la source de la Raissette et les réservoirs Sur les Crêts (Saint-Imier). Une étape importante devra débuter impérativement durant le premier semestre 2025 en raison de l'état préoccupant des conduites et de l'ampleur des fuites.
- Deux gros projets de rénovation des réseaux et des routes ont été mené à bien à la Rue de Tivoli ainsi qu'à la rue Binschedler-Robert – rue des Roches.
- Un nouveau collecteur d'eau usés et une nouvelle conduite d'eaux claires étaient en cours de mise en place dans le secteur du « Tschotet » menant aux Longines. Des mesures de protection contre les ruissellements en cas d'orage ont été réalisées.

Planification et projets stratégiques :

- Les travaux du déploiement du smartmetering sont en préparation. Les compteurs et les concentrateurs ont été livrés. Leur déploiement débutera en 2025. La mise en place d'une partie des équipements de transmission des données (fibres optiques entre certaines stations transformatrices) a été coordonnées avec Diatel SA.
- Mise en œuvre du plan de modernisation et de renforcement du réseau électrique dans le secteur de la ligne Sud (Stations Champs Meusel, Tivoli, Route de Villeret, Longines, SECH, Pont, Clef 1) qui devrait être terminé fin 2025.
- Lancement de plusieurs projets visant à développer la production d'électricité photovoltaïque et son autoconsommation en partenariat avec des entreprises ou des clients (Fourchaux 3 et 5, Clientis Arena, réservoir des Philosophes, ...).
- Suite de l'élaboration du projet de mise en place d'un CAD basse température dans le secteur centre de Saint-Imier (rues Agassiz, Citadelle, Sur les Crêts, du Soleil).
- Poursuite de l'étude des zones de protection des sources de Cormoret en collaboration avec le Syndicat pour l'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF) et les cantons de Berne, Neuchâtel et Jura. Réalisation d'un premier essai de traçage en automne 2024.
- Préparation de la réalisation des composantes communales des projets de rénovation des routes cantonale « Vallon-Gare-Suze » et « Route de Tramelan ».

Autres projets suivis par le Service de l'Equipement :

- Fin des travaux de déplacement des réseaux souterrains pour préparer la réalisation du projet Migros dans le secteur de la Coudre.
- Suivi de la réalisation de la seconde phase d'investigations techniques sur l'ancienne décharge communale de Châtillon.
- Gestion de budgets d'entretien des routes (CHF 100'000.- prévus dans le budget de fonctionnement, CHF 200'000.- d'investissements).

Organigramme général

Ressources humaines du Service de l'Equipement début 2025 (Comptabilité et paiements, facturation et contentieux sont assurés par le Service des Finances mais financés par l'Equipement)

SERVICES TECHNIQUES
VILLE DE SAINT-IMIER

01.01.2025

Département de l'Equipement
(Cheffe de département)
J. Iles

Service de l'Equipement
Chef de l'Equipement
P. Adatte

EAU ET GAZ	ELECTRICITE	SERVICES PARTAGES	TELERESEAU DIATEL SA	RESEAUX MULTIFLUIDES EFFICACITE ENERGETIQUE
Chef du Domaine C. Zihlmann (E : 70%, G : 30%) ***Suppléant :*** O. Jost (E : 100%)	***Chef du Domaine*** R. Lüdi (El : 100%) ***Suppléant :*** C. Sommer	***Chef du Domaine :*** C. Sommer (50%) (50% SACEN SA)	***Cheffe admin et activités commerciales*** A. Sprunger 70% ***Chef réseau*** D. Rindlisbacher 50%	**Chef du Domaine:** P. Adatte
Fontainier **B. Quartenoud 90%** **Chef monteur et monteurs** F. Marques G : 100% A. Zena 100% B. Sandonato 100% Y Pauli (temp)	**Electriciens Extérieurs :** Chefs monteurs et monteurs G. Zeller 100% A. Bianchini 100% A. Lo 100% C. Carnal 100% **Services compteurs :** Chef monteur M. Gatto100% Monteur J-M. Frésard 100%	***Informatique, comptage, facturation, smartmeter prod et autoconsommation.*** **Soutien administratif :** Comptage S. Chappuis 60% Contrôle OIBT A. Zünd 50% ***Releveurs de compteurs auxiliaires :*** V. Celant P. Haeberli **Service des finances** Facturation C. Piazza 100% Contentieux M. Ramseier 70%	***Vente et suivi clients*** G. Zekaj 40% Suppléante Resp. Com. S. Weber 40% ***Techniciens réseau :*** Y. Neuenschwander 100% Suppléant Chef réseau D. Leuba 100%	***Géomatique :*** F. Graf 100% A. Monbaron 80% ***Gestion, planification et renouvellement des réseaux multifluides et des routes :*** ***Eaux usées et assainissement*** **Chauffages à distance** **Efficacité énergétique**

DOMAINE DE L'ELECTRICITE

L'année 2024 a connu une stabilisation des ventes d'électricité par rapport à 2023 en raison d'une activité économique en ralentissement, compensée par des conditions météorologiques clémentes et les effets des appels à la sobriété énergétique. Après avoir connu des sommets jamais vus en conséquence de la situation géopolitique en Europe, de la hausse des prix du gaz, de la mise hors service temporaires de certaines centrales de production et de la fermeture d'autres, les prix de l'énergie ont amorcé une importante décrue. Cette situation a entraîné une intensification des travaux des comités stratégiques de SACEN SA et une multiplication des contacts avec nos fournisseurs.

La préparation du déploiement du comptage électrique intelligeant, dit « Smartmetering », s'est poursuivie en partenariat avec nos partenaires Rappelons que fin 2027, au minimum 80% des compteurs électriques devront répondre aux exigences du comptage Smart. Des liaisons via de la fibre optique ou par carte SIM assureront la transmission des données à SDenergie SA puis à l'ERP communal pour assurer la facturation.

De gros investissements ont été réalisés sur le réseau de moyenne tension afin de renforcer la ligne Sud et l'alimentation de la zone industrielle de la Clef ainsi que dans le secteur de la Coudre et Nivarox. Deux des 3 câbles MT alimentant le réseau depuis la station Champs-Meusel (point de raccordement au réseau amont) qui dataient des années 1950 ont été changés, le troisième sera remplacé lors des travaux dans la Route de Tramelan,

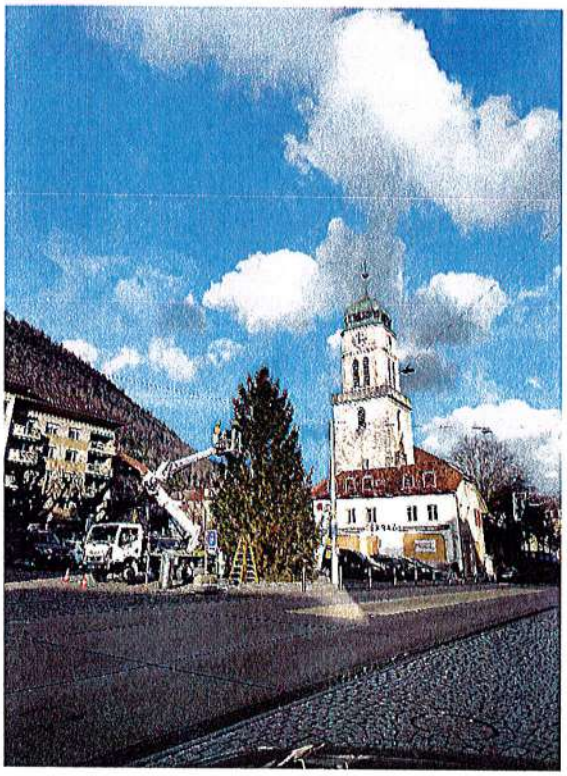

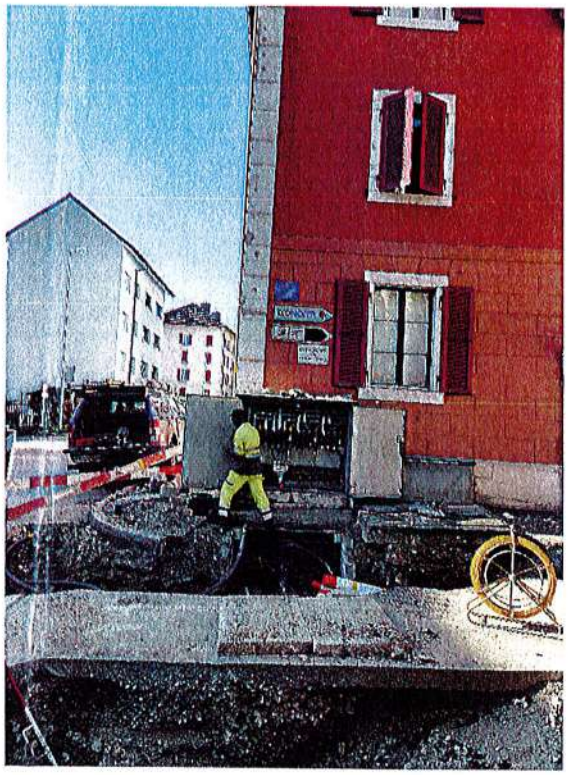

Pose de la décoration de Noël et rénovation du réseau à la rue Denise Bindschedler-Robert

Travaux exécutés

- *Réseau moyenne – tension (MT, NR5)*

Plusieurs projets stratégiques de modernisation et de renforcement du réseau électriques sont en cours. Le **projet « Ligne Sud »** commencé il y a plusieurs années sera terminé durant l'année 2025 comme convenu avec plusieurs entreprises souhaitant développer leurs activités dans la zone industrielle de la Clef.
Le nouveau câble MT (565 mètres) entre la station transformatrice des Longines et la station SECH a été mis en place après l'agrandissement et la rénovation de cette dernière. Après la pose d'une batterie de tubes électriques d'une longueur totale de 700 mètres dans une fouille de 195 mètres traversant la Suze, un nouveau câble en aluminium de 480 mètres a été tiré entre les stations SECH et Pont. C'est ensuite un câble de 690 mètres qui a été mis en place entre les stations Pont et Clef 1 NEO dans des tubes posés précédemment. Enfin, un nouveau câble reliant les station Clef 1 NEO et Clef 3 a permis de boucler l'alimentation du quartier et mettre en service la station Clef 1 NEO qui remplace la station Clef 1 qui sera désaffectée en 2025. Dans ce secteur, 628 mètres de tubes électriques ont été posés en 2024 dans une fouille d'une longueur de 77 mètres.

L'alimentation MT du **secteur Centre** de Saint-Imier a été rénové entre les stations Champs-Meusel, Nivarox et Nivalex. Un nouveau câble de 515 mètres a été tiré entre Champs Meusel et Nivarox et un second de 249 mètres relie maintenant Nivarox et Nivaflex. Ces travaux permettront de mettre hors service et de désaffecter la station de couplage de la Route de Tramelan 1.

La liaison des tubes MT entre la station Funiculaire et Baptiste-Savoye 62 a été complétée à la rue Denise Binschedler Robert.

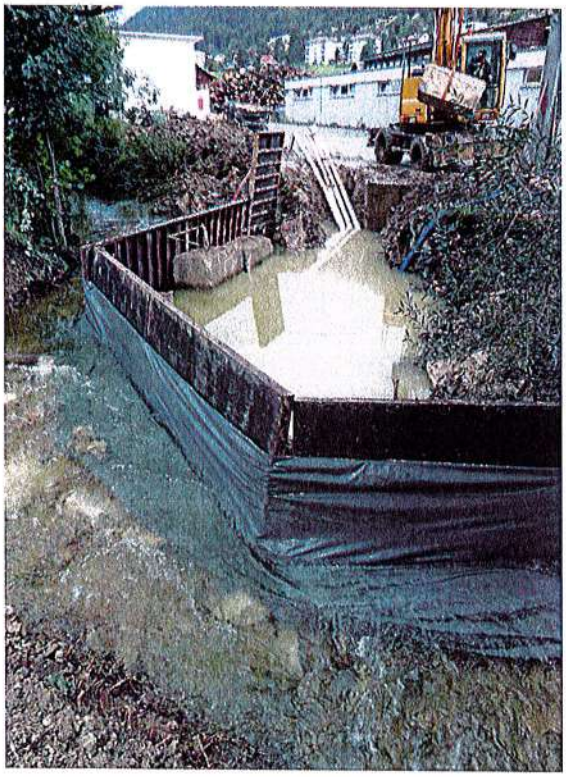

Mise en place de tubes électriques entre les stations SECH et Pont (patinoire) pour la mise sous terre de la ligne MT Sud, traversée de la Suze.

- *Stations transformatrices et de couplage (NR6)*

Mise en service de la station Clef 1 NEO au coin NE du quartier Bakounine.

Fin de travaux de rénovation des stations Nivarox et Tivoli.

Mise hors service des stations de couplage Route de Tramelan 1 et transformatrice Clef 1.

Lancement du projet de remplacement de la station « Crèmerie » aux Pontins.

- *Réseau basse tension (NR7)*

Dans le secteur des Pontins (la Cerlière), une section de 739 mètres de tubes (294 mètres de fouille) a été mise en place jusqu'à la station transformatrice de la Crèmerie (en cours de modernisation). Une chambre souterraine a été mise en place ainsi que la station transformatrice.

Rénovation du réseau basse tension et de l'éclairage public à la rue de Tivoli à l'Est du carrefour avec la rue Champs-Meusel. Dans le cadre du projet de rénovation des réseaux multi-fluides du quartier 192 mètres de fouille ont été creusés (312 mètres de tubes) et les raccordements de 9 bâtiment remis à neuf. Une armoire a été posée ainsi que 2 chambres souterraines et 2 nouveaux candélabres.

Modernisation du réseau basse tension et de l'éclairage public à la rue Denise Binschedler Robert et à la rue des Roches. Dans le cadre du projet de rénovation 65 mètres de fouille ont été creusés (287 mètres de tubes) et les raccordements de 3 bâtiment remis à neuf. Une chambre souterraine a été posée ainsi qu'un nouveau candélabre. L'ancienne armoire du carrefour avec la rue Pierre-Jolissaint a été démontée.

Renouvellement du réseau BT dans la partie centrale de la rue Saint-Martin (nord de la rue des Jonchères) pose de 112 mètres de tubes dans 35 m de fouille, renouvellement du raccordement d'un bâtiment et d'un candélabre.

Déplacement du réseau BT dans le secteur de la future Migros (la Coudre) afin d'assurer l'alimentation du Sud des voies CFF. Pose de 372 mètres de tubes dans des fouilles d'une longueur totale de 101 mètres et installation d'une chambre souterraine. Préparation du raccordement du magasin Migros au réseau électrique.

Alimentation de l'éclairage public dans le parc situé au Sud de l'hôtel Hôta, creusage de 92 m de fouille pose de tubes électriques (100 m) et de 3 candélabres.

Rénovation du raccordement des bâtiments Passage de la Raissette 12, Creux Joly 49 et préparation de celui de Paul-Charmillot 80 et 82.

Réalisation des raccordements des nouveaux bâtiments Fontenayes 22 (11 m de tubes), Temple 3 (12 mètres de fouille et de câbles, 1 chambre) et du réservoir 1893 Sur les Crêts 5c (8 mètres de fouille, 16 mètres de tubes).

Le réseau BT a dû être renforcé à la rue du Soleil N° 42 et 43A afin de pouvoir gérer les production photovoltaïque (injection) dans le réseau des bâtiments situés Passage des Chenevières. 39 mètres de fouille ont été creusés et 198 mètres de tubes installés. Les coûts de ces travaux seront subventionnés par Swissgrid.

Travaux habituels d'entretien du réseau, nettoyage, élagage et sarclage sous les lignes.

- *Eclairage public*

Au total, 14 candélabres ont été changés dans le cadre des chantiers 2024. Le renouvellement complet de l'éclairage de la route au Nord de l'hôpital a nécessité le creusage de 200 mètres de fouille, la mise en place de 590 mètres de mètres de câbles et de 6 nouveaux candélabres dont les lampes sont télécommandées.

Les coûts de l'éclairage public sont pris en charge par la taxe de prestations aux collectivités publiques, facturée en fonction de la consommation électrique. Le nombre de points lumineux en service fin 2024 s'élevait à 788 (y compris Mont-Soleil).

Grâce aux modernisation successives de l'éclairage public, la consommation annuelle est passée de 412'610 kWh en 2016 à 319'185 KWh en 2022 (-22.6%), 256'814 KWh en 2023 avec une extinction toute l'année et 247'192 en 2024. La décision du Conseil municipal d'éteindre l'éclairage public entre 24 :00 et 05 :00 depuis le 1er octobre 2022 pour faire des économies a permis de réduire la consommation de 95'000 kWh sur l'ensemble de l'année 2024 (-27%) par rapport à 2021.

- *Approvisionnement en électricité et gestion clientèle*

Les achats d'énergie réalisés de manière groupée par la société SACEN SA, ont permis de maitriser notre approvisionnement et de maintenir les tarifs énergie 2024 pour tous les segments clients imériens à un niveau relativement bas en comparaison avec les prix du marché. La signature de contrats de fidélisation avec nos clients éligibles s'est poursuivie avec succès. Cette stratégie s'est avérée payante, puisque la totalité des clients éligibles à 2 exceptions près a prolongé ses contrats jusqu'à fin 2025 voire au-delà.
L'utilisation du réseau électrique a atteint 25'316'232 kWh en 2024 contre 25'615'262 en 2023 (-1.2 %)

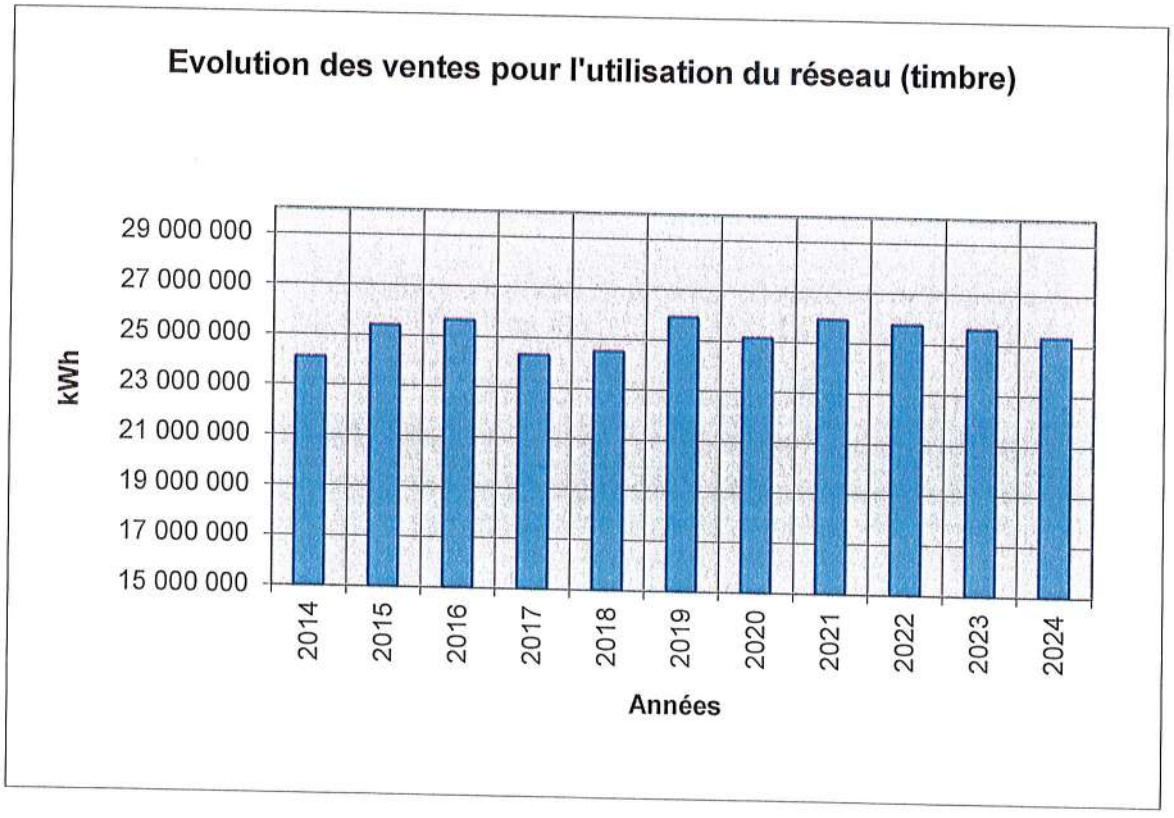

Evolution de la consommation d'électricité dans la zone de desserte des Services techniques de Saint-Imier (utilisation du réseau)

- *Consommation d'énergie*

En 2024, la consommation totale d'énergie électrique a baissé par rapport à celle de l'année 2023 (25'615'298 kWh). Elle s'établit à 25'032'863 kWh ce qui représente une diminution de 2.3 % qui s'explique partiellement par l'autoconsommation. Il convient encore de mentionner

que dans ce total est incluse la production photovoltaïque injectée et consommée dans le réseau soit 1'266'309 kWh (952'274 en 2023, 825'830 KWh (2022) et 699'542 kWh en 2021).

- *Tarification de l'énergie*

Les Services techniques ont consolidé les processus mis en œuvre depuis 2009 et les ont adaptés aux nouvelles lois. L'essentiel des démarches permettant de calculer les prix a été assuré en interne, avec un soutien ponctuel apporté par des spécialistes externes.

- *Projets photovoltaïques et autoconsommation*

Suite à la libération de 2 crédits destinés à financer des installations de production photovoltaïques, plusieurs projets ont été réalisés ou lancés en 2024.

1. **La centrale du dépôt des Services techniques** est opérationnelle depuis juin 2023. Elle a produit 22'000 kWh en 2023 et 39'375 kWh en 2024. Le bilan énergétique 2024 du bâtiment montre une consommation de 24'110 kWh pour assurer son chauffage et son fonctionnement, dont 8'700 kWh sont auto-consommés et 15'410 kWh pris sur le réseau. Dans le même temps 30'675 kWh ont été injectés, ce qui a représenté un revenu de CHF 5'214.75 en 2024 (GO inclus).
2. L'installation photovoltaïque réalisée sur les bâtiments de la rue de la **Fourchaux 3 et 5** a été mise en service fin 2024 (financement STSI). Elle devrait produire 73'000 kWh par année et alimentera une communauté d'autoconsommation de 10 appartements.
3. La communauté d'auto consommateurs regroupant les 24 locataires de la fondation **Plein Soleil** (Clef 43) est opérationnelle depuis janvier 2025. Elle permettra d'auto consommer 26'000 kWh par année environ.
4. Le projet **Clientis Arena** a été lancé en 2024 suite à la commande passée par Erguël Sport. Les appels d'offres ont été réalisés en automne 2024 et les mandats adjugés fin 2024 SA. Les contrats étaient en cours de signature début 2025 et selon le programme, l'installation sera être mise en service en été 2025. Ses 2000 m^2 de panneaux produiront 500'000 kWh par année dont une partie sera consommé par la communauté d'auto consommateurs constituée par Erguël Sport SA et le HC Erguël.

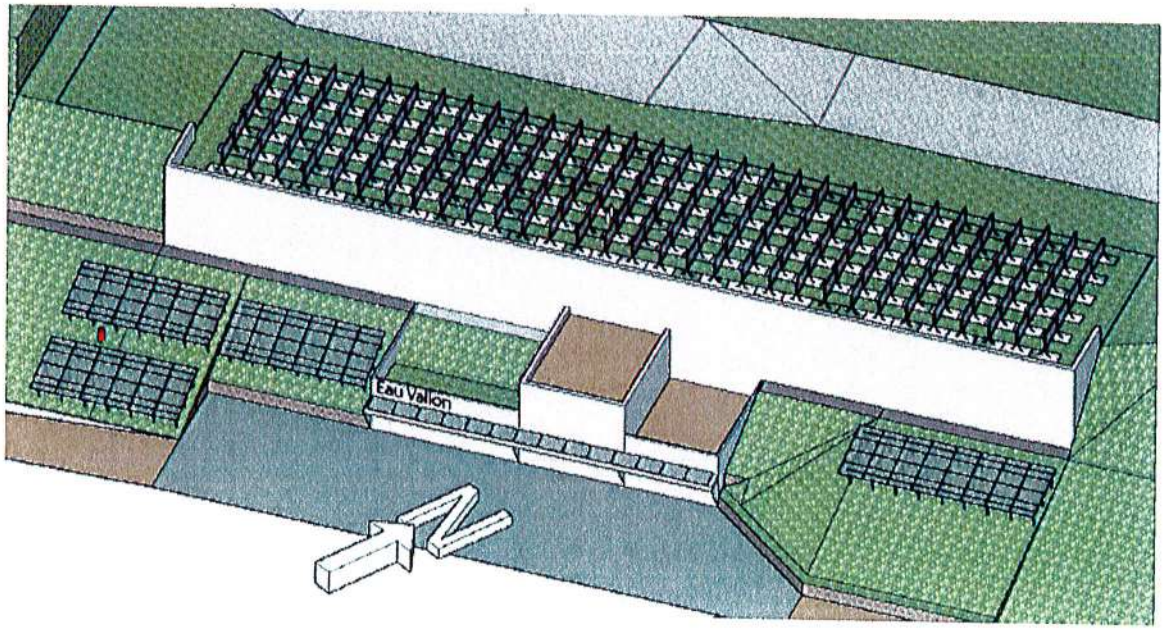

Projet d'extension de l'installation de production au réservoir des Philosophes.

5. Une augmentation de la production sur le **réservoir des Philosophes** est également prévue. Lancé en coopération avec EAU-Vallon et le SEF, un projet est en cours d'élaboration fin 2024. Son design vise à favoriser une production durant les 1ers et 4ème trimestres de l'année tout en tenant compte des conditions particulières du site (risque de chute de pierres). Plus de 100'000 kWh seront produits et auto consommés par la communauté d'autoconsommation regroupant Eau-Vallon SA, le SEF et les Services techniques de Saint-Imier (CAD Santé).
6. Un projet est également en cours sur les bâtiments situés Passage du Chalet 1 et 3. Les STSI financent l'installation solaire qui permettra d'alimenter les 20 logements du site et la future pompe chaleur (CAD Centre) des 2 bâtiments. 60'000 kWh seront produits annuellement avec une autoconsommation qui dépassera les 50%.
7. Plusieurs autres projets sont encore en cours de discussion avec des propriétaires et entreprises locales et devraient être lancés en 2025.

- *Divers*

La mise à disposition d'installations provisoires a atteint des niveaux comparables par rapport à la période avant Covid, avec l'organisation des foires, de l'Imériale, des Imériennes du festival et dans autres manifestations traditionnellement organisées à Saint-Imier.

La décoration de Noël a été réalisée de manière habituelle avec toutefois une extinction identique à celle de l'éclairage public. Les coûts de maintenance des lumières rendent nécessaire une réflexion de fond au sujet d'une remise à neuf de ces équipements.

Les 9 points de recharge communaux (rue du Collège (2), Patinoire (2), Halles de gymnastique (2), place du 16 Mars (1), Temple 3 (2) pour voitures électriques publics actuellement opérationnels ont permis 1'729 recharges en 2024 avec une consommation de 31'680 kWh (28'411 kWh en 2023 et 23'217 kWh en 2022).

Mise en place de 2 nouvelles bornes de recharge à la rue du Temple.

DOMAINE DE L'EAU POTABLE

L'année 2024 a été la 5ème année complète d'exploitation depuis la mise en service des infrastructures de EAU-Vallon SA. Les quantités d'eau vendue par la société à ses 2 actionnaires a dépassé 1 million de m^3 (1'020'721 m^3) soit une hausse de 2.03 % par rapport à 2023 (999'951 m^3). Rappelons que cette infrastructure garantit à long terme l'approvisionnement de plus de 25'000 personnes. Elle est gérée par le SEF et les Services techniques de la commune de Saint-Imier.
L'exploitation de la source de la Raissette a fourni 673'521 m^3 en 2024.

Au total, 1'257'350 m^3 ont été injectés dans le réseau de transport de Saint-Imier contre 1'135'207 m^3 en 2023 soit une augmentation de 10.76 %. Ces chiffres sont expliqués par par de **très importantes fuites sur les conduites de transport entre Cormoret et Saint-Imier (probablement plus de 250'000 m^3 en 2024), ces conduites de transport étant en fin de vie.** Un remplacement anticipé de ces conduites doit être planifié afin de solutionner cette situation critique.

En 2024, les communes de Renan (23'927 m^3), Sonvilier (74'736 m^3), Cormoret et Courtelary (155'926 m^3), la commune de Villeret (4'522 m^3) et le Syndicat des Eaux de Chasseral (89'099 m^3) ont consommé au total 347'894 m^3 contre 368'564 m^3 en 2023 (-5.6%).

Des rénovations importantes ont été entreprises à la Raissette (Cormoret) pour moderniser les commandes des filtres à sable (projet validé par le canton et subventionné, budget de 366'000.- TTC).

Le réservoir 1893 « Sur les Crêts » a été mis en service à la fin de l'automne 2024, clôturant ainsi des travaux débutés après l'acceptation du crédit communal lié au projet Eau-Vallon en 2014. Divers travaux de finition et de garantie doivent encore être réalisés. Le décompte final des subventions sera réalisé en 2025.

Travaux exécutés

- *Ressources, stations de pompage et réservoirs*

- Révision et entretien de la station de pompage de la Raissette et des réservoirs de la station de traitement.
- Entretien des équipements de contrôle de qualité (mesure en continu de certains paramètres) et de traitement de l'eau (production de chlore par électrolyse).
- Fin des travaux de modernisation des filtres à sable de la station de la Raissette, tests du système de filtration (début 2025).
- Suite de l'élaboration du plan de quartier du projet de remplacement des conduites de transport Cormoret – Saint-Imier, discussion avec les propriétaires, les exploitants agricoles et les Autorité cantonales (OED, Améliorations foncières).
- Etude hydrogéologique du secteur neuchâtelois du bassin d'alimentation des sources de Cormoret (Raissette, Torrent) en collaboration avec le SEF, lancement de la phase 1B avec la réalisation d'un premier multi-traçage au Mont-Cornu et dans le secteur de la Corbatière en automne 2024.
- Mise en service fin 2024 du réservoir 1893 « Sur les Crêts » après sa rénovation. Raccordement du réservoir à la chambre de vannes (lot 8), 53 mètres de conduites.

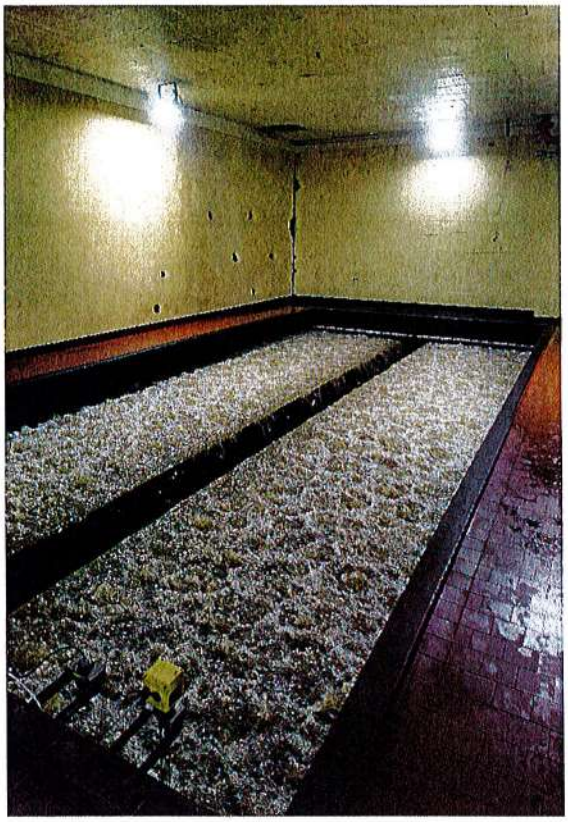

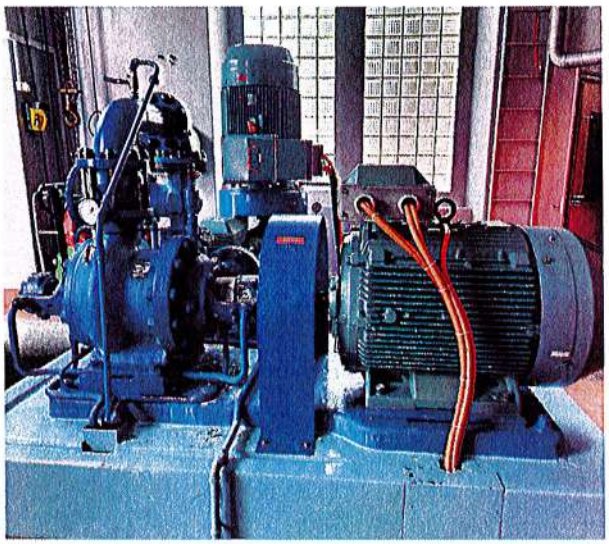

Modernisation des filtres à sable de la station de traitement de la Raissette et révision des moteurs des pompes.

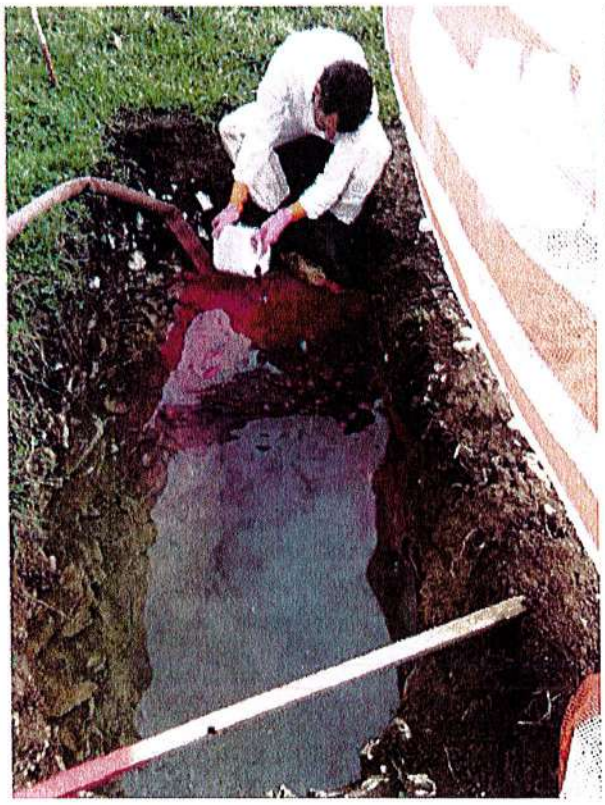

Injection de sulforhodamine à la Corbatière.
Arrivée de la fluorescéine du Mont Cornu à la Grande Doux (Cormoret) 16.10.2024.

En 2024, la longueur totale des conduites de transport et de distribution renouvelées représente **778 mètres alors que celle des conduites de branchement représentent 140 mètres environ sur un total de près de 69 km**. Les travaux suivants ont été réalisés:

- Mise en place de 2 conduites (diamètre 200 et 250 mm) de transport à l'Est des réservoirs Sur les Crêts pour remplacer la conduite datant de 1971 sur une longueur de 187.5 mètres. Ces travaux anticipés avaient pour but de permettre la réalisation d'une mesure de protection contre les chutes de pierres prévue en 2025. Pose de 2 fois 180 mètres de tubes électriques pour une future liaison en fibre optique.
- Renouvellement de la conduite de distribution de la rue de Tivoli à l'Est du carrefour avec la rue Champs Meusel. Changement de 110 mètres de conduites en fonte ductile de diamètre 150 mm, modernisation de 8 branchements (70 mètres de conduites), pose de 12 vannes et 2 hydrants
- Remplacement de la conduite de réseau à la rue Denise Binschedler-Robert entre le carrefour avec la rue Pierre-Jolissaint et la rue des Roches. Changement de 168 mètres de conduite, pose de 13 vannes et d'une hydrante rénovation partielle de 5 branchements (17 mètres).
- Déplacement de la conduite d'alimentation du quartier de la Coudre (sud des voies CFF) en raison du projet Migros. Mise en place de 60 mètres de conduite et d'une vanne.
- Pose d'un nouveau branchement pour le bâtiment de la rue des Fontenayes 22. Mise en place d'une conduite de 11 mètres. Raccordement de l'usine de la rue des Noyes 8 (7 mètres de conduite)
- Renouvellement du réseau (12 mètres, 4 vannes) et du branchement du bâtiment rue du Soleil 44 (2 mètres), Pierre-Alin 14 (3 mètres de branchement, 1 vanne), Champs Meusel 12 (16 mètres, 1 vanne) Envers 18A (9 mètres de conduites, 1 vanne),

Recherche systématique des fuites toutes les 3 à 4 semaines avec l'aide du réseau de micros permanents installé sur le réseau. Réparation de 21 fuites (19 en 2022) suite à des ruptures sur des conduites de transport (4) et de distribution (17). Les ruptures sur le réseau de transport ont induit la perte de plusieurs dizaines de millier de m^3 en 2024.

LE RESEAU D'EAU	
Longueur totale	67'454 mètres
Longueur totale des conduites posées/ remplacées depuis l'an 2000	25'757 mètres

- *Bornes – incendie*

Poursuite du programme d'entretien et du renouvellement des hydrants selon un programme quinquennal.

- *Compteurs*

Remplacement de compteurs et des radios pour la relève à distance dans le cadre des révisions périodiques.

- *Travaux divers*

Mise en et hors service des installations saisonnières (abreuvoirs des pâturages, paddock).

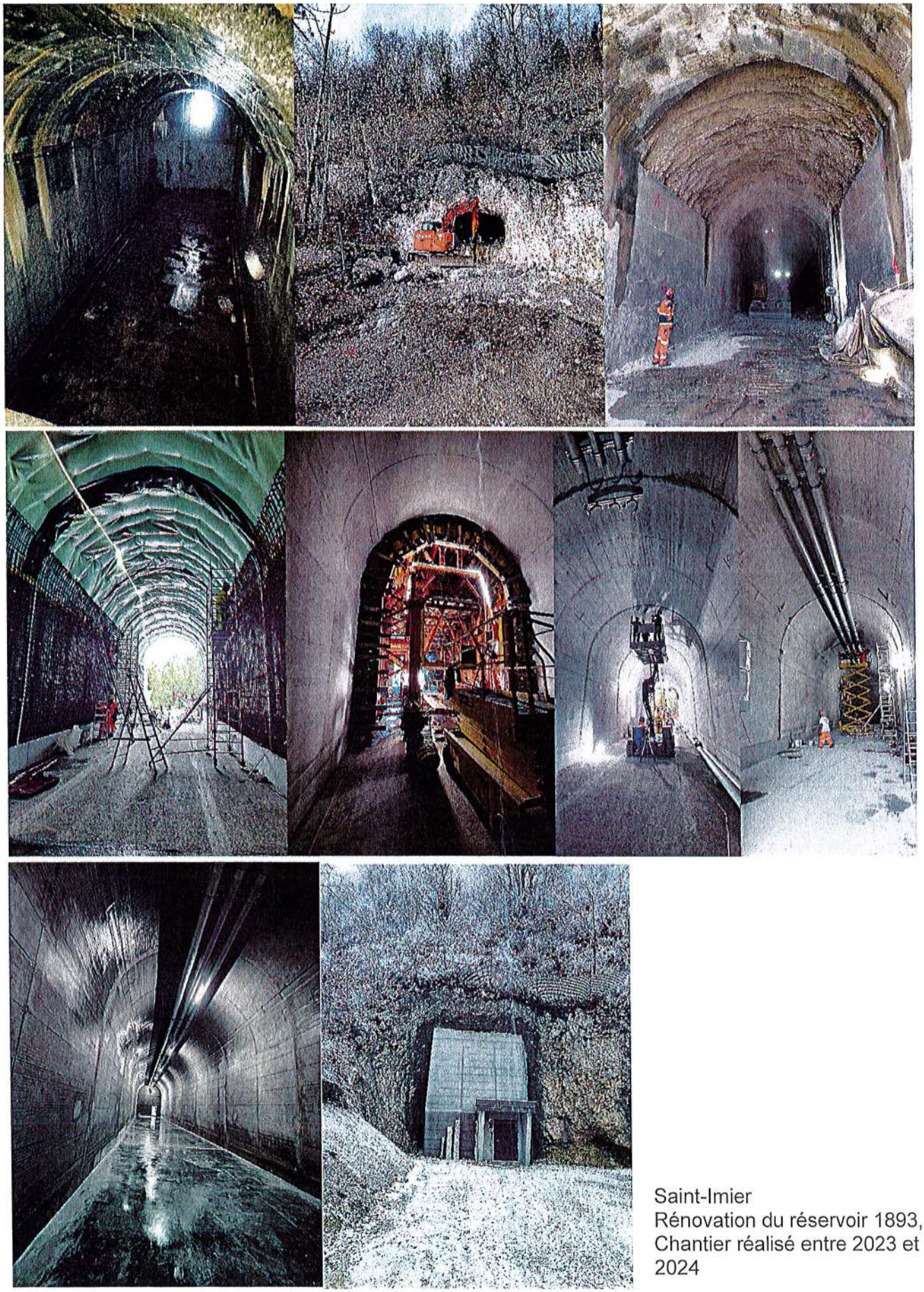

Saint-Imier
Rénovation du réservoir 1893,
Chantier réalisé entre 2023 et 2024

- *EAU-Vallon SA*

Les activités réalisées pour EAU-Vallon par les techniciens des STSI ont consisté à l'exploitation des puits des Sauges et du réservoir des Philosophes, le réglage de la télécommande et des électrolyseurs, la réalisation de campagnes mensuelles de prélèvement pour le contrôle qualité, l'interprétation des données, le suivi des travaux de garantie et d'adaptation du système ainsi que la coordination du projet d'adaptation des pompages et de la télégestion du système. La gestion de la société et la tenue du secrétariat du Conseil d'administration ont également été assurées par le Service de l'Equipement. En 2024, plus de 496 heures de travail (facturées à EAU-Vallon SA) ont été consacrées à l'entretien et à la gestion de la station des Sauges et du réservoir des Philosophes ainsi qu'à la gestion de la société.

- *Qualité de l'eau*

Une part de l'approvisionnement communal est basé sur la source karstique de la Raissette, située à Cormoret. Celle du Torrent, qui est partagée avec le Syndicat d'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF), est utilisée comme appoint lors des périodes d'étiage. Une fois captée, l'eau des sources est traitée par floculation (agglomération des microparticules naturellement présentes), filtrée puis désinfectée au dioxyde de chlore avant d'être injectée dans les réseaux de distribution. Un contrôle du taux de chlore résiduel est effectué dans la chambre de vannes des réservoirs « Sur les Crêts » avant son injection dans le réseau de distribution ou dans la conduite de transport qui alimente le réservoir du Syndicat Coutelary – Cormoret. Une désinfection à l'aide d'hypochlorite de sodium est réalisée sur place en cas de besoin à titre prophylactique.

L'eau provenant du puits de Sauges est traitée sur place aux rayons ultraviolet. Une faible concentration d'hypochlorite de sodium est ajoutée au réservoir des Philosophes afin de garantir la présence de chlore résiduel dans l'eau distribuée.

Chaque année, plus de 100 analyses bactériologiques ainsi que des analyses physico-chimiques, des pesticides et des micropolluants sont réalisées sur le réseau de Saint-Imier par un laboratoire indépendant accrédité.

En 2024, tant les résultats des analyses bactériologiques que ceux des analyses chimiques ont correspondu aux normes de potabilité. Les analyses ont été effectuées par le laboratoire Wessling à Lyss. Toutes les analyses, sans aucune exception, étaient conformes aux exigences de la loi sur les denrées alimentaires (LDAl). Ce fait a été confirmé par les analyses de contrôle du Laboratoire cantonal réalisées sans préavis à plusieurs reprises.

La recherche de certains pesticides qui défraient l'actualité depuis 2019 (le chlorothalonil et ses dérivés) n'a rien donné tant dans les eaux de la Raissette que dans celles du puits des Sauges. Ce fait a été confirmé par des analyses de surveillance réalisées par le laboratoire cantonal.
Plusieurs prélèvements ont été réalisés sur le réseau du SECH, sur mandat de ce syndicat, ainsi que sur celui des communes de Sonvilier et de Renan. Des mandats supplémentaires de suivi de la qualité de l'eau et d'entretien d'infrastructures sont également en cours avec le Pré-aux-Bœufs (Sonvilier) et la Werksiedlung (Renan).

- *Consommation*

Durant l'exercice 2024, la quantité d'eau pompée a augmenté par rapport à 2023 (+10.8%) en raison de très importantes fuites sur les conduites de transport Cormoret - Saint-Imier. La consommation facturée aux clients de Saint-Imier s'est élevée à 180 litres par personne et par jour en 2024.

	La période 2021-2024 en quelques chiffres			
	2024	2023	2022	2021
Sources de Cormoret	673521 m³	606'708 m³	542'459 m³	585'296 m³
Puits des Sauges	583'829 m³	528'499 m³	555'939 m³	419'513 m³
Volumes vendus à Saint-Imier	335'191 m³	329'284 m³	351'673 m³	357'086 m³
Volumes vendus aux partenaires	347'894 m³	368'594 m³	393'346 m³	329'855 m³
Eau de service non facturée (estimée)	57'934 m³	51'029 m³	48'962 m³	46'226 m³
Volumes perdus Dont fuites transport	516'331 m³ >200'000 m³	386'300 m³ >100'000 m³	304'417 m³	271'642 m³
Pourcentage de pertes	41.06%	34.03%	27.71%	27.03%

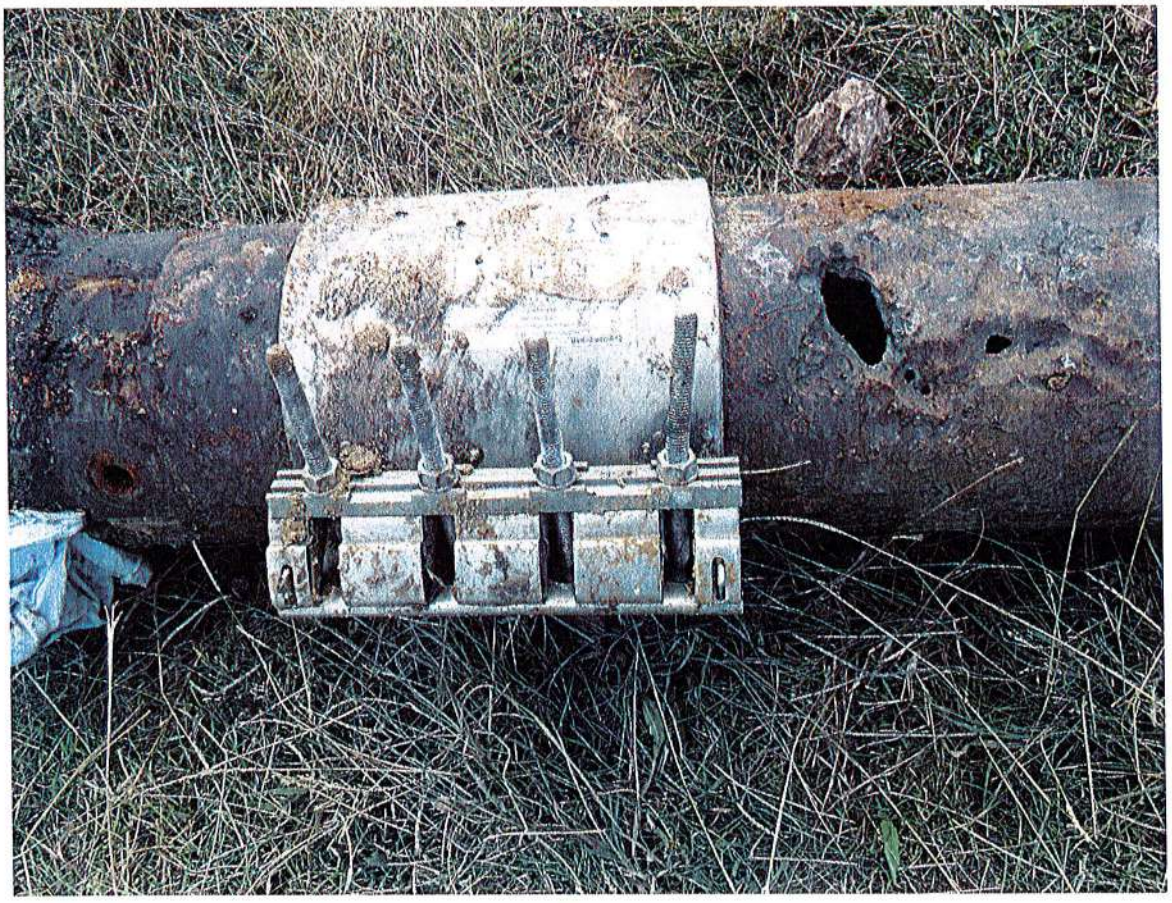

Ancien manchon de réparation et trous sur une conduite de transport entre Cormoret et Saint-Imier).

ASSAINISSEMENT (EAUX CLAIRES ET EAUX USEES)

En 2024 les travaux d'entretien et de renouvellement des canalisations d'eaux usées (**226 mètres de collecteur et 203 mètres de raccordements renouvelés**) ont été poursuivis.

- *Entretien des canalisations et extensions*

Plateau de la Gare (Migros) : Déplacement de 95 mètres de collecteur d'eaux usées et mise en place d'une conduite de 800 mm (augmentation de la capacité), mise en place de 6 mètres de conduites d'eaux claires.

La Coudre – Tchoté (Longines) : remplacement de 131 mètres de collecteur d'eaux usées et mise en place de 98 mètres de conduites d'eaux claires.

Pontins . La Pierrette 31, nouveau raccordement au réseau d'eaux usées (72 mètres).

Ancienne Route de Villeret 4, renouvellement des raccordements d'eau usées (30 m) et d'eau claires (15 mètres).

Rue de la Malathe 14 mise en place d'un nouveau raccordement au réseau d'égouts présent dans la rue du Raisin (28 mètres).

Rue des Noyes 5 : renouvellement du raccordement aux eaux usées, pose de 8 mètres de conduite.

Rue du Vallon 30 : Modification des raccordements de l'Hôtel Hôta, pose de 24 mètres de raccordement aux eaux usées et 88 mètres de conduite d'eaux claires.

Rue des Fontenayes 22 : Raccordement du nouveau bâtiment au réseau des eaux usées (26 mètres) et d'eaux claires (10 mètres).

Rue de Tivoli : Pose de 15 mètres de raccordement au réseau d'eaux usées et 83 de raccordement pour collecter les eaux de routes.

Rue Paul Charmillot 64 : Renouvellement de 4 mètres de collecteur d'eaus claires.

Sur les Crêts 5C : Raccordement des réservoirs « Sur les Crêts » au réseau des eaux claires (42 mètres).

Contrôle caméra de plusieurs sections de canalisation pour assurer l'entretien du réseau.

- *Mise en place du système séparatif*

La réalisation du système de séparation des eaux claires et des eaux usées conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) s'est poursuivie en 2024 (**132 mètres de collecteurs et 245 mètres de raccordement renouvelés** ou mis en place):

Rue Saint-Martin : Pose de 28 mètres de collecteur d'eaux claires qui permettent de mettre en séparatif le secteur place du Marché, rue du Marché, rue du Vallon.

Ancienne-Route de Villeret 36 : mise en place d'un système de protection pour limiter les ruissellements d'eau de pluie vers les bâtiments 36.

RESEAU DES FONTAINES

La gestion du réseau d'alimentation des fontaines est assumée par le Service de l'Equipement. De l'entretien courant a été réalisé en 2024 avec en plus les projets suivants :

Tchoté Longines : Remplacement de 82 mètres de conduites en fonte chemisée par une conduite en PE de diamètre 200 mm.

Rue Saint-Martin : Remplacement de 26 mètres de conduites.

Eaux usées : Déplacement du collecteur sur la Place des Abattoirs

Mise en place d'un nouveau collecteur d'eaux usées, d'un collecteur d'eau claires et remplacement de la conduite des fontaines le long du Tchotet d'accès aux Longines

DOMAINE DU GAZ

Travaux exécutés

La longueur totale de conduites de distribution renouvelées en 2024 représente **87 mètres environ et les branchements 16 mètres sur un total de 28 km (réseau de distribution imérien et branchements)**. Les travaux étaient localisés dans les secteurs suivants :

- Remplacement 87 mètres de conduite à la rue Binschedler Robert rue des Roches afin de permettre d'assurer l'alimentation du Nord du village depuis l'Ouest, renouvellement des raccordements de 2 bâtiments Roches 30 et Denise Binschedler Robert représentant 6 mètres de conduites et 3 vannes.
- Renouvellement de 5 mètres de conduite de la rue de la Malathe 14 mise en place d'une vanne.
- Raccordement du bâtiment Place du Marché 8, 5 mètres de branchement, 1 vanne de branchement.

Les contrôles systématiques des postes de détente ont démontré que les travaux d'entretien réalisés ces dernières années vont dans la bonne direction. Aucune fuite détectée sur le réseau ou les branchements privés en 2024.

La réalisation de l'objectif stratégique qui vise à éradiquer les conduites en fonte grise sur notre réseau a un peu progressé en 2024. Compte tenu du risque (fuite) que représente ce type de conduites, cet effort sera poursuivi ces prochaines années. Dans le même temps, des campagnes de recherches de fuites ont été menées.

Evolution des prix

L'évolution du prix d'achat du gaz naturel en 2024 reste influencée par la spéculation et la géopolitique mondiale. Les prix sont toutefois en baisse. Les tarifs des STSI fixés en janvier 2024 étaient en baisse par rapport à 2023, cette tendance va se poursuivre en 2025.

Evolution des ventes

Si les ventes durant l'année 2021 ont constitué un record de consommation de 40'457'715 kWh pour le réseau de Saint-Imier celles de 2022 sont représentatives d'une année de crise avec des prix à la hausse et des appels aux économies d'énergie. Les ventes 2022 avaient baissée de 22.7% retrouvant le niveau du début des années 2000 avec 31'291'748 kWh et celle de 2023 ont atteint 28'937'993 kWh.
En 2024, une stabilisation des consommations est observée avec 28'932'611 kWh.

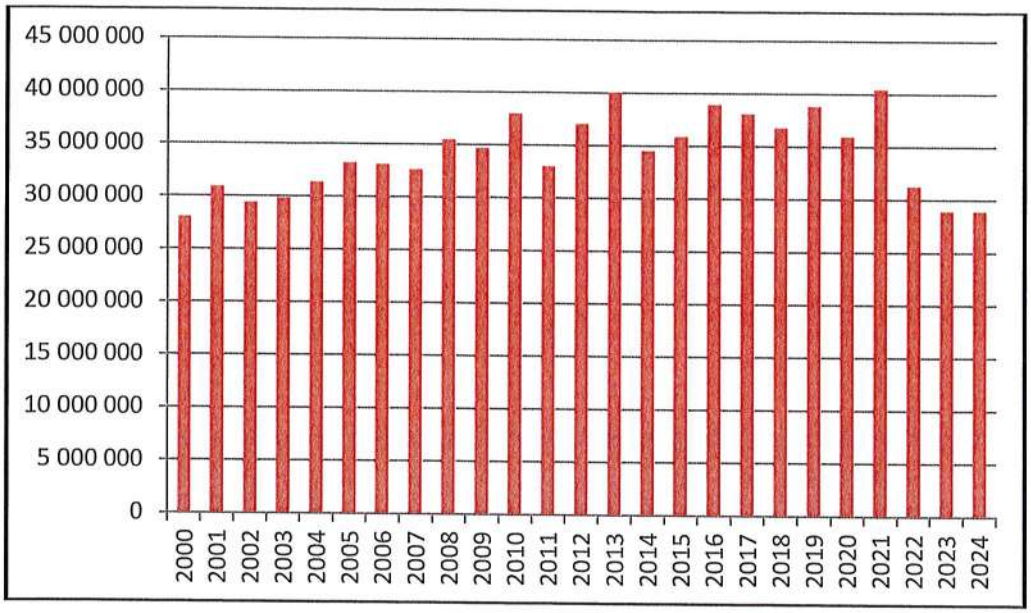

Evolution de la consommation de gaz naturel dans la zone de desserte des Services techniques de Saint-Imier.

Conclusions

L'évolution des prix du gaz et des revenus du domaine doit être suivie de près afin de maintenir des moyens suffisants pour assurer l'entretien du réseau. En plus du contexte international, l'impact des nouvelles règles législatives réglant la mise en œuvre de la Stratégie 2050 de la Confédération sera également une des clefs de l'avenir du gaz en tant qu'énergie de chauffage. Certains changements stratégiques seront également évalués dans un proche avenir.

Pour ce faire, les Services techniques ont décidé d'élaborer un Plan directeur Energie en collaboration avec d'autres communes du Jura bernois. Cet outil a été finalisé en 2024 et est en examen préalable à l'OACOT. Il permettra de mieux planifier l'avenir des réseaux de distribution d'énergie dans la commune et facilitera la transition vers des énergies renouvelables plus locales et moins productrices de CO_2.

DOMAINE DU CHAUFFAGE A DISTANCE

Le chauffage à distance SANTÉ a été mis en service à l'Hôpital du Jura bernois (HJB) en novembre 2021 et au bâtiment Route de Sonvilier 3 (février 2022) et fonctionne à satisfaction depuis 3 ans

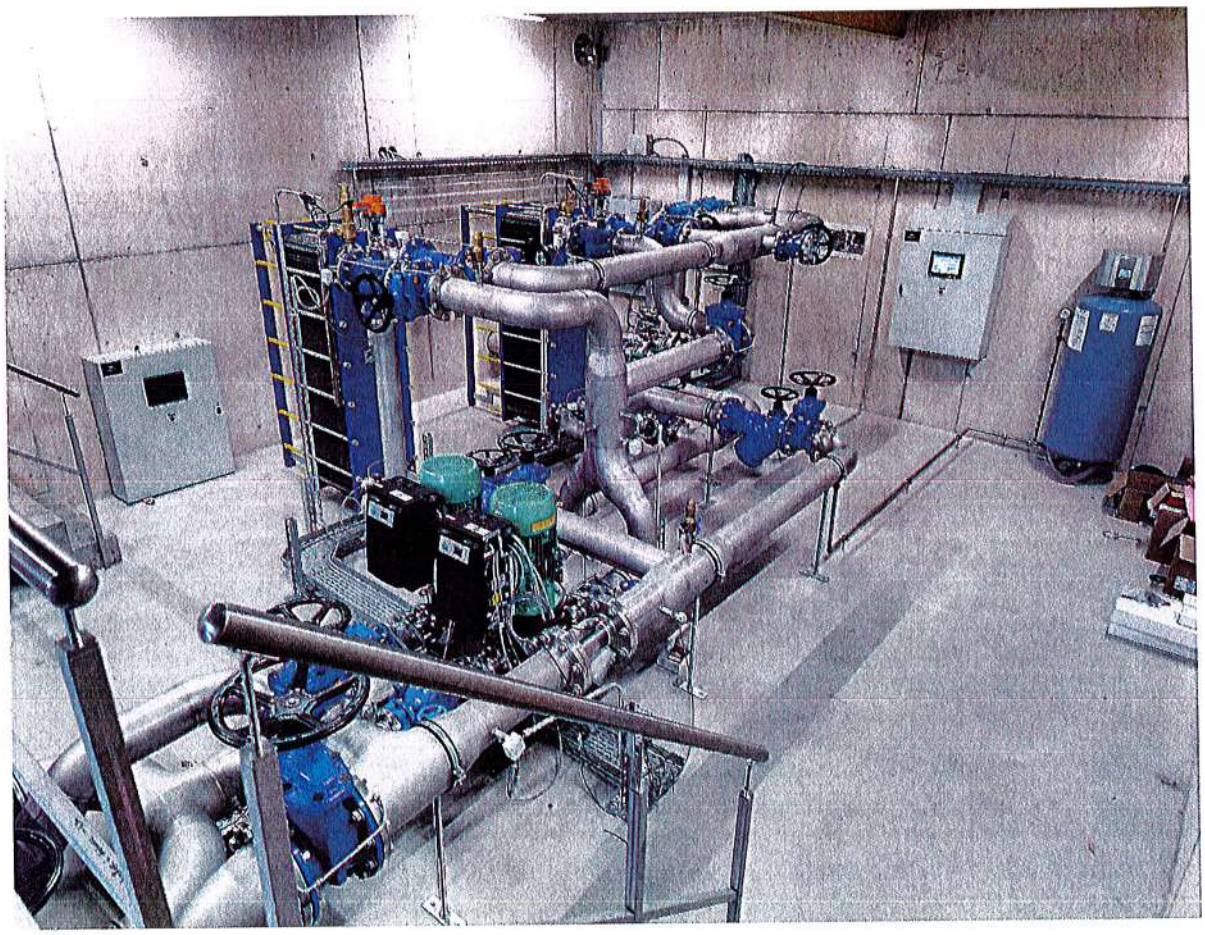

L'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes.

Rappelons que ce système unique en Suisse pour alimenter un hôpital a été rendu possible par la mise en service du puits profond des Sauges par EAU-Vallon SA, en automne 2019. D'environ 19.5° C tout au long de l'année, la température de l'eau est idéale pour servir de source d'énergie renouvelable pour un CAD de basse enthalpie avec pour deuxième conséquence positive le refroidissement de l'eau potable distribuée.

Plus de 1'444'218 kWh produits en 2022, 1'453'538 kWh en 2024

Les 4 pompes à chaleur installées dans le local technique de l'hôpital ont couvert les besoins des bâtiments raccordés (1'318'864 kWh) en consommant 480'472 kWh d'électricité d'origine renouvelable (produit TOPAZE) et 67'625 kWh de gaz. Ces résultats confirment que le coefficient de performance moyen du système est supérieur à 3 (kWh produits pour 1 kWh utilisé dans le système) ce qui est une très bonne performance.
Avant la mise en service de ce chauffage l'HJB consommait plus d'1.8 GWh de gaz par an.

Le bâtiment de la Route de Sonvilier 3 a quant à lui été maintenu hors gel grâce à 134'674 kWh produits par une pompe à chaleur installée dans ses sous-sols.

Rappelons que la gestion du nouveau système de chauffage repose sur les principes du contracting. L'investissement a été pris en charge par la commune qui en assure le fonctionnement via ses Services techniques et plusieurs partenaires. Le réseau de CAD comprend l'ensemble des installations, de l'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes jusqu'aux compteurs de chaleur des différents clients.

La facturation des frais de chauffage se fait en fonction des kWh thermiques consommés, dont le prix intégré est compris entre 14 et 16 ct/ KWh (tarif puissance installée et prix par KWh) suivant le coefficient de performance de l'installation. Un contrat a été signé avec chaque client.

Potentiel de développement

Au niveau financier, l'investissement et les coûts de fonctionnement sont entièrement autofinancés par la vente de kWh chaleur aux clients raccordés.
Le système actuel du CAD SANTÉ à la capacité de fournir à court terme 150 kW de puissance supplémentaire pour chauffer un troisième bâtiment et l'ajout d'une PAC supplémentaire permettrait de chauffer le home « La Roseraie ».

Bien que la ressource disponible ne puisse pas chauffer la totalité de la commune, une pré-étude a été lancée en 2023 par les Services techniques afin d'étudier la possibilité d'étendre l'usage de cette source d'énergie renouvelable pour chauffer plusieurs immeubles du centre de Saint-Imier.

Le projet technique pour un réseau basse enthalpie au centre de Saint-Imier, au Nord de la Rue Agassiz devrait être élaboré fin juin 2025 pour pouvoir être soumis au Corps électoral en automne 2025.

ENERGIE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

En 2024, les communes de Saint-Imier, Tramelan, Val Birse et Tavannes ont finalisé la réalisation de leur plan directeur énergétique communal avec le soutien de JbB. Le but d'un tel document est de déterminer une vision à 15 ans qui permettra aux communes de s'approcher des objectifs de la stratégie 2050 de la Confédération.

Ce document est en attente de validation par les Autorités cantonales compétentes avant d'entrer en force.

Les mesures visant à augmenter l'efficacité énergétique se sont poursuivies en 2024. Le fonds a permis de financer en 2024 la réalisation de 5 certificats CECB, le renouvellement de 45 gros électroménagers, la mise en place de 1 installations solaires techniques et l'achat de 13 vélos électriques. Une version actualisée du concept efficacité énergétique est entré en vigueur le 1er janvier 2024.

Le Chef de Service :

Patrick Adatte

La Cheffe du Département

Josika Iles

COMMISSION DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La commission des bâtiments et infrastructures sportives se compose de sept membres. Elle est présidée par M. Olivier Zimmermann, Conseiller municipal en charge du département et traite notamment de la gestion et de l'entretien des immeubles du patrimoine administratif et financier de la Municipalité de Saint-Imier.

Composition de la commission

Président :	M. Olivier Zimmermann
Vice-Président :	M. Grégor Doutaz
Secrétaire :	Mme Chiara Voisin
Membres :	M. Claude Voisin
	M. Yann Doutaz
	M. Théo Brand
	M. Eric Achermann

La commission des bâtiments et infrastructures sportives s'est réunie à 7 reprises durant l'année. Le service a principalement poursuivi les différents projets d'assainissement en cours. De nombreux autres projets sont en cours d'étude. Une fois la faisabilité et les coûts définitifs établis, les éventuelles requêtes de crédit seront sollicitées auprès des organes politiques compétents ou alors sont en attente d'un budget et des possibilités financières y relatives.

La commission des bâtiments et infrastructures sportives c'est principalement occupée des dossiers suivants en sus de l'entretien courant des différents bâtiments et infrastructures sportives :

Le 22 janvier 2024	Terrain de Châtillon mise aux normes 2e ligue interrégion, crédit d'étude Piscine plein air – adjudication des travaux de régulation du chauffage Bassin de natation – travaux provisoire – information Jacques-David 4-6-8 – préparation du dossier de proposition de vente
Le 26 février 2024	Bassin de natation – présentation des différentes variantes de rénovation/assainissement Ecole secondaire – information sur la rénovation de la salle de classe Terrain de Châtillon – étude du dossier Jacques-David 4-6-8 – information et retour sur les premières prises de position Tarification des infrastructures – retour sur les décisions prises
Le 25 mars 2024	Bâtiment des travaux publics – assainissement général – présentation du projet Terrain de Châtillon – mise aux normes 2e ligue inter – information sur la suite du dossier Jardin public – hôtel Hôtâ - présentation du projet Bassin de natation – projet de remise en état et variantes diverses Règlement relatif à l'entretien du patrimoine communal portant création de financement spéciaux – modification

	Budget 2025 et investissements
Le 13 mai 2024	Bâtiment des travaux publics – assainissement – projet Collégiale – pose d'une antenne 5G Contrat d'entretien – piscine plein air Ecole primaire – remplacement du système de chauffage Piscine plein air - inauguration Halle de gymnastique tarification – information Ressources humaines – information
Le 1er juillet 2024	Châtillon - Terrain de football – assainissement et mise aux normes Bâtiment des travaux publics – assainissement du bâtiment et remise aux normes Clef 37 – analyse travaux d'entretien et éventuelles améliorations Budget de fonctionnement 2025 Investissement 2025 et ss Pierre-Jolissaint – aménagement urbains
Le 30 septembre 2024	Châtillon – Terrain de football -assainissement et mise aux normes Bâtiment des travaux publics – assainissement du bâtiment et remise aux normes Ecole secondaire – assainissement Hangar des sapeurs-pompiers – vente Jacques-David 4-6-8 - vente
Le 02 décembre 2024	Bâtiment des travaux publics – assainissement et mise aux normes Châtillon – terrain de football – mis aux normes et assainissement Hangar des pompiers – vente du bâtiment Budget de fonctionnement, financements spéciaux et investissements

*****

Service des bâtiments et infrastructures sportives
Le service des bâtiments et infrastructures sportives met toujours un accent prioritaire à l'engagement des chantiers et assainissements. Les travaux relatifs à la seconde phase de travaux à la piscine plein air s'est terminé début mai pour une ouverture complète du site. En outre, en lien avec les problèmes budgétaires, les dossiers d'assainissement sont en standby au service et seul les engagements prioritaires sont réalisés.

En lien avec les ressources humaines et la gestion des différents sites, il est toujours difficile avec le personnel actuellement en place de réaliser les différentes tâches qui incombent et en sus, en cas d'absence, aucun remplacement n'est possible à l'interne et génère alors des heures supplémentaires. En outre, le service des bâtiments et infrastructures sportives a requis des compensations notamment en lien avec la législation en vigueur, compensation qu'actuellement les collaborateurs ne bénéficient pas.

Collaborateurs techniques et personnel du service

Administration

Cheffe de service à 60%	Mme Jessica Lanz
Chef conciergerie et technique	M. John Nappiot
Collaborateur administratif, services conjoints urbanisme et bâtiments à 80%	M. Joachim Carbone

Piscine, patinoire

Jusqu'au 29 février 2025	M. Cédric Hinni
Dès le 1er mars 2024 à 50%	M. Mathieu Hänni
Dès le 1er avril 2024	M. Fabien Bastidas
	M. Pascal Vuilleumier
	M. Loïc St-Martin

Complexe des halles de gymnastique

à 100%	M. John Nappiot
à 80%	Mme Casandra Périllard

Salle de spectacles et administration communale

à 50%	M. Axl van der Becken
à 50%	M. Liam Peter

Ecole secondaire

à 100%	M. Ewald Hohermuth
à 30% CDD jusqu'au 1er juin 2024	M. Aziz Pasteur

Ecole primaire Agassiz 16

jusqu'au 31 mars 2024	Entreprise Mosczanski
à 100% dès le 1er avril 2024	M. Kevin PIffaretti

Ecole primaire Agassiz 14

Dès août 2024 à 40%	M. Liam Peter
Jusqu'au 31 juillet 2024 à 50% CDD	Entreprise Mosczanski

Ecole à journée continue

à 70%	M. Gerolamo Pepe

CCL – Musée – Bibliothèque

à 50%	M. Julien Roch

Récapitulatif des différents bâtiments communaux

Immeuble du patrimoine financier

J.-David 4, 6, 8

Finalisation du projet de vente pour les autorités exécutives et législatives compétentes

Clef 37

Travaux d'entretien courant

Bâtiments scolaires et infrastructures sportives

Ecole primaire

Agassiz 14

Travaux de garantie et contrôle des travaux réalisés avec les différents offices concernés

Agassiz 16

Entretien courant

Ecole secondaire

Entretien courant du bâtiment et étude en cours pour l'assainissement du terrain et du bâtiment
Rénovation d'une salle de classe complète, remplacement des luminaires au fur et à mesure avec un passage au LED

Halles de gymnastique

Entretien courant

Bassin de natation

Fond mobile bloqué à une profondeur d'1m20 et reprise des leçons de natation pour les écoles uniquement.

Route de Sonvilier 3, CEFOPS

Entretien courant

Piscine

2e phase d'assainissement de la piscine plein air et ouverture comme d'accoutumée, remise à jour des réglementations y relatives en cours

Terrain de football – Châtillon

Entretien courant et étude d'un projet d'assainissement avec plusieurs variantes, dossier mis en attente en lien avec la situation financière de la Municipalité

Musée, CCL

Entretien courant du site

Autres bâtiments communaux

Cimetière

Entretien courant et début d'une étude d'aménagement paysager et urbain

Hangar des pompiers

Entretien courant

Dépôt des travaux publics

Entretien courant du bâtiment et étude architecturale pour l'assainissement et la rénovation finalisée avec mise en attente du dossier en lien avec la situation financière de la Municipalité

Salle de spectacles

Entretien courant

Bâtiment administratif
Entretien courant du bâtiment

Toilettes publiques
Entretien courant

Place de jeux
Entretien courant

Ascenseurs de la gare
Entretien courant

Abattoirs
Néant et visite du site pour plusieurs projets en attente.

Espace Beau Site
Entretien courant

*****

Utilisation des locaux publics

Halle de gymnastique
L'utilisation du complexe des halles est importante comme chaque année et le plan d'occupation donne satisfaction à tous les utilisateurs, bien que certains groupements aient dû se rendre dans d'autres communes pour laisser place aux occupations scolaires qui sont très importantes.

Utilisation hebdomadaire du complexe :

Ecoles enfantines, primaires et secondaires	113 périodes
Sociétés locales	77 périodes

Piscine
La piscine plein air a été exploitée durant 4 mois comme d'accoutumée. En lien avec les conditions météorologiques qui n'étaient pas optimales durant la saison estivale, la fréquentation a été bonne.

Salle de spectacle
La salle de spectacle et la salle du Conseil de ville ont été utilisées à 68 reprises.

Espace Beau-Site
L'espace Beau Site a été loué à 26 reprises et durant 3 semaines complètes

******

Le service des bâtiments et infrastructures sportives poursuit sa politique d'assainissement afin de rattraper le retard consenti sur les différents bâtiments propriété de la Ville, toutefois, en lien avec les difficultés financière de la ville et la conjoncture y relative, il est alors difficile de pouvoir atteindre les critères voulus d'entretien et de rattraper le retard consenti à l'entretien. La nouvelle structure pour la gestion du personnel mise en place est adéquate en termes de gouvernance et de stratégie. Elle permet

alors de se consacrer plus activement au dossier stratégique du service et permet d'avoir une vue d'ensemble globale avec le soutien requis pour les tâches techniques inhérentes à la fonction. Toutefois, la recherche de collaborateurs techniques / concierges devient difficile et l'attractivité de l'emploi à la ville de Saint-Imier n'est plus en adéquation avec la conjoncture actuelle.
Les enjeux futurs sont importants et nécessiteront alors des investissements conséquents pour l'avenir du patrimoine administratif de la Municipalité avec une stratégie financière fiable à long terme.

Saint-Imier, le 04 avril 2025

DEPARTEMENT BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le chef de département : O. Zimmermann

La cheffe de service : J. Lanz

COMMISSION URBANISME ET MOBILITE

Buts et rôles de la commission

La commission urbanisme et mobilité se compose de sept membres. Elle est présidée par le-a Conseiller-ère municipal-e en charge du département urbanisme et mobilité et traite notamment des questions d'aménagement du territoire, d'aménagements urbains, de permis de construire et de police des constructions ainsi que des questions qui relèvent du domaine des travaux publics (entretien des routes, déneigement, déchets, entretien du cimetière et des jardins publics, des espaces verts) et de la sécurité.

Composition de la commission

Présidente	*M. Marco Pais Pereira (-> 30 juin 2024)*
	M. Samuel da Silva (01 juillet 2024 -> 08 octobre 2024))
	M. Gérard Dessaules (09 octobre 2024 ->)
Vice-président	M. Vital Carnal
Secrétaire	M. Sébastien Ehl
Membres	M. Michel Bastardoz
	M. Ugo Boillat
	M. Jérôme Kernen
	Mme Mélissa Monbaron
Membres consultatifs	M. Nicolas Vuilleumier (chef du service)
	M. Vincent Brahier (voyer-chef)
	M. Cédric Giauque (agent police administrative)
	M. Sébastien Gindrat (agent police administrative)

La commission urbanisme et mobilité s'est réunie à 12 reprises en 2024 à l'occasion de séances ordinaires pour débattre des questions qui relèvent de ses prérogatives et faire des propositions au Conseil municipal.

Le chef du service prépare, analyse et émet des propositions afin que les dossiers soient traités dans le respect des procédures et des règlements en vigueur et selon les pratiques et tendances actuelles de la profession.

Service urbanisme et mobilité

Le service urbanisme et mobilité s'acquitte des tâches relevant des domaines de l'aménagement du territoire, des aménagements urbains, du droit des constructions (permis de construire et police des constructions), de la mobilité, de l'entretien des voiries, de l'évacuation et de la valorisation des déchets et de la sécurité et la protection civile.

La dotation en personnel du service est de de 0.9 EPT (équivalent plein temps) pour la direction du service et les tâches liées à la rubrique « urbanisme et mobilité », de 0.4 EPT + 1 apprenti(e) pour la gestion administrative des affaires courantes et de 14.3 EPT pour les tâches relevant du domaine « travaux publics » + 1 apprenti1 AFP option voirie.

Les « travaux publics » comptent parmi eux des collaborateurs appliqués, fiables et fidèles ; le turn-over dans le service est relativement faible.

Le département saisi l'occasion de chaque départ (en retraite ou départ volontaire) pour réévaluer la pertinence de repouvoir les postes devenus vacants. Le département a introduit un délai de carence avant l'entrée en fonction d'un nouveau collaborateur pour se permettre justement d'évaluer les limites acceptables pour le bon fonctionnement de ses activités. Jusqu'à présent, les postes ont toujours été repourvus afin de maintenir le même niveau de service à la population comme l'a formulé le Conseil municipal. Il a cependant réduit de 0.5 EPT sa dotation en personnel afin de contribuer aux économies nécessaires.

Les objectifs du département sont fixés chaque année sur la base des lignes directrices données par le programme de législature qui détermine les grands projets à mettre en œuvre pour la Municipalité. Au surplus, le service gère les affaires courantes afin de s'acquitter des tâches de service public.

Vous trouverez donc ci-dessous une liste (non exhaustive) des principaux dossiers traités par le département.

Aménagement du territoire

- *Réévaluation de la carte des dangers naturels*

statut : en cours

Rappel :
Suite à l'étude sur la réévaluation du niveau de risque de chutes de pierres à Saint-Imier, un train de mesures a été proposé par le mandataire Impuls.

Ces mesures consistent en la construction de digues et/ou la pose de filets de protection pour un coût global estimé à CHF 895'000.-- dont CHF 850'000.-- potentiellement subventionnables afin de garantir la sécurité des personnes et des biens situés dans les zones de dangers rouge et où le niveau de risque est inacceptable.

Il s'agit d'une obligation pour la Municipalité car l'étude sur la réévaluation des dangers de chutes de pierres a conclu à une augmentation du niveau de risque qui dépasse le seuil du risque admissible. Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité est dans l'obligation de prendre des mesures. Ces travaux sont, en principe, subventionnables à hauteur de 80%.

L'élaboration des projets de protection se sont avérés plus complexes que prévu compte tenu notamment de la nature géologique du terrain, de l'état de propriété des terrains où elles sont censées prendre place, de la présence de la forêt et d'infrastructures techniques préexistantes.

Les projets portent sur quatre secteurs distincts A, C, D et E.

Des séances avec les propriétaires concernés ont été organisées en 2021 déjà et les mesures présentées ont été acceptées pour les secteurs A, C et E.

Des discussions pour la variante à mettre en œuvre dans le secteur D et sur le mode de financement qui en résulte donne lieu à des discussions animées entre la Municipalité et les propriétaires concernés qui ont des positions divergentes.

Le projet de sécurisation a été scindé en deux. Le projet d'ouvrage pour les mesures A, C et E est en cours et un permis de construire a été déposé fin 2023.

Les négociations dans le secteur D doivent être relancées pour trouver un consensus entre les parties impliquées (Municipalité, propriétaires, propriétaires fonciers, div. Forestières Jura bernois, OFOR section dangers naturels, ...).

- *PQ La Jardinière*

  statut : en cours

  Rappel :
  Le secteur des anciennes serres « Gonthier » est en friche depuis quelques années maintenant. Un groupe de promoteur est intéressé à y développer un projet immobilier et contribuer ainsi à une densification vers l'intérieure bienvenue.

  La configuration des parcelles ainsi que la topographie du lieu rendent difficiles la concrétisation d'un projet conforme à la législation fondamentale en matière de constructions de Saint-Imier.

  Il est donc nécessaire d'édicter un plan de quartier (PQ) qui permettent de déroger à cette réglementation fondamental tout en fixant un cadre qui garantisse la production d'une portion de territoire de qualité.

  Le service urbanisme et mobilité a donc travail en collaboration avec les promoteurs afin d'établir les bases de ce PQ et lui faire passer les différentes étapes de la procédure avant son entrée en force.

  La commission urbanisme et mobilité et le Conseil municipal ont d'ores et déjà validé le concept qui est actuellement en cours d'examen auprès de l'OACOT.

- *Modification de la ZUP H*

  statut : en cours

  Rappel :
  La pratique de football est en plein essors à Saint-Imier et les installations sportives destinées à la pratique du football ne disposent plus des capacités suffisantes à accueillir les entraînements et les matchs de toutes les équipes du FC Erguël et du Team Vallon qui regroupent actuellement quelques 380 juniors environ et un nombre d'actifs importants.

  Les infrastructures destinées au football à Saint-Imier se compte au nombre de deux, à savoir le terrain de La Fin-des-Fourches et le terrain de Châtillon.

  Le terrain de La Fin-des-Fourches est un terrain homologué pour des compétitions jusqu'au niveau de la deuxième ligue régionale mais ne permet pas d'accueillir des matchs de deuxième ligue interrégionale, ligue dans laquelle évoluait le FC Erguël lors de la saison 2023-2024.

  Ce terrain, propriété de l'association FC Erguël, dispose d'un éclairage artificiel et de bâtiments de services nécessaires à la pratique du football (vestiaires, buvette et WC).

Des interventions lourdes devraient être prévues pour qu'il réponde aux exigences de la Swiss Football League afin d'accueillir des matchs de deuxième ligue interrégionale, interventions difficiles à réaliser compte tenu du tissu bâti environnant. L'éventualité de délocaliser ce terrain demeure, à ce stade, une option possible.

D'autant plus que le terrain et ses abords représentent un potentiel de densification vers l'intérieur important compte tenu de sa situation.

Le terrain de La Fin-des-Fourches est actuellement colloqué en ZUP X. Des discussions pour une mise en zone constructible ont déjà eu lieu avec l'OACOT qui s'y est déclaré favorable moyennant certaines conditions.

L'éventualité de délocaliser, à moyen terme, le terrain du FC Erguël et du Team Vallon est donc présente dans les projets de la Municipalité ; toutefois, avant d'y parvenir, il faut envisager de procurer aux deux clubs une solution alternative.

Cette solution pourrait voir le jour sur le site des Planches, nous y reviendrons ultérieurement.

Le terrain de Châtillon, sur le BF 305, est un terrain d'entraînement ou destiné à recevoir des rencontres des juniors du FC Erguël ou du Team Vallon.

Hormis des mâts d'éclairage vieillissants et d'abris pour les joueurs, le terrain ne dispose ni de vestiaires, ni de WC et ni de buvette.

En effet, le terrain de Châtillon n'a pas subi d'entretien depuis un certain temps notamment en lien avec la pollution dont il fait l'objet. Une étude a été attribuée au bureau RWB qui a établi un rapport d'investigation et l'a envoyé à l'OED. Ce rapport fait état de pollutions certes, mais ne requiert dès lors pas d'assainissement complet du site. Des mesures particulières doivent être prises lors de la construction de nouvelles installations et bâtiment.

Il s'agit là de conditions de la pratique de football plus que rudimentaires qui obligent les clubs de football et les parents à s'organiser pour assurer des transports entre le terrain de Châtillon et celui de La Fin-des-Fourches (ou d'autres installations lorsqu'il y a des conflits de calendrier).

La commune de Saint-Imier compte de nombreuses associations sportives et le manque d'infrastructures pour certaine pratique sportive est un fait avéré.

Tant la Municipalité que le FC Erguël ou le Team Vallon sont à la recherche d'installations sportives pérennes pouvant accueillir un certain nombre d'entrainements et de matchs ou d'événements sportifs dans des conditions idéales avec des installations dignes de ce nom dans ce premier quart du vingt-unièmes siècles.

La Municipalité, propriétaire du terrain, souhaite donc améliorer cette situation et proposer des infrastructures simples et fonctionnelles pour la pratique du sport sur le site de Châtillon.

Toutefois, les dispositions de la ZUP H, qui régissent le site du terrain de Châtillon, ne le permettent aujourd'hui pas car, telles qu'elles sont formulées, elles sont extrêmement restrictives.

Une modification de l'annexe I RAC et, conjointement, du plan d'affectation et du plans des constructions) sont donc nécessaires pour y parvenir.

Les premières étapes de la procédure ont été franchies et le dossier a été déposé courant mars 2025 auprès de l'OACOT pour examen préalable. Un retour d'examen préalable est attendu d'ici août 2025 en principe. La Municipalité déplore le délai mis à recevoir une réponse mais n'a aucune prise sur celui-ci.

Aménagements urbains

- *Liaison piétons Gare – jardin public*

  statut : en cours

  Rappel :
  La construction de l'hôtel sur l'emplacement du jardin public de la rue du Vallon est terminée ainsi que les aménagements extérieurs.

  En parallèle, des démarches sont en cours entre la Municipalité et CFF pour la création d'une liaison piétons entre la gare et le jardin public réaménagé. Les discussions devraient aboutir dans le courant du printemps 2025 et le dépôt d'une demande de permis de construire d'ici à la fin de l'été paraît réaliste.

- *Aménagement du quai de chargement @plateau de la Gare*

  statut : abandonné

  Rappel :
  Ce projet est issu du social lab et doit permettre de concrétiser un de ses grands axes de travail, soit de trouver ou de dédier un lieu aux 16 – 22 ans à Saint-Imier.

Constructions

- *Demandes de permis de construire*
  Cent-huit dossiers de demande de permis de construire ont été ouverts en 2024 (permis, petits permis, demandes préalables et annonce d'installations solaires confondus) et ont donné lieu, ou sont en voie de donner lieu, à un permis de construire.

- *Procédure qualifiée*
  Ces procédures sont relativement nouvelles et doivent permettre de mettre en évidence, dans le cas de projets complexes, les principaux enjeux en présence et d'anticiper ou de donner les (bonnes) réponses aux problèmes qui pourraient survenir lors de l'élaboration d'un projet ; le maître d'ouvrage et son mandataire sont accompagnés par un collège d'experts et tiennent à intervalles réguliers des ateliers où le projet est challengé et évolue en fonction des critiques. Il faut cependant relever que cela ne facilite pas toujours le démarrage rapide de projet mais permet d'éliminer à un stade précoce d'éventuels écueils qui pourraient survenir sinon en cours de procédure (protection du patrimoine notamment).

- *Longines*

  statut : terminé

  Rappel :
  Le secteur des Longines est un secteur sensible d'un point de vue patrimonial (ISOS). Il convenait donc, avant d'envisager le développement du site, de dresser les grandes lignes de ce développement sous la forme d'une conception directrice.

  Les représentants de l'entreprise ont donc initié une procédure qualifiée par atelier afin de poser les bases du développement futur du site et arrêter un certain nombre de principe généraux (implantation des bâtiments, du stationnement, volumétrie, etc.).

  Le processus a abouti à un rapport qui a servi de guide à Longines pour orienter ses réflexions futures pour la construction de ses nouveaux bâtiments. Il a donné lieu à un mandat d'études parallèles auquel le service a été associé.

  Des développements ultérieurs suivront.

  Baptiste-Savoye 67 a

  statut : terminé

  Rappel :
  Suite à l'incendie à l'automne 2021 qui a complètement détruit la partie supérieure du bâtiment, s'est posée la question de la reconstruction à l'identique du bâtiment.

  Compte tenu de la sensibilité du secteur d'un point de vue patrimonial (ISOS), la propriétaire a été encline à initier une procédure qualifiée par atelier afin de faire émerger un projet de reconstruction qui soit le plus adapté au site.

  Les réflexions ont débouché sur le dépôt d'une demande de permis de construire en 2023 et la procédure est toujours en cours suite à plusieurs oppositions.

Police des constructions

- *Dossiers en cours*
  Le service d'urbanisme s'attèle à régler les cas de constructions illicites soit en rendant des décisions de rétablissement de l'état conforme soit en traitant des demandes de permis de construire *a posteriori* qui émargent alors dans la rubrique permis de construire.

Mobilité

- *Transports publics // amélioration de la desserte locale*

  Statut : terminé

  Rappel :
  L'office cantonal des transports publics a inscrit les deux lignes urbaines dans l'offre de base depuis le changement d'horaire 2025 avec un financement assuré par les indemnités du canton de Berne (trafic local), les points attribués à chaque commune et la vente des billets.

  C'est donc une excellente nouvelle pour Saint-Imier, sa population et ses entreprises ainsi que pour les personnes de passage chez nous.

- *Halte CFF La Clef*

  Statut : en cours

  Rappel :
  CFF a lancé les démarches de la PAP (procédure d'approbation des plans). L'OFT a fait un certain nombre de remarques qui nécessitent de la part de CFF d'apporter des compléments d'information et de redéposer un dossier PAP.

  La mise en service de la gare est donc reportée et prévue à l'horizon 2026, selon l'issue des décisions des autorités fédérales et du résultat de l'enquête publique.

  Le service urbanisme et mobilité et le Conseil municipal se sont émus des déclarations du Conseiller fédéral Rösti qui souhaite revoir la liste des projets ferroviaires soutenus par la Confédération et revoir la priorisation de la planification de ces infrastructures. La halte de La Clef fait partie de cette liste et sa réalisation pourrait être reportée voir abandonnée.

  Le service urbanisme et mobilité et le Conseil municipal sont donc intervenus auprès des instances cantonales et fédérales afin de faire entendre leur voix et celle de la région.

- *Snowbus*

  Statut : en cours

  Rappel :
  La Municipalité a reconduit le Snowbus pour la saison hivernale 2024-2025. Le Snowbus effectue la liaison Saint-Imier Les Savagnières pendant la période d'ouverture des téléskis (le mercredi, le samedi et le dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires de Noël et semaine blanche).

  Un nouveau modèle – sur appel - a été mis en place entre la Municipalité et les Chemins de fer du Jura où seules les prestations effectivement utilisées sont facturées à la Municipalité laissant ainsi entrevoir un potentiel d'économies sans péjorer les prestations.

- *Transports scolaires*

  Statut : terminé

  Rappel :
  Les parents des élèves scolarisés à Saint-Imier domiciliés au Pontins et aux Savagnières ont interpellé le CM afin d'envisager la mise en place d'un système de transports scolaires pour acheminer les enfants à l'école puisque la solution appliquée jusqu'ici ne semblait plus leur convenir (les parents sont défrayés à hauteur de 1'300.--/enfant/an pour assurer la liaison entre la montagne de l'Envers et Saint-Imier).

  Une solution viable et finançable a été mise sur pied en collaboration avec le département de l'éducation et de la culture et mise en service à la rentrée de janvier 2024 sous la forme d'une liaisons entre les écoles de Saint-Imier et le quartier des Savagnières à raison de plusieurs allers-retours quotidiens selon les horaires scolaires des élèves domiciliés aux Savagnières.

Travaux publics et voirie

- *Entretien des routes et trottoirs*

  Le service planifie, dans la limite des CHF 200'000.-- qu'il a à disposition au budget de fonctionnement des réparations de routes, trottoirs et escaliers.

  En 2024, il a notamment entrepris des travaux ou confié des mandants qui ont permis des améliorations dans les secteurs suivants :

  Route de Mont-Soleil : gravillonnage
  Les Eloyes : réfection enrobé
  Rue des Fontenayes : abaissement d'un trottoir pour accès aux personnes à mobilité réduite
  Rue des Jonchères : réfection partielle enrobé
  Paul-Charmillot : réfection escaliers
  Divers endroits en localité : vidange dépotoirs
  Divers endroits en localité : rebouchage nids de poules

- *Entretien des chemins agricoles*

  La Cerlière : réfection coffre + enrobé, drainage

- *Service hivernal*

  Le personnel de la voirie assure l'entretien hivernal des routes et trottoirs sur le territoire communal en assurant un service de piquet entre le 04 novembre 2024 et le 21 avril 2025.

Il n'est pas rare, même en l'absence de précipitations neigeuses, que les équipes de piquet doivent sortir pour assurer la viabilité du réseau des routes et trottoirs en procédant au salage.

- *Manifestation*

Le personnel de la voirie contribue dans une large mesure à l'organisation et à la tenue de manifestation (propres à la Municipalité ou proposées par des tiers) à Saint-Imier en prêtant mains fortes pour la mise en place ou la reddition du matériel, les nettoyages ensuite, notamment.

En 2024, les Travaux publics ont participé, en autres, à la foire de printemps, la foire d'automne, l'Imériale, les Imériennes, ainsi que différentes manifestations sportives (Raiffeisen Run, triathlon, Euro de football, etc.).

- *Ramassage des ordures ménagères*

1092 tonnes d'ordures ménagères ont été récoltées au cours de l'année 2024 pendant les tournées du lundi et du mardi et incinérées à l'usine d'incinération de Vadec à La Chaux-de-Fonds.

- *Déchets verts*

430 tonnes de déchets verts ont été ramassées par le service de la voirie et éliminées à la station de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds.

- *Déchetterie*

De nombreuses matières sont récupérées à la déchetterie des Noyes et valorisées via des filières adaptées. Ainsi, en 2024, les quantités suivantes ont été récupérées :

Verre : 221 tonnes récupérées
Papier + carton : 286 tonnes récupérées
Ferraille : 190 tonnes récupérées
Alu/fer blanc : 8 tonnes récupérées
Boues de dépotoirs : 147 tonnes récupérées
Balayures de route : 67 tonnes récupérées

- *Projet de nouvelle déchetterie*

  Statut : en cours

  Rappel :
  Après l'acceptation courant 2024 (sauf Renan) par les communes partenaires du projet de nouvelle déchetterie, Vadec travaille à finaliser les documents en vue du dépôt d'une demande de permis de construire.

  Le service urbanisme et mobilité est associé à ces réflexions et contribue à apporter des inputs en vue de produire un projet qui soit en mesure d'offrir aux citoyens des communes concernées une prestation de qualité.

- *Interventions d'urgence*

  Les équipes des travaux publics sont régulièrement amenées à effectuer des missions d'urgence liées à des incidents intervenus sur des canalisations (fuites d'eau ou de gaz notamment) et à parer au plus urgent en procédant à l'évacuation des gravats en mettant à disposition un chauffeur et un camion multilift afin de seconder leurs collègues des services techniques.

- *Prestations pour tiers*

  En fonction des disponibilités qui sont les siennes, les équipes des travaux publics et voirie assument également des prestations pour tiers (marquage routier à Sonvilier, à Villeret ainsi qu'à Renan, appui lors de manifestations diverses, etc.).

Sécurité et protection civile

- *Points de rencontre urgence (PRU)*

  Statut : en cours

  Rappel :
  En cas d'événement exceptionnel et d'interruption des canaux ordinaires de communication entre les autorités, les forces d'intervention et la population, la mise sur pied d'un PRU est nécessaire afin de garantir un niveau minimum de coordination et d'approvisionnement.

  En cas d'indisponibilité d'infrastructures critiques, comme cela pourrait être le cas après des pannes d'électricité à grande échelle, les PRU pourraient être utilisés, dans les communes, pour répondre aux besoins de la population locale et servir de stations téléphoniques de secours.

  Un PRU complète le dispositif de poste d'alarme à la population et doit être mis en fonction dans les deux heures après l'annonce de l'événement.

Les PRU seront situés dans les locaux publics (écoles, salles de gymnastique, salles polyvalentes). En cas d'évènement extraordinaire, une oriflamme arborant un logo spécifique signalera l'emplacement des PRU en service et des indicateurs de direction seront installés sur un périmètre élargi. Les PRU pourront continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de secours.

Après discussions, l'emplacement le plus adéquat semble l'espace Beau-Site qu'il doit être possible de réquisitionner en cas d'événement exceptionnel et dispose de tout l'agencement pour assurer le fonctionnement d'un groupe de personnes dans un même lieu sur une période plus ou moins longue.

Le PRU de Saint-Imier est en voie de concrétisation et devrait être opérationnel en 2025.

- *Contrôles périodiques des abris (CPA)*

  Statut : en cours

  Rappel :
  Le site du canton de Berne précise qu' « en cas d'évènement, la population est alertée par des sirènes et reçoit pour consigne, à la radio ou à la télévision, de se rendre dans l'abri le plus proche ». Le cas échéant, les abris doivent être opérationnels. Le CPA assure qu'ils le soient.

  Le CPA constitue un mandat légal imposé par la Confédération. Le canton assume la responsabilité générale du CPA et contrôle les abris tous les dix ans au moins.

  L'inventaire des places protégées a eu lieu en 2023. Les propriétaires se verront notifié en 2024 une décision afin de supprimer les défauts constatés. Ils disposeront à cet effet de dix ans en principe.

Domaine public

- *Utilisation du domaine public*

  Même si ce domaine d'activité ne relève pas de ses prérogatives, le service urbanisme et mobilité collabore étroitement à la gestion et au traitement des demande d'utilisation du domaine public.

Divers

- *Révision du règlement sur les déchets*

  Statut : en cours

- *Révision du règlement sur les taxes et émoluments*

  Statut : en cours

- *Promotion économique*

  Même si ce domaine d'activité ne relève pas directement de ses prérogatives, le service urbanisme et mobilité collabore étroitement avec le département économie et tourisme pour régler les aspects de ces projets qui ont une incidence spatial et/ou qui nécessitent un permis de construire (monitoring du PDE La Clef, modalité de vente de terrain, contacts avec le géomètre et le notaire, etc.).

- *Concept quatre saisons Les Savagnières*

  Statut : en cours

  Rappel :
  Même si ce projet ne relève pas directement de ses prérogatives, le service urbanisme et mobilité collabore étroitement avec le département économie et tourisme pour régler les aspects qui ont une incidence spatial et/ou qui nécessitent une planification préalable à sa concrétisation.

  La Municipalité de Saint-Imier travaille de concert avec Bugnenets-Savagnières à la mise en place d'un concept d'exploitation quatre saisons des installations de remontées mécaniques afin de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique et garantir la pérennité des activités de détente et de loisirs sur le site des Savagnières.

  Une séance a déjà eu lieu avec l'OACOT (Philippe Weber) afin de poser les bases de cette réflexion et évaluer les outils d'aménagement à mettre en place afin de créer les conditions cadres qui doivent permettre de développer différentes activités à vocation touristiques dans le secteur des Savagnières (vraisemblablement à cheval sur BE et NE).

  Il pourrait s'agir de piste de VTT downhill, d'acrobranche, de luge d'été, de tyrolienne, de sentiers didactiques qui visent à promouvoir le Grand Chasseral et réunir les différents acteurs du territoire autour de projets consensuels porteurs.

  D'après les premières discussions avec l'OACOT, il s'agira de s'appuyer sur le plan directeur cantonal et d'ancrer ces projets dans une planification régional (conception directrice du tourisme, CRTU, etc.) et de développer un plan de quartier qui fixera les règles de construction.

  Cela prendra un peu de temps et les différents partenaires souhaitent déjà initier certains projets sur la base des dispositions réglementaires applicables aujourd'hui. Il pourrait donc être question de lancer deux premiers projets, à savoir 1) création d'un camping à proximité des hangars des ratraks et 2) création de trails VTT dans le secteur du Plan-Marmet afin d'être en mesure de proposer (rapidement) une offre cohérente de loisirs hors période hivernale aux Savagnières.

Motions et interpellations

- *CV 20 octobre 2022 / motion PS « 5000-500-5 »*

  Statut : clôturée

- *CV 23 mars 2023 / interpellation ARC « Déchetterie, coin troc »*

  Statut : clôturée

- *CV 11.05.22 / motion PS « Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collectes des sacs poubelles et autres déchets ménagers »*

  Statut : clôturée

- *CV 11 mai 2023 / interpellation PS « Pistes cyclables et itinéraires piétons »*

  Statut : clôturée

- *CV 11 mai 2023 / interpellation ARC « Nouvel horaire CFF 2024 »*

  Statut : clôturée

- *CV 26 juin 2023 / interpellation PS « Le train viendra-t-il au secours des automobilistes sur la Transjurane en travaux ? »*

  Statut : clôturée

- *CV 26 juin 2023 / interpellation ARC « Création d'un lieu de liberté pour les chiens et leurs propriétaires »*

  Statut : clôturée

- *CV 14 décembre 2023 / interpellation PLR « RER Biennois, Quid de Saint-Imier ? »*

  Statut : clôturée

- *CV 14 mars 2024 / interpellation PLR « Etat de la période d'essai concernant la desserte de bus local»*

  Statut : clôturée

- *CV 13 juin 2024 / interpellation ARC « Les chemins victimes des intempéries»*

  Statut : clôturée

- *CV 13 juin 2024 / interpellation ARC « Halte CFF de la Clef - avancée des travaux»*

  Statut : clôturée

A la date de rédaction du présent rapport de gestion, aucune motion ou interpellation relevant du domaine UM n'est encore pendante.

DEPARTEMENT URBANISME ET MOBILITE

Le chef du département : Le chef de service :

Gérard Dessaules *Nicolas Vuilleumier*

COMMISSION ECONOMIE ET TOURISME

Composition de la commission

Présidente	Mme Gisèle Tharin (PLR)
Vice-président	M. Hervé Shimuna (ARC) jusqu'au 24 avril 2024
	M. Laurent Egloff (ARC) dès le 16 mai 2024
Secrétaire	Mme Isabelle Gambetta (PS) jusqu'au 18 janvier 2024
	M. Théo Brand (PS) dès le 14 mars 2024
Membres	Mme Martine Bourquin (ARC)
	M. Jean-Claude Dougoud (PLR)
	M. Mouloud Zahzouh (PS) jusqu'au 19 février 2024
	M. Sylvain Ndonfack (PS) dès le 14 mars 2024
	M. Patrick Grobéty (PLR)
Collaborateurs du service	Mme Annick Chatelain
Nombre de séances en 2024	6 séances

A. Demande de prêts économiques

Les membres de la commission ont préavisé favorablement une demande de prêt économique, pour l'extension des locaux d'un commerce. Elle a suivi le préavis positif de la commission des finances.

B. Evolution des projets

Site internet
Après plusieurs mois de travaux, le site internet de la Municipalité a fait peau neuve. L'objectif était de créer une plateforme moderne et dynamique. Avec une navigation simplifiée, la structure du site a été totalement repensée, afin que les visiteurs trouvent rapidement ce dont ils ont besoin. Le défi est relevé, grâce à l'entreprise noxup à qui a été confiée la refonte complète du site. Il a été mis en ligne le vendredi 20 septembre.

Portes ouvertes
C'est avec beaucoup de regrets que la Commission économie et tourisme a décidé de renoncer à organiser les portes ouvertes des entreprises industrielles et horlogères de Saint-Imier, prévues fin août. La situation financière de la Municipalité et la tenue de la Biennale du patrimoine horloger expliquent ce choix difficile. Les jeunes ne sont toutefois pas en reste, car le projet LIFT, porté par les Départements de l'action sociale et de l'éducation et culture, leur permettra de découvrir le monde professionnel.

Fenêtres de l'Avent
Pour la seconde année consécutive, la Commission économie et tourisme a soutenu les participants aux fenêtres de l'Avent, en offrant un petit présent aux personnes, associations, commerçants ou écoles ayant illuminé leur fenêtre.

Panneaux à l'entrée de Saint-Imier
Suite à une interpellation d'ARC, quatre nouveaux panneaux ont été installés aux entrées de la ville. Ils représentent chacun un symbole propre à la cité imérienne.

EcoPouce
L'application EcoPouce, qui permet de covoiturer entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier, est désormais en fonction. Après le succès mitigé de la phase-pilote, une nouvelle version, simplifiée, a été développée. Elle permet désormais une inscription en quelques seconde.

C. Promotion de la commune de Saint-Imier

Circuit secret
L'inauguration du circuit secret et de ses 5 sites a eu lieu le 9 septembre. Il est désormais possible de découvrir Saint-Imier de manière insolite en accédant à des lieux fermés au public.

Saint-Imier vu par ses habitants
La visite guidée interactive « Saint-Imier vu par ses habitants » s'est enrichie d'une nouvelle version pour le jeune public. Pensée spécifiquement pour les enfants et les familles, le nouveau parcours est venu s'ajouter à la balade destinée aux adultes. Il a été ouvert en juillet 2024, grâce à la collaboration avec la société Pindex Sàrl, la société Fluorescence et Mémoires d'Ici. La balade commence à la gare de Saint-Imier et se déroule jusqu'au funiculaire qui mène au Mont-Soleil.

Festivall
La première édition du Festivall s'est tenue les 21 et 22 juin sur la Place du Marché. Ce nouvel événement organisé par des jeunes de Saint-Imier et de la région a pour objectifs de promouvoir de jeunes talents émergents et de dynamiser le centre-ville. La Commission économie et tourisme a décidé de soutenir cet événement musical.

Revitalisation du Sentier Nature
Le Sentier Nature n'est plus praticable et il est nécessaire de le remettre en état. Une réflexion doit être menée en ce qui concerne son tracé et l'implication de la population et des écoles. La commission est toujours d'avis que ce projet, dont le coût avoisine CHF 50'000.-, doit être participatif. Actuellement, la commission attend la fin des travaux du réservoir qui se trouve aux abords du tracé.

Au surplus, il faudra probablement mettre ce projet de côté en raison des problèmes financiers de la Municipalité.

Dynamisation du centre-ville
Avec le postulat déposé par la fraction ARC « Une Place du Marché vivante », la Commission économie et tourisme avait pour mandat de dynamiser le centre-ville. Elle a décidé de revitaliser les foires de printemps et d'automne, en prolongeant leur durée par une animation musicale et en mettant l'accent sur la communication. Elle a également décidé d'organiser un événement un week-end par mois à la Rue du Temple : les Imériennes.

L'emplacement de cette manifestation à la Rue du Temple se justifie par un besoin réel de pouvoir laisser à disposition des habitants des places de parc proches des différents commerces locaux.

Les 5 éditions des Imériennes qui se sont tenues en 2024 ont permis non seulement d'animer le centre-ville, mais également de promouvoir le commerce local : concerts, activités et marchés des commerçants locaux ont été proposés à la population imérienne qui a largement soutenu ces événements.

Les Imériennes ont connu un joli succès. L'objectif de dynamiser la cité a été atteint. Toutefois, compte tenu de la situation financière, la Commission économie et tourisme a décidé avec regrets de ne pas les reconduire en 2025. Le concept est à disposition des commerçants ou sociétés locales qui désireraient continuer à animer ponctuellement la Rue du Temple.

Illumination de Noël
Comme en 2023, et toujours dans le but de rendre la Place du Marché vivante, la Commission économie et tourisme a organisé une fête le 29 novembre pour lancer les illuminations du sapin et celles des lumières de Noël de la rue principale. Du vin et du thé chauds ont été offerts aux personnes présentes.

150 ans de l'arrivée du premier train à la gare de Saint-Imier
L'arrivée du premier train à Saint-Imier, le 30 avril 1874, a marqué l'essor du chemin de fer dans la chaîne jurassienne, et dans le Jura bernois en particulier. Afin de commémorer cet événement, la Commission économie et tourisme a organisé une soirée intitulée « De la vapeur à l'électrique », le 11 novembre. Elle s'est articulée autour du vernissage de la revue Intervalles consacré aux 150 ans des chemins de fer dans le Jura bernois, d'une table ronde et d'une mini-exposition. Plusieurs personnalités de la région sont intervenues lors de la table ronde dédiée à la ligne La Chaux-de-Fonds – Bienne.

Cet événement a accueilli plus de 150 personnes. Les échos de cette soirée résonnent encore aujourd'hui. Il a définitivement ouvert une porte pour l'amélioration de cette ligne.

Vitrines vides
La Commission économie et tourisme a constaté que de nombreuses vitrines sont vides le long de la Rue principale de la cité imérienne. Elle a contacté leurs propriétaires afin de trouver une solution pour qu'elles ne restent pas ainsi. Le succès de cette démarche est mitigé, peu de propriétaires ayant répondu à l'appel de la commission.

Une démarche en collaboration avec le Parc Chasseral va débuter afin de pouvoir trouver d'autres solutions. Il va sans dire que le département recherche aussi de son côté de potentiels repreneurs de locaux afin d'y installer des commerces.

Conclusion

Les membres de la commission s'engagent activement pour rendre la ville de Saint-Imier attractive pour ses habitants, malgré un contexte économique difficile, particulièrement pour les commerçants. Toute notre reconnaissance et remerciements vont aux membres, y compris la chancelière Annick Chatelain, pour leur engagement dans le traitement des dossiers.

Saint-Imier, le 24 mars 2025

Commission économie et tourisme

La présidente	Le secrétaire
Gisèle Tharin	Théo Brand

Infirmière scolaire année 2024

Susanne Chatelain est engagée par la commune de St-Imier en tant qu'infirmière scolaire, pour un taux d'occupation de 50%, pour les écoles enfantine, primaire et secondaire à St-Imier, depuis le 1er janvier 2015.

De janvier 2015 à décembre 2023, le poste d'infirmière scolaire était sous la responsabilité du département de l'Education et culture. Depuis janvier 2024, le poste est sous la responsabilité du département de l'Action Sociale.

L'infirmière scolaire assure des soins, en cas besoin, aux élèves du collège où elle se trouve. Elle propose des interventions dans des situations de santé spécifique (maladies chroniques, handicap, etc.) Elle propose des activités autour de la santé et de la prévention.

En cas de situation de crise, elle intervient comme membre de la cellule de crise dans les écoles.

La principale préoccupation est la santé des enfants et des jeunes. La diminution de l'espace de mouvement, l'augmentation du temps passé devant les médias et une alimentation déséquilibrée sont considérées comme les principales causes de problèmes de santé et de surpoids dès l'enfance. Pour sensibiliser les élèves, je propose différentes activités. Depuis août 2023, l'école primaire est inscrite à la fondation « fit4future ». L'offre comprend des formations continues régulières pour les enseignants, divers ateliers pour toute l'école et du matériel, y compris des instructions pour une mise en œuvre immédiate. Les trois thèmes principaux sont l'activité physique, la nutrition et la gymnastique du cerveaux.

Activités et projets

Ecole enfantine, primaire et secondaire

- Intervention dans diverses situations urgentes dans les écoles ou aux halles de gymnastique (blessures graves, hyperventilations, crises d'asthme, pertes de conscience, etc)
- Participation au groupe « harcèlement »
- Accueil des élèves diabétiques Type I (ou d'autres conditions particulières comme par exemple le syndrome Treacher Collins), ainsi que de leurs enseignants
- Préparation des pharmacies et trousses de sortie pour les camps
- Organisation des cours BLS AED pour les enseignants, sur inscription

Ecoles primaire et enfantine

- Permanence les lundis et mercredis de 8h à 11h40 où les élèves peuvent rencontrer l'infirmière scolaire dans son bureau. En dehors de ces jours de présence, les élèves peuvent déposer un message dans la boîte aux lettres qui se trouve à côté de la porte du bureau.
- Participation au groupe de santé à l'école.

- Diverses activités sur l'alimentation saine, avec les classes de 1/2H. Pourquoi manger des fruits et légumes ? Qu'est-ce qu'une portion de fruits et légumes ? Dégustations et découverte des goûts salé, sucré, acide et amère.
- Organisation d'une formation aux premiers secours avec les classes de 3/4H, en collaboration avec les samaritains. Ils apprennent les numéros d'urgence et l'usage de la position latérale de sécurité (PLS). Les élèves sont sensibilisés à quand il faut pratiquer un massage cardiaque ainsi qu'à l'utilisation d'un défibrillateur.
- Ateliers
    - « Hygiène des mains » où les élèves approfondissent leurs connaissances
    - « Toilettes » où les bonnes pratiques sont rappelées
- Organisation de la journée du lait, en collaboration avec la médiatrice scolaire
- Responsable du fit4future avec organisation et participation à un atelier cuisine. *La priorité est donnée au plaisir et à l'amusement, mais f4f souhaite aussi inciter les enfants à manger équilibré, provoquer un déclic et leur transmettre des connaissances de base en cuisine.*
- Membre du groupe de travail de Saintilympique qui a organisé les jeux olympiques pour les 1H à 8H. *Pendant une semaine, tous les élèves de l'école enfantine et primaire se sont rendus le matin soit en forêt, à la halle, à la piscine ou sur le terrain d'athlétisme. Ils y ont pratiqué différentes activités sportives et relevé des défis.*
- Animation en prophylaxie dentaire dans les classes de 1H à 8H.
- Contrôles réguliers des poux de tête et répondre aux différentes questions des élèves, des enseignants et des parents.

Ecole secondaire

- Permanence mardi de 8h à 11h40 où les élèves peuvent rencontrer l'infirmière scolaire dans son bureau. En dehors du jour prévu, les élèves peuvent la contacter sur son téléphone ou par mail.
- En fin d'année scolaire, les élèves de 10H, profitent d'une matinée entière consacrée aux premiers secours, en collaboration avec les samaritains de St-Imier. Les six thèmes suivants sont abordés et mis en pratique: massage cardiaque, position latérale de sécurité (PLS), défibrillateur, hémorragies, numéros d'urgences inclus un appel audio et obstruction des voies respiratoires.
- Présence pendant différentes activités de l'école pour assurer les premiers secours. *Par exemple à la journée sportive qui se déroule au terrain d'athlétisme, avec tous les élèves de l'école secondaire.*
- Collaboration avec Dr. Dyroff pour la vaccination HPV des élèves inscrits.
- Planifier les cours d'éducation sexuelle pour les 11H, dispensés par des spécialistes de Santé Bernoise.
- Participation à l'action « Pommes à la récré », chaque mardi de novembre.
- Gestion des inscriptions et accompagnement de 46 élèves à la journée cantonale des professions de la santé 2024.

Susanne Chatelain

ECOLE ENFANTINE – ECOLE PRIMAIRE

Composition de la commission d'école

Présidente	Mme Paula Tanner
Vice-président	M. Samuel da Silva
Secrétaires	Mme Mathilde Ruchonnet (jusqu'en sept. 2024) Mme Mélanie Lambert (membre dès mai 2024 – secrétaire dès octobre 2024)
Membres	Mme Sandra Carnal (dès octobre 2024) Mme Barbara Defilippis Mme Ophélie Krebs Mushahar M. Ludovic Huguenin-Elie M. Raphaël Perotto M. Vincent Rochat M. Mouloud Zahzoud (jusqu'en avril 2024)
Secrétaires des procès-verbaux	Mme Anne Domon (jusqu'à mars 2024) Mme Valérie Steiner (dès avril 2024)

La commission a tenu 5 séances ordinaires. Elle a en particulier traité les objets suivants :

- assurer la bonne marche de l'école en collaboration avec la direction
- approuver l'organisation des classes pour l'année scolaire 2024-2025
- approuver le budget 2025
- nommer différents enseignants

- veiller à l'organisation des examens médicaux et dentaires scolaires
- suivre l'organisation de l'OMO et les projets d'intégration de l'offre spécialisée (OsEO int.).

Vous trouverez divers renseignements pratiques et administratifs sur le **site internet de l'école primaire** : www.epsainti.ch

Corps enseignant – année scolaire 2024-2025 (*nomination à durée déterminée)

- **Conseil de direction**

Directeur	M. Mathias Krähenbühl
Vice-directeur	M. Thibaut Hostettler
Directrice de l'OMO (Mesures de l'offre ordinaire de l'école obligatoire)	Mme Valérie Rytz

Le conseil de direction s'est réuni chaque semaine et a traité des affaires courantes. Il a assumé la conduite pédagogique et la direction des tâches d'exploitation de l'école et du cercle OMO.

- **Conseil d'établissement**

Médiatrices	Mmes Laura Rohrbach, Fanny Tomaselli et Lise Wileczelek
Représentante EE	Mme Priscille Laïs
Représentantes 3H/4H	Mme Léonie Morf (jusqu'au 30.11.24) Mme Cléa Freudiger (dès le 01.12.24)
Représentantes 5H/6H	Mme Esther Snijders (jusqu'au 31.07.24) Mme Silvie Devincenti (dès le 01.08.24)
Représentante 7H/8H	Mme Cindy Joray
Conseil de direction	

Le conseil d'établissement s'est réuni à 6 reprises. Il a traité des aspects pédagogiques et organisationnels. Il a présenté, réfléchi et mis en place les projets liés aux objectifs définis par le conseil de direction. Il a favorisé le lien entre le corps enseignant et le conseil de direction.

- **Classes enfantines**

Rue du Collège 7	classe 1 :	Mme Méganne Dubail Mme Marielle Droz
	classe 2 :	Mme Maeva Belliard Mme Fanny Zürcher (dès le 01.08.2024)
	classe 3 :	Mme Rachel Heimann Beljean Mme Corinne Isler
Rue Agassiz 14		Mme Carole Bassard
Rue Agassiz 16		Mme Priscille Laïs
Enseignant auxiliaire		M. Gérald Bassard

- **Classes primaires (maîtresses et maîtres de classe)**

Classes de soutien	CdS1	Mme Anne Baume Mme Odile Perret
	CdS2	Mme Valérie Chatelain Mme Marie-Chantal Debrot
Classes d'introduction	CdI1 et 2	Mme Anne Defrancesco Mme Laethicia Saint-Martin Mme Fanny Tomaselli Mme Peggy Zürcher
Classes de 3H et 4H	3/4A	Mme Catherine Balsinde Mme Léonie Morf
	3/4B	Mme Eliane Metthez Mme Anouk Schwendimann
	3/4C	Mme Cléa Freudiger (dès le 01.08.2024) Mme Marina Sparti
	3/4D	Mme Marie Negri
	3/4E	Mme Emmanuelle Sommer
Classes de 5H et 6H	5A	Mme Silvie Devincenti
	5B	Mme Camélia Barbezat
	6A	Mme Elisabeth Beck Mme Isabelle Di Paolo (dès le 01.08.2024)

	6B	Mme Isabelle Di Paolo (jusqu'au 31.07.2024) M. Gaël Quach
Classes de 7H et 8H	7/8	Mme Marine Bringolf (jusqu'au 31.07.2024) Mme Véronique Capelli (jusqu'au 31.07.2024)
	7A	M. Raphaël Dubail
	7B	Mme Laura Rohrbach
	8A	M. Thibaut Hostettler
	8B	Mme Cindy Joray
	8C	M. Thibaud Jeannottat (dès le 01.08.2024)

- **Autres enseignant-e-s**

Mme Lou-Anne Beuret* (dès le 01.08.2024)
Mme Emilie Bisetti* (dès le 01.08.2024)
Mme Julie Némitz (jusqu'au 31.07.2024)
M. Rafael Roiz* (jusqu'au 31.07.2024)
Mme Véronique Rossier*
Mme Esther Snijders
Mme Corinne Testaz
Mme Sylvie Truong
Mme Solange Türler*
Mme Sabine Zeller*
M. Gaël Zwahlen*

- **Maîtresses d'activités créatrices textiles et de travaux manuels**

Mme Nathalie Mischler
Mme Lise Wileczelek

- **Cours de français langue seconde (FLS)**

Mme Sophie Kohler
Mme Renate Normandin
Mme Sabrina Anastasia
Mme Cynthia Barras*

- **Enseignement spécialisé**

Logopédistes	Mme Margot Boldini* Mme Mélina Boyer Mme Annika Brissat Mme Clarisse Charrière Mme Nathalie Erard Mme Loïse Frutiger* Mme Justine Gury Mme Sarah Salji Mme Ludivine Thiévent
Psychomotriciennes	Mme Brigitte Allanfranchini Mme Clothilde Roulet

- **Soutien spécialisé ambulatoire**

Mme Fabienne Berberat	Mme Emilie Haenni Weber
Mme Anne Bernard	Mme Céline Rissanen*
Mme Rachel Broch	Mme Marie Stork
Mme Tania Buratti	Mme Murielle Surdez
Mme Mireille Fleury*	Mme Iris Willemin
Mme Corinne Gindraux	Mme Elodie Wiedmer*

- **Projets d'intégration**

Mesures renforcées (OsEO int.)	Mmes Fabienne Berberat, Anne Bernard, Rachel Broch*, Aline Chiantaretto*, Mireille Fleury*, Rachel Heimann*, Pascale Hinterholz*, Corinne Isler*, Pamela Orval*, Céline Rissanen*, Léna Roethlisberger*, Murielle Surdez, Pauline Vaucher*, Iris Willemin
Mesures élargies (SE)	Mmes Anne Bernard, Rachel Broch, Marie Brossard*, Marie Delobel*, Mireille Fleury*, Emilie Haenni Weber, Céline Rissanen*, Léna Roethlisberger*, Rachel Sabarese*, Cécile Sifringer, Marie Stork, Murielle Surdez, Bente van Oel*, Pauline Vaucher*, Iris Willemin, Peggy Zürcher*
Le Centre pédagogique de logopédie et d'entraînement auditif de Münchenbuchsee	Mme Marie Michel

- **Soutien pour élèves à haut potentiel (HP)**

Mme Pascale Hinterholz*
Mme Pamela Orval*

- **SMI (spécialiste médias et informatique)**

M. Gaël Quach

- **Infirmière scolaire + prophylaxie dentaire**

Mme Susanne Chatelain

- **Travailleuse sociale en milieu scolaire**

Mme Florine Bueche

- **Cours de langue et de culture d'origine**

Culture portugaise	Mme Cristina Vaz
Culture espagnole	Mme Ana Monjas Eleta

- **Conciergerie**

  M. Gerolamo Pepe (Collège 7, temps partiel)
  M. Liam Peter (Agassiz 14)
  M. Kevin Piffaretti (Agassiz 16)

- **Elèves (au 15.09.2025)**

  402 élèves répartis dans 23 classes
  50 élèves sont entrés en 1H (école enfantine)
  48 élèves sont partis pour l'école secondaire

- **Promotion de la santé**
  Le harcèlement scolaire : un enjeu constant au cœur de nos préoccupations

  Le harcèlement scolaire demeure un sujet d'actualité majeur, qui nous mobilise tout au long de l'année.

  D'une part, ce thème est abordé par les enseignantes et enseignants lors des leçons de formation générale. Par ailleurs, les médiatrices ainsi que la travailleuse sociale en milieu scolaire interviennent, sur demande du corps enseignant, pour approfondir certains aspects spécifiques en classe.

  Depuis août 2023, la police cantonale intervient également dans les classes du cycle 2 (dès la 5e année HarmoS, sur demande) afin de sensibiliser les élèves aux aspects légaux relatifs au harcèlement.

  Lorsqu'un cas de harcèlement est identifié, une prise en charge immédiate est mise en place. Le problème est traité en collaboration avec la maîtresse ou le maître de classe, les médiatrices, la travailleuse sociale en milieu scolaire et la direction. Une attention particulière est accordée au suivi de la situation sur une période prolongée.

  Si les adultes impliqués jugent pertinent d'appliquer la méthode de préoccupation partagée pour résoudre le cas de harcèlement, le groupe « harcèlement » intervient. Ce groupe est composé de l'ensemble des médiatrices, de la travailleuse sociale en milieu scolaire, de l'infirmière scolaire, de deux enseignantes spécialement formées et de la direction.

  En parallèle, des activités de prévention sont ponctuellement organisées, comme des représentations du Théâtre Caméléon.

  Le 27 novembre 2024, l'école primaire a également organisé une conférence dédiée au harcèlement scolaire. Mme Emmanuelle Piquet, thérapeute française et spécialiste de la thérapie brève stratégique issue de l'École de Palo Alto, a animé cette soirée en abordant les « souffrances dans la cour de l'école ». Elle a présenté plusieurs pistes destinées à mieux armer les enfants face au harcèlement. Cette conférence a rencontré un franc succès, attirant un public nombreux qui a rempli la salle St-Georges.

Evénements

- décembre à janvier	Entretiens de bilan avec les parents
- décembre à février	Tables rondes et réseaux concernant les projets avec mesures élargies et mesures renforcées (enseignement spécialisé)
- en janvier	Visites dentaires (dentiste scolaire)
- 15 janvier	Conférence d'hiver
- 15 au 22 janvier	Education routière par la police, 3H à 7H
- 26 janvier	Sortie et souper du corps enseignant
- en janvier et février	Entretiens de passage, 8H
- 5 février	Début du 2ème semestre
- 5 au 9 février	Semaine des médias à l'école
- 12 au 16 février	Semaine blanche
- 19 février	Séance de commission d'école
- 3 au 8 mars	Camp de ski des élèves de 8e année à Leysin
- 11 au 27 mars	Activités interdegrés (activité 3)
- 19 mars	Cyberdéfi
- 28 mars	PES du Haut-Vallon
- en mai	Collecte en faveur de l'Association des colonies de vacances du District de Courtelary
- 6 mai	Conférence de printemps
- 6 mai	Séance de commission d'école
- 13 mai	Midi – fondue caquelons géants
- 3 au 28 juin	Activités interdegrés (activité 4)
- 17 juin	Séance de commission d'école
- 24 au 27 juin	Saintilympiques (semaine hors-cadre sur le thème des jeux olympiques)
- 28 juin	Tournus des classes et visite de l'Ecole secondaire pour les classes de 8H
- 28 juin	Cortège de l'Imériale
- 3 juillet	Clôture des 8H à la salle de spectacles
- 5 juillet	Fin de l'année scolaire
- 16 août	Conférence de rentrée
- 19 août	Rentrée scolaire
- dès le 26 août	Vente de l'écu d'or (7H-8H)
- 29 août, 4, 5 et 12 septembre	Sécurité routière 3H et CdI
- 2 septembre	Séance des parents de 8H
- 3 septembre	Séance des parents de 6B
- 9 septembre	Séance des parents de 6A
- 13 septembre	Clean-Up Day 7H et 8H
- 17 septembre	Séance de parents de 3H et Cdi, partie 1
- 23 septembre	Séance des parents de 5H et CdS1
- 23 sep. au 4 octobre	Activités interdegrés : activité 1
- 24 septembre	Séance de parents de 3H et Cdi, partie 2
- 30 septembre	Séance de commission d'école
- 1er octobre	Séance des parents de 1H, partie 1
- 3 octobre	Séance des parents de 1H, partie 2
- 28 octobre	Conférence d'automne
- 29 octobre	Visites médicales 6H
- 31 octobre	Journée du lait à la pause
- 5 novembre	Visites médicales 2H

- 14 novembre	Futur en tous genres 7H-8H
- 25 novembre	Séance de commission d'école
- 27 novembre	Conférence : Emmanuelle Piquet (harcèlement)
- 4 décembre	PES interne EP Sainti
- 9 au 20 décembre	Activités interdegrés (activité 2)
- 16 décembre	Fête de Noël et Fenêtre de l'Avent
- 20 décembre	Récréation de Noël

Les équipes pédagogiques se sont rencontrées à 6 à 8 reprises dans le courant de l'année, sous la conduite de leur représentante de degrés respectifs. Elles traitent principalement des aspects pédagogiques et favorisent la collaboration entre enseignants de mêmes degrés.

Le chef du département
S. da Silva

Le directeur de l'Ecole primaire
M. Krähenbühl

ECOLE SECONDAIRE

Rentrée scolaire 2024-2025

Composition de la commission d'école

Président	M. Quentin Colombo
Vice-président	M. Samuel da Silva
Secrétaire	Mme Morgane Bussian
Membres :	
- représentants de Saint-Imier	Mme Mathilde Ruchonnet
	M. Ludovic Huguenin-Elie
	M. Raphaël Perotto
- représentants de Sonvilier	Mme Anouk Grossenbacher
	M. Christian Hug
- représentante de Renan	Mme Aude Hämmerli
Secrétaire des procès-verbaux	Mme Valérie Steiner

La commission a tenu 6 séances ordinaires. Elle a en particulier traité les objets suivants :

- assurer la bonne marche de l'école en collaboration avec la direction
- organisation des classes pour l'année scolaire 2024-2025
- planification de l'année scolaire 2024-2025
- approbation du budget 2025 et suivi des comptes 2024
- application des lois scolaires (LEO, OEO, LES, OSE)
- gestion intégrée école secondaire et classes de soutien

- cas d'élèves
- engagement du personnel enseignant et de remplaçants
- suivi du controlling demandé par l'inspection scolaire

Sur le **site internet de l'école**, vous trouverez divers renseignements administratifs ainsi que des informations sur les multiples activités de l'école secondaire :

www.essimier.ch

Corps enseignant et personnel ESSI – année scolaire 2024-2025

- **Conseil de direction**

Directeur	M. Domenico Di Paolo
Vice-directrice	Mme Mélanie Zwahlen-Erard

- **Engagement à durée indéterminée**

Mme Cécile Baroni	Mme Muriel Girod
M. Arnaud Baumann	Mme Delphine Gossin Boinay
M. Lucien Berberat	M. Alain Indermaur
M. Jérôme Boillat	M. David Juhel
M. Pierre Boinay	Mme Stéphanie Lebreton
Mme Solenne Brunner	M. Jérôme Rion
M. Sébastien Chervet	Mme Margrit Sager
Mme Karen Cuche	Mme Laurie Soares Almeida Da Silva
Mme Jeanne-Christine Dayer	M. Frédéric Uyttebroeck (jusqu'au 31.07)
M. Domenico Di Paolo	Mme Lise Wileczelek
M. Obada Elaian	Mme Mélanie Zwahlen-Erard

- **Engagement à durée déterminée**

Mme Christine Barandier (dès le 01.08)	Mme Ilona Hirschi (dès le 01.08)
Mme Morgane Erard	M. Robin Parisi
M. Ian Girardbille	M. Arnaud Schertenleib
M. Raymond Glück	

- **Médiation**

  Mme Muriel Girod

- **Responsable SMI (informatique)**

  M. Pierre Boinay

- **Infirmière scolaire + prophylaxie dentaire**

  Mme Susanne Chatelain

- **Travailleuse sociale en milieu scolaire (TSMS)**

  Mme Florine Pessotto-Bueche

- **Conciergerie**

  M. Ewald Hohermuth

- **Secrétariat**

  Mme Valérie Steiner

Effectifs

Le collège compte 225 élèves répartis dans 11 classes régulières (3 de 9H, 4 de 10H et 4 de 11H) et 2 classes de soutien. 202 élèves fréquentent les sections p, m et g et 23 élèves sont en classes de soutien.

La répartition géographique se présente ainsi :

- 145 élèves domiciliés à Saint-Imier
- 37 élèves domiciliés à Sonvilier
- 38 élèves domiciliés à Renan
- 1 élève à Courtelary
- 2 élèves de Villeret
- 2 élèves de Sonceboz

Fin de scolarité

72 élèves ont achevé leur scolarité obligatoire en juillet 2024.

Tous les élèves sortants avaient un projet de formation (école à plein temps, apprentissage ou préapprentissage, stage).

Écoles à plein temps :

- APP - Année préparation professionnelle
- Ceff industrie à Saint-Imier
- Ceff commerce (plein temps) à Tramelan
- Ceff santé-social (plein temps) à Saint-Imier
- Lycée Technique de Bienne
- École d'Arts appliqués de La Chaux-de-Fonds
- Gymnase Français de Bienne
- Lycée de La Chaux-de-Fonds
- École de culture générale (ECG) à Bienne

Conseil des élèves

Le conseil des élèves est constitué de 2 représentants par classe et s'est réuni à plusieurs reprises afin de faire diverses propositions d'amélioration au sein de l'école (par exemple organisation du bal de l'école, choix des sonneries, etc.).

- **Économie familiale**

  Les élèves de 9H, 10H et 11H suivent les cours à Saint-Imier ou à Renan.

- **Orientation professionnelle**

- Thème traité durant toute l'année	Pendant les leçons de formation générale/gestion de classe (FG/GC)
- 29 février	Salon interjurassien de la formation 9H et 10H
- 20 et 21 mars	Permanence COSP pour élèves de 10H annoncés
- 15 et 16 mai	Visite de l'infothèque Orientation professionnelle et du CIP-Technologie à Tramelan pour les élèves de 9H
- 23 mai	OP : soirée des parents 9H
- 4 et 5 juin	Formation aux entretiens d'embauche par Bepog pour les classes de 10e et de soutien
- 27 juin	Visite imprimerie Bechtel classes F11A et F10B
- 28 juin	Visite de l'entreprise Straumann à Villeret pour les élèves de 10H
- 12 et 19 septembre	Enquête : aspirations professionnelles des jeunes pour tous les élèves
- 18 septembre	Séance OP pour les parents des élèves de 10H
- 23 septembre	Bepog réunion pour les élèves de 10H et 11H (préparation au Speed Dating)
- 2 octobre	Speed-dating du recrutement pour les métiers techniques, élèves de 10H et 11H
- 22 octobre	Journée des professions de la santé 10H et 11H
- 28 octobre	Permanence COSP pour les élèves de 11H annoncés
- 12 novembre	Circuit des métiers 10H (visite Ceff Commerce, Industrie et Santé-Social)
- 14 novembre	Journée Futurs en tous genres (9H)
- 13 décembre	Visite chez Straumann 11H élèves intéressés

Elèves de 9H en visite au CIP Technologie à Tramelan

- **Courses d'études – Camps – Sport**

- 5 au 9 février	Camp de ski 10H à Leysin
- 6 au 8 mai	Camp vert pour les élèves de 9H dans la région de Gstaad
- 17 mai	Visite Espace Découverte Energie, élèves 10H
- 3 au 7 juin	Sprachbad Immersion, classe A11A pour les élèves annoncés
- 6 et 7 juin	Echange linguistique classe A10AB
- 11 juin	Echange linguistique classe A10B
- 1 au 3 juillet	Camp 11H
- 5 septembre	Echange linguistique, journée à Bienne, classes A10A et A10AB
- 6 septembre	Journée d'athlétisme, pour tous les élèves et enseignants
- 12 décembre	Visite du centre de sismologie de Sion, 9H

Les élèves de A10B lors de l'échange linguistique du 11 juin

- **Promotion de la santé**

- 15, 22 et 23 janvier	Education sexuelle pour les élèves de 11H
- 29 avril, 6 et 13 mai	Visites dentaires (dentiste scolaire)
- 30 avril et 22 octobre	Vaccin HPV 9H
- 2, 13 et 14 mai	Initiation au fitness pour les élèves de 11H et classes de soutien (Fitness Energy St-Imier)
- 3 juillet	Cours samaritains premiers secours pour les élèves de 10H
- 28 octobre	Visite médicale scolaire, 10H
- en novembre, les mardis	Action pommes à la récréation de 10h
- 10 et 17 décembre	Intervention de prévention par la police auprès des élèves de 9H sur le sujet « Violence et conséquences »
- 11 et 13 décembre	Intervention de prévention par la police auprès des élèves de 10H sur le sujet « Substances et conséquences »
- 12 et 19 décembre	Intervention de prévention par la police auprès des élèves de 11H sur le sujet « Ensemble contre la violence »

- **Evénements**

  A partir de la rentrée scolaire d'août, une semaine sans téléphones portables a été instaurée chaque mois. Durant cette semaine, l'utilisation des téléphones portables est interdite dans le périmètre de l'école. Le but recherché est que les élèves diminuent leur temps d'écran et développent davantage d'interactions entre eux. A cet effet, différents jeux sont proposés et mis à disposition durant la récréation principale : ballons de foot et de volley, jonglage, ping-pong, diabolo, etc. Ces activités rencontrent un réel succès auprès des élèves, pour la plus grande satisfaction du corps enseignant.

- toute l'année	« Silence on lit », 15 minutes de lecture par jour pour toute l'école
- toute l'année	Réalisation de deux journaux par les classes F10BC et F11A : réalisation d'interviews et rédaction d'articles. Impression par Imprimerie Bechtel SA.
- 26 janvier	Vente du mimosa par la classe A11AB, M. Rion
- 7 février	Visite du musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds par la classe de soutien 1
- 22 février	Spectacle « Le Ciel au-dessus » au CCL, élèves de 9H et classe de soutien 2
- 7 et 14 mars	Visite EJE et présentation travailleur social hors murs, classes de 9H
- 19 mars	Cyberdéfi
- 28 mars	PES pour tous les enseignants du Haut-Vallon
- 25 avril	Echange linguistique à Bâle pour la classe A11A, Mme Dayer
- 21 mai	Accueil des parents des futurs élèves de 9H
- 30 mai	Exposition projets individuels, ACT, TM, EA, photos
- 7 juin	Bal des élèves
- 14 juin	Visite du Struthof pour les élèves de 11H
- 26 juin	Cours de salsa-merengue-bachata pour les élèves du cours facultatif d'espagnol
- 28 juin	Visite de l'école par les futurs élèves de 9H
- 1 au 5 juillet	Multiples activités extrascolaires proposées aux élèves durant la dernière semaine d'école
- 4 juillet	Cérémonie de clôture des élèves sortants
- 19 août	Rentrée scolaire
- 29 août	Pique-nique à l'école avec les parents des élèves de 11H
- 24 septembre	Séance de parents des élèves de 9H
- dès novembre	Entretiens avec les parents d'élèves

Bal des élèves

Le chef du Département

S. da Silva

Le directeur de l'Ecole secondaire

D. Di Paolo

Le Griffon

Fondation la Pelouse
Rue des Jonchères 66
2610 Saint-Imier
032 942 30 14

FONDATION LA PELOUSE

RAPPORT 2024

Préambule

Le Conseil de Fondation « La Pelouse » regroupe la crèche « La Pelouse » et l'école à journée continue « Le Griffon » et le « Service des devoirs surveillés ». Sur mandat de la commune de Saint-Imier, le Conseil de Fondation de la « Fondation La Pelouse » est responsable des prestations à fournir dans le cadre de l'école à journée continue.

Conseil de Fondation

Président	M. Thierry Spring
Vice-président	M. Daniel Beck
Secrétaire	Mme Katia Ermel
Caissier	M. Mario Castiglioni
Direction des structures	Mmes Floriane Richard (jusqu'au 31.12.2024) et Stéphanie Cavallaro Thierry Perinat
Représentante du personnel	Mme Murielle Chiofalo (jusqu'au 31.12.2024)
Représentant du Conseil Municipal	M. Samuel da Silva
Représentant du soutien scolaire	M. Daniel Beck
Membres	Mme Céline Boillat Mme Valérie Rytz

Crèche la Pelouse

Personnel de la crèche "La Pelouse"

Direction	Mme Floriane Richard (jusqu'au 31.12.2024)
Equipe éducative	Mme Murielle Chiofalo
	Mme Dominique Minguely
	Mme Nathalie Barreiro
	Mme Barbara Leitner
	Mme Angélique Aubry (coordinatrice de site)
	Mme Adeline Langel
	Mme Kim Amacher
	Mme Sophie Baume
	Mme Maude Coolstock
	Mme Brigitte Lubuma Mbilina
	Mme Pauline Roth
	M Maxime Tripet
Secrétariat-comptabilité	Mme Cristel Vanoni (jusqu'au 31.10.2024)
	Mme Anne Carole Aubry (jusqu'au 31.01.2024)
	Mme Bégin Marylène
	Mme Pellegrini Marième
Cuisine et intendance	Mme Sabrina Manco
	Mme Karin Placido

Activités de la crèche

Quotidiennement l'équipe a mis en place diverses activités, telles que :

- Activités manuelles : peinture, pâte à modeler, bricolages, dessins, etc.
- Activités extérieures : balades, sorties dans le jardin.
- Activités musicales : chants, découverte des instruments, rondes
- Activités culinaires
- Jeux de société
- Lectures d'histoires, de contes
- Activités psychomotrices : gymnastique, rythmique (projet youp'là bouge).
- Jeux libres/jeux symboliques

Les activités, plus extraordinaires, ont eu lieu (sorties à la bibliothèque, visite de parc animalier, cortège de l'Imériale, fête avec les parents, etc.).

EJC Le Griffon

Le Personnel du site de l'école à journée continue « Le Griffon »

Direction	Mme Stéphanie Cavallaro
Equipe éducative	Mme Joana Otalvaro Marin (jusqu'au 31.05.2024)
	Mme Mélanie Devenoges (coordinatrice site 2)
	Mme Amélie Maurer (coordinatrice site 1)
	M.Stéphane Gilliand
	Mme Emilie Schaër
	M.Tim Bapté
	M.Sébastien Queloz
	M Jordan Gonçalves Vieira
	Mme Barthe Louise
	Mme Cabat Marie
	Mme Gaud Morgane
	Mme Pirali Anaïs

Personne en formation	M Evan Domeniconi, éducateur en formation
Auxiliaires	Mme Monique Cosandier
	Mme Manuela Boder
Aides aux repas	Mme Claudine Haeberli
	Mme Ginette Bourquin
Cuisine et intendance	Mme Anita Chiofalo
	Mme Pina Lasalandra Ciocia
	Mme Annie Shimuna Bongo
	Mme Elisabeth Castiglioni
Secrétariat-comptabilité	Mme Cristel Vanoni (jusqu'au 31.10.2024)
	Mme Carole Aubry (jusqu'au 31.01.2024)
	Mme Béguin Marylène
	Mme Pellegrini Marième

Activités de l'école à journée continue « Le Griffon »

Durant l'année scolaire 2023-2024, une moyenne de 210 enfants a fréquenté régulièrement le « *Griffon* ».
Cela représente 110'705 heures de prise en charge, avec le module d'aide aux devoirs et soutien scolaire.

Par le biais d'un contrat de prestation, la commune de Saint-Imier mandate La Fondation, par le Griffon et le service d'aide aux devoirs et de soutien scolaire, d'offrir à la population les 4 modules d'école à journée continue, à savoir :

- Le module du matin
- Le module du midi
- Le module de l'après-midi
- Le module d'aide aux devoirs et soutien scolaire

Soit une ouverture de huit heures par jour, 195 jours par an.

Les sorties extraordinaires ont été très limitées :

- Sorties en bob
- Sorties à la patinoire
- Sorties au home Les Fontenayes
- Sorties à la bibliothèque
- Sorties aux parcs de jeux du village
- Sorties dans la forêt, grillades

Quotidiennement l'équipe a mis en place diverses acticités, telles que :

- Activités manuelles : peinture, pâte à modeler, bricolage, dessins.etc
- Acticités extérieures : balades, sorties dans la cour de l'ejc et le j ardin de la crèche.
- Activités musicales ; chants, découverte des instruments, rondes
- Activités culinaires
- Jeux de société
- Lectures d'histoires, de contes
- Activités psychomotrices : Gymnastique, rythmique
- Jeux libres/jeux symboliques

Evolution de l'école à journée continue « le Griffon »

Années scolaires	Heures annuelles	Unité/temps plein	Enfants inscrits (Moyenne annuelle)
Avant 2009	17'550	11.25	45
2009-2010	51'104	32.76	154
2010-2011	61'312	39.30	170
2011-2012	72'650	46.57	187
2012-2013	78'401	50.26	207
2013-2014	83'273	53.58	229
2014-2015	85'797	56.28	245
2015-2016	94'195	60.38	243
2016-2017	94'631	60.66	246
2017-2018	97'203	62.30	243
2018-2019	101'789	65.24	206
2019-2020	113'812	72.95	211
2020-2021	108'235	69.38	205
2021-2022	107'757	68.02	200
2023-2024	110'705	70.96	210
2024-2025	100'000		

Pour l'année scolaire 2024-2025, nos projections restent de 100'000 heures de prise en charge pour une moyenne de 200 enfants inscrits.

AIDE AUX DEVOIRS ET SOUTIEN SCOLAIRE

Année scolaire 2023/2024 : quarante-deuxième exercice

Organisation du service :

Comité de surveillance :

Présidente:	Madame N.Leblois
Membres	Madame V. Capelli
	Madame J.-C. Dayer
	Madame M. Périnat
	Monsieur D.Beck
	Monsieur T.Hostettler
	Monsieur J. Paroz
Délégué à la « Fondation La Pelouse » :	Monsieur D. Beck
Vérification des comptes :	Monsieur D.Müller
Direction du service :	Monsieur T. Périnat

La rentrée scolaire 2023/2024 du service d'aide aux devoirs et soutien scolaire s'est déroulée sereinement.

Ce 4 septembre 2023, nous comptabilisions **68 inscriptions à l'école primaire** et **19 à l'école secondaire** soit **87 inscriptions définitives**. Nous commencions donc l'année scolaire avec huit groupes dont un conséquent (19 inscriptions) à l'école secondaire.

Nous débutons cette année scolaire avec la même équipe pédagogique que celle de l'année précédente.
L'établissement des fiches administratives pour une gestion efficace, rapide et rationnelle du service est un travail fastidieux et indispensable.
Quelques inscriptions complémentaires après les vacances d'automne permirent d'ouvrir définitivement pour la première fois un neuvième groupe à l'école secondaire. Gaëtan Migliori en prit la responsabilité. Un grand merci à Domenico Di Paolo pour la mise à disposition des locaux nécessaires pour accueillir ce second groupe.

Mi-novembre, nous atteignions un effectif conséquent de 102 élèves répartis de la façon suivante.

Groupe 1 : Classes CDI / 3-4A / 3-4C : 8 élèves
Enseignante : Mme Gogniat A.
Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 2 : Classes CDS 1 / CDS 2 : 10 élèves
Enseignant : M, Périnat T.
Local : salle de soutien spécialisé

Groupe 3 : Classes CDI / 3-4D / 3-4E : 9 élèves
Enseignante : Mme Farine N.
Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 4 : Classes 5A / 5B : 11 élèves
Enseignante : M. Voisard M.
Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 5 : Classes 6A / 6B : 14 élèves
Enseignant : M. Boillat F.
Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 6 : Classes 6A / 7-8H / 8A / 8B : 14 élèves
Enseignante : Mme Barras C.
Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 7 : Classes 8A / 8B : 17 élèves
Enseignant(e) : Mme Mischler-Monnet F & M. Dubail R.
Local : salle de classe à l'école primaire

Groupe 8 : Classes de l'école secondaire : 9A / 9B / 9C / 9S2 : 11 élèves
Enseignant : M. Migliori G.
Local : salle de classe à l'école secondaire

Groupe 9 : Classes de l'école secondaire : 10C / 10S2 / 11B / 11C : 8 élèves
Enseignante : Mme Flükiger E
Local : salle de classe à l'école secondaire

Horaire : lundi, mardi, jeudi : 15h05 à 17h05
mercredi : 13h15 à 14h45

C'est un souci récurant pour la direction du service, le recrutement du personnel remplaçant. En effet, il n'est pas facile de trouver « les perles rares » prêtes à remplacer les titulaires, parfois du jour au lendemain. Grand merci à tous pour leur disponibilité.

Remplaçants(es) : Mme Broch-Weber R.
Mme Mischler-Monnet F.
Mme Lautenschlager M.
M. Lautenschlager R.
Mme Villomet M.

Pour raisons professionnelles, Gaëtan Migliori m'annonça son départ pour la fin du semestre, soit au 31 janvier 2024. Son départ avec de nouvelles inscriptions, portant l'effectif du service à **107 élèves**, nécessita une réorganisation importante des groupes.

Malgré la diffusion d'annonce de recherche de personnel, dans nos écoles primaires et secondaires, ce ne fut qu'au dernier moment que je pus engager deux nouvelles personnes : Nathalie Adatte et Félicien Riondel.

L'effectif des remplaçants/tes lui aussi s'étoffa par l'arrivée de Mme Roth Tiffany, Mrs. Roiz Rafaël et Hinterholtz Kaan.

Ainsi, à **mi-mars** le service comptait **107 élèves et 18 enseignants(es)** !

RAPPORT D'ACTIVITE :

La quarante-deuxième année d'activité du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire de Saint-Imier se termine.

Ce sont **107 enfants** qui ont fréquenté le Service, répartis en neuf groupes, couvrant tous les degrés de la scolarité primaire et secondaire.

L'intérêt des familles pour le Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire reste réjouissant. Ceci implique un souci permanent pour son bon fonctionnement. L'effectif a subi des fluctuations relativement fréquentes **(23 arrivées et départs)** ce qui requiert de la part des enseignants(es) une capacité d'adaptation. J'en profite pour les remercier, eux, qui avec patience, persévérance et dévouement ont effectué leur travail.

La stabilité du personnel lors de ces deux dernières années scolaires est à souligner et nous nous en réjouissons. De plus nous avons pu renforcer l'équipe de remplaçants(es) assurant ainsi une prise en charge optimale des enfants. Ceux-ci bénéficient d'un encadrement attentif, prévenant et dévoué, gage d'une bonne ambiance de travail, favorable aux progrès scolaires des élèves qui nous sont confiés.

Le Comité et le Directeur du Service se réjouissent de l'accessibilité du service à tous, grâce aux modalités financières cantonales appliquées, elles aussi, pour le Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire. Ceci nécessite de trouver le personnel compétent, aux larges connaissances, disponible dans des créneaux horaires particuliers. Ces diverses composantes ne simplifient pas le recrutement de nouveaux collaborateurs indispensables à un encadrement de qualité.

Suite à plusieurs départs et un décès du Comité de surveillance ces deux dernières années, l'arrivée de Mme Nicole Leblois à la présidence et de M. Daniel Müller à la vérification des comptes, complète notre Comité.

Mesdames Véronique Capelli et Jeanne-Christine Dayer, ainsi que monsieur Thibaut Hostettler assurent le lien entre le Service avec nos écoles primaire et secondaire.

Cette année scolaire marque la dixième année d'activité de Mme Nathalie Farine au sein du service. Qu'elle soit remerciée pour sa fidélité, sa disponibilité et sa présence indéfectible auprès des enfants qui lui sont confiés. Que les années à venir lui apportent plaisir et satisfaction.

Je tiens aussi à souligner les excellentes relations entretenues avec les directions de nos écoles et je remercie, particulièrement, Anne Domon, secrétaire des écoles, pour son aide efficace tout au long de l'année scolaire.

Nous tenons vivement à remercier tous nos partenaires, ainsi que toutes les personnes qui par leur action ont contribué au bon fonctionnement du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur le soutien de tous afin que l'existence d'un Service si utile puisse poursuivre son activité.

Le Griffon

FONDATION LA PELOUSE

Activités du « Conseil de Fondation »

Le Conseil de Fondation s'est réuni à **5** reprises durant l'année 2024 et a entre autres, traité des affaires suivantes :

- Financement des structures : approbation des comptes 2022- 2023 et des budgets 2023-2024
- Gestion du personnel
- Affaires courantes

Le bureau du conseil de fondation s'est réuni à de multiples reprises pour gérer les affaires courantes.

A la fin de ce rapport, nous pouvons conclure que le professionnalisme et la motivation de nos équipes éducatives, mais également de nos équipes de cuisine et d'intendance, ont contribué au bon fonctionnement de nos structures.

Nous remercions infiniment chaque membre du personnel du travail accompli.

Saint-Imier, le 19 mars 2025

Fondation La Pelouse

Le Président

Thierry Spring

Les Directions

Floriane Richard / Stéphanie Cavallaro / Thierry Périnat

COMMISSION DE LA JEUNESSE

Rapport d'activités 2024

Composition de la commission de la jeunesse

Président	M. Hugo Figueiredo
Vice-président	M. Sylvain Ndonfack
Secrétaire	Mme Eda Gauchat
Membres	Mme Christelle Bobillier, M. Christian Tschanz, Mme Chrystelle Herren, Mme, Isabelle Magnin, Mme Michèle Comte, M. Ruben Goncalves, Mme Ginette Winkler (représentante de Sonvilier), M. Benjamin Rindlisbacher (représentant de Courtelary), M. Thor Maeder (représentant de Renan), M. Mathias Krähenbühl (représentant des écoles)

Chef de service avec voix consultative: M. Alexandre Bédat
Tenue des procès verbaux: Mme Nadège Gasté Miserez

Rappel du contexte de travail

Département de l'Action sociale
Valeurs - Mission - Vision

Valeurs: la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité

Mission: œuvrer pour la conservation de l'état de santé de chaque habitant.e de Saint-Imier. Le département de l'Action sociale les soutient et leur garantit une existence décente, en encourageant l'intégration professionnelle et sociale.

Vision: le département de l'Action sociale de Saint-Imier est reconnu par l'excellence de ses services, actions et relations avec la population, les institutions et les autorités. Il œuvre de manière efficiente, dans le respect des lois et de l'individu.

Figure 1: Valeurs, Mission et Vision du Département de l'Action sociale

Les politiques ont été déclinées par axes de développement qui à leur tour sont traduits en objectifs stratégiques auxquels répondent toutes les actions menées par le département de l'Action sociale.

Le spectre d'action du DAS est représenté à la Figure 2. Les 10 axes de développement sont répartis respectivement entre des axes sociaux (en orange), des axes santé (en bleu) et des axes jeunesse (en rose).

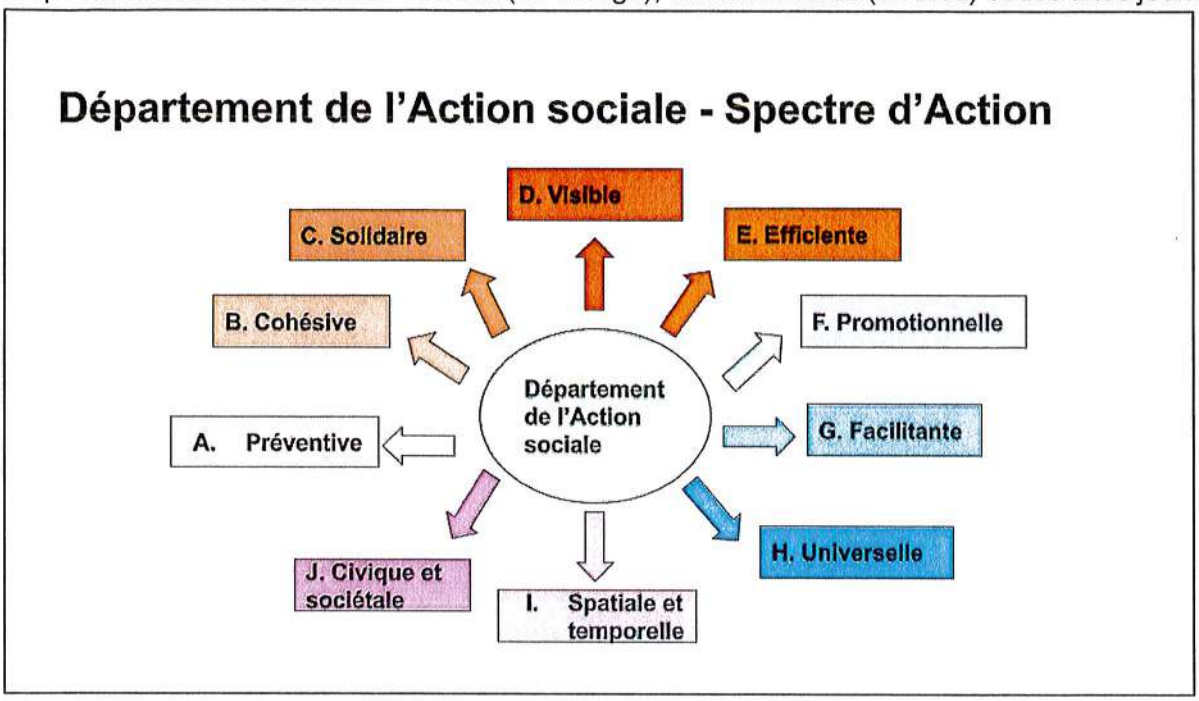

Figure 2: Spectre d'Actions et axes de développement du Département de l'Action sociale

La commission s'est réunie en 2024 à quatre reprises: 3 fois en tant que telle et 1 fois en séance commune avec les 3 commissions du Département de l'Action sociale (Commission sociale, Commission de la santé et Commission de la jeunesse).

La commission a accompagné et soutenu les travaux des professionnels de l'EJE et a pu prendre acte de la réorganisation de l'équipe maintenant au complet et bien active sur le terrain, que ce soit à Saint-Imier lors des Imériennes ou dans les communes partenaires (voir rapport des animateurs de l'EJE).

Elle a aussi accompagné les projets du Parlement des jeunes de Saint-Imier (PJSI) qui poursuit sur une dynamique très positive. Le règlement du PJSI a été revu et adapté selon les besoins des membres du PJSI en parfaite harmonie avec le Conseil de ville qui l'a validé à l'unanimité.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux travaux de la commission de la jeunesse, que ce soit les membres de celle-ci, les animateurs de l'EJE ainsi que le personnel du service de l'Action sociale ou les partenaires avec qui nous avons pu échanger au cours de l'année.

Perspectives

Nous avons bon espoir que le projet de nouveau local pour les jeunes puisse être concrétisé en 2025 après avoir réorienté les besoins stratégiques par l'abandon du projet coûteux sur le plateau de la Gare, déterminé que le local actuel soit à terme destiné aux plus âgés et qu'un nouveau local pour les plus jeunes soit mis à disposition.

Des réflexions ont été engagées afin d'améliorer l'organisation et la coordination au sein des trois commissions du Département de l'Action sociale (social, jeunesse, santé), ainsi que les synergies entre elles. Le souhait de regrouper les trois commissions a été exprimé auprès de la Commission de la gestion.

Pour la commission de la jeunesse

Hugo Figueiredo
Président

Eda Gauchat
Secrétaire
p.o.

Annexes
- Rapport d'activités de l'Espace Jeunesse Erguël et de la Travailleur.se Social.e Hors Murs
- Rapport d'activités du Parlement des jeunes de Saint-Imier

ESPACE JEUNESSE
D'ERGUËL

Rapport de gestion 2024

Espace Jeunesse d'Erguël
RUE D'LA ZOUC 1 / 2610 ST-IMIER

Table des matières

Ressources humaines 2

Commission de la jeunesse (COJ) 2

Accueil dans les locaux 2

Activités sur inscription durant les vacances 2

Animations hors-murs 4

Présences dans les villages 4

Activité jeux de société à la salle de gym à Renan 4

Parcours gonflable 4

Halloween à Renan 4

Initiation à la pêche 5

Animations dans les salles de gym 5

Exposition sur la Santé sexuelle 5

Participation à la grève des femmes à Bienne du 14 juin 5

Animations dans la commune de St-Imier 5

Sport & Culture 5

Fête des voisins 6

Tournoi de foot à Marly 6

La Suisse Bouge 6

Piscine extérieure à St-Imier 6

Biscuits de Noël pour la Roseraie 7

Fenêtre de l'avant 7

Magie de St-Nicolas 7

Projets du TSHM 7

Imériennes 7

Visites intergénérationnelles au musée de St-Imier 8

Urban Chill 8

Sortie au musée historique de Bâle et visite de l'exposition sur l'ivresse 8

Arrivée de Zoé Gabathuler 8

Collaborations dans l'animation et la prévention 9

Soirées avec le Parlement des Jeunes 9

Ciné-Club 9

Prévention – Santé bernoise 9

Imériale 10

PROPAJ 10

Scolarité obligatoire 10

Statistiques de la fréquentation en 2024 11

Ressources humaines

L'équipe de l'EJE : Philippe Schaer (de janvier 2017 à juin 2024) /
Isabelle Magnin (depuis août 2021) /
Malik Schaub Travailleur social hors murs (de janvier 2023 à fin juin 2024) /
Yago Hernandez (dès mars 2023) /
Zoé Gabatuler Travailleuse social hors murs (dès mi-août 2024) /
Ruben Gonçalves dos Santos (dès décembre 2024)

Étudiants ASE en formation pratique : Morgane Egloff d'août 2024 à janvier 2025

Durant l'année 2024, des changements sont intervenus dans l'équipe d'animation de l'Espace Jeunesse d'Ergüel (EJE) : Philippe Schaer a donné sa démission pour juin 2024 et Malik Schaub s'est vu offrir une opportunité de créer une structure d'animation dans sa région et a donc quitté l'équipe à fin juin. Zoé Gabatuler a repris le poste de TSHM à mi-août. Ruben Gonçalves dos Santos occupe le poste d'animateur socioculturel depuis début décembre 2024. L'équipe est actuellement au complet et durant l'année 2024 une restructuration des rôles et des tâches de chacun dans l'équipe a été nécessaire.

Commission de la jeunesse (COJ)

Durant l'année, les neufs membres se sont réunis à trois reprises sous la présidence de Monsieur Hugo Figueiredo conseiller municipal en charge de l'action sociale et à une reprise en commun avec la commission de la santé et la commission sociale.

Accueil dans les locaux

Les accueils fonctionnent sur le principe de libre adhésion et de gratuité. Une fiche d'inscription tripartite est établie entre l'équipe de l'EJE, le jeune et ses parents. Par ce document, nous nous proposons d'accompagner le jeune dans son parcours vers l'autonomie en lui offrant un espace sécurisé, rassurant pour les parents et géré par des professionnels de l'animation socioculturelle. Le jeune, lui, s'engage à respecter les quelques règles du lieu.

Plusieurs axes d'intervention sont menés : l'intégration sociale en encourageant la participation, des actions de prévention et de promotion de la santé sont réalisées par l'équipe d'animation, ainsi que l'exercice de la citoyenneté et la promotion culturelle.
Un programme mensuel est proposé et diffusé dans les écoles, sur le site Internet ainsi que sur les réseaux sociaux. Il est élaboré chaque mois lors des séances hebdomadaires de l'équipe de l'EJE. Les activités sont variées et réalisées en fonction des souhaits des jeunes. Elles consistent en bricolages, pâtisseries, activités extérieures et jeux de sociétés. Nous nous efforçons d'offrir des activités adéquates et qui peuvent plaire au plus grand nombre.

Activités sur inscription durant les vacances

Durant les vacances scolaires de février et d'octobre, l'EJE organise chaque année, pour les enfants du Haut-Vallon, des activités sur inscription. Des flyers d'inscription sont distribués dans les classes aux élèves dès la 6H. L'objectif est de permettre aux jeunes de profiter d'activités à thèmes encadrées par des professionnels, avec un prix très accessible, voir gratuit. Les animateurs sont

ravis de constater que les activités durant les vacances sont appréciées par les familles de la région, à tel point que les inscriptions dépassent largement les places à disposition.
Voici ce qui a été proposé en 2024 sur trois semaines :

Papiliorama, nous avons organisé une sortie à Kerzers au Papiliorama. Les jeunes ont pu découvrir divers biotopes ainsi qu'un grand nombre de papillons et de divers animaux tropicaux. En plus de son rôle récréatif, la Fondation Papiliorama poursuit des objectifs de sensibilisation aux problématiques environnementales actuelles. À titre d'exemple, la préservation de la biodiversité et le sort des forêts tropicales sont des thématiques omniprésentes dans les différentes expositions de la fondation. La participation financière pour cette activité a été de CHF 10.00

Bowling à Bienne, nous avons pu faire quelques parties de bowling durant toute une après-midi dans le grand centre de jeux de Bienne. La participation financière a été de CHF 10.00

Cinéma à Espace Noir, nous avons pu collaborer avec le cinéma d'Espace Noir pour une séance de cinéma. Plusieurs propositions de films nous ont été présentées par Espace Noir et nous avons fait un choix en collaboration avec les jeunes. C'est le royaume de Kensuké qui a remporté la majorité des suffrages. Grâce à la générosité d'Espace Noir, les jeunes ont pu participer à cette séance cinéma gratuitement.

Sonorie et visite du musée d'histoire à la Chaux-de-Fonds, nous avons proposé de partir à la découverte du son et du mouvement dans un atelier proposé par Bill Holden à la Chaux-de-Fonds, puis ensuite de participer à une visite au Musée d'histoire naturelle. Les jeunes ont participé financièrement à hauteur de CHF 15.00.

Europa Park, l'EJE a proposé une sortie à Europa Park, réclamée depuis des années. Nous sommes partis avec une vingtaine de jeunes et nous avons pu collaborer avec le centre de jeunesse de la Neuveville pour organiser ensemble cette activité qui a été un véritable succès. La participation financière des jeunes a été de CHF 50.00

Patinoire, les animateurs profitent des vacances pour mettre cette activité à l'agenda, car nos horaires d'ouverture ne sont pas accordés à ceux de la patinoire. Entrée gratuite.

Squash, nous avons organisé une initiation au squash dans la salle de squash de St-Imier. Avec un petit pique-nique à la fin de la séance. Participation financière : CHF 5.00

Escalade dans la salle de Courtelary, nous avons collaboré avec un moniteur d'escalade de la région pour cette activité. Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir à grimper le long des murs et même pour certains jusqu'en haut. Participation financière : CHF 10.00

Jumping Jack à Courroux, c'est une activité qui a généralement beaucoup de succès. Nous avons donc l'habitude de partir chaque année à Courroux pour 2h de trampoline. Participation financière CHF 15.00

Initiation au tir à l'arc, c'est au passage du philosophe, un coin dans la forêt, que l'initiation au tir à l'arc a eu lieu, suivie d'un goûter banane-chocolat sur le feu pour clore cette activité. Participation financière : CHF 5.00

Visite d'une chocolaterie à Courtelary, nous avons collaboré avec une petite chocolaterie de Courtelary, appelée Christophe Chocolaterie. Au programme : visite de l'atelier de Christophe, le chocolatier, explication sur la confection du chocolat et dégustation. Chaque participant est reparti avec la plaquette de chocolat qu'il avait confectionnée ! Participation financière CHF 10.00
Ces activités durant les vacances sont l'occasion de faire de nouvelles rencontres pour les jeunes de la région, mais aussi pour les animateurs de l'EJE, car elles ne sont pas limitées aux usagers réguliers de l'EJE.

Animations hors-murs

Présences dans les villages

L'un des grands axes d'intervention des animateurs de l'EJE sont notamment les animations mobiles. Tout au long de l'année, nous avons proposé une multitude d'animations de Renan à Courtelary.

Activité jeux de société à la salle de gym à Renan

L'association « le squat », à Renan, nous a proposé une collaboration pour un évènement « jeux de société » à la salle de gymnastique. Pour l'occasion, nous avons apporté quelques jeux en bois, dessins et notre puissance 4 géants. De nombreuse personnes ont participé à cet événement et la collaboration avec l'association « Le squat » a été un succès et va se poursuivre dans le futur.

Parcours gonflable

Grâce à l'acquisition du parcours gonflable en 2023, nous avons pu organiser différentes animations dans plusieurs villages, par exemple sur les places de jeux. Les enfants sont très friands de ce parcours d'obstacle et cela nous permet également de nous faire connaitre grâce à cet élément imposant. Malheureusement, plusieurs animations avec ce parcours gonflable ont dû être annulées durant l'année, pour cause de mauvais temps. En effet, la météo du mois d'avril et mai a été très capricieuse, et pour cause de sécurité nous ne pouvons pas l'utiliser lorsqu'il pleut.

Halloween à Renan

L'EJE a collaboré avec l'association « le Squat » de Renan pour y proposer un stand dans le cadre de la fête d'Halloween. Nous étions installés dans une petite cabane à côté de l'école primaire de Renan et nous avons imaginé deux animations pour cet événement. L'une était à l'extérieur de la cabane, les joueurs devaient faire rouler, à l'aide de leur balai de sorcière, une citrouille jusqu'à la ligne d'arrivée. Ils avaient alors l'autorisation d'entrer dans la cabane, monstrueusement décorée et avec une musique d'ambiance digne d'halloween. A l'intérieur, les enfants devaient plonger leurs mains dans différentes citrouilles remplie de choses inconnues pour y trouver une clef. Évidemment, les enfants ont été récompensés par des bonbons pour leur courage. Plus de 250 enfants sont passés par notre stand.

Initiation à la pêche

Nous avons collaboré avec la société des pêcheurs de la Suze à Cormoret. Nous nous sommes rendus avec une dizaine de jeunes dans le domaine de Vauflin. Ils ont pu y découvrir différentes techniques de pêche et même attraper des poissons avec les mains. Il y a eu également une initiation à la découpe et au nettoyage du poisson ainsi qu'à la découpe du filet. Ils ont pu déguster leurs truites péchées et frites, dans la petite cabane de la pisciculture. Se fût une aventure formidable que les jeunes ont adorée.

Animations dans les salles de gym

Nous avons organisé plusieurs sessions d'ouverture des salles de gym dans les différents villages, notamment à Villeret, Renan, Courtelary et Sonvillier. Les animations ont consisté en tournois de différents sports, des parcours de vitesse ou divers jeux de balles. Progressivement, nous avons eu de belles participations qui oscillent entre 10 et 15 personnes.

Exposition sur la Santé sexuelle

Le centre d'animation de la Villa Ritter à Bienne a mis sur pied une exposition pour les jeunes de 10 à 20 ans, sur la santé sexuelle. Cette exposition était axée sur plusieurs thèmes, tels que la contraception / IST / l'identité de genre / l'orientation sexuelle / le consentement / le plaisir / les menstruations / la pornographie et les réseaux sociaux. Plusieurs intervenants extérieurs, tels que le personnel du planning familial et du centre de santé sexuelle étaient présents. Enfin, différents jeux étaient installés pour apprendre et comprendre de manière ludique. Il nous a paru important de faire découvrir cette exposition aux jeunes sur ces questions fondamentales à l'adolescence.

Participation à la grève des femmes à Bienne du 14 juin

Nous avons rejoint la marche de la grève des femmes en mi-parcours lors de cette journée. Puis nous nous sommes rendues sur la place Walser où des discours, des chants et de la danse étaient mis en scène sur les droits des femmes.

Animations dans la commune de St-Imier

Sport & Culture

Après la première édition en 2023, qui avait rencontré un franc succès, les animateurs et animatrices ainsi que le TSHM de l'Espace-Jeunesse d'Erguël ont proposé Sport & Culture Vol. 2 aux citoyens de Saint-Imier et alentours, afin de partager ensemble un moment autour des thématiques du sport et de la culture. Sur la place de l'Esplanade, les participants ont pu s'affronter durant un tournoi de Streetfoot à 5 contre 5 afin d'initier la journée de la meilleure des manières.
Mais ce n'est pas tout puisque l'équipe d'animation avait prévu pléthore d'activités pour animer cette journée, durant laquelle une centaine de personnes ont pu être accueillies. En effet, les participants pouvaient apprendre à écrire du rap, se faire des tatouages éphémères, découvrir une exposition de peinture ou lire un livre en toute décontraction.
De plus, chacun et chacune a pu déguster une crêpe sans dépenser le moindre centime. La participation à cette journée était totalement gratuite et ouverte à toutes et à tous.

Fête des voisins

Fin mai a eu lieu la fête des voisins de St-Imier. Sept adolescent.e.s et une animatrice ont parcouru la ville pour aller à la rencontre des personnes qui se sont inscrites pour cette manifestation conviviale et prendre des photos de la fête. Malheureusement, la météo était plus que grincheuse et la participation a été limitée cette année. Seuls 4 lieux ont été répertorié à cette date. Les jeunes de l'EJE ont pu prendre quelques clichés des différents sites des festivités et ils ont été très chaleureusement accueillis par la population. Malheureusement le peu de clichés qui ont pu être pris ne permettait pas de faire une exposition dans les locaux de la commune. Nous avons donc décidé de combiner 2024 et 2025 pour la prochaine édition.

Tournoi de foot à Marly

Au cours de l'année 2023, les animateurs de l'EJE ont organisé, en collaboration avec l'association Infoclic, un tournoi de Street foot sur la place de l'Esplanade. Plusieurs équipes de filles et garçons ou mixtes de 2 catégories d'âges se sont mesurés, en tenant compte de la règle de fair-play. L'objectif était de jouer dans le respect de l'autre et des règles, en sachant que le fair-play a plus de valeur dans le match que la victoire. L'équipe de St-Imier s'est qualifiée jusqu'à la finale, qui a eu lieu à Marly en 2023 et elle a fini deuxième du classement national.
Malheureusement, l'Association Infoclic s'est dissoute durant l'année 2023. Cependant, nous avons décidé de maintenir le tournoi annuel de Street foot. En effet, cet événement est particulièrement apprécié par les jeunes. Il n'y aura donc plus de qualification pour le tournoi national dans le futur, mais nous avons décidé d'ajouter musique et culture à l'évènement.

La Suisse Bouge

Comme durant les deux années précédentes, l'EJE a participé à « la Suisse Bouge » à St-Imier. Le concept de cet événement est de proposer des activités qui permettent de se mouvoir tout en s'amusant. Il est en relation directe avec « La Suisse Bouge », organisée dans de nombreuses communes de Suisse et qui, de plus, offre des prix aux participants, alloués par le sponsor principal. Lors de cet événement les animateurs.trices de l'EJE ont proposé à un petit groupe d'enfants de créer des sacs de lots pour toute la manifestation. Ils ont également aidé à la création du flyer et sa diffusion. Une séance sportive et ludique dans la salle de gym de St-Imier a été conduite par l'un des animateurs de l'EJE. Hélas, force est de constater que très peu de participants sont venus lors de cette matinée.

Piscine extérieure à St-Imier

Chaque année, les animateurs.trices de l'EJE proposent des activités sur le gazon de la piscine de St-Imier durant les deux premières et les deux dernières semaines des vacances d'été. C'est une occasion de rencontrer de nouveaux enfants du Vallon de St-Imier et de tous âges. Les familles sont aussi ravies de proposer une occupation adaptée pour leurs enfants, en sus des plaisirs de la baignade. Avec notre stand, nous proposons du dessin, des jeux de société et des jeux d'extérieur. Plusieurs tournois de ping-pong, de volley ou de baby-foot ont également été organisés.

Biscuits de Noël pour la Roseraie

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons organisé une activité « confection de biscuits pour les résidents de la Roseraie ». Un groupe d'enfants se sont mis en cuisine pour la réalisation des biscuits de Noël, alors qu'un autre créait des paquets avec des petits messages à l'intention des résidents. Suite à cela, et en collaboration avec l'équipe d'animation de la Roseraie, nous avons apporté les paquets avec quelques jeunes directement aux résidents.

Fenêtre de l'avant

Le concept des fenêtres de l'avant consiste, en que chaque soir, une fenêtre, une devanture ou un balcon, visible de l'extérieur soit illuminé. Tout-un-chacun est invité à assister à l'illumination dans un esprit de convivialité. Les fenêtres de l'Avent imériennes permettent de favoriser les rencontres, de créer des moments de partage et d'embellir la cité imérienne afin d'en faire un endroit encore plus chaleureux et accueillant.
L'EJE a participé à cet événement en y intégrant les jeunes. Ils ont fabriqué des biscuits de Noël maison ainsi que du thé aux épices. Ils ont également créé des décorations autour des fenêtres et de la porte d'entrée et ont fait un petit stand à l'extérieur pour accueillir les passants. Une quinzaine de personnes sont passées lors de cette soirée, ainsi que deux conseillers municipaux. C'était une bonne ambiance, chaleureuse et joyeuse.

Magie de St-Nicolas

La magie de St-Nicolas a été créée pour la première fois en 2024. Le comité de « Noël Ensemble » a cessé l'organisation de son événement de fin d'année et la Municipalité a été approchée afin qu'un événement soit organisé pour cette période de fin d'année. La Municipalité s'est approchée de la Team du 12 qui a déjà participé à différentes manifestations pour Saint-Imier afin de mettre cet événement sur pied. Son principal objectif est de proposer des activités pour les enfants et de mettre en avant le commerce local et les différents artisans de la région.

Ainsi, l'EJE a été approché afin d'organiser quelques activités pour les petits et les plus grand lors du week-end de St-Nicolas à la salle des spectacles.
L'EJE a donc conçu deux animations pour cet événement. Le vendredi après-midi a été dédié à la création de bougies. Les enfants ont pu tremper leur ficelle dans différentes cires de couleurs et ainsi créer de belles bougies. Cette activité a rassemblé une cinquantaine d'enfants, ainsi la participation a été très bonne.
Lors du samedi après-midi et début de soirée, nous avons décidé d'animer un match au Loto. Nous avions donc besoin de lots à offrir aux gagnants. Nous avons fait la tournée des commerçants locaux afin de collecter des lots, jeux de société, accessoires de décoration, produits de beauté, échantillons de cosmétiques, bons cide, etc. Nous sommes très reconnaissants pour la générosité des commerçant locaux et grâce à eux notre animation a été un succès, avec une vingtaine de participants et beaucoup d'heureux grâce aux récompenses.

Projets du TSHM

Imériennes

Gisèle Tharin, conseillère municipale, a contacté le TSHM afin de lui proposer de la seconder dans son projet de « redynamiser la place du marché grâce à des événements festifs qui se dérouleraient de façon régulière ». Pour la 1ère édition, nous avons décidé de promouvoir les artistes locaux en mêlant les générations. Les citoyens ont répondu présents et ont mis l'ambiance. Ils ont également apprécié ce mélange musical et les artistes ont longuement échangé entre eux. Belle cohésion et

réussite du côté de la programmation musicale. Côté animations, nous avions proposé d'organiser un tournoi de baby-foot et un quizz de culture générale. Petits et grands ont répondu présents et nous avons pu compter pas moins d'une quinzaine de joueurs de baby-foot et une quarantaine de personnes qui ont participé au quizz. Ces animations ont été très appréciées par les citoyens qui ont en redemandé. Les participants, les autorités politiques et l'organisatrice de la soirée ont tous et toutes été ravi.es de cette première édition, qui a connu un réel succès. Pour la journée de samedi, le TSHM avait invité les ateliers Auderset, duquel certains jeunes de la région font partie, qui ont présenté leur nouveau livre animé, récemment édité.

Visites intergénérationnelles au musée de St-Imier

Notre TSHM a organisé des visites au Musée de St-Imier pour les résidents du home de la Roseraie, visite guidée par des jeunes imériens. Ils ont accompagné les résidents du home la Roseraie dans les murs du musée, pour une expérience intergénérationnelle inédite dans la cité imérienne. Ainsi, six résidents du home La Roseraie ont pu participer à une visite guidée de l'exposition « Henri Piccot. L'homme et l'artiste » réalisée spécialement pour eux. Deux jeunes imériens de 15 et 16 ans ont présenté la vie et les œuvres de l'artiste, peintre local né dans la région, à la fin du XIXe siècle. L'initiative de ce projet est née du souhait du TSHM de coordonner d'une part les besoins du musée, du secteur de l'animation de La Roseraie et d'autre part d'offrir une opportunité d'activité à des jeunes motivés. Le mélange de tous ces aspects a abouti à la démarche mentionnée ci-dessus, et peut offrir de multiples opportunités aux acteurs du projet. Effectivement, le home peut proposer des visites à un prix modique, les résidents passent un moment au contact des jeunes tandis que les jeunes peuvent s'instruire sur une personnalité publique, passer un moment avec des aînés et toucher un petit revenu en bons CIDE. Enfin, le musée ouvre ses portes à un public qui n'a pas forcément l'habitude de le fréquenter.

Urban Chill

Le 7 juillet 2023, la première édition d'« Urban Chill » a été organisée par le TSHM. Le concept est simple : placé un endroit stratégique de St-Imier, entre la Coop et Espace Noir, une table, un banc, un parasol, de l'eau, du sirop sont apporté, ainsi qu'une multitude de jeux de sociétés destinés à des personnes marginalisées, mais aussi à disposition du reste de la population. Les buts de cette démarche sont multiples. Créer des liens avec la population marginalisée, déconstruire l'image de cette population, du lieu, faire de la prévention sur les conséquences de l'abus d'alcool et offrir une alternative au conflit entre des animateurs d'Espace Noir qui se plaignent de cette fréquentation et les personnes marginalisées. Le bilan de cette première édition est très positif.

Sortie au musée historique de Bâle et visite de l'exposition sur l'ivresse

Certains de nos usagers souffrent de problématiques liées à la consommation d'alcool ou de drogue. C'est pourquoi, une activité de prévention et de sensibilisation sur cette thématique a été proposés avec la visite d'une exposition sur l'ivresse à Bâle. Cette exposition n'était pas une glorification de la consommation mais bien une porte d'entrée vers le dialogue et la vulgarisation autour des thèmes qui concernent ces substances. Ce genre d'exercice répond parfaitement à la stratégie de la Confédération en matière de prévention chez les jeunes, axée notamment sur la réduction des risques et sur le dialogue. Ce fut une occasion unique pour ces jeunes de pouvoir parler librement et sans jugement sur leurs problèmes dans un cadre adapté et sécurisé, encadré par un professionnel.

Arrivée de Zoé Gabathuler

Zoé Gabathuler, la Nouvelle Travailleuse Sociale Hors Mur, (TSHM) a remplacé M. Malik Schaub depuis le mois d'août 2024. Durant les premiers mois de terrain, elle a été très présente dans les

animations de l'EJE pour compenser le 80% manquant de l'effectif du personnel. Mais de cette manière elle a pu être en lien direct avec les jeunes de l'EJE et contribuer aux animations et à l'organisation de celui-ci.

Parallèlement Zoé Gabathuler à observer avec attention son nouveau terrain de travail, la municipalité de Saint-Imier, à la découvrir géographiquement, en s'y promenant, en faisant le tour des lieux sociaux et aussi des commerces. Et également côtoyer sa population, en allant à la rencontre des habitants, dans la rue, dans les cafés et dans les manifestations publiques.

Elle a aussi rencontré les différents responsables des structures publiques, associatives et les institutions de la ville, afin de promouvoir des projets et des actions collectives.
Voici les principaux projets et collaborations qui ont été mis en place par la travailleuse Sociale Hors Murs en 2024 :

- Collaboration avec Espace Noir et Santé Bernoise autour de la prévention en santé sexuelle et addictions dans les contextes festifs
- Présence de l'EJE et la TSHM à l'ESSI afin de créer des animations lors des « Semaines sans Natel » et de leur visibilité auprès des jeunes
- Collaboration avec « Table Couvre-Toi », offre de cafés/thés pour les bénéficiaires de l'association
- Collaborations aux après-midis « jeux de société » avec Espace Noir, Plateaux de Jeux et l'EJE

Le projet « Local des jeunes » qui devait rassembler un public des 16-25 ans autours d'un local communautaire a malheureusement dû être mis en suspens compte tenue de la situation financière de la ville. Mais la TSHM garde l'espoir de pouvoir développer ce merveilleux projet, qui a pour but de permettre aux jeunes de se retrouver dans « leur » espace et y développer entre pairs leurs activités.

Collaborations dans l'animation et la prévention

Soirées avec le Parlement des Jeunes

Durant l'année, le Parlement des jeunes de St-Imier a proposé des soirées dans les locaux de l'EJE : films, karaoké, Halloween et Noël ainsi que sa plénière. Au fil du temps les animateurs.trices de l'EJE ont pu créer une bonne relation avec les membres du parlement des jeunes, ce qui facilite la collaboration pour certains projets. Fin 2024, le parlement des jeunes a réélu les nouveaux membres du comité et nous nous réjouissons de les rencontrer.

Ciné-Club

Une fois par mois, les animateurs proposent une séance Ciné-club. Sont toujours proposés 3 films en DVD, prêtés gracieusement par la bibliothèque régionale de St-Imier. Chaque enfant présent vote pour le film de son choix et celui qui remporte le maximum de suffrages est diffusé sur notre grand écran. Avec pop-corn, comme au cinéma...

Prévention – Santé bernoise

Le personnel de l'EJE participe activement aux rencontres de prévention jeunesse du canton de Berne, organisées par Santé Bernoise. Ces rencontres permettent aux acteurs professionnels en lien avec la jeunesse d'échanger sur les pratiques et les projets en matière de protection de la jeunesse dans le canton de Berne.

Imériale

Chaque année, les animateurs de l'EJE participe à l'animation de la fête de l'Imériale. L'EJE propose un stand de prévention contre l'abus d'alcool durant les deux soirées en distribuant gratuitement des sirops. Il est aussi proposé un coin chill-out afin que les jeunes puissent venir se reposer et discuter avec les animateurs. Le samedi après-midi, une animation avec le parcours gonflable est normalement organisée pour les enfants et les familles.
En 2023, l'Imériale a été annulée le samedi toute la journée pour cause d'une alerte météo d'intempéries. Une forte tempête était attendue sur St-Imier et le comité de l'Imériale a décidé d'annuler la fête pour la sécurité. Ainsi, l'EJE n'a pas pu monter son stand du samedi après-midi, ni son stand de prévention pour la soirée. Les animateurs de l'EJE remercient le comité de l'Imériale pour la gestion de cette alerte météo.

PROPAJ

L'association PROPAJ, soit 9 centres de jeunesse réunit les professionnels de l'animation jeunesse active dans toute la région Jura & Jura bernois. Ceci pour améliorer collectivement les conditions de vie de la jeunesse régionale, développer l'offre de prestations des centres et les promouvoir.
Le travail des centres est complété par celui du délégué à la jeunesse, qui coordonne l'animation jeunesse au niveau intercantonal.
Les animateurs.trices se retrouvent environ 4 fois par année et différentes activités inter-centres ont pu être organisées grâce à ces rencontres.

Scolarité obligatoire

Durant les mois de mars, avril et mai, les visites des classes sont organisées pour présenter l'EJE aux enfants des degrés de 6H - 7H - 8H des 6 communes partenaires. Cette année nous avons décidé de modifier un peu notre présentation en proposant aux classes de 8H de venir découvrir nos locaux de l'EJE. Effectivement, les élèves de ces classes ayant déjà eu une présentation de notre structure, il nous paraissait plus approprié de les recevoir dans nos locaux. Cette présentation s'est déroulée sous forme d'une visite des différents locaux, d'une information sur le métier d'animateurs.trice et s'est terminée avec un temps libre de jeu/discussion. Nous avons également eu l'occasion d'inviter deux classes de secondaire à l'EJE. Nous souhaiterions garder cette forme pour l'année prochaine et inviter également les classes de 9H-10H-11H.

Statistiques de la fréquentation en 2024

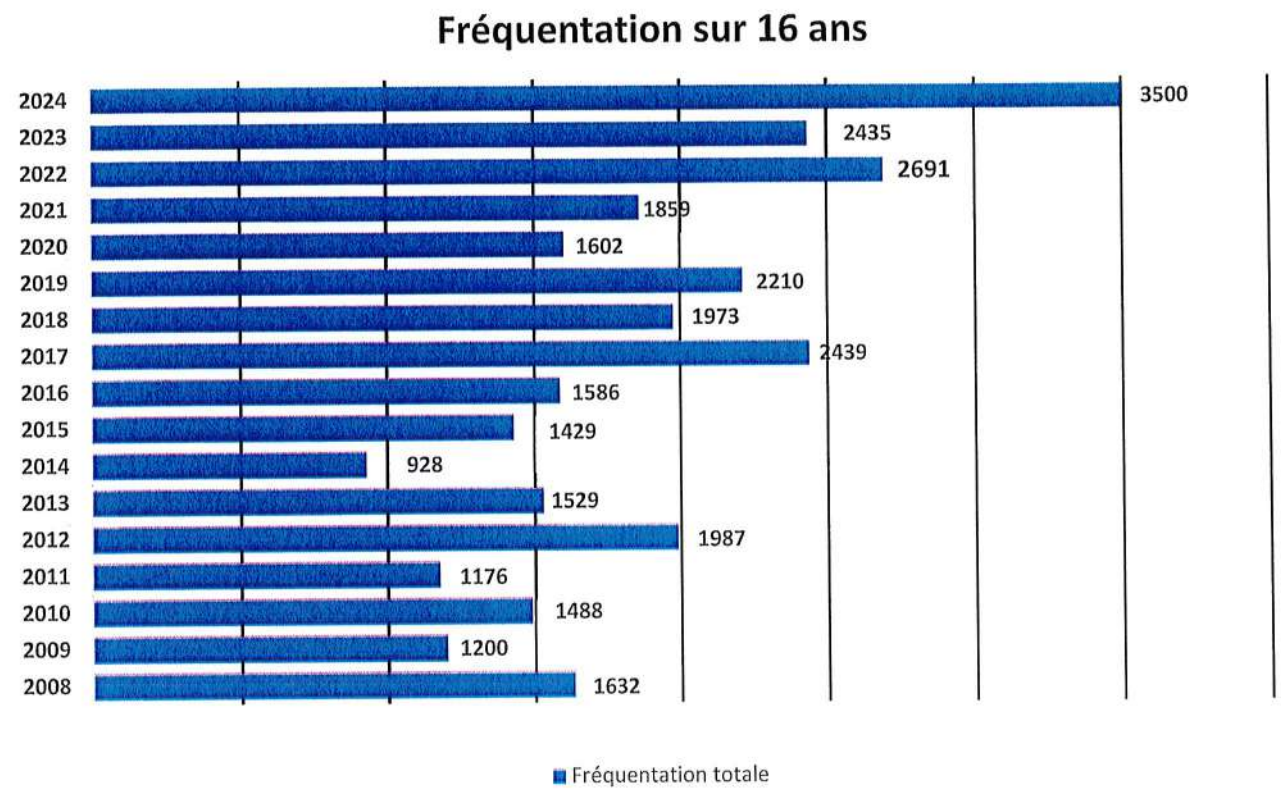

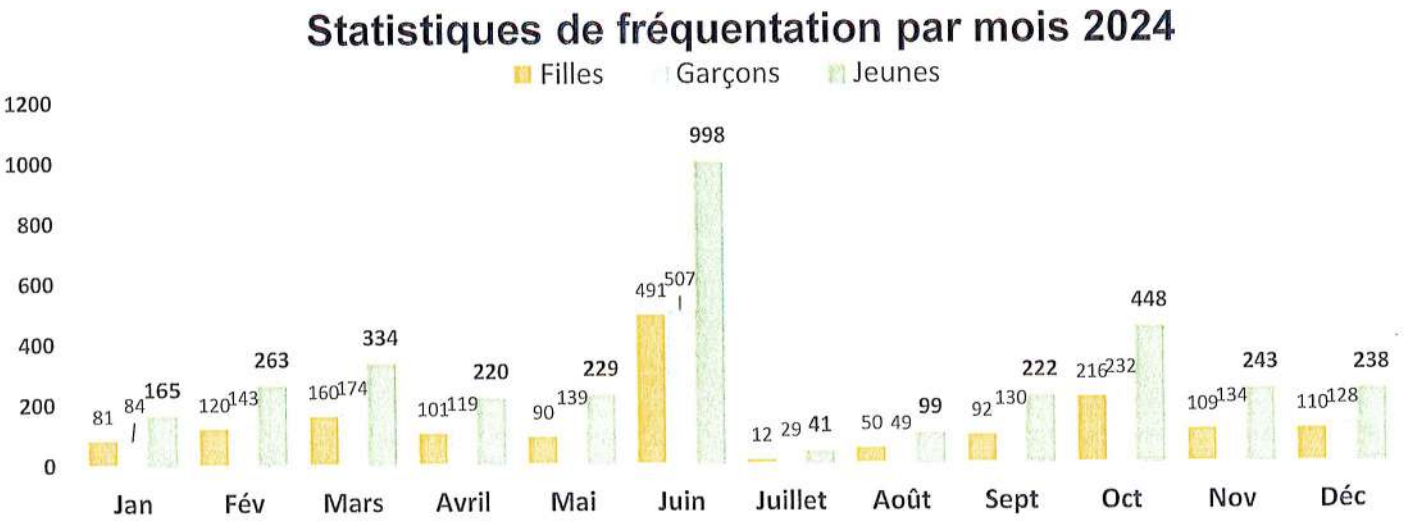

En 2024, nous avons atteint le plafond de fréquentation, au vu des multiples activités hors-murs proposées. La baisse de fréquentation du mois de juillet et d'août est due à la fermeture des locaux de l'EJE et aux vacances scolaires durant lesquelles beaucoup de famille partent en vacances. Les activités hors-murs et les activités durant les vacances scolaires de février et d'octobre permettent de faire toujours mieux connaître l'EJE en dehors de St-Imier, avec une participation de près de 50% d'enfants des autres villages.

L'âge moyen des usagers réguliers dans les locaux s'est un peu élevé à 13 ans. Nous imaginons que ceci est dû à la hausse de l'âge d'accueil requis. En effet, au cours de l'année 2022, nous avions fixé l'âge d'accueil à 10 ans tous les jours d'ouverture, alors qu'auparavant le mercredi était ouvert aux plus jeunes à partir de 8 ans. Néanmoins, lors de nos activités hors-murs, nous avons eu un public plus large, des petits de 4-5 ans jusqu'à 20 ans et parfois plus. Ceci nous encourage à continuer à développer nos activités hors-murs durant la belle saison.

Parlement des Jeunes – Rapport d'activités 2024

Comité 2024

Le Parlement des Jeunes (PJ) a été particulièrement actif en 2024, proposant de nombreuses activités destinées aux jeunes de la région. Le comité s'est réuni à de nombreuses reprises tout au long de l'année pour organiser et développer ses projets.

Le comité 2024 était composé de :

- Charlotte Baume, Présidente
- Léa Tanner, Vice-Présidente
- Marine Di Paolo
- Delia Adatte
- Antoine Di Paolo
- Kylian Ganci
- Nathanaël Normandin
- Célestin Hinni

Événements réalisés en 2024

Soirées cinéma

Nos traditionnelles soirées cinéma ont été reconduites cette année. Deux séances ont été organisées en collaboration avec l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE), permettant aux jeunes de se retrouver dans une ambiance conviviale autour d'un film.

Soirée Karaoké

Toujours en collaboration avec l'EJE, une soirée karaoké a été organisée en octobre. Ce moment festif et musical a rencontré un franc succès. Nous prévoyons de réorganiser un événement de ce type.

Projet politique

L'un de nos membres a lancé le concept vidéo « KESKON VOTE » sur Instagram. À travers plusieurs vidéos, ce projet a permis de parler des sujets liés aux votations de cette année, afin de sensibiliser et informer les jeunes.

Un débat politique a également été organisé le 15 mai autour du projet d'agrandissement de la centrale solaire de Mont-Soleil. Plusieurs participants y ont pris part, permettant un bel échange d'idées.

Santi Bouge

Le comité du PJ a participé à Santi Bouge le 1er mai. À cette occasion, nous avons proposé et organisé un tournoi de volley, rassemblant de nombreux jeunes dans un esprit sportif et convivial.

Soirée « Ramène ta grillade »

Notre événement phare s'est déroulé pour la 3ème fois, début juillet sur la place du Marché. Le public a pu partager un moment chaleureux en plein air, avec musique et soleil. Un groupe de jeunes musiciens a animé cette belle soirée. Forts de ce succès, nous nous réjouissons déjà de réorganiser cet événement.

Plénières

Quatre plénières ont été tenues cette année. L'une d'entre elles a eu lieu à la cabane des bûcherons, accompagnée d'un moment grillades.

Voyage à Strasbourg

Pour la deuxième année consécutive, le comité a eu la chance de se rendre à Strasbourg durant 4 jours en décembre. Le comité a visité le Parlement européen et logé au Centre Européen de la Jeunesse. Ce séjour nous a permis de réfléchir à l'avenir du PJ et de poser les bases pour l'année 2025.

Collaboration avec le Parlement des Jeunes de La Chaux-de-Fonds

À l'occasion de la Fête de Mai à La Chaux-de-Fonds, nous avons été contactés par le PJ pour une collaboration. Trois de nos membres s'y sont rendus afin de participer à l'organisation de cet événement festif.

Imériennes

Le comité a tenu un stand de jeux lors des Imériennes, permettant aux visiteurs de se divertir tout en découvrant les activités du PJ.

Festivall

Le Parlement des Jeunes a soutenu le projet du Festivall financièrement en échange d'un stand le jour même. Notre comité était présent un moment dans la journée du samedi pour faire de la pub et échanger avec le public.

COMMISSION SOCIALE

Rapport d'activités 2024

Composition de la commission sociale

Président	M Hugo Figueiredo
Vice-présidente	Mme Elisabeth Beck
Secrétaire	Mme Danika Perret
Membres	M Etienne Geiser, Mme Ophélie Krebs Mushahar, Mme Barbara Defilippis, Mme Aline Ruchonnet

Chef de service avec voix consultative: M. Alexandre Bédat
Tenue des procès verbaux: Mme Nadège Gasté Miserez

Rappel du contexte de travail

Département de l'Action sociale
Valeurs - Mission - Vision

Valeurs: la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité

Mission: œuvrer pour la conservation de l'état de santé de chaque habitant.e de Saint-Imier. Le département de l'Action sociale les soutient et leur garantit une existence décente, en encourageant l'intégration professionnelle et sociale.

Vision: le département de l'Action sociale de Saint-Imier est reconnu par l'excellence de ses services, actions et relations avec la population, les institutions et les autorités. Il œuvre de manière efficiente, dans le respect des lois et de l'individu.

Figure 1: Valeurs, Mission et Vision du Département de l'Action sociale

Les politiques ont été déclinées par axes de développement qui à leur tour sont traduits en objectifs stratégiques auxquels répondent toutes les actions menées par le département de l'Action sociale.

Le spectre d'action du DAS est représenté à la Figure 2. Les 10 axes de développement sont répartis respectivement entre des axes sociaux (en orange), des axes santé (en bleu) et des axes jeunesse (en rose).

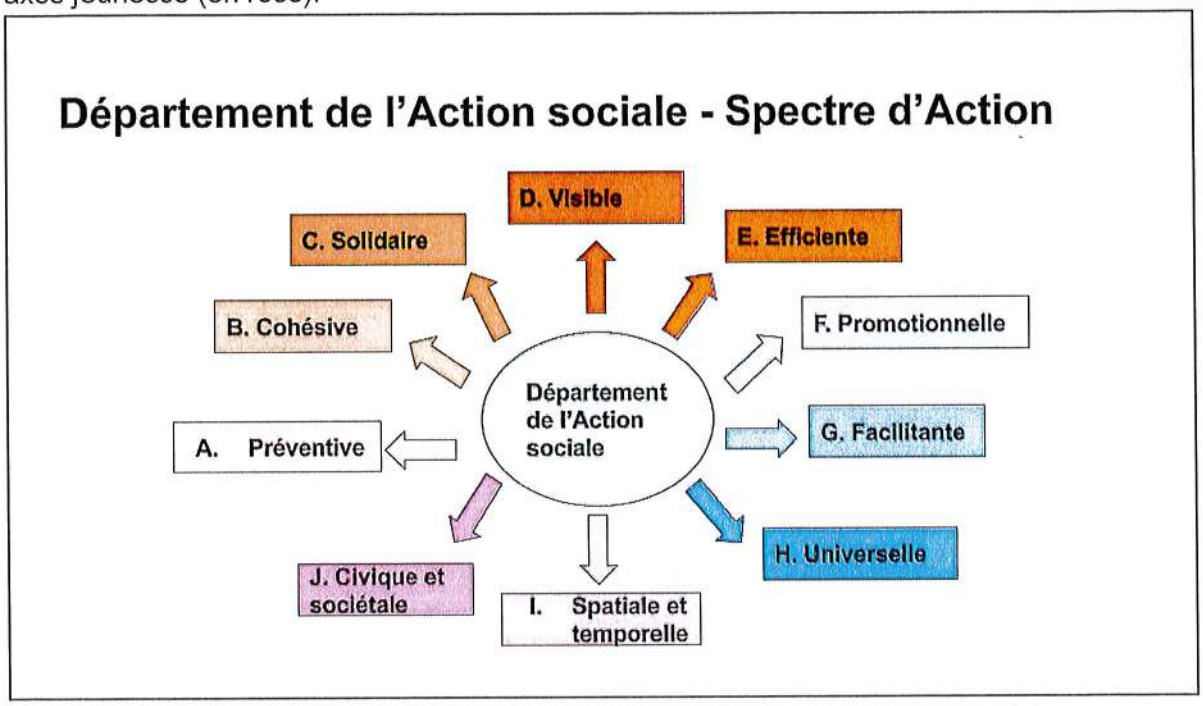

Figure 2: Spectre d'Actions et axes de développement du Département de l'Action sociale

La commission s'est réunie en 2024 à huit reprises: 7 fois en tant que telle et 1 fois en séance commune avec les 3 commissions du Département de l'Action sociale (Commission sociale, Commission de la santé et Commission de la jeunesse).

En parallèle au développement de ces projets, la commission a également procédé au contrôle des dossiers de l'aide matérielle selon ses prérogatives, exerçant ainsi l'une de ses missions.

Bilan à mi-législature

La Figure 3 donne un aperçu de l'état des axes (en bleu) déterminés dans le programme de législature (PL). Pour chaque axe, nous voyons en vert les projets ayant abouti, en orange les projets en cours de réalisation et en rouge ceux qui sont programmés pour la fin de la législature ou dont la priorité a été revue à la baisse. Le projet en noir n'a volontairement pas été considéré comme abouti car c'est une ambition de le réaliser en continu, sans réelle date de fin.

Projets Action sociale selon PL - 10 axes

- **Prévention**
  - Mettre en place le programme **LIFT**
  - Développer une plateforme favorisant l'**emploi local**
- **Cohésion**
  - Organiser des **rencontres interculturelles et intergénérationnelles**
  - Fonder une **association d'aînés** avec l'appui de Jura bernois.Bienne
- **Solidarité**
  - Créer une **plateforme de bénévolat et de soutien pour les aînés**
  - Encourager la **solidarité** en ville de Saint-Imier
- **Visibilité**
  - Élaborer un programme de **communication** de l'aide sociale

- **Efficience**
  - Préparer la migration vers le **NFFS** et développer le **travail collaboratif**
  - Réaliser bisannuellement une **enquête de satisfaction**
  - Systématiser une **rencontre annuelle avec les partenaires**

- **Promotion de la santé**
  - Élaborer un programme de promotion de la **santé au sein de l'administration et de la population**
  - Développer une politique de la **santé dans les écoles**

- **Facilitation**
  - Organiser annuellement un **Forum de la Santé**
  - Permettre le maintien d'un **réseau de santé**
- **Inclusion**
  - Étudier les besoins en **appartements adaptés/protégés** et les aménagements urbains dans le cadre de la **politique du 3e âge**
- **Jeunesse**
  - Augmenter la **présence de l'EJE**
  - Créer un nouvel **espace pour et avec les jeunes adultes**
- **Bien commun**
  - Augmenter l'implication du **Parlement des jeunes**
  - Créer un **média d'actualité** par les jeunes et pour les jeunes

Figure 3: Etat des actions selon les axes de développement du programme de législature du Département de l'Action sociale. Vert = finalisé, Orange = en cours, Rouge = à planifier

Informations complémentaires sur certains projets

- La TSHM a mis sur pied un projet de Bourse aux Jobs entre les jeunes de Saint-Imier et les citoyens qui auraient des petits travaux à leur confier. Elle a également établi des contacts réguliers avec Espace Noir et mené des actions conjointement avec Table Couvre Toi.
- Free-Go: nous avons rencontré passablement de difficultés pour prendre contact avec le propriétaire de l'immeuble où nous voulions placer le réfrigérateur. En fin d'année, de nouvelles solutions sont apparues pour permettre à ce projet d'aboutir.
- Des initiatives privées pour un Noël solidaire ont été suivies par le département.
- LIFT: le programme a été lancé le 27 janvier 2025, en présence de nombreux acteurs locaux.
- Des capsules vidéos sur le travail du service social ainsi qu'un rapport factuel sur l'aide sociale matérielle ont été préparés pour présentation début 2025.
- Migration vers le NFFS: des discussions ont été menées avec le SASC en vue d'identifier des synergies et favoriser les collaborations dans la mise en place future du nouveau système de gestion des cas qui sera implémenté dans tous les services sociaux à l'horizon 2026-2027.
- Club des aînés: des contacts préliminaires ont été pris avec les autorités de Villeret pour la création. éventuellement conjointe, d'une association des aînés.
- Au niveau du Conseil de ville, des interpellations portant sur le POIAS et des défibrillateurs ont permis d'apporter de la clarté et une vision aux élus et aux citoyens.
- La commission accompagné les travaux en vue de l'étude de l'autonomisation du Service de l'action sociale demandée par le Conseil municipal et qui a été présentée à celui-ci en février 2025.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux travaux de la commission sociale, que ce soit les membres de celle-ci, le personnel du service de l'Action sociale ou les partenaires avec qui nous avons pu échanger au cours de l'année.

Pour la commission sociale

Hugo Figueiredo
Président

Eda Gauchat
Secrétaire
p.o.

Annexes

- Collaborateurs-trices du service social au 31.12.2024
- Statistiques du service social pour l'année 2024

Collaborateurs-trices du service social au 31.12.2024

Chef de service	M. Alexandre Bédat (100%)
Adjointe au chef de service	Mme Yvonne Burkhalter (70%)
Assistants-es sociaux-les	**EPT au 31.12.2024 : 6,3** Mme Céline Widmer (70%) Mme Océane Bersier (80%) Mme Cécile Da Rold (80%) Mme Coralie Laubscher (90%) M. Guillaume Gossin (80%) Mme Grace Muamba (80%) Mme Florianne Junod (80%) Mme Cécile Joye (70%)
Administration	**EPT au 31.12.2024 : 4,4** Mme Nadège Gasté Miserez, administratrice (80%) Mme Aline Aeby (60%) Mme Eva Mathys (70%) Mme Migresa Tafilaj (100%) Mme Adine Kimani (30%) M. Abdelhakim Ben Kaddour (100%)
Travail social en milieu scolaire	Mme Florine Bueche (80%)
Infirmière en milieu scolaire	Mme Susanne Chatelain (50%)
Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)	M Dario Caminotto (100%)

Statistiques du Service de l'Action sociale pour l'année 2024

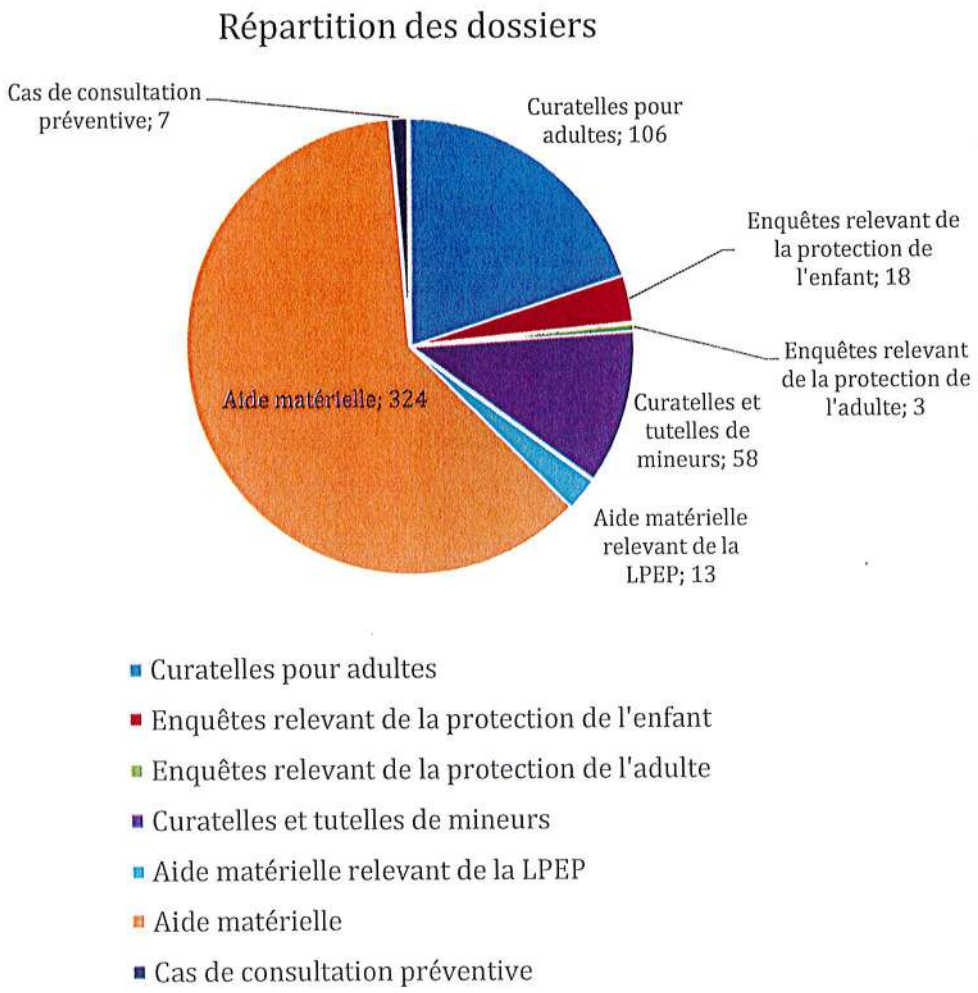

Evolution du nombre de dossiers sur les 6 dernières années

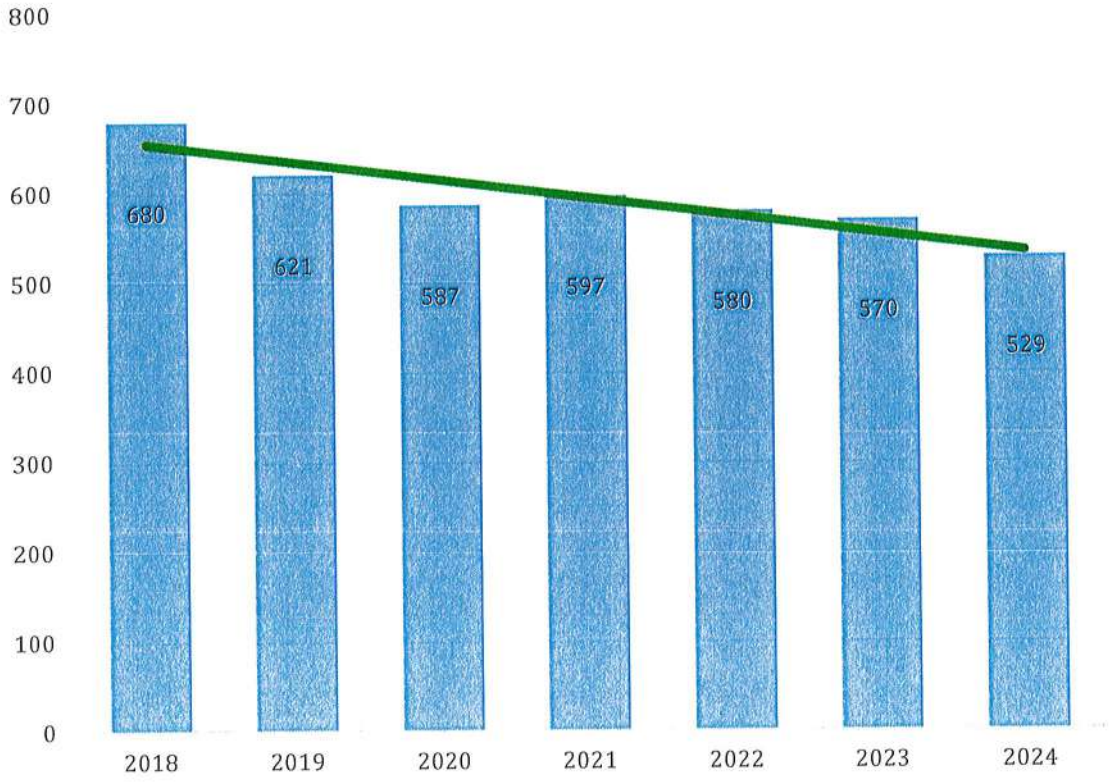

COMMISSION DE LA SANTÉ

Rapport d'activités 2024

Composition de la commission de la santé

Président	M. Hugo Figueiredo
Vice-président	M. Michel Ruchonnet
Secrétaire	Mme Eda Gauchat
Membres	M. Michel Rohrbach, M. Laurent Egloff, Mme Sandra Moszczanski, M. Anthony Da Silva Vale

Chef de service avec voix consultative: M. Alexandre Bédat

Tenue des procès verbaux: Mme Nadège Gasté Miserez

Rappel du contexte de travail

Département de l'Action sociale
Valeurs - Mission - Vision

Valeurs: la liberté, la vérité, la responsabilité, le respect, la tolérance et la solidarité

Mission: œuvrer pour la conservation de l'état de santé de chaque habitant.e de Saint-Imier. Le département de l'Action sociale les soutient et leur garantit une existence décente, en encourageant l'intégration professionnelle et sociale.

Vision: le département de l'Action sociale de Saint-Imier est reconnu par l'excellence de ses services, actions et relations avec la population, les institutions et les autorités. Il œuvre de manière efficiente, dans le respect des lois et de l'individu.

Figure 1: Valeurs, Mission et Vision du Département de l'Action sociale

Les politiques ont été déclinées par axes de développement qui à leur tour sont traduits en objectifs stratégiques auxquels répondent toutes les actions menées par le département de l'Action sociale.

Le spectre d'action du DAS est représenté à la Figure 2. Les 10 axes de développement sont répartis respectivement entre des axes sociaux (en orange), des axes santé (en bleu) et des axes jeunesse (en rose).

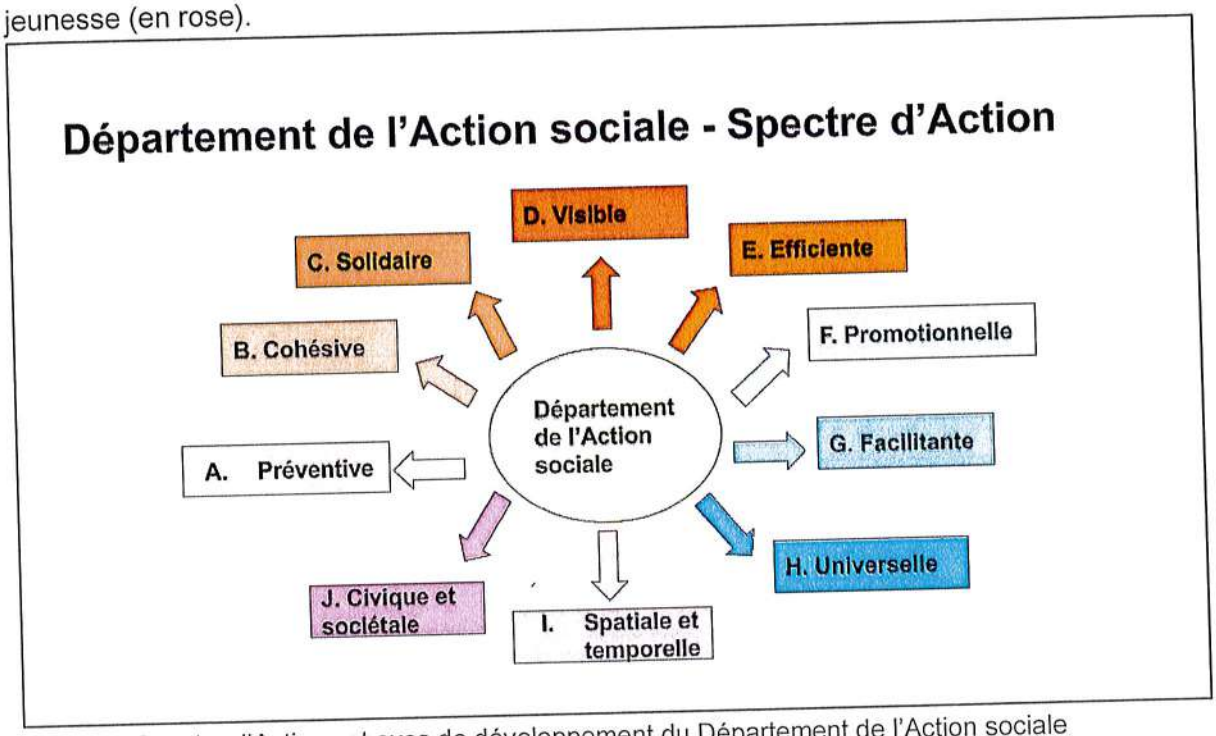

Figure 2: Spectre d'Actions et axes de développement du Département de l'Action sociale

La commission s'est réunie en 2024 à huit reprises: 7 fois en tant que telle et 1 fois en séance commune avec les 3 commissions du Département de l'Action sociale (Commission sociale, Commission de la santé et Commission de la jeunesse).

Bilan à mi-législature

La Figure 3 donne un aperçu de l'état des axes (en bleu) déterminés dans le programme de législature (PL). Pour chaque axe, nous voyons en vert les projets ayant abouti, en orange les projets en cours de réalisation et en rouge ceux qui sont programmés pour la fin de la législature ou dont la priorité a été revue à la baisse. Le projet en noir n'a volontairement pas été considéré comme abouti car c'est une ambition de le réaliser en continu, sans réelle date de fin.

Projets Action sociale selon PL - 10 axes

- **Prévention**
  - Mettre en place le programme **LIFT**
  - Développer une plateforme favorisant l'**emploi local**
- **Cohésion**
  - Organiser des **rencontres interculturelles et intergénérationnelles**
  - Fonder une **association d'aînés** avec l'appui de Jura bernois.Bienne
- **Solidarité**
  - Créer une **plateforme de bénévolat et de soutien pour les aînés**
  - Encourager la **solidarité** en ville de Saint-Imier
- **Visibilité**
  - Élaborer un programme de **communication** de l'aide sociale

- **Efficience**
  - Préparer la migration vers le **NFFS** et développer le **travail collaboratif**
  - Réaliser bisannuellement une **enquête de satisfaction**
  - Systématiser une **rencontre annuelle avec les partenaires**

- **Promotion de la santé**
  - Élaborer un programme de promotion de la **santé au sein de l'administration et de la population**
  - Développer une politique de la **santé dans les écoles**

- **Facilitation**
  - Organiser annuellement un **Forum de la Santé**
  - Permettre le maintien d'un **réseau de santé**
- **Inclusion**
  - Étudier les besoins en **appartements adaptés/protégés** et les aménagements urbains dans le cadre de la **politique du 3e âge**
- **Jeunesse**
  - Augmenter la **présence de l'EJE**
  - Créer un nouvel **espace pour et avec les jeunes adultes**
- **Bien commun**
  - Augmenter l'implication du **Parlement des jeunes**
  - Créer un **média d'actualité** par les jeunes et pour les jeunes

Figure 3: Etat des actions selon les axes de développement du programme de législature du Département de l'Action sociale. Vert = finalisé, Orange = en cours, Rouge = à planifier

Informations complémentaires sur certains projets

Les actions ont été mises en place via des groupes de travail internes à la Commission de la santé, avec la participation active du Service de l'Action sociale. En 2024, ces groupes ont notamment travaillé à :

- créer ou développer une **politique de la santé au sein de l'administration communale**, en collaboration directe avec Mme la Chancelière: 2 premiers éléments (séance de massage assis et vaccination contre la grippe saisonnière) ont ainsi pu être proposés à l'ensemble du personnel communal.
- élaborer un **questionnaire** destiné à mieux connaître les besoins de la population en matière de santé qui a été soumis à la population au début de l'année 2025.

Il n'a pas été possible de réaliser chaque année des rencontres avec les principaux acteurs locaux. Toutefois, la commission a été informée du dossier relatif à l'implémentation d'un Medicentre par le Réseau de l'Arc, des besoins des Soins à domicile et des travaux du Réseau santé-social du Jura bernois en vue d'une éventuelle faîtière santé-social-formation Grand Chasseral.
Le label "Commune en santé" a été prévu pour 2025, dépendant des décisions budgétaires.

Infirmière scolaire

Le cahier des charges de l'infirmière scolaire a pu être simplifié et sa nouvelle mouture a été validée par la commission de la santé, permettant ainsi son intégration au sein du Département de l'Action sociale. L'objectif étant de mobiliser au mieux les différents acteurs de la santé placés sous responsabilité municipale, et de favoriser leur collaboration pour une prise en charge optimale des enfants et des jeunes. Les propositions issues de ses travaux sont ensuite à soumettre aux commissions scolaires, avant leur ratification par le Conseil municipal.

Perspectives

Des réflexions ont été engagées afin d'améliorer l'organisation et la coordination au sein des trois commissions du Département de l'Action sociale, ainsi que les synergies entre elles. Le souhait de regrouper les trois commissions a été précisé et exprimé auprès de la Commission de gestion à plusieurs reprises.

De nouvelles initiatives pour une politique de santé en faveur du personnel de la Municipalité sont en préparation et viendront compléter les premières qui ont connu un certain succès. Les résultats du questionnaire destiné à mieux connaître les besoins de la population en matière de santé sont attendus pour l'été 2025.

Pour la commission de la santé

Hugo Figueiredo
Président

Eda Gauchat
Secrétaire
p.o.

COMMISSION CULTURELLE

Composition de la commission

Président	M. SAMUEL DA SILVA, PLR
Vice-présidente	Mme MORGANE BUSSIAN, ARC
Secrétaire	Mme MÉLANIE LAMBERT, PS
Membres	Mme CÉCILE CALAME, PLR
	Mme MARTINE BOURQUIN, ARC
	M. JOHAN WERMEILLE, PLR
	M. SYLVAIN NDONFACK, PS

Personnel des institutions

Bibliothèque régionale	Mme ANICK VUILLE, responsable de la Bibliothèque
	Mme VÉRONIQUE BLANCHARD, bibliothécaire
	Mme CATHERINE ZBINDEN, bibliothécaire (jusqu'en juin 2024)
	Mme ESTELLE DROUX BLASER, bibliothécaire (dès le 1er juillet 2024)
Musée de Saint-Imier	Mme CORALINE GAJO, conservatrice
	M. LOÏC CHOLLET, conservateur-adjoint
	Mme STEPHANIE OPREA, responsable de l'accueil et de la surveillance
	Mme SINDA BEN RBII, auxiliaire d'accueil (jusqu'en novembre 2024)
	Mme ANAÏS GAJO, auxiliaire d'accueil et de surveillance (dès le 1er décembre 2024)

Activités et événements marquants :

En 2024, la Commission culturelle a poursuivi activement sa mission de promotion de la vie culturelle à Saint-Imier, avec plusieurs temps forts :

1. **Fenêtres de l'Avent** : Le succès populaire rencontré en 2023 s'est renouvelé, et la Commission a décidé de reconduire cette initiative festive pour décembre 2024, avec un format revu pour favoriser une meilleure participation des familles.
2. **Collaboration avec l'Hôta hôtel** : Une synergie avec l'hôtel Hôta a permis une meilleure visibilité du musée grâce à l'exposition de certaines œuvres dans les locaux de l'hôtel, contribuant ainsi à promouvoir le patrimoine culturel auprès des touristes.
3. **Expositions au Musée de Saint-Imier** :
   - « La Passion des Natures mortes », exposition particulièrement appréciée avec environ 40 personnes présentes lors du vernissage en août 2024.
   - Exposition commémorative du 40ème anniversaire des festivités du 1100ème anniversaire de Saint-Imier, qui a rassemblé une vingtaine de participants lors du vernissage de juin 2024.
4. **Initiative éducative au Musée** :
   - Engagement approuvé de médiateurs culturels dès 2025, visant à renforcer l'accueil et la pédagogie au sein du Musée pour les classes scolaires.
   - Organisation d'ateliers pédagogiques pour rapprocher les écoles des richesses historiques locales.

5. **Politique culturelle élargie aux sports** : Une discussion sur l'élargissement des compétences de la Commission à la politique sportive a eu lieu. Cela vise à clarifier les soutiens financiers et à renforcer les liens entre culture et sport, valorisant ainsi les événements destinés au grand public.
6. **Bibliothèque régionale** :
    - Transition importante avec l'adoption d'un nouveau logiciel commun pour le catalogage des ouvrages, impliquant une période d'adaptation significative.
    - Organisation régulière d'activités et événements culturels avec une très bonne participation du public.
7. **Dons et subventions** :
    - La commission a étudié attentivement les diverses demandes de soutien et accordé des aides financières aux projets culturels variés, en tenant compte des critères d'attribution clairement définis. Un suivi rigoureux de ces aides a été assuré tout au long de l'année.
8. **Gestion du personnel** :
    - Remplacement de Mme SINDA BEN RBII par Mme ANAÏS GAJO avec gestion de la communication.
    - Remplacement de Mme CATHERINE ZBINDEN à la bibliothèque par Mme ESTELLE DROUX BLASER, à la suite d'un processus de sélection minutieux.

L'entier du budget annuel de CHF 11'000.00 a été alloué à divers bénéficiaires pour l'année 2024 ; le tableau ci-dessous récapitule les différents soutiens octroyés :

Bénéficiaires	**Manifestations ou projets**
L'Association Serpent Journey	Concert à saint-imier
Édition d'en bas	Publication d'un livre
Défilé de mode	Un défilé de mode à bienne, organisé par un étudiant imérien
Concerts à Espace Noir	Organisation de concerts, par un étudiant imérien
Mouche-Miel – Résidence artistique	Concerts avec artistes imériens
Jazz Dance à Corgémont	Spectacle en mars 2024, avec participations d'imériennes et d'imériens
La Dépendance	Programme annuel 2024 avec divers rendez-vous culturels
Atelier Auderset	Mise en œuvre, publicité, et conduite de cours
Editions Alphil	Publication d'un livre sur le jura bernois
Amides Basso	Sculptures au centre des villages à noël
Évidanse 24-25	Soutien pour la saison 24-25
Société des Peintres et Sculpteurs Jurassiens (SPSJ)	Pour leur 70e anniversaire
Œuvre Suisse des Lectures (OSL)	3 boîtes d'exposition dans les écoles
Comité de l'Imériale	Soutien financier pour les animations proposées gratuitement à la population pour l'édition 2024
Dylan Iacovelli	Bande dessinée : Tempête de Sable
L'école à la ferme	Vivre une expérience directe dans le monde de l'agriculture et ses connexions avec la nature
1001 Notes	Spectacle 2024 "pop corn"
Corodis	Participation annuelle
EMJB	Spectacle 2024 pour leurs 50 ans
Cabariel Show	3e spectacle à Saint-Imier
Swann Thommen	IMMERSIONS, Un projet artistique
Nahom Teweldemedhin	2e édition du défilé de mode
Né pour lire	Soutien libre
Cie Akro par Thierry Grünig	Spectacle papa

Moment vibrant lors des Fenêtres de l'Avent 2024 avec les Chants de Noël des classes de l'école primaire le lundi 16 décembre 2024 :

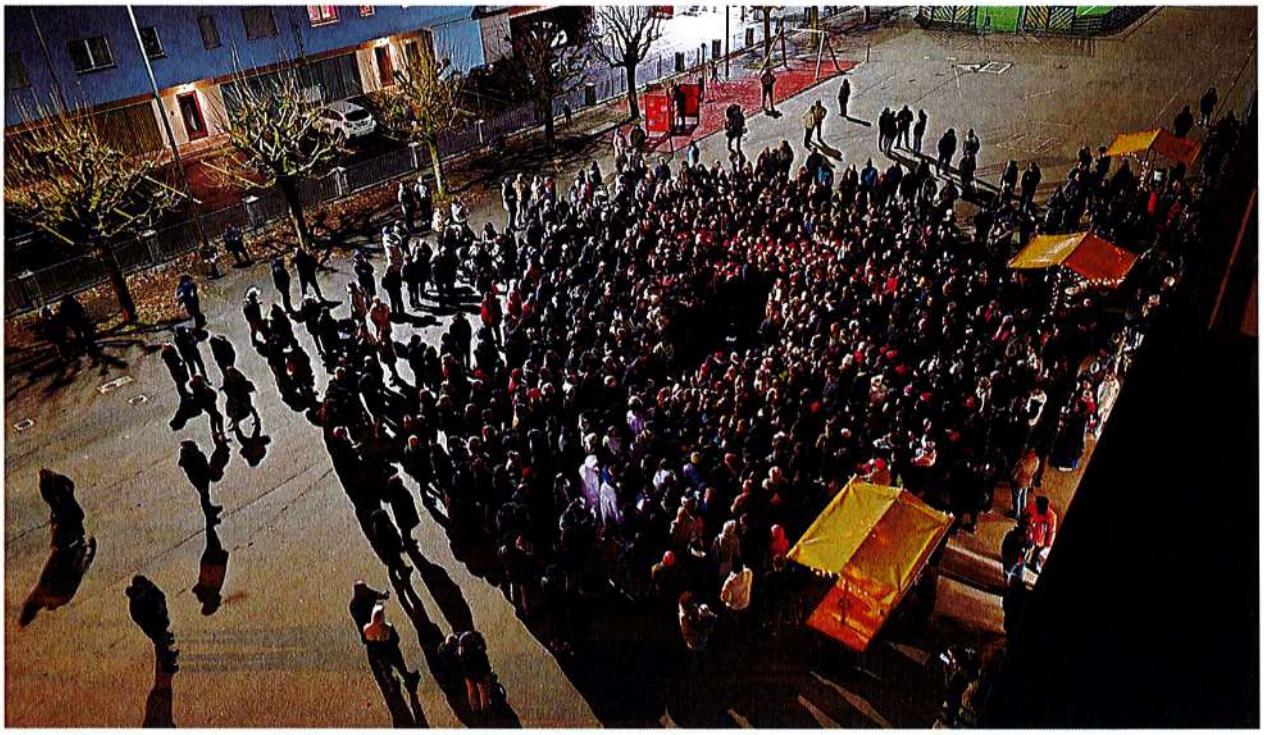

En conclusion, l'année 2024 a été marquée par une dynamique culturelle forte à Saint-Imier, avec de nombreuses initiatives fructueuses, un engagement constant pour un accès inclusif à la culture, et une gestion rigoureuse et transparente des ressources humaines et financières. Les perspectives sont prometteuses grâce aux nouveaux projets prévus et à une détermination accrue pour valoriser davantage notre patrimoine culturel.

En complément, et sur demande de la Commission temporaire pour un développement durable, je soumets le rapport complet d'évaluation généré par Boussole21 effectué dans le cadre des Fenêtres de l'Avent 2024. Vous trouverez ce dernier dans les pages suivantes.

Fenêtres de l'Avent imériennes 2024

Première évaluation

Évaluation complète

Rapport complet de l'évaluation

Informations générales ..... page 2

Synthèse ..... page 3

Évaluation des critères ..... page 4

Références ..... page 7

Informations générales

Porteur de projet

M.
Samuel da Silva
samuel.dasilva@saint-imier.ch

Municipalité de Saint-Imier
Conseiller municipal
Éducation et culture

Informations sur le projet

Description
Pendant la période de l'Avent, une personne, une institution, un commerçant ou un indépendant organise l'illumination d'une fenêtre au cours de laquelle les gens sont invités à venir partager ce moment autour d'une collation proposée par celle ou celui qui organise la fenêtre ce soir-là.

Contexte
Fenêtres de l'Avent imériennes 2024

Objectifs
Rassembler les gens et partager un moment chaleureux pendant cette période hivernale.

Motif de l'évaluation
Répondre à la demande de la Commission pour un développement durable.

Synthèse

1.	Mobilité	
2.	Utilisation du sol	
3.	Qualité de l'air extérieur et intérieur	
4.	Cadre de vie et espace public	
5.	Énergie	
6.	Changements climatiques et risques	
7.	Diversité biologique et espace naturel	
8.	Qualité du sol et de l'eau	
9.	Création de richesse	
10.	Conditions cadre pour l'économie	
11.	Résilience économique	
12.	Compétitivité de l'économie et innovation	
13.	Consommation de ressources	
14.	Formation et éducation	
15.	Égalité des chances	
16.	Cohésion sociale	
17.	Santé et prévention	
18.	Culture, sport et loisirs	
19.	Gestion publique	
20.	Gouvernance et partenariat	

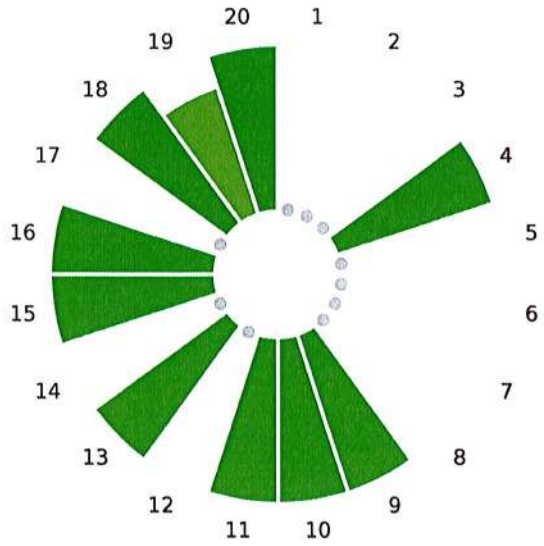

Légendes
- Défavorable
- Défavorable avec points favorables
- Moyen
- Favorable avec réserves
- Favorable

- Pas concerné
- À approfondir

Évaluation des critères

1. Mobilité

Pas concerné

Évaluation de l'impact
Ce projet n'implique pas de mobilité de manière directe. Néanmoins, il tend à réunir les gens autour d'un événement quotidien, chaque soir de décembre. Il est fort probable que les personnes s'y rendent à pieds. Car les événements se déroulent dans la localité. Il est aussi utile de mentionner qu'un événement se déroulera sur la montagne, à Mt-Soleil. Là, les personnes se déplaceront en véhicule privé et peut-être avec le funiculaire.

2. Utilisation du sol

Pas concerné

Évaluation de l'impact
aucune construction pour ce projet.

3. Qualité de l'air extérieur et intérieur

Pas concerné

Évaluation de l'impact
Le projet se déroule à l'air libre.

4. Cadre de vie et espace public

Favorable

Évaluation de l'impact
Ce projet vise à réunir les gens autour d'un événement gratuit et en plein air organisé par des habitant-e-s, devant le lieu d'habitation des personnes organisatrices. Ainsi les personnes s'approprient l'espace et échangent en partageant un moment chaleureux. Des commerçants ou institutions participent également à ce projet. De ce fait, ils se font connaître ou présentent leurs services à la population également.

5. Énergie

Pas concerné

6. Changements climatiques et risques

Pas concerné

7. Diversité biologique et espace naturel

Pas concerné

8. Qualité du sol et de l'eau

Pas concerné

Évaluation de l'impact
Le projet se déroule sur un sol urbain, donc déjà aménagé pour la civilisation.

9. Création de richesse

Favorable

Évaluation de l'impact

Le projet est soutenu par la Commune au travers des budgets existants. Dès lors l'argent provient de l'impôt des Imériennes et Imériens. Pour remercier les personnes, commerçants, et institutions, la Commission culturelle a décidé d'attribuer la confection de panier avec des produits locaux et artisanaux à l'Atelier vert, à Saint-Imier. Il s'agit d'un atelier protégé qui emploie des résident-e-s en situation de handicap léger à moyen. Ainsi nous valorisons les commerces locaux, une institution qui valorise les personnes qui demandent à être actives, et remercions les actrices et acteurs qui organisent ces fenêtres de l'Avent.

10. Conditions cadre pour l'économie

Favorable

Évaluation de l'impact
Le projet sollicite des acteurs locaux, qui confectionnent des paniers avec des produits locaux pour des personnes vivant dans la localité. Ainsi nous favorisons l'économie locale, avec encore de la monnaie CIDE à hauteur de 20.-. Donc la Municipalité veille à favoriser l'économie locale.

11. Résilience économique

Favorable

Évaluation de l'impact
Le soutien économique de ce projet provient des finances publiques. Alors avec la monnaie CIDE offerte aux différentes entités organisatrices, nous contribuons à diversifier les sources d'approvisionnement et les débouchés commerciaux, soit par le fait de rassembler les gens auprès d'une institution, soit avec la monnaie CIDE qui sera utilisée dans les commerces locaux.

12. Compétitivité de l'économie et innovation

Pas concerné

Évaluation de l'impact
Ce projet n'a pas d'impact direct sur les solutions innovatives.

13. Consommation de ressources

Favorable

Évaluation de l'impact
Les produits retenus dans les paniers qui serviront à remercier les organisatrices et organisateur, sont produits ou confectionnés localement ou avec des matériaux recyclables.

Potentiel d'amélioration
L'emballage en plastique pourrait être évité, c'est vrai.

14. Formation et éducation

Pas concerné

Évaluation de l'impact
Ceci n'a pas de vocation de formation ou scolaire.

15. Égalité des chances

Favorable

Évaluation de l'impact
Ce projet se veut rassembleur. Dès lors, il est ouvert à n'importe quelle personne, peu importe ses origines, sa confession religieuse, son orientation sexuelle, son statut social, ou encore son identité de genre. Il vise dès lors à fédérer toutes les personnes qui souhaitent assister à une de ces fenêtres de l'Avent dans le respect de chacun-e.

16. Cohésion sociale

Favorable

Évaluation de l'impact
Ce projet s'inscrit activement dans l'encouragement à la mixité sociale, la vie associative, les actes citoyens et le sentiment de sécurité de la population.

17. Santé et prévention

Pas concerné

Évaluation de l'impact
Ce projet ne s'inscrit pas dans la prévention sanitaire.

18. Culture, sport et loisirs

Favorable

Évaluation de l'impact
Ce projet offre un loisir, que ce soit en venant écouter des chants d'écoles primaires ou en découvrant un nouveau lieu en ville ou sur les montagnes. Si les personnes de déplacent à pieds, ça leur fera également une activité physique saine.

19. Gestion publique

Favorable avec réserves

Évaluation de l'impact
Ce projet n'a pas nécessairement de lien suprarégionaux. En effet, comme il s'adresse aux entités locales, il est difficile que ce projet touche des personnes au-delà du niveau régional. En revanche, il touchera la région de par la monnaie CIDE, par exemple.

20. Gouvernance et partenariat

Favorable

Évaluation de l'impact
Ce projet a été initié en Commission culturelle. Dès lors des personnes du villages y siègent et veillent donc au dynamisme sociétal de la localité en soutenant des projets culturels. Les Fenêtres de l'Avent appelle des habitant-e-s, institutions, commerçants et indépendants à organiser un événement afin de proposer un moment de rencontres et d'échanges, autour d'une boisson chaude ou autre. Ainsi il contribue à l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux lors de prise de décisions, favorise l'accès public à l'information ou contribue à la protection de l'intégrité physique, affective et sociale de la population en protégeant les libertés fondamentales.

Références

17 ODD Agenda 2030

Pas de pauvreté

Faim «zéro»

Bonne santé et bien-être

Éducation de qualité

Égalité entre les sexes

Eau propre et assainissement

Énergie propre et d'un coût abordable

Travail décent et croissance économique

Industrie, innovation et infrastructure

Inégalités réduites

Villes et communautés durables

Consommation et production responsables

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Vie aquatique

Vie terrestre

Paix, justice et institutions efficaces

Partenariats pour la réalisation des objectifs

Pour terminer ce rapport, il est essentiel d'exprimer notre gratitude aux membres de la commission pour leur engagement exemplaire, notamment lors des réunions parfois prolongées. Un grand merci également à tous les acteurs culturels pour leur vitalité et leur enthousiasme qui contribuent indéniablement à enrichir et à dynamiser la vie culturelle de Saint-Imier.

Le Chef du Département

SAMUEL DA SILVA

Bibliothèque régionale
SAINT-IMIER

Rapport d'activités 2024

SOMMAIRE

1. **Médiation culturelle 2024**
2. **Migration NetBiblio :** ***du changement dans les outils numériques qui rapprochent les Bibliothèques régionales du Jura bernois***
3. **Collections et aménagement**
4. **Visites de classes et d'institutions**
5. **Statistiques : la bibliothèque en chiffres**
6. **L'équipe :** ***du changement à la Bibliothèque régionale de Saint-Imier***
7. **Stages**
8. **Séances**
9. **Conclusion**

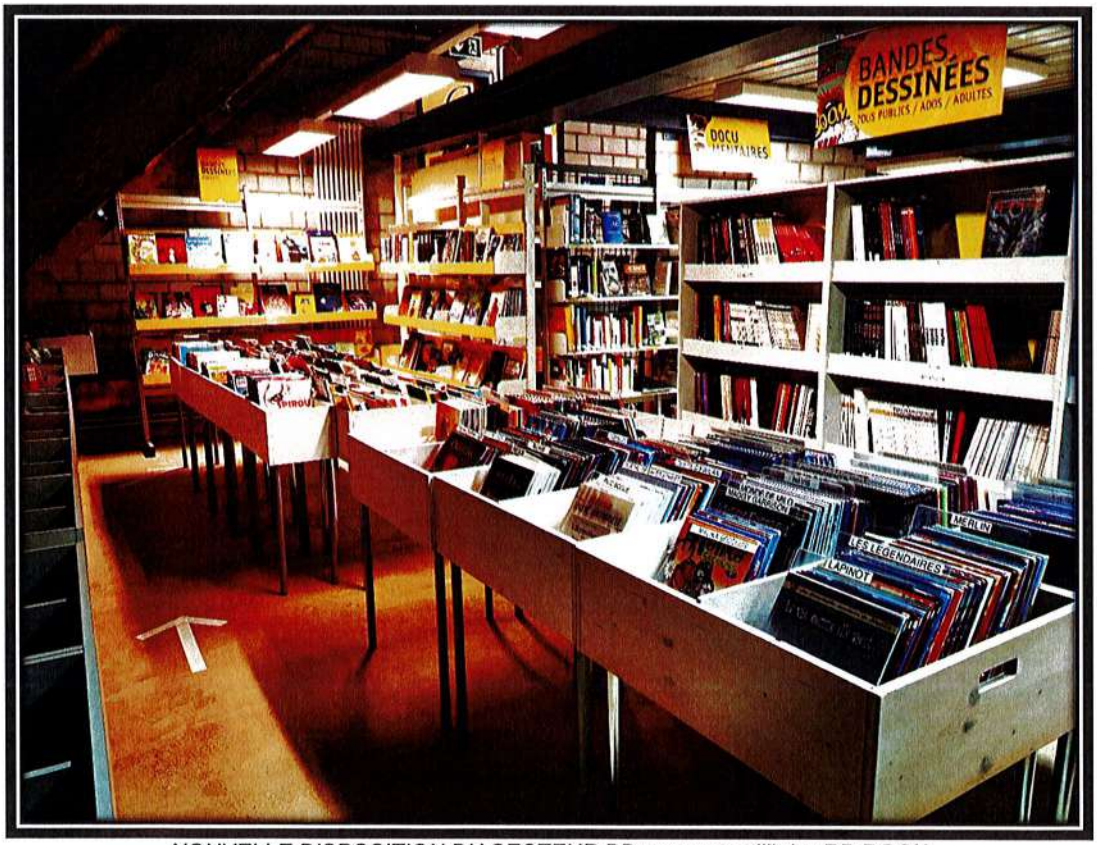

NOUVELLE DISPOSITION DU SECTEUR BD pour accueillir les **BD DOCU**

MEDIATION CULTURELLE 2024

- **Vendredi 2 Février** : ***Né pour lire (12 personnes)***

Une action de promotion de la lecture pour les tout-petits de 0 à 5 ans menée par Véronique, s'est déroulée à 9h45 comme chaque premier vendredi de chaque mois. Le réaménagement de nos espaces d'accueil permet désormais à nos publics de se décider au dernier moment, sans inscription préalable. Ceci dit, un petit mot de leur part nous laisse l'opportunité de préparer le thé avant leur arrivée !

ApérObibliO (5 personnes) a réouvert ses portes chaque premier vendredi de chaque mois à 17h. Ces rencontres informelles offrent la possibilité au lectorat de rencontrer des acteurs et actrices culturelles régionaux, de faire connaissance plus profondément avec l'équipe de la bibliothèque, d'entendre des lectures à haute voix des derniers ouvrages marquant que la responsable aurait lus et envie de partager, de discuter au sujet de l'évolution et amélioration de notre institution au cours du temps ou de simplement boire un verre ensemble en fin de semaine pour marquer le début du week-end ! Nous avons même proposé aux participants d'apporter un de leurs cakes préférés ou leur spécialité culinaire à faire découvrir, alors que nous nous sommes occupé des boissons et des agapes de base !

- **Mercredi 7 février** : ***Mercrelivres (15 personnes : complet !)***

Le club de lecture dès 7 ans, a repris du service en beauté. En effet, nous avons accueilli Rie Takagi, une mangaka japonaise qui vit à Sonvilier, pour donner un atelier MANGA de 14 à 17h pour toutes celles et ceux qui se seront inscrits afin de relancer la dynamique de cette activité en 2024.

- **Jeudi 8 février** : ***Les émotions, parlons-en ! (7 personnes)***

Une séance organisée en collaboration avec André Huegi de *Santé bernoise* qui nous a proposé de parler professionnellement de nos émotions et de celles des enfants. A cette occasion nous avons permis aux parents de déposer leurs enfants au premier, sous la surveillance avisée de Véronique durant l'atelier afin qu'ils puissent y participer. Nous avons reçu professionnel-les de la petite enfance, enseignant-es, parents et curieux de cette thématique importante quant à notre bien-être. Nous avons dressé à l'intention des intéressés, une bibliographie professionnelle autour de ce sujet et tenu à leur disposition les ouvrages conséquemment acquis dans nos rayons.

- **Vendredi 23 février** : ***Litterama*** *annulé pour raisons de santé de l'intervenante*

Une rencontre en compagnie de Bernadette Richard que nous avons invitée afin qu'elle nous entretienne de son dernier roman paru, *La chambre noire.*
Nous avions prévu une belle plage horaire, dans l'idée que nous ne nous sentions pas pressés par le temps et que la rencontre se déroule sous les auspices de la décontraction, de l'amitié et de la franche rigolade, même si l'autrice chaux-de-fonnière devait revenir sur son enfance tragique dans ce texte profond dont elle devait nous lire, entre autres, des passages.
Rencontre organisée dans le cadre de la ***Semaine Romande de la Lecture*** avec pour thème, ***Le Goût de Lire***

- **Vendredi 1er mars** : ***Né pour lire (10 personnes)***
  ApérObibliO (6 personnes)

Anick a proposé quelques titres de ses dernières lectures dont elle a lu quelques extraits à haute voix.

- **Mercredi 6 mars** : ***Mercrelivres*** _ club de lecture : *annulé faute de participants*

- **Vendredi 22 mars** : ***BiblioWeek-End*** : *Georgette ou la rose trémière :* ***(20 personnes)***

Annuellement, au mois de mars, a désormais lieu une fête nationale des bibliothèques intitulée *BiblioWeekEnd* avec un programme très fourni autour d'une thématique que vous pourrez retrouver sur leur site internet : www.biblioweekend.ch
La Bibliothèque régionale de Saint-Imier s'est associée aux bibliothèques régionales de Moutier, Tavannes et La Neuveville, ainsi qu'à la médiathèque du CIP à Tramelan, en proposant à son public, une lecture performée par Lucienne Girardier Serex accompagnée de l'exposition de Valérie Leuba qui a présenté des encres pleines de fraîcheur et qui laissent place à l'imaginaire. Diplômée de deux écoles d'art, elle habite Villeret avec sa famille. En 2023, elle a collaboré avec Lucienne afin d'illustrer *Roses trémières*, son dernier livre sorti aux Editions l'Harmattan, dans le cadre du ***Printemps de la Poésie***. Lucienne Girardier Serex, autrice et historienne indépendante, est bien connue à Neuchâtel pour son activité au sein du mouvement littéraire *Les Lundis des Mots*.

- **Jeudi 25 avril** : ***Coup de pouce numérique (5 personnes)***

Cet atelier proposé chaque année par la bibliothèque régionale de Saint-Imier répond à toutes les questions d'ordre numérique : un problème avec votre smartphone ? Des difficultés avec les livres numériques ? Vous ne savez pas télécharger des fichiers sur votre liseuse ? Vous voulez vous inscrire sur la plateforme *e-bibliomedia* pour emprunter des livres numériques ? Une inquiétude sur la protection de vos données ? On en parle et on essaie de trouver une solution. Et surtout : "À quoi sert ce bouton ?" Il n'y a pas de question bête ! Léandre Ackermann est venue en aide avec toutes les questions de nos lectrices concernant les nouveaux médias et leurs appareils numériques.

- **Samedi 13 avril** : ***ATELIER RAP* à partir de 12 ans** : *annulé faute de participants*

Malik Schaub, éducateur hors-murs à Saint-Imier, a mis sur pied un atelier d'écriture rap qui invitait à jongler avec les mots et les rimes _ exprimer la créativité et poser un « 16 », ainsi que décortiquer les paroles des artistes préférés des participants à la Bibliothèque régionale.

- **Vendredi 3 mai** : ***ApérObibliO UNE VIE / UNE HISTOIRE (7 personnes)***

Lors de notre traditionnel apéro mensuel, nous avons invité Nadja Hofmann, journaliste et créatrice du projet de biographies sonores *Une vie une histoire* pour une conférence sur la transmission orale au sein des familles. Ce qu'elle a proposé : *Transmettre son histoire à ses proches, pourquoi et comment ? Dérouler le fil rouge de sa vie pour partager son histoire et ses souvenirs est un magnifique cadeau que l'on fait aux jeunes générations de la famille mais également à soi-même en valorisant son parcours. Y a-t-il un moment propice pour le faire ? Qui doit initier le projet ? Pour quelles raisons transmettre son histoire et comment le faire ?*

A travers cette conférence sur la transmission intergénérationnelle, Nadja Hofmann, journaliste et créatrice du projet de biographies sonores *Une vie une histoire* nous a parlé de son expérience dans le domaine avec les familles et donné quelques pistes de réflexion sur cette démarche en lien avec la quête de sens. Cette intervention s'adressait à toutes les personnes qui ont des parents ou grands-parents dont elles aimeraient conserver l'histoire, à celles qui envisagent de transmettre leurs mémoires à leurs proches, et toute personne sensible à cette thématique, que ce soit dans le cadre familial ou professionnel. Plus d'information : *www.unevieunehistoire.ch*

- **Vendredi 3 mai :** ***Né pour lire (8 personnes)***

Comme chaque mois, Véronique a lu des histoires aux tout-petits de la naissance à l'âge de 5 ans… nous avons offert un thé et proposé des kamishibaïs en musique et autres jeux de doigts afin d'éveiller les bambins à la lecture et aux livres ! Le public a désormais pu se décider à la dernière minute puisque nous avons la place idoine pour une accueil confortable jusqu'à 15 personnes.

- **Mercredi 8 mai :** ***Conte pour les grands*** à partir de 11 ans **(*7 personnes*)**

Pierre Schwaar est un conteur professionnel à la retraite qui veut continuer à transmettre. Il nous dit : *Je raconte des histoires pour ne pas oublier l'enfance et préparer une vieillesse indigne…* Notre message dans l'infolettre : *Alors si tu as plus de onze ans et que tu aimes les histoires qui font peur ou bien un peu bizarres, voire qui font réfléchir : viens !!!! Tu verras, ce vieux monsieur gagne à être connu.*

- **Mercredi 15 mai :** ***KILIRA : conte en musique*** à partir de 8 ans **(*7 personnes*)**

Anne Bernasconi vient désormais deux fois par an à l'Espace Jeunesse d'Erguël (en face de la bibliothèque) pour raconter des histoires en musique, puis à l'issue des contes, elle a proposé un bricolage en rapport avec la thématique choisie. Les enfants ont pu prendre un goûter pour se remettre de leurs émotions !

- **Vendredi 7 juin :** ***Né pour lire (17 personnes)***
  ApérObibliO (7 personnes)

Véronique a accueilli les tout-petits lors de notre animation mensuelle de promotion de la lecture dès le berceau « Né pour lire » et le même jour, l'équipe du *SEL de la Suze* est venue nous présenter ce magnifique réseau avec ce questionnement : c'est quoi un SEL ?
Le SEL est un *Système d'Échange Local*, une association dont les membres échangent des services, des savoirs, des compétences ou des biens. Le réseau organise également des « repairs café » ou met en place de belles initiatives de nettoyage de l'espace public et naturel dans le Vallon. La Bibliothèque régionale est partie à la découverte de magnifiques activités régionales et éthiques durant notre *ApérObibliO* qui a lieu chaque mois dans nos locaux.

- **Mercredi 19 juin :** ***Sortie Nature intergénérationnelle***
  en collaboration avec le Parc Chasseral ***(14 personnes)***

Les participants ont pu se balader en bonne compagnie d'un guide du Parc Chasseral autour du thème : *Des arbres pleins de vie !* Un arbre abrite de nombreux êtres vivants tout au long de sa vie. Mais qui sont-ils ? Une enquête fut à résoudre pour mieux les connaître !

- **Vendredi 6 septembre** : ***Né pour lire (6 personnes)*** et
  ***ApérObibliO** : annulé faute de participants*

- **Mercredi 18 septembre** : ***KILIRA _ contes en musique (8 personnes)***

- **Mercredi 25 septembre** : ***Sortie Nature intergénérationnelle***
  en collaboration avec le Parc Chasseral ***(12 personnes)***

- **Vendredi 4 octobre** : ***Né pour lire (4 personnes)***
  ApérObibliO (7 personnes)

Nous avons accueilli Aurélie Reusser-Elzingre, cette formidable universitaire spécialisée dans les patois jurassiens dont nous avons les livres en rayon à la disposition du public bien entendu. Elle nous a dispensé de son expérience des contes jurassiens autour d'un petit verre et de grignotes en mode convivialité maximale !
Aurélie est née et a grandi au Val-de-Ruz. Elle fait ses études de Lettres à l'Université de Neuchâtel, étudiant la langue et la littérature française, mais aussi l'histoire, l'ethnologie et surtout, la dialectologie. Passionnée par les contes et légendes, elle décide d'en faire son sujet de thèse après être tombée par hasard sur des manuscrits en patois jurassien, et qui donnera naissance à quatre livres.

- **Jeudi 31 octobre** : ***RENTREZ : 50 livres, 50 éditeurs***
  en collaboration avec le *Festival Mille Fois le Temps*
  (5 personnes)

Un autre rendez-vous incontournable a invité notre lectorat fidèle à partir à la découverte de la rentrée littéraire 2024. Cette rencontre animée par Guénaël Boutouillet, médiateur et critique littéraire, a atteint son but en présentant une sélection de romans parus à la rentrée, tirés de sa valise de lecteur avisé et généreux. Original et ludique, ce moment de partage littéraire fut organisé par l'Association *Mille fois le temps* également à la BPU de Neuchâtel, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et la Bibliothèque de la Ville du Locle.

Le même jour, mais cette fois en collaboration avec le Musée de Saint-Imier, nous avons mis sur pied une soirée **contes** tout public à l'occasion de la fête d'Halloween : préparez-vous à avoir peur ! On vous attend nombreux… A cette occasion, la Bibliothèque a invité Vi Indigaïa qui vous emmènera dans les méandres de contes horrifiques à l'intention des adultes dès 19h30 _ ***3 personnes***

- **1er novembre** : ***Né pour lire (8 personnes)***
  ApérObibliO (9 personnes)

En collaboration avec ***Ciné-Doc***, la bibliothèque vous propose la projection du film d'animation ***Interdit aux chiens et aux italiens*** réalisé par Alain Ughetto, avec l'intervention de Fransesco Garufo, directeur du Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds et historien spécialiste des migrations.

Relance du Club (ou tentative) : Quant au **« Club de lecture »**, il reprendra le **1er novembre** et sera conduit par notre nouvelle bibliothécaire jeunesse, Estelle Droux-Blaser que nous avons accueillie à la rentrée à notre grande joie.

- **5 novembre** : Premier **Club de Lecture** animé par notre nouvelle bibliothécaire jeunesse Estelle Droux Blaser qui aura lieu tous les premiers mercredis du mois (cher corps enseignant, merci de faire de la pub dans vos classes). Inscrivez-vous et nous vous livrerons les détails de l'affaire dans notre prochaine infolettre, mais votre intérêt et votre âge pourront situer les objectifs du Club !!! ***annulé faute d'inscription***

- **8 novembre** : *Nuit du conte 2024* ***6 personnes***

  Pierre Schwaar est venu délivrer son impressionnante passion pour les contes à un public conquis.

Au mois de décembre, la responsable a décidé de faire un mois calme niveau animation, histoire de se rétablir mentalement et moralement après la migration informatique qui a eu lieu en octobre et qui a représenté un travail supplémentaire conséquent par rapport au roulement habituel de l'institution. Cependant, elle en a profité pour proposer au lectorat, une infolettre graphiquement plus intéressante qu'elle ajoute en pièce jointe au courriel mensuel qu'elle fait parvenir à tout le monde, ainsi qu'à la presse régionale.

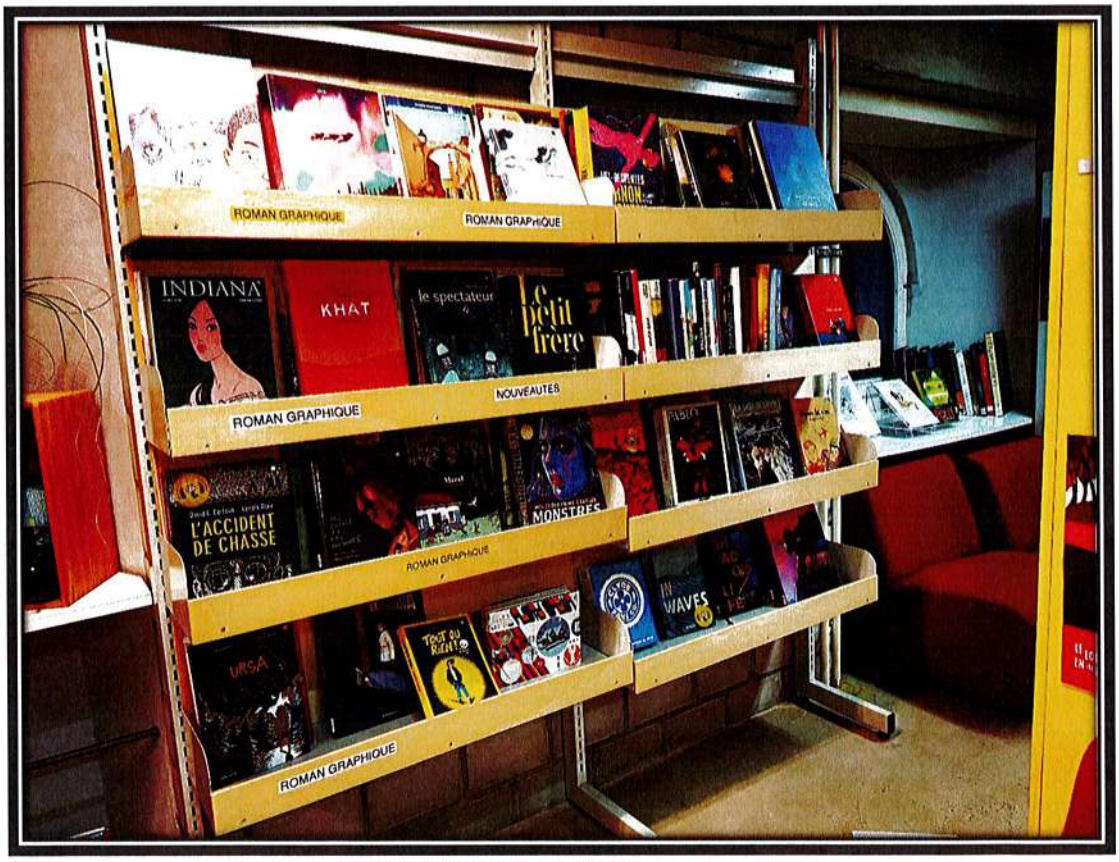

COIN **ROMAN GRAPHIQUE**

MIGRATION NETBIBLIO

Du changement dans les outils numériques qui rapprochent les Bibliothèques régionales du Jura bernois

La migration de notre base de données *Bibliomaker* prévue au printemps 2024 a finalement eu lieu avec succès à l'automne. Elle représente une avancée conséquente des objectifs fixés par le CJB et un des piliers essentiels du rapprochement des bibliothèques régionales de Tavannes, La Neuveville et Saint-Imier. Pratiquement, nos données respectives ont été migrées dans un nouveau logiciel, *Netbiblio* de chez Alcoda.

Cette migration a entraîné un travail conséquent de coordination des données et de nos méthodes de travail entre les trois bibliothèques, dont les responsables et les équipes se sont rencontrées et ont intensivement communiqué par courriel pour mettre au point les procédures informatiques, notamment liées aux arborescences préliminaires à mettre en place en amont. Cette mise en place du transfert des données a nécessité plusieurs mois de travail intensif, mais désormais, notre base de données et les équipes sont fonctionnelles pour le prêt, l'ouverture au lectorat étant une priorité pour ces institutions. Nous devrons encore prendre en main le nouveau logiciel et suivre des cours de formation continue afin d'utiliser ce nouvel outil informatique au potentiel maximal dans les mois à venir.

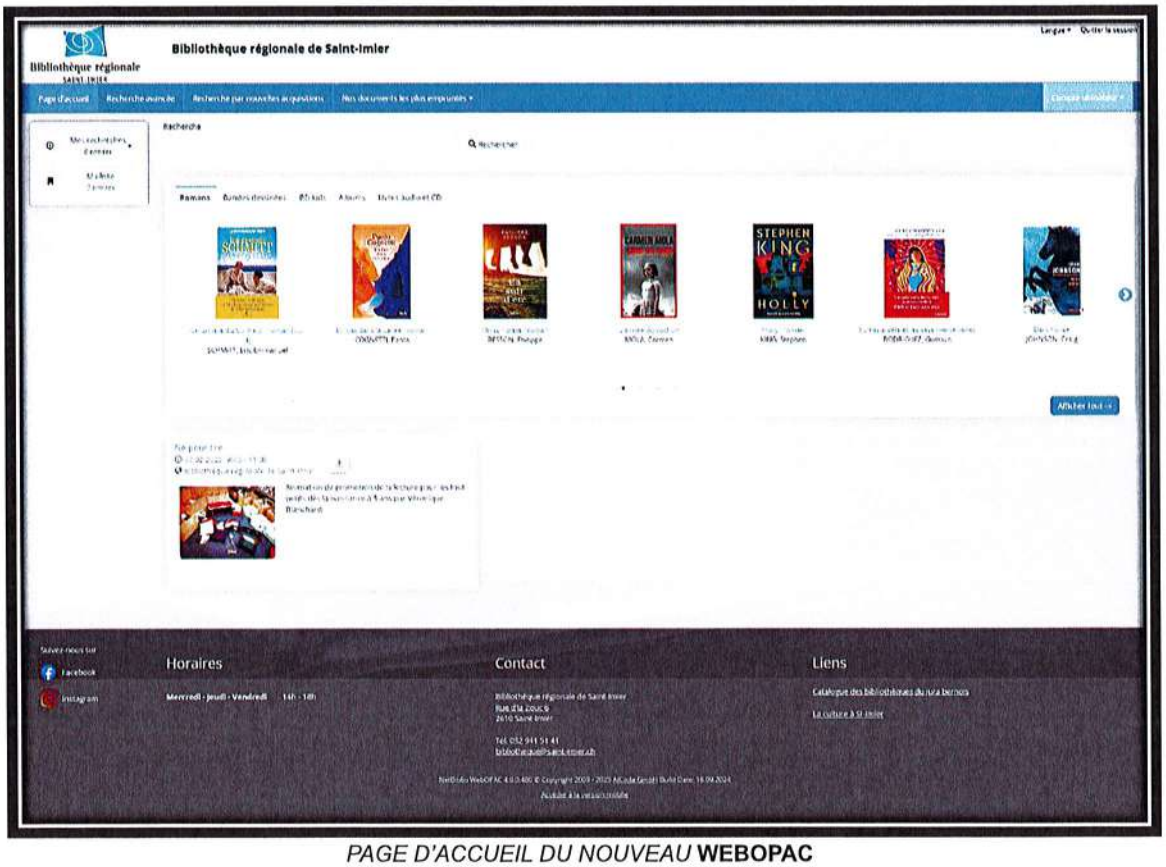

PAGE D'ACCUEIL DU NOUVEAU **WEBOPAC**

L'amélioration de l'ergonomie et des fonctionnalités de ce nouvel outil de travail représentent une professionnalisation incontestable des institutions concernées. Le catalogue en ligne offre des avantages clairs à notre lectorat comparativement à l'ancien équipement informatique et la responsable est satisfaite de cette amélioration réelle du service offert à la population de Saint-Imier.

La coordination des trois bibliothèques fut un succès et les équipes de bibliothécaires travaillent et travailleront encore longtemps à un catalogue commun en communicant intensivement afin de respecter les normes de catalogages communes que nous avons établies afin de constituer une base de données cohérente sur les trois sites.
Nous avons tout de même rencontré des difficultés liées au catalogage antérieur des notices et avons dû reprendre près d'un quart de celles-ci manuellement. Nous sommes encore en train de les corriger et afin que ce travail avance plus rapidement, la responsable a demandé de pouvoir fermer la bibliothèque le matin de manière provisoire. Une fois la mise à jour de la base de données terminée, nous pourrons reprendre les ouvertures de prêt habituelles.

COLLECTIONS ET AMENAGEMENT

Le travail consistant à enrichir les collections proposées aux publics s'est poursuivi avec la passion qui caractérise les membres de l'équipe afin de répondre aux attentes culturelles des publics qui fréquentent la Bibliothèque régionale. Vous pouvez avoir tout le détail des diverses collections qui ont fait l'objet de notre attention professionnelle dans les précédents rapports d'activités. Nous pouvons cependant récapituler les collections développées ces dernières années rapidement : New Romance, Feel Good, Romance, BD documentaire, Roman Graphique, première lecture (6-9 ans), deuxième lecture (9-12 ans), Roman Ado, Album et Manga.

En 2024, nous avons déménagé les collections adultes afin d'en faciliter l'accès à nos publics. Nous avons rassemblé sur les étagères les collections suivantes : *Romance, New Romance, Feel Good, Science-Fiction et Policier.* Laissant sur une même étagère le reste de la littérature comprenant par exemple les nouvelles, les romans historiques, les récits et autres littératures étrangères. Cette nouvelle disposition correspond aux attentes de nos lecteurs et lectrices qui peuvent désormais se rendre dans un endroit spécifique de la bibliothèque et y trouver le genre littéraire de leur préférence en un seul coup d'œil et à portée de main.

Anick Vuille et Véronique Blanchard ont réaménagé tous les espaces dédiés aux collections de bande-dessinées et désherbé largement afin d'aménager des bacs pour accueillir les BD documentaires dont le développement du fonds en 2024, atteint plus d'une centaine de documents. Ce nouveau genre mis à disposition du lectorat fait le trait d'union entre les ouvrages de vulgarisation documentaire qui constituent un fonds mort depuis l'avènement d'internet et le changement de mœurs quant à la façon dont les populations se documentent. Le développement de cette collection a vu la fréquentation des documentaires adulte a significativement augmenté, puisque l'intérêt des sujets tels que la géopolitique ou l'économie en a été stimulé.

Concernant le réaménagement des locaux entrepris en 2019, les demandes d'investissement poursuivent leur cours auprès des instances politiques. Nous espérons pouvoir améliorer les espaces d'accueil au lectorat dans les années à venir. Une échéance n'étant pas encore convenue, Madame Vuille a obtenu que le budget « mobilier » de la bibliothèque prévu pour les trois années prochaines soit consacré à la réalisation d'une scène et de rayonnages sur mesure pour exposer les romans pour adolescents, ainsi qu'accueillir les artistes, auteurs et conférenciers au troisième étage en 2025 si tout se déroule comme prévu et selon l'étude architecturale établie par le bureau MARGINALIA en 2021.

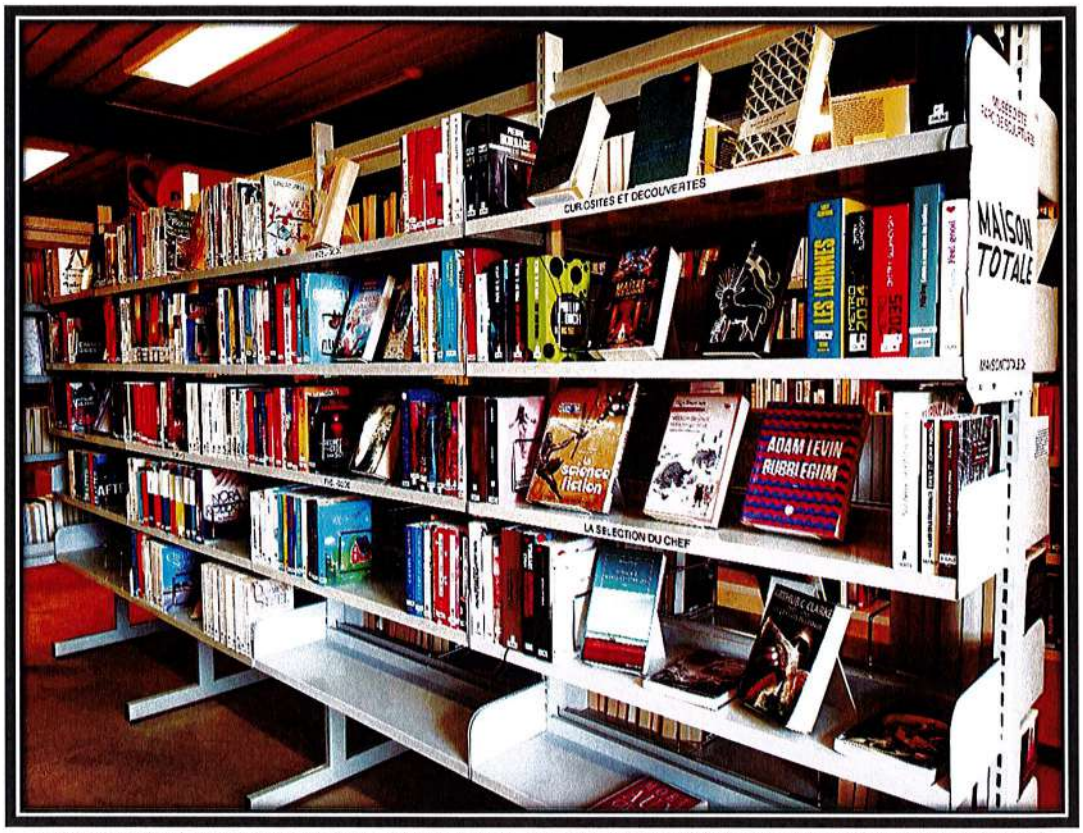

NOUVEAUX RAYONS **NEW ROMANCE / FEEL GOOD / ROMANCE** *ET SELECTION DU CHEF* **SF**

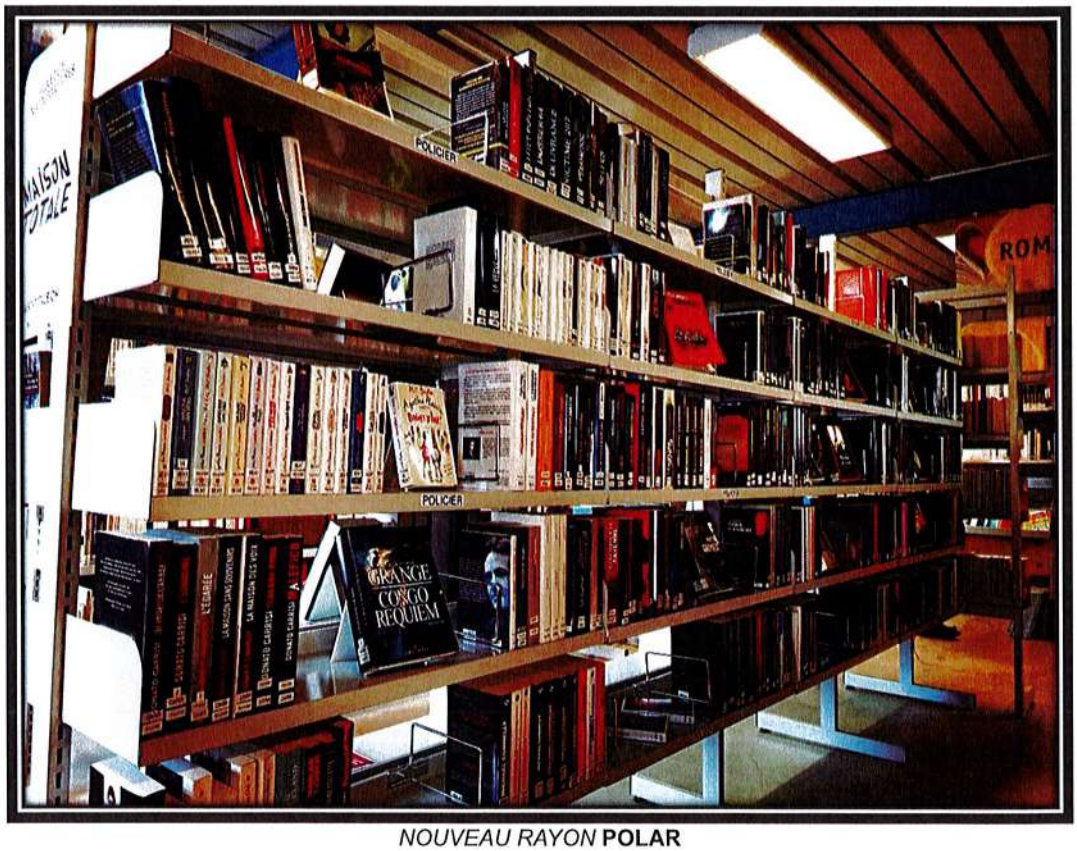

NOUVEAU RAYON **POLAR**

VISITES

Le programme des visites de classe élaboré en collaboration avec les directions des écoles en 2019, ainsi que les visites régulières des institutions telles que La Pimpinière, les crèches ou le CEPC a poursuivi une belle progression avec **175** visites en 2024, dont 104 visites des écoles et 45 d'institutions diverses.

1. L'école enfantine a bénéficié de **18** visites agrémentées d'une histoire à haute voix assurée par Véronique Blanchard et Estelle Droux Blaser.
2. L'école primaire nous a gratifié de **58** visites dont, pour la plupart, l'accueil comprenait une lecture d'histoire, voire une recherche documentaire répondant à une thématique travaillée en classe
3. L'école secondaire a reçu **26** accueils spéciaux présentant la bibliothèque et en particulier notre collection de manga agrémentés d'un historique du genre par Anick Vuille. A noter que plusieurs classes d'élèves en difficulté faisaient partie de notre attention particulière portée à cette tranche d'âge
4. Les classes spéciales et de soutien sont venues 17 fois nous rendre visite et soutenir ainsi l'enseignement spécial qui est consacré aux élèves en marge.
5. Le CEPC a repris en partie seulement ses visites avec des enfants placés dans cette institution 4 fois. A noter que certains d'entre eux sont devenus des lecteurs actifs et viennent indépendamment des éducateurs nous emprunter des ouvrages !
6. Le Griffon, La Crèche et La Licorne magique (crèche de Renan) sont venues environ 12 de fois pour apporter des livres aux tout-petits dans leur espace d'accueil et les initier à la lecture.
7. La Pimpinière nous rend visite régulièrement et cette année, l'institution a battu tous les records avec **31** passages !
8. Nous avons préparé des sélections d'ouvrages à la demande du corps enseignant à quelques reprises et nous avons livré à domicile ou à l'hôpital lorsque certaines personnes ne pouvaient pas du tout se déplacer jusque dans nos locaux.
9. Comme l'année dernière, la responsable des devoirs surveillés est venue une fois avec les élèves qui fréquentent cette prestation.

STATISTIQUES

En 2024, la Bibliothèque régionale a passé la barre symbolique des 45 000 prêts, pour atteindre **46 239**, dépassant ainsi le minimum demandé par le CJB. Ce résultat est dans la continuité d'une hausse régulière entamée dès l'après-pandémie, en 2021.
Si ce chiffre est cohérent, d'autres présument un comptage à double en raison de la migration, comme le nombre d'utilisateur-ices actif-ves et le nombre de documents empruntés.

La baisse de prêts continue dans les supports CD et livre sonore, tout comme les années précédente. Une baisse des prêts de revue sera à réévaluer l'année prochaine, selon qu'elle soit réelle ou due à la migration (modification des codes de champs).
Les DVDs et les BD sont encore en progression (de +11% et +5% respectivement), tout comme les livres (+10% pour les romans et documentaires) et la littérature étrangère (+612%, qui pourrait bien être un artefact lié à la migration, cependant, ce rayon allophone a beaucoup de succès !), tandis que les prêts de mangas se stabilisent (-1%).

La rotation des collections atteint ainsi **2.7**, correspondant à **8.8 prêts par imérien en moyenne**. Entre 13% et 21% de la population a emprunté à la bibliothèque cette année (estimation biaisée par la migration, contre 15% en 2023).

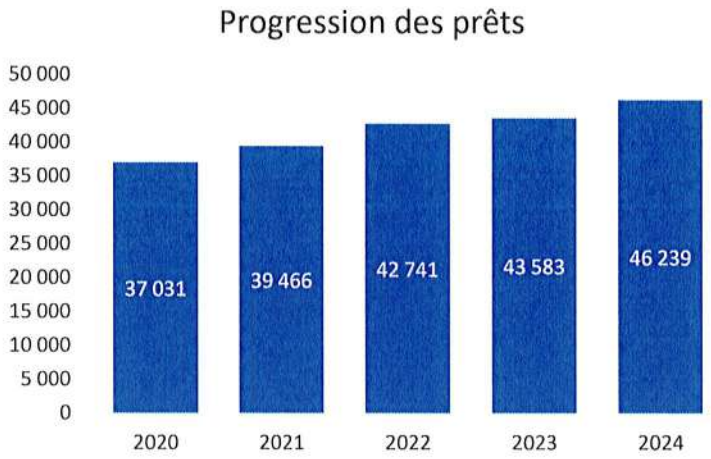

	2020	2021	2022	2023	2024		
Prêts						A	B
Livres	20 794	20 971	22 796	21 954	24 069	10%	12%
BD	6 649	7 879	8 462	10 042	10 538	5%	30%
Mangas	5 290	5 759	7 015	7 957	7 844	-1%	31%
L Sonore	411	431	365	224	184	-18%	-52%
Revues	788	693	770	643	196	-70%	-73%
CD	519	580	499	440	394	-10%	-25%
DVD	2 007	2 299	2 165	2 161	2 405	11%	3%
Gros car	205	373	277	136	89	-35%	-64%
Livres numériques	337	417	314	236	335	42%	-2%
Littérature étrangère	31	64	78	26	185	612%	338%
Total	**37 031**	**39 466**	**42 741**	**43 583**	**46 239**	6%	15%
Total prêts audiovisuel	2937	3310	3 029	2 825	2 983		
Total prêts imprimés	33757	39049	39712	40758	43256		
Inventaires							
Fonds	18997	17616	17016	17087	17 237	0.9%	-3%
Acquisitions	1907	1701	1655	1760	1 102	-37%	-37%
Désherbage	1439	3082	2255	1689	952	-44%	-55%
							-
Accroissement	468	-1381	-600	71	150	111%	142%
Lecteurs							
Nouveaux abonnés numériques			24	8	1	4	300%
Visites	69	76	174	194	175	11%	
Utilisateurs actifs	732	504	760	782	1 111	42%	

A Différence 2023-2024

B Différence Moyenne 2020:2023/2024

L'EQUIPE
Du changement à la Bibliothèque régionale de Saint-Imier

Début juillet, la Bibliothèque régionale accueille dans son équipe Estelle Droux Blaser à la direction du département jeunesse. Elle aura en charge l'accueil des classes de petites sections, une partie de la tenue de nos animations dédiées aux enfants et la création des collections pour les loupiots de la naissance à la fin de l'adolescence, tant au niveau des albums et romans de fiction que des collections de documentaires pour un apprentissage du monde le plus factuel possible. Nous nous réjouissons qu'une professionnelle de sa qualité rejoigne notre équipe !

En effet, Estelle Droux Blaser occupe un poste de bibliothécaire à la Bibliothèque des Jeunes de La Chaux-de-Fonds depuis plus de vingt ans et est au bénéfice d'un diplôme d'AID (Assistante en Information Documentaire), ce qui garantit un relais d'un niveau de compétences extrêmement élevé et le développement des services au lectorat harmonieux de l'institution dans son ensemble.

Catherine Zbinden nous quitte pour prendre sa retraite fin juin 2024, après plus de 15 ans à, entre autres, raconter des histoires à haute voix aux petits écoliers. L'équipe de votre bibliothèque tient à lui rendre hommage concernant la réalisation assidue de son travail qu'elle a effectué avec passion, excellence et professionnalisme, compte tenu de son faible pourcentage d'engagement.
En effet, en huit heures hebdomadaires, elle abattait un travail considérable : l'accueil des petites classes, la lecture aux enfants, le catalogage et l'indexation de tous les ouvrages et collections de la bibliothèque pour les jeunes de 0 à 16 ans, ce qui comprend les albums, les documentaires et les romans acquis durant ces nombreuses années. Les acquisitions pour les publics jeunesse représentent un tiers des acquisitions globales annuelles (environ 500 ouvrages). Nous pouvons ajouter tout le travail invisible réalisé en dehors des horaires d'ouverture au public, qui consiste à la gestion des rappels, l'envoi de courrier, de réservations, le rangement des rayonnages et des bacs, l'équipement des ouvrages et finalement, le traitement de toutes les collections de revues (une vingtaine de titres) de notre kiosque de magazines gratuits à disposition.

Nous la remercions infiniment et du fond du cœur, parce que nous avons eu du plaisir à travailler en sa bonne compagnie et avons apprécié son professionnalisme, son entrain et son humeur joyeuse qui infusaient une ambiance agréable dans notre bibliothèque et pour l'accueil des jeunes publics avec lesquels elle s'entendait à merveille et qui le lui rendaient bien. D'ailleurs, nous avons invité les enseignants et leurs élèves à venir lui chanter un aurevoir empli de joie et à cette occasion, Catherine a reçu un livre fabriqué de toute pièce par les enfants pour lui souhaiter une merveilleuse retraite.
Belle vie à toi Catherine !

De gauche à droite : ESTELLE DROUX BLASER ET CATHERINE ZBINDEN

Estelle Droux Blaser

A sa prise de fonction dès juillet 2024, Madame Droux Blaser a pris connaissance du fonds existant. Elle a passé des commandes jeunesse en veillant à la variété et à la qualité des ouvrages sélectionnés par ses soins (romans ados, romans pour les plus jeunes, albums, documentaires pour tous les âges… etc.). Elle s'est familiarisée avec le logiciel Bibliomaker pour le catalogage, le prêt et les tâches bibliothéconomiques courantes tel que le désherbage.

Elle a également pris en charge le travail d'annonce des frais de rappel qui consiste à générer les courriels et à envoyer les lettres par la poste en dernier recours.
Elle a organisé l'agenda des visites de classe de l'école enfantine à la 6ème avec une ou deux histoires en collaboration avec le corps enseignant de l'école primaire de Saint-Imier, elle a prodigué des conseils de lecture, fait des recherches documentaires en fonction des demandes des professeurs et du prêt de livre. Estelle a fait connaissance avec une belle partie de notre lectorat et du corps enseignant. Elle a parfois remplacé Véronique Blanchard les mercredis après-midi, ce qui lui a permis de rencontrer une autre tranche de lectorat.

En automne, lors de la migration informatique, elle a dû suivre des cours de familiarisation avec le nouveau logiciel, puis s'entraîner aux nouvelles configurations de travail. La responsable la félicite de la souplesse lui ayant permis d'être opérationnelle sur le terrain avec deux logiciels différents en moins de trois mois.

Estelle a eu du plaisir à accompagner l'équipe à la librairie Payot Neuchâtel, première course hors-mur que la responsable organise chaque année pour féliciter l'excellent travail accompli par ses collègues.

Véronique Blanchard

Dès janvier 2024, Madame Vuille a formé Véronique Blanchard pour le poste administratif à 20% qu'elle a pourvu à la Bibliothèque régionale en plus de son 40% de bibliothécaire. Nous avons réparti ses tâches supplémentaires qui ont libéré la responsable d'autant d'administratif qui lui incombait. Ce fut un véritable soulagement pour chacune. Dans cette perspective, Véronique a suivi 5 cours de perfectionnement « Excel » au CIP de Tramelan.

Elle a eu le plaisir de poursuivre l'animation « Né pour lire » qui a rencontré un beau succès les 1er vendredis de chaque mois, avec service de thé et de sirop, comptines à doigts, kamishibaï, instruments de musique et discussions dans les coussins du nouveau coin autour des albums avec les enfants, les parents et bien souvent, les grands-parents.

Véronique s'est organisée avec Madame Vuille pour remplacer Catherine Zbinden durant le mois de mai et juin, absente car elle devait rattraper des heures réalisées les années précédentes lors d'absence de Véronique. La responsable remercie la souplesse de ses collègues qui lui a permis de laisser la bibliothèque ouverte malgré des situations d'arrêt accident ou maladie relativement fréquentes ces dernières années au sein de son personnel.

En juillet, Madame Vuille et son équipe réorganise le planning en fonction des disponibilités de Madame Droux et Madame Blanchard prend désormais la tranche de prêt du mercredi après-midi et doit, par conséquent, réaliser les tâches administratives les jours suivants. Durant ses vacances, elle se casse le poignet à l'étranger et suite à l'opération, est arrêté durant deux mois. Afin de rattraper une partie des heures supplémentaires accumulées au cours des ans, Madame Vuille avait prévu de prendre deux semaines de vacances en plus auxquelles elle doit renoncer pour ouvrir la bibliothèque en lieu et place de Véronique.

Suite à l'annonce du second mois de mise à l'arrêt de travail, Madame Vuille contacte Tabata Zebbari qui a déjà travaillé pour l'institution et vient d'obtenir son diplôme AID pour qu'elle remplace Véronique Blanchard.

A son retour, Véronique assiste à la migration informatique, aux séances de catalogages communes entre les trois bibliothèques régionales, ainsi qu'au cours intensifs Netbiblio les 9, 10 et 11 octobre sur les sites respectifs de La Neuveville, Tavannes et Saint-Imier.
Suite à quoi toute l'équipe est opérationnelle, après une semaine d'entraînement, à recevoir les publics au prêt.

Madame Blanchard s'est également proposée pour recevoir les petites classes en soutien à Estelle lorsque celle-ci n'est pas disponible pour les accueillir, notamment le lundi sur rendez-vous. Cependant, son arrêt de travail et la migration ont engendré du retard dans le catalogage et l'administratif que la responsable n'a pu prendre en charge étant donné qu'elle était occupée à la migration. Après migration, nous avons constaté qu'un quart des notices étaient corrompues, engendrant un surcroît de travail, suite à quoi la responsable a réussi à fermer le matin afin de rattraper les erreurs observées et réaliser une mise à jour d'un maximum de notices. Cette situation singulière a généré des angoisses et de l'anxiété chez Madame Blanchard qui prend la décision de démissionner du poste administratif à 20% au premier décembre 2024 afin de préserver sa santé. Poste repourvu dès le début du mois de mars 2025.

Véronique remercie Anick pour son soutien inconditionnel tout au long de cette année qui a vraiment été difficile pour elle : *grâce à toi, venir à la bibliothèque est un plaisir chaque semaine et tu sais que je t'aiderais de même dans la mesure de mes moyens si tu en avais besoin*. Ce sont ses mots et Anick lui en est reconnaissante.

Anick Vuille

Quant à Anick, elle a tenu son rôle de direction au mieux des situations qui se sont présentées sans que les publics en subissent un quelconque inconfort.

Elle a notamment accueilli, informé et conseillé les usagers de la bibliothèque et en a assuré la bonne tenue. Elle a géré et participé activement aux activités et animations de la médiation culturelle en mettant en place la programmation, les partenariats et les mandats ainsi qu'assumé un nombre considérable de visites de classes et d'institutions qui comprend la préparation, l'accueil, l'organisation et le rangement. Elle a inscrit les nouveaux usagers et leur a présenté les lieux, géré une bonne part des heures de prêt aux publics. Elle a repéré, commandé, catalogué, indexé et *instagramé* les nouveautés dans les secteurs des romans et documentaires adultes, ainsi que développé la cinémathèque, les BD adultes et les mangas en étudiant les propositions d'acquisition du lectorat, validé les commandes de son équipe. Elle a tenu toutes les correspondances nécessaires au bon fonctionnement de l'institution, rédigé le rapport d'activité annuel, tenu l'inventaire du matériel, rangé et archivé, effectué le désherbage. Elle a veillé au bon fonctionnement des équipements informatiques. Elle a préparé et rédigé les procès-verbaux de la Commission culturelle en alternance avec la conservatrice du Musée, Madame Coraline Gajo. Elle a participé activement à la promotion de la bibliothèque en gérant et alimentant les réseaux sociaux, rédigeant l'infolettre mensuelle et communiqués de presse, mettant à jour les agendas culturels en ligne, conçu et assuré la diffusion des supports de communication tels que les flyers distribués au prêt. Elle a représenté la bibliothèque lors des rencontres du RBJB, de la Journée des bibliothèques du canton de Bern et du reporting devant le CJB. Elle a contrôlé et imputé les factures en tenant compte du budget qu'elle a établi et tenu la comptabilité. Elle a géré le personnel, formé les stagiaires, veillé au bon fonctionnement de l'équipe en organisant et dirigeant les séances mensuelles d'organisation interne. Elle a encouragé la formation continue et participé au recrutement des collaboratrices et les a remplacées lors de leurs absences. Enfin, elle a géré la migration informatique en 2024.
Le tout dans la bonne humeur et l'humour qui la caractérisent, et à 50%, pourcentage qu'elle n'a pu respecter compte tenu de la charge qui lui incombe, en particulier cette année !

STAGES ET CIE

La bibliothèque a accueilli 5 stagiaires au cours de l'année, provenant des initiatives de l'école secondaire notamment ou de *Futur en tous genres* et de demandes spontanées dont une venait de la Fondation Battenberg.
Ainsi, nous avons le plaisir de vous annoncer que la bibliothèque a obtenu un certificat CSR, niveau « ascension » par la Fondation Battenberg en récompense pour son engagement en Corporate Social Responsibility dans le domaine de l'intégration.

SEANCES et al.

Anick Vuille a assisté à, pris le PV ou assumé la présentation de :

- 5 séances de la Commission culturelle
- 5 réunions en présentiel des Bibliothèques régionales du Jura bernois
- Une dizaine de visioconférences RBJB prépatoires à la migration
- 3 jours de cours intensifs NetBiblio à La Neuveville, Tramelan et Saint-Imier
- 1 Reporting au CJB

De plus :

- Elle s'est rendue le 6 décembre à Bern pour assister à la ***Journée des Bibliothèques***
- Le 24 octobre, elle a tenu la séance d'évaluation du personnel avec M. da Silva
- Elle a organisé une dizaine de séances de personnel afin de coordonner le travail au sein de l'institution avec ses collègues
- Elle a participé à deux entretiens d'embauche concernant l'engagement du personnel de la Bibliothèque régionale de Saint-Imier
- Elle s'est rendue à ***Polymanga*** pour se tenir au courant des dernières tendances du marché
- Elle s'est rendue à ***Delémont'BD*** pour se tenir au courant des dernières sorties BD suisses notamment et prendre connaissance des maisons d'édition indépendantes helvétiques
- Elle a fait partie du jury du ***Prix de la culture du CJB*** 2024

CONCLUSION

L'année 2024 fut intense et les résultats des chiffres exposés dans le chapitre « Statistiques » révèlent une progression constante de la fréquentation et du nombre de prêt sur le long terme. La responsable espère que les usagers sont satisfaits des services proposés par l'institution imérienne qu'elle dirige et assure qu'à l'avenir, elle fournira les efforts nécessaires qui lui incombent afin de poursuivre une évolution continue satisfaisante.

Saint-Imier, le 12.02.2025 *Anick Vuille, Maryline Burri pour les statistiques et ChatGPT*

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Au cours de l'année écoulée, l'accueil du musée s'est modernisé avec l'installation d'une caisse électronique, accompagnée de nouveaux moyens de paiement, notamment par carte et via l'application Twint. En début d'année, les horaires d'ouverture ont également été ajustés, avec une fermeture avancée à 17h au lieu de 18h. Cette heure gagnée a permis aux collaboratrices et collaborateurs de consacrer davantage de temps à d'autres projets essentiels, tels que le suivi de l'inventaire et le récolement des collections. Par ailleurs, en septembre, le musée a eu l'opportunité de collaborer avec la Protection Civile du Jura bernois pour la protection des biens culturels. Leur intervention a été précieuse pour la réorganisation des collections et le réaménagement des espaces de dépôt. Le musée a également mis sur pieds deux ateliers de médiation culturelle qui ont été positivement testés et seront proposés aux classes de la région dès 2025.

Les collaborateur.trice.s

Conservatrice :	Coraline Gajo – 50%
Conservateur adjoint :	Loïc Chollet – 20%
Service d'accueil :	Stéphanie Oprea – 50%
	Sinda ben Rbii – 10% (jusqu'au 30 novembre 2024)
	Anaïs Gajo – 10% (dès le 1er décembre 2024)
	Aude Barthe – à l'heure
Médiation culturelle :	Nevrik Hovhannisyan – à l'heure (dès le 1er juillet 2024)
	Antoine Kölbl – à l'heure (dès le 1er juillet 2024)
Mandats temporaires :	Gilliane Barthe – à l'heure (commissariat d'exposition, dès le 1er octobre 2024)
	Justine Kämpf – 30% (stagiaire jusqu'au 29 février 2024)
	Liam Cinotti – 20% (stagiaire dès le 1er septembre 2024)

Les bénévoles

Les Amis du Musée de Saint-Imier (AMSI - 50aine de membres)

Comité :	Caroline Ferrazzo – Présidente
	Anaïs Gajo – Secrétaire
	Martine Bourquin – Comptabilité

Nous profitons d'exprimer nos remerciements au Service des Travaux publics de Saint-Imier, toujours disponible pour apporter son aide au musée. Un merci tout particulier pour les employés qui ont, avec patience et courage, déplacé les vitrines et les collections du musée au cours de l'année, et ont vidé le matériel stocké dans l'une des pièces (« l'ancienne forge »). Merci également aux membres des AMSI, sans lesquels nos vernissages et événements n'auraient pas la même saveur. Nous remercions le Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier (CCL) pour la fructueuse collaboration mise en place. Un remerciement encore tout particulier à la Protection Civile du Jura bernois pour la protection des biens culturels.

CONTRAT DE PRESTATION LEAC

Reconnu comme institution d'importance régionale depuis 2016, le musée de Saint-Imier bénéficie d'un contrat de prestation dans le cadre de la loi sur l'encouragement aux activités culturelles LEAC. Courant sur quatre ans, le contrat actuel porte sur les années 2024-2027. L'entretien de reporting 2024 s'est déroulé le 23 septembre à Tramelan. Coraline Gajo a présenté deux faits marquants. Premièrement, en 2023, le musée de Saint-Imier a posé les bases d'une offre de médiation culturelle grâce à l'engagement de M. Mathjis Roelofsen, dont les démarches ont permis, durant l'année 2024, de débloquer de l'argent pour développer deux ateliers pédagogiques et aménager une salle dédiée. Ces efforts préparent le lancement des activités de médiation culturelle dès 2025, notamment pour les écoles locales. Deuxièmement, l'association des Amis du Musée a retrouvé un nouvel élan sous l'impulsion de Martine Bourquin et d'un comité renouvelé, intégrant sept nouveaux membres motivés. Le soutien actif des AMSI dans l'organisation d'événements et les demandes de subventions offre de belles perspectives pour renforcer les projets du musée.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

L'exposition temporaire, **« Henri Piccot. L'homme et l'artiste »**, a été vernie le 22 février en présence des descendants de l'artiste, fondateurs de l'Association Henri Piccot ou la Suisse Éternelle. Forte de son succès, l'exposition a été prolongée jusqu'au 22 décembre 2024.

Le 27 juin, sur proposition du maire, M. Corentin Jeanneret, une exposition a été inaugurée pour célébrer les **« 40 ans du 1100e »** anniversaire de Saint-Imier. Installée dans les couloirs de la municipalité jusqu'au 5 décembre, elle offrait un aperçu concis de cette année historique, rythmée par un programme de festivités mettant à l'honneur les Beaux-Arts, la musique, l'histoire, le sport, l'environnement et la gastronomie.

En lien avec l'exposition sur Henri Piccot, le musée et le Centre de culture et de loisir (CCL) ont organisé une exposition, consacrée à « **La passion des natures mortes. Œuvres d'Henri Piccot, Hana Bergher et Jean-Marc Erard** », et vernie le 29 août, en présence d'une quarantaine de personnes. L'idée était de faire dialoguer des artistes du siècle précédent et un artiste contemporain. L'exposition a été visitée par plus de 200 personnes, permettant la vente d'un certain nombre d'œuvres de Jean-Marc Erard. La focale faite sur les œuvres d'Hana Bergher, l'épouse d'Henri Piccot, elle aussi artiste, a particulièrement été appréciée.

Salle permanente des Beaux-Arts

Le 23 février, le musée a ouvert une nouvelle salle permanente dédiée aux Beaux-Arts. Pensée par M. Pierre Gaborieau, anciennement stagiaire au musée de Saint-Imier, elle met en valeur les artistes régionaux Henriette Meyrat (1874-1954), Henri Aragon (1909-2001) et Herbert Theurillat (1896-1987), présentant plusieurs de leurs tableaux et de leurs poèmes. La salle est centrée notamment sur leur manière de peindre le paysage de nos régions et en particulier celui du Haut Vallon.

MÉDIATION CULTURELLE

Une offre de médiation culturelle a été mise sur pied à destination des écoles de la commune et des régions voisines. Deux personnes ont été engagées pour cette tâche, Antoine Kölbl et Nevrik Hovhannisyan. Adryan Zeroual, un jeune étudiant, passionné de dessin, a travaillé en collaboration avec l'équipe pour créer une mascotte liée aux ateliers inspirés du zèbre du musée : Zébulon. L'ancienne cuisine à côté de l'entrée du musée a été vidée et transformée en atelier dédié spécifiquement à la médiation culturelle, la peinture ayant été entièrement

refaite. Le nouvel atelier de médiation culturelle a été inauguré le 2 décembre, dans le cadre des « fenêtres de l'avent ». La présence de l'équipe du musée et des médiateurs-trices culturel-le-s a permis de faire de la publicité pour la future offre qui sera disponible dès 2025.

Deux ateliers-testes de médiation culturelle ont eu lieu les 28 octobre et 8 novembre en présence de classes et de professeurs, avec de bons résultats. Le 19 novembre, le CJB et l'Office de la culture ont organisé une rencontre destinée à la fois aux institutions/organisations culturelles et aux établissements scolaires pour présenter les offres de médiation culturelle. Coraline Gajo s'y est rendue avec les médiateurs-trices afin de présenter les futures offres et de s'inspirer de celles existantes. Jusqu'à la fin de l'année, Nevrik Hovhannisyan et Antoine Kölbl ont été payés à l'heure pour finaliser les ateliers de médiation et faire les premiers tests. Dès janvier 2025, ils sont payés pour les ateliers (forfait) et ponctuellement pour aider à développer encore l'offre pédagogique. Le souhait du musée est de pouvoir pérenniser ces postes dans le cadre des futurs contrats LEAC.

ACCUEIL DES PUBLICS ET FRÉQUENTATION

Total des entrées : 1'679 visiteur-euse-s

Dont : Adultes : 1345
Enfants : 334

Le relevé de la provenance des visiteur-euse-s mis en place de manière systématique par le personnel de l'accueil a permis les statistiques suivantes :

96% des visiteurs proviennent de Suisse. Les 4% restants proviennent de 13 pays différents, à savoir, dans l'ordre de fréquentation : France, Allemagne, Italie, USA, Pays-Bas, Portugal, Mexique, Chine, Arabie Saoudite, Kosovo, Luxembourg, Autriche et Panama.

Plus de la moitié du public helvétique est domicilié dans le Jura bernois. Le canton de Berne constitue donc à lui seul plus des deux tiers du total des visiteurs. Les 10 autres cantons les plus représentés sont, dans l'ordre de fréquentation : Neuchâtel (8%), Vaud (5%), Jura (5%), Fribourg (2%), Zürich (2%), Genève (1%), Bâle-Campagne (1%), Soleure (1%), Valais (1%) et Argovie (1%). Seuls les cantons d'Appenzell (Rhodes-Intérieur et -Extérieur) et d'Uri ne sont pas du tout représentés.

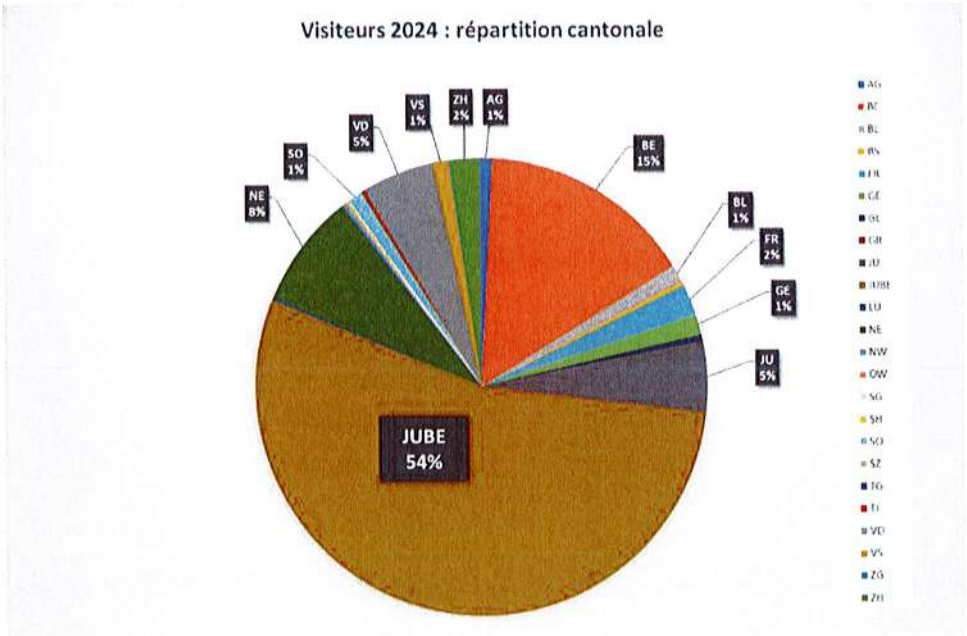

VISITES GUIDÉES

Le musée propose systématiquement pour chacune de ses expositions, permanentes ou temporaires, une offre de visite guidée adaptée à différents types de publics. Plusieurs visites guidées de l'exposition temporaire « Henri Piccot » ont eu lieu. L'un des moments forts a été la visite organisée par des jeunes de l'Espace Jeunesse Erguël pour les pensionnaires de l'institution pour personnes âgées La Roseraie, le 3 avril. La conservatrice et le conservateur adjoint ont également accueilli plusieurs visites guidées dans l'exposition permanente ainsi que dans l'Espace des troupes jurassiennes (ETJ), notamment le Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne ainsi qu'un groupe de responsables de la formation postobligatoire du canton de Neuchâtel. Le 27 mai, ils ont accueilli les nouveaux et nouvelles habitant-e-s de Saint-Imier pour leur présenter l'institution. La nouvelle salle des Beaux-Arts a en particulier été à l'honneur. M. Walter von Kaenel a également fait un bon nombre de visites guidées de l'ETJ sur l'année 2024, avec à chaque fois de nombreuses personnes venues de toute la Suisse.

ÉVÉNEMENTS

Step to blind : l'art à l'épreuve des sens
Le 28 avril, un atelier a été proposé par l'association Step2blind, pour permettre de découvrir l'art tel que le perçoivent les personnes malvoyantes. Cette activité a été l'occasion de sensibiliser le public à une manière différente d'appréhender la visite d'un musée.

Nuit & Journée des Musées
Le 18 mai, le musée a organisé un événement spécial s'inscrivant dans la Nuit & Journée des Musées. De 14h à 17, le musée était gratuit et dès 20h, une visite libre était proposée à la lampe de poche, suivie d'un apéritif offert. Une cinquantaine de personnes y a participé. La découverte ludique du musée plongé dans la nuit a été très appréciée.

Les Imériennes
Le musée et le CCL ont tenu un stand en commun durant la journée des Imériennes du 7 septembre afin de présenter l'exposition commune « La passion des natures mortes ». Un concours avec des questions sur les deux institutions a été organisé. Le musée a pu vendre une dizaine d'objets de la boutique. Surtout, ce fut l'occasion de mieux présenter le musée auprès de la population et de lui donner plus de visibilité.

Contes horrifiques
Le 31 octobre, le musée, en collaboration avec la bibliothèque, a organisé des lectures de contes. La soirée s'est déroulée en deux parties, la première pour un public plus jeune, Nevrik Hovhanysian faisant les lectures. La seconde partie était consacrée aux plus grands, avec une conteuse. La soirée a réuni 17 personnes, enfants et adultes.

Fenêtre de l'Avent
Comme l'année dernière, le musée a participé aux fenêtres de l'avent, le 2 décembre. À cette occasion, la nouvelle salle dédiée aux ateliers de médiation culturelle a été inaugurée. Vin chaud, gâteaux et thé ont été servis au public.

COLLABORATIONS

Hôtel Hôta
Le musée a inauguré une vitrine dans l'entrée de l'hôtel Hôta, qui permet de présenter quelques pièces de la collection et de faire une bonne publicité auprès de la clientèle. Sur cinq étages, le musée propose un aperçu des thématiques de ses collections : Beaux-Arts, artisanat-horlogerie, sciences naturelles, militaire-pompier, fossiles-pierre précieuse. La cage d'escalier accueille également une partie des photographies utilisées par Stéphanie Oprea lors de son exposition « Saint-Imier. Hier. Aujourd'hui. Demain », en 2021-2022.

Circuit secret
Le musée de Saint-Imier est désormais un relai du Circuit secret pour les badges et les entrées dès la rentrée 2024. Cette collaboration avec l'Office du tourisme de Jura-Trois-Lacs permet de faire connaître l'institution auprès des personnes désireuses de visiter la ville.

Centre de culture et de loisir (CCL)
Le musée a participé à l'exposition du CCL « Format carte postale », du 19 avril au 26 mai 2024, en prêtant quatre huiles sur bois réalisées par Jules Blancpain. Ces dernières, d'un support étonnamment réduit par rapport au reste de sa production, dialoguent à merveille avec les œuvres de près de 90 artistes contemporains.

Une autre collaboration a vu le jour entre le musée et le CCL, à l'occasion de l'exposition « La passion des natures mortes », liée à l'exposition de 2024 consacrée à Henri Piccot. Un film d'Ivan Heidsieck, petit-fils de l'artiste, a notamment été projeté au CCL, le 3 octobre.

Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne
Loïc Chollet, en qualité de conservateur adjoint du musée, a rejoint le Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne, spécialisé dans la promotion de l'histoire et du patrimoine culturel de notre région. Une visite guidée du musée a eu lieu le 5 juin 2024 pour les membres du Groupe d'histoire, avant l'assemblée générale annuelle. L'intégration du musée dans ce réseau de passionnés d'histoire régionale permet de faire mieux connaître l'institution et ses activités auprès du public cible.

GNAP (Groupe neuchâtelois des amateurs en Paléontologie)
Le 9 novembre, le musée a accueilli des membres du Groupe neuchâtelois des amateurs en paléontologie, venus travailler sur des fossiles issus des collections du musée, afin d'en vérifier l'attribution. Cet exercice est très utile afin de compléter les bases de données du musée.

Connaissance 3 – l'Université des seniors
Suite à des contacts entre M. Chollet et M. Jean-Yves Sovilla, une visite guidée de l'exposition « Au corps des procès de sorcellerie » figure au programme de Connaissance 3, l'Université des seniors du canton de Vaud. La visite, prévue le 1e avril 2025, sera animée par Loïc Chollet. Le public profitera de ce voyage culturel à Saint-Imier pour découvrir le patrimoine horloger et l'histoire régionale, avec un guide mis à disposition par l'Office du tourisme.

Fondation Abegg
Le 31 octobre, les autorités municipales ainsi que Coraline Gajo ont rencontré M. Mario Annoni, ancien Conseiller d'État bernois et membre de la fondation Abegg, au sujet d'une bannière de la seconde moitié du XIXe qui doit revenir à Saint-Imier après avoir été restaurée aux frais de la fondation. Dans le but d'accueillir dignement le retour de ce bel objet, il a été décidé d'organiser une exposition dédiée à la bannière entre la fin de l'année 2025 et le début de l'année 2026.

Musée de La Neuveville
Le 17 octobre, Loïc Chollet s'est rendu au Musée de La Neuveville, où se trouvent notamment des canons pris à la bataille de Morat (1476). Cette démarche s'inscrit dans la préparation d'une exposition sur les Guerres de Bourgogne et l'Évêché de Bâle, en 2026. Bien que le déplacement physique des canons soit peu réaliste, une collaboration est prévue pour évoquer leur présence à La Neuveville et renforcer ainsi les liens entre nos deux institutions. Un cycle de conférences a notamment été évoqué.

Autres institutions muséales et culturelles
L'exposition « Au corps des procès de sorcellerie », dédiée à la chasse aux sorcières dans l'Ancien Évêché de Bâle, ouvrira le 28 février 2025. Coraline Gajo et Gilliane Barthe, commissaire de l'exposition, ont rencontré M. Rebetez des Archives de l'Ancien Évêché de Bâle. L'institution accepte volontiers de prêter au musée des procès de sorcellerie à présenter dans l'exposition. Mémoires d'Ici collaborera également en prêtant un recueil de sorcellerie en leur possession et d'autres objets seront prêtés par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne et le Château de Morges.

Dans le cadre de la préparation de l'exposition de 2026, M. Chollet a pris contact avec le Musée d'histoire de Berne, les Châteaux de Morges et de Spiez, l'Ancien Arsenal de Soleure et la Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (SKKG), qui gère une partie des collections du château de Grandson. Des prêts d'objets sont prévus pour l'exposition autour des Guerres de Bourgogne.

Association Grandson-Morat 2026 et éditions Alphil
L'année 2026, choisie pour l'exposition consacrée aux Guerres de Bourgogne, sera marquée par la commémoration des 550 ans des batailles de Grandson et de Morat, événements marquants des Guerres de Bourgogne. Dans l'idée de mutualiser la communication afin de donner plus de visibilité au musée, il est prévu de se coordonner avec l'Association Grandson-Morat 2026, qui gère les commémorations de ces batailles, et avec les éditions Alphil (Neuchâtel), qui publieront un livre que M. Chollet est en train d'écrire autour des Guerres de Bourgogne. Cette synthèse richement illustrée comportera notamment des photographies des costumes anciens présentés à l'ETJ, ce qui permettra de faire connaître l'institution auprès du lectorat francophone, en Suisse romande et au-delà.

Loïc Delval, forgeron
Sur proposition de M. Walter von Kaenel, une pièce du musée où était située une ancienne forge deviendra une extension de l'Espace des troupes jurassiennes (ETJ) et présentera une collection d'armes helvétiques comme étrangères. Ce nouvel espace accueillera également une œuvre de la collection du musée, soit un Warmbrodt impressionnant de 2m sur 2,30 m représentant des soldats en 1939, parmi lesquels M. Léon Rochat, du magasin Rochat (meubles, tapis, etc.). Il s'agit d'une peinture de qualité que le musée n'était pas en mesure de valoriser jusqu'à présent. Pour conserver la mémoire du lieu, un panneau narrant l'histoire de la forge sera installé.

Les objets encore présents dans la forge (anciens outils, enclumes, etc.), qui ne sont pas des pièces de collection appartenant au musée, mais ont néanmoins une valeur patrimoniale, ont été offerts à un forgeron franco-suisse, M. Loïc Delval. Cet artisan travaille selon des méthodes anciennes et s'est notamment spécialisé dans la confection d'armes médiévales. En échange du don qui lui a été fait, il a proposé de forger une réplique d'arme du XV^{e} siècle. Celle-ci pourra être présentée dans l'exposition de 2026 et dans de futures expositions également.

Accrochage Henri Aragon
Le 21 novembre, Coraline Gajo a été approchée par M. Alain Feuz, le neveu du peintre Henri Aragon. L'année 2026 marquera en effet les 20 ans du décès de l'artiste, figure importante de

la peinture régionale. Un accrochage est prévu à la fin de l'année afin de commémorer cette date.

COMMUNICATION

Les expositions consacrées à Henri Piccot et au 1100e anniversaire de Saint-Imier ont bénéficié d'un bel écho médiatique. Coraline Gajo a également publié un article dans la revue « Accrochage » pour promouvoir l'exposition, et travaille à un ouvrage consacré à Henri Piccot, qui sera publié en 2026 aux éditions Château & Attinger.

De nombreuses publications ont vu le jour sur les pages Instagram et Facebook du musée, évoquant les événements organisés par l'institution ainsi que des épisodes d'histoire régionale. Le nombre de personnes abonnées aux pages du musée a largement augmenté. De nouvelles publications en ligne et éventuellement dans la presse écrite sont également prévues pour 2025. Par ailleurs, les livres que Coraline Gajo et Loïc Chollet sont en train d'écrire, respectivement sur Henri Piccot et sur les Guerres de Bourgogne, mettront en valeur plusieurs œuvres et pièces des collections du musée et notamment de l'ETJ. Ces publications feront donc connaître l'institution auprès d'un large public, bien au-delà de l'Arc jurassien.

COLLECTIONS

Accroissements

Comme chaque année, notre musée a bénéficié de nombreux dons et legs de la part de généreux donateurs, sans lesquels la richesse des collections ne serait pas la même. Nous tenons ici à manifester toute notre gratitude à l'égard de ces personnes privées et de ces institutions. Par ailleurs, l'acquisition de plusieurs objets en vue de les intégrer dans les expositions temporaires a permis de venir enrichir la collection.

Donations

- MSI 2023-068 : Jeu de deux cartes postales représentant des drapeaux militaires jurassiens (régiment d'Eptingue), don de Marcel Jacquat.
- MSI 2024-001 : Machine militaire à additionner datant des années 1950-1960, don de Nicolas Meyer.
- MSI 2024-004 : Horloge électrique n°60 avec son boîtier de l'Ecole d'horlogerie, 1960, don de Richard Vaucher.
- MSI 2024-005 : Carte postale représentant une photographie de la sentinelle des Rangiers, don de Nevrik Hovhannisyan.
- MSI 2024-006 : Drapeau du 1100e de Saint-Imier, don de l'Administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2024-007 : Gravure d'Henri Aragon représentant la Tour Saint-Martin, don d'Eric Achermann.
- MSI 2024-011 : Marqueterie de la Tour Saint-Martin, don de Jean-Claude Ramseyer.
- MSI 2024-012 : Montre du 1100e, don de Jean-Claude Ramseyer.
- MSI 2024-013 : Henri Piccot, Journal de la Cp. fr. (frontières) fus. (fusiliers) II / 223 (vol.1), don de Jean-Jacques Baertschi.
- MSI 2024-014 : Henri Piccot, Journal de la Cp. fr. (frontières) fus. (fusiliers) II / 223 (vol.2), don de Jean-Jacques Baertschi.
- MSI 2024-015 : Photographie du bataillon militaire suisse pendant ou juste avant la seconde guerre mondiale, don de Jean-Jacques Baertschi.
- MSI 2024-016 : Photographie de l'état-major du bataillon 223, don de Jean-Jacques Baertschi.
- MSI 2024-017 : Remerciements adressés au chef de la compagnie II / bataillon 223 par ses hommes, don de Jean-Jacques Baertschi.

- MSI 2024-018 : Lettre adressée par Mme Amstutz à l'épouse du Général Guisan, réexpédiée annotée par ce dernier au chef de la Compagnie III / bataillon 221, don de Jean-Jacques Baertschi.
- MSI 2024-019 : Assiette commémorative : 45e fête de Gymnastique de Saint-Imier
- Centenaire de la Société Jurassienne de Gymnastique (1865-1965), don de Nathalie Clerc.
- ETJ 2024-001 : Livre de Hans Rudolf Kurz, Die Schweiz im Zweiten Weltkrieg, 1971, don d'Anne-Marie Zbinden.
- ETJ 2024-002 : Livre de Hans Rudolf Kurz, Die Schweizer Arme heute, 1976, don d'Anne-Marie Zbinden.

Achats

- MSI 2024-002 : Henri Piccot, Village avec église.
- MSI 2024-003 : Henri Piccot, Paysage jurassien - Vallon de Saint-Imier.
- MSI 2024-008 : Jean-Marc Erard, Les Tulipes, achat à l'artiste auprès du CCL.
- MSI 2024-009 : Jean-Marc Erard, Les Tulipes, achat à l'artiste auprès du CCL.
- MSI 2024-010 : Jean-Marc Erard, Nature morte, achat à l'artiste auprès du CCL.

COLLABORATEURS-TRICE-S

Les quatre collaborateurs-trice-s fixes du musée cumulent un temps de travail correspondant à 1.3 postes :

Conservatrice : 50%
Conservateur adjoint : 20%
Collaboratrice responsable de l'accueil des publics : 50%
Auxiliaire en charge de l'accueil des publics : 10%

Plus encore que les années précédentes, le manque de personnel s'est posé. Sans les apports des bénévoles, des AMSI et des stagiaires, il aurait été impossible de concrétiser certaines tâches dévolues à l'institution.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS DIVERS

Dès septembre, le musée accueille M. Liam Cinotti comme stagiaire. Étudiant à l'Université de Fribourg, il manifeste un intérêt pour l'histoire militaire et l'inventaire. Ses tâches comportent notamment la participation à la mise en place de l'exposition temporaire de 2025, sur la sorcellerie, ainsi que l'aide au rangement et à l'inventaire.

Du 24 au 27 septembre, le musée a accueilli 9 hommes de la Protection civile. Mmes Gajo et Oprea ont bloqué leur semaine pour pouvoir être avec eux et diriger les opérations tandis que M. Chollet s'est volontiers rendu disponible pour faire l'accueil les après-midis. Parmi les travaux effectués, les civilistes ont déplacé des objets du musée vers l'abri PC, installé des meubles dans l'abri PC pour reconditionner correctement les objets, photographié et inventorié des objets encombrants et effectué diverses tâches de manutention. Il s'agissait de travaux conséquents et nécessitant plus de bras et de mains que l'équipe du musée n'aurait pu en mettre à disposition.

Par ailleurs, les travaux courants durant toute l'année ont à nouveau fortement sollicité les collaborateur-trice-s : accueil, visites, contacts, administration, secrétariat, budget, conservation préventive, etc. Parmi les diverses activités, mentionnons :

- La participation à de nombreuses séances en vue de projets d'expositions, de recherches ou de partenariats ;
- La mise à jour des différents supports numériques du musée : site internet, pages Facebook et Instagram, pages du musée sur différents sites : museums.ch, Jura bernois tourisme, Réseau Interjurassien des Musées RIM, etc. ;
- Des recherches documentaires menées par l'équipe du musée afin de répondre à plusieurs demandes émanant de particuliers et concernant notamment des objets historiques militaires ;
- Divers contacts avec d'autres musées ainsi que des spécialistes d'histoire suisse et/ou militaire, dans le but de faire rayonner l'institution, recherches sur l'histoire régionale afin de préparer des expositions et des publications ;
- Planification des futures expositions ;
- Maintenance et surveillance des collections, du matériel électronique et des locaux (mesure des hydromètres, installation de moustiquaires, etc.) ;
- Participation aux séances du Réseau Interjurassien des Musées RIM, la conservatrice faisant partie du comité, ainsi qu'aux séances de la Commission culturelle de Saint-Imier, avec prise du procès-verbal une fois sur deux ;
- Participation à l'assemblée générale annuelle du Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne, où M. Chollet représente le musée en qualité de conservateur adjoint ;
- Rédaction des rapports d'activités, des rapports pour la Commission culturelle et autres tâches administratives ;
- Rédaction et mise à jour de documents écrits permettant aux médiateurs-trices culturel-le-s d'assurer des visites guidées du musée et de l'ETJ, en cas de besoin ;
- Tâches RH liées à l'engagement des médiateurs-trices culturel-le-s et les stagiaires (lecture des dossiers de candidature, entretiens d'embauche, etc.) ;
- Participation aux rendez-vous suivants :
    - Réunions pour le projet Circuit Secret de Jura bernois tourisme ;
    - Réunions avec les musées d'importance régionale du Jura bernois.

La conservatrice

Coraline Gajo

Le conservateur-adjoint

Loïc Chollet

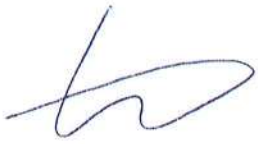

CRESCENTIA SA

Conseil d'administration :

Président :	M. Corentin Jeanneret
Vice-présidente :	Mme Gisèle Tharin
Secrétaire :	Mme Annick Chatelain
Membres :	Mme Josika Iles, MM. Olivier Zimmermann, Marco Pais Pereira (jusqu'au 30 juin 2024), Hugo Figueiredo, Samuel da Silva et Gérard Dessaules (dès le 08 octobre 2024)

Crescentia SA constitue la société de développement économique de Saint-Imier. La Municipalité de Saint-Imier en est l'actionnaire unique et le Conseil municipal ainsi que sa chancelière composent son Conseil d'administration.

En parallèle à son activité régulière de Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), Crescentia SA est copropriétaire du bâtiment Parc Technologique III qui offre aux entreprises locales et externes des locaux modernes et fonctionnels. Crescentia SA soutient le développement économique en Terre d'énergies en ayant une stratégie favorisant l'implantation sur le territoire local et en particulier dans la zone industrielle de La Clef (PDE d'importance cantonale d'entreprises à haute valeur ajoutée).

Le Conseil d'administration a connu une mutation au cours de l'année. M. Gérard Dessaules a remplacé M. Marco Pais Pereira, démissionnaire. Les inscriptions y relatives au registre du commerce ont été mises à jour.

Le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises en 2024. Un calendrier des séances est désormais arrêté en début d'année afin de planifier au mieux les affaires. De plus, le responsable du BO participe à la première partie de chaque séance du Conseil d'administration, afin de transmettre les informations liées au fonctionnement du BOSI et de donner son avis. Cette nouvelle gouvernance permet une gestion plus efficiente de la société et une meilleure réactivité dans la gestion des dossiers.

Bureau officiel de contrôle des chronomètres de Saint-Imier (BOSI)

L'histoire du contrôle remonte dans notre cité au 12 novembre 1884 déjà, date à laquelle le Gouvernement bernois approuvait le règlement pour les bureaux cantonaux d'observation de montres et plaçait ainsi sous sa surveillance l'école d'horlogerie de Saint-Imier qui a déployé cette activité jusqu'en 1975.

Cité horlogère d'importance, à la longue tradition d'industrie de la montre de précision et du chronométrage sportif, Saint-Imier exploite à nouveau depuis 2013 un bureau de contrôle des chronomètres par l'intermédiaire de sa société anonyme Crescentia SA qui est ainsi devenue un acteur du monde horloger à part entière.

Le BOSI a finalement bouclé l'année avec 614'289 pièces certifiées contre 654'000 annoncées, soit 3.56% de moins. Cela représente 18'818 heures de travail pour 18 fixes (1 Resp. BO / 3 adjoints / 9 CDI / 5 CDD) et 6'478 heures de travail pour 25 auxiliaires.

Évolution des volumes entre 2023 et 2024 :

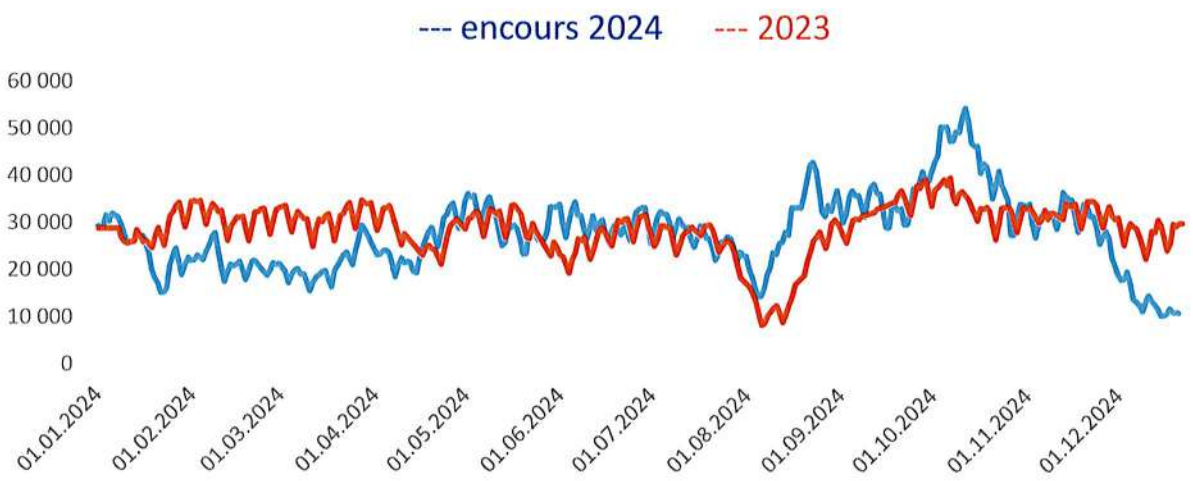

Nbre pièces traîtées 2023	*630 695*
Nbre pièces traîtées 2024	614 289

Dirigé par M. Patrick Flaig, l'effectif du personnel fixe de Crescentia SA se répartit comme suit :

- 1 responsable du BO ;
- 3 adjoints ;
- 9 CDI ;
- 5 CDD ;
- 25 auxiliaires.

Afin d'assurer une coordination optimale entre le COSC, les principaux déposants et les trois bureaux de contrôle, le Président de Crescentia SA siège au Conseil d'administration du Contrôle officiel Suisse des Chronomètres.

En 2024, le BOSI est resté à la pointe grâce à la certification en tête de montre. Depuis 2023, le COSC est officiellement accrédité pour cette méthode de mesure. Le laboratoire de Saint-Imier est le premier BO à être équipé de ces nouvelles machines[1].

Divers travaux ont été effectués afin que le BOSI puisse toujours effectuer ses missions à satisfaction. Dans le prolongement de l'installation du deuxième groupe froid et d'un humidificateur, les armoires puissance ont été modifiées ; enfin la rampe d'humidification et la programmation ont été réalisées.

Afin de faire face à une éventuelle pénurie d'énergie, le BOSI a été équipé en conséquence et bénéficie ainsi :

- D'une génératrice de location de 100 KVA, suffisante pour subvenir à nos besoins énergétiques jusqu'à l'arrivée de la génératrice définitive (150 KVA) ;
- D'un onduleur composé de 109 batteries pour puissance de 60 KVA.

Grâce à ses équipements, le BOSI est le seul laboratoire COSC capable de garantir un fonctionnement sans discontinuer, et ce malgré une éventuelle pénurie d'énergie.

Tout au long de l'année 2024, divers événements internes ont eu lieu. Il s'agit de moments fédérateurs, qui permettent de resserrer les liens au sein de l'équipe mais aussi de faire

[1] Rapport annuel 2022 du COSC

rayonner le COSC et Saint-Imier. On peut citer notamment l'organisation d'un pique-nique annuel avec l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du laboratoire ou encore le repas du personnel en décembre.

Une manifestation d'envergure a également eu lieu au sein du BOSI : la Biennale du Patrimoine horloger. Saint-Imier fait désormais partie intégrante de cette manifestation qui permet d'ouvrir les portes d'entreprises et d'institutions horlogères situées à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Saint-Imier. C'est naturellement que le BOSI a été associé à cet événement et a pu accueillir une quarantaine de personnes. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine édition de la Biennale !

Le Conseil d'administration de Crescentia souhaite adresser ses remerciements à la direction ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du BOSI pour la qualité de leur travail qui contribue à la bonne réputation de l'horlogerie suisse.

Parc Technologique III

Le Parc technologique III a été officiellement inauguré en septembre 2016 dans la zone industrielle de La Clef, à l'entrée ouest de la localité.

Le bâtiment est organisé en propriété par étage (PPE). L'administration et la gestion du bâtiment sont assurées par Crescentia SA par l'intermédiaire des services de l'administration communale.

Crescentia SA, avec une part de 5'694/10'000, se partage aujourd'hui la copropriété du bâtiment avec le Groupe Froidevaux SA qui détient une part de 4'306/10'000. Durant l'année 2021, deux actes de droit d'emption ont été conclus par Crescentia SA.

Pour rappel, ces deux droits d'emption courraient jusqu'au mois d'octobre 2024. En cas d'exercice, Crescentia SA deviendrait alors un acteur minoritaire du Parc Technologique III en ne conservant plus que le feuillet n° 2069-5 (736/10'000) situé au 2ème étage et loué à l'entreprise BOS-Software Sàrl. Ces droits n'ont pas été exercés. Toutefois, dans la logique de continuer la collaboration avec les acteurs concernés, ces deux pactes ont été prolongés.

Divers travaux ont été réalisés et/ou discutés au cours de l'exercice 2024, afin que ce bâtiment reste fonctionnel et réponde aux attentes des différents utilisateurs (récupération de chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.).

Statuts de la société

Pour faire suite à une demande de l'Intendance des impôts du canton de Berne et afin de pouvoir continuer à être considéré comme une société anonyme d'utilité publique – et donc exonérée d'impôts – le Conseil d'administration a entrepris de modifier les statuts de la société. De plus, les statuts datant de 2014, un toilettage complet a été réalisé. Un groupe de travail a été constitué et a passé en revue l'ensemble des statuts. Un notaire a été mandaté afin d'encadrer le groupe de travail. Au final, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue en décembre 2024, les nouveaux statuts ont été adoptés. L'Intendance cantonale des impôts a d'ores et déjà approuvé cette modification et a maintenu le caractère d'utilité publique d'un point de vue fiscal. De plus, les différents changements opérés permettront une gestion efficiente, sans changer fondamentalement les structures existantes. Les nouveaux statuts ont été inscrits au registre du commerce.

Cette année 2024 aura été intense et marquée par l'avancement de divers projets. Crescentia SA se porte bien et a su relever les nombreux défis qui se sont présentés à elle. L'activité de la société est variée et abondante avec une seule finalité : offrir à Saint-Imier un développement économique à la hauteur de son industrie et de sa place de future première commune du Grand Chasseral. C'est confiant et tourné vers l'avenir que le Conseil d'administration a œuvré en 2024 et continuera de le faire dans les années à venir. L'année 2025 sera marquée par des nombreux défis, en particulier en lien avec le BOSI.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président : La Secrétaire :

Corentin Jeanneret Annick Chatelain

CRESCENTIA SA

Comptabilité 2024

Au moment de l'établissement du rapport,

les comptes 2024 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	31.12.2024	31.12.2023
Caisse	146.15	247.45
BCBE - 16.254.717.4.26 "construction"	78 148.08	78 146.80
CEC - 57.506.273.268.3 "Consignation"	0.00	0.00
BCBE - 16 243.671.7.47 "locations"	58 119.91	61 264.06
BCBE - 42 4.268.148.24 "Garantie Beco"	0.00	0.00
BCBE - 16 922.926.9.74 "c/c COSC"	522 099.58	318 025.35
CEC - 57.506.273.467.8 "Construction PTSI III"	1 442 745.77	1 442 650.77
CEC - 57.506.273.784.7 Loyers PTSI III	5 233 040.16	4 671 789.51
CCP CH24 0900 0000 1414 0146 4	0.00	0.00
Débiteurs	347 838.90	285 265.35
COSC - Débiteurs	187 973.95	250 338.48
Impôt anticipé à récupérer	603.88	366.30
Actifs transitoires	0.00	0.00
Impôt préalable	933.60	0.00
Immeuble PTSI III	2 340 832.27	2 557 557.15
COSC - Laboratoires et enceintes	0.00	50 000.00
COSC - Mobilier, appareils, véhic.	125 001.00	86 507.45
Immeuble Abattoirs en cours	0.00	0.00
TOTAL ACTIFS	**10 337 483.25**	**9 802 158.67**

CRESCENTIA SA

Comptabilité 2024

Au moment de l'établissement du rapport,

les comptes 2024 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	31.12.2024	31.12.2023
Créanciers	163 540.90	129 244.24
Passifs transitoires	6 500.00	14 000.00
COSC - TVA due	49 356.31	51 083.63
Compte d'attente	6 545.00	0.00
Dépôts Badges PTSI III	750.00	750.00
CEC prêt ferme 57.506.273.750.2	0.00	0.00
CEC prêt ferme 57.506.273.749.9	0.00	0.00
COSC - prêt	0.00	0.00
Confédération, prêt NPR	583 500.00	659 500.00
Canton, prêt NPR	583 500.00	659 500.00
Confédération, prêt NPR	385 000.00	408 000.00
Canton, prêt NPR	385 000.00	408 000.00
Provision pour impôt préalable TVA s/invest.	181 945.10	198 669.98
Provision pour loyers impayés	41 000.00	0.00
Provision PPE	0.00	0.00
Provision pour fluctuation - COSC	1 400 000.00	1 200 000.00
COSC - Provision BO Secours	1 274 999.97	949 999.99
Capital-actions	3 000 000.00	3 000 000.00
Réserve générale	103 000.00	103 000.00
Résultat reporté	1 949 410.83	1 953 939.05
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	**223 435.14**	**66 471.78**
TOTAL PASSIFS	**10 337 483.25**	**9 802 158.67**

PARC TECHNOLOGIQUE DE SAINT-IMIER SA

Conseil d'administration au 31.12.2024 :

Président : M. Corentin Jeanneret
Vice-président : M. Didier Rizzotti
Membres : MM. Mario Castiglioni, Frédéric Flahaut, et Olivier Zimmermann

Les procès-verbaux des séances ont été tenus par Mme Gabrielle Romy. Le conseil d'administration tient à lui témoigner sa reconnaissance pour le travail accompli.

La société anonyme fondée en 2003 est détenue à hauteur d'un tiers des actions par la Haute Ecole Arc et pour les deux tiers restants par la Municipalité de Saint-Imier. Elle a notamment pour objectif la mise à disposition de locaux à des institutions de formation et de recherche appliquée, incluant la mission de transfert technologique à de jeunes entreprises ou des entreprises en constitution. La société veille également à favoriser le perfectionnement professionnel et la formation continue en général, ainsi que le développement du domaine Ingénierie de la Haute Ecole Arc, sur le site de Saint-Imier en particulier.

Après une première extension du bâtiment en 2011, la HE-Arc et la ville de Saint-Imier ont investi en 2020, à travers la société Parc technologique de Saint-Imier SA, 1,5 million dans la rénovation et la transformation de la partie sud du bâtiment qui correspond à une ancienne usine Straumann des années 60.

Le bâtiment du Parc Technologique de Saint-Imier (PTSI) offre aux étudiant-e-s de troisième année ainsi qu'au personnel d'enseignement et de recherche de la Haute Ecole Arc Ingénierie une proximité idéale permettant une collaboration régulière avec les entreprises de l'Arc jurassien.

En effet, sur ses 3'500 m^2, le PTSI abrite sept des onze groupes de compétences du domaine ingénierie, en adéquation parfaite avec les besoins de notre terreau industriel :

- Conception des moyens de production
- Métrologie et vision industrielle
- Systèmes informatiques embarqués
- Autonomisation industrielle
- Technologies d'interaction
- Analyse des données
- Imagerie

Avec plus de 80 collaboratrices et collaborateurs de la HE-Arc qui sont basés sur le site du Parc technologique de Saint-Imier, il s'agit du principal site du domaine Ingénierie de la haute école.

Le groupe dénommé « Autonomisation industrielle » a été créé en 2021 et est venu renforcer les compétences directement dédiées à l'industrie manufacturière de l'Arc jurassien pour soutenir la digitalisation de l'économie et ainsi compléter le portefeuille des compétences de la HE-Arc présentes sur le site de Saint-Imier.

Le PTSI abrite également le Tornos Research Center, ARCM (Association de Recherche Communautaire des moyens de production Microtechniques) et le MicroLean Lab, projet de partenariat public-privé de la HE-Arc Ingénierie. Le bâtiment offre plusieurs salles de cours, des salles de pratique, des laboratoires ainsi qu'une salle propre équipée d'appareils de mesure et de caractérisation.

En général

L'exercice 2024, outre le traitement des affaires usuelles et courantes, a été marqué par des changements au sein du conseil d'administration. En effet, M. Didier Rizzotti, déjà membre du conseil, a remplacé M. Philippe Grize. Enfin, M. Frédéric Flahaut a fait son entrée au conseil d'administration en remplacement de M. Jeroen Köller. Ces changements ont été officialisés lors de l'assemblée générale annuelle tenue début juillet 2024. Ce moment a été l'occasion de remercier MM. Philippe Grize et Jeroen Köller pour leur implication de longue date au sein de la société.

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises et a notamment traité des points suivants :

- Travaux effectués (WC et cafétéria) ;
- Remplacement du mobilier de la terrasse ;
- Installation de panneaux photovoltaïques ;
- Inondations et travaux à prévoir ;
- Marche administrative.

Les comptes de la société ont été validés par l'assemblée générale et bouclent avec un bénéfice, témoignant de la bonne gestion de cette société. Le remboursement des prêts LIM est terminé, il reste encore les prêts NPR qui seront complètement remboursés d'ici 2030. Les statuts de la société ont été modifiés en assemblée générale extraordinaire courant mars 2024. Il s'agissait pour l'essentiel de modifications à la demande du canton de Berne, respectivement de l'Intendance cantonale des impôts, afin que la société reste considérée comme étant d'utilité publique et donc exonérée de l'impôts. La modification a été effectuée dans le délai imparti par le canton et les nouveaux statuts ont été approuvés par les autorités fiscales et sont inscrits au registre du commerce.

La planification des travaux qui seront exécutés en 2025 a également occupé le conseil d'administration. Une priorisation des travaux est agendée en cours d'année 2025. Au nombre des travaux évoqués, on peut notamment relever le renouvellement du mobilier extérieur de la terrasse, divers travaux d'entretien dans les WC ou les espaces verts ainsi que l'installation éventuelle d'une borne de recharge pour véhicule électrique.

L'année 2024 s'inscrit donc dans la continuité des précédentes et le conseil d'administration continue à veiller à ce que les locaux, dont la société est propriétaire, restent modernes, accueillants et répondent aux besoins des différents utilisateurs.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président — Le Vice-Président

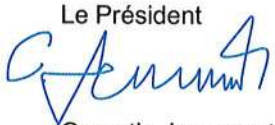

Corentin Jeanneret — Didier Rizzotti

PTSI SA

Comptabilité 2024

Au moment de l'établissement du rapport,

les comptes 2024 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	**31.12.2024**	**31.12.2023**
BCBE - 16 249.947.3.98 "c/c"	443 698.07	538 838.78
CEC - 42 0.064.250.09 "Epargne"	116 290.75	116 285.10
BCBE - 42 4.035.984.64 "Epargne"	1 058.51	1 057.05
BCBE - 16 286.899.5.52 "c/c extension"	4 069.96	7 636.46
CCP - CH26 0900 0000 1453 3468 1	0.00	0.00
Prêt commune de Saint-Imier	0.00	0.00
Impôt anticipé à récupérer	108.21	138.25
Débiteurs	32 427.65	49 230.40
Actifs transitoires	1 777.95	0.00
Stock mazout	0.00	0.00
Mobilier, machines, appareils	1.00	1.00
Immeuble Serre 7	670 000.00	600 000.00
Immeuble Beau-Site 16	5 200 000.00	5 320 000.00
Immeuble - Rénovation	0.00	0.00
TOTAL ACTIFS	**6 469 432.10**	**6 633 187.04**

PTSI SA

Comptabilité 2024

Au moment de l'établissement du rapport,

les comptes 2024 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	**31.12.2024**	**31.12.2023**
Créanciers	43 141.45	41 895.80
Passifs transitoires	5 001.00	5 001.00
Compte d'attente		
Prêt long terme commune de St-Imier	100 000.00	100 000.00
Prêt long terme HE-Arc	100 000.00	100 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.706.804	0.00	159 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.707.524	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.708.798	1 947 000.00	2 120 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.706.713	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.104.034.853	1 150 000.00	1 150 000.00
Confédération, prêt LIM	0.00	37 500.00
Canton, prêt LIM	0.00	27 500.00
Confédération, prêt NPR	311 000.00	364 000.00
Canton, prêt NPR	311 000.00	364 000.00
Fonds de rénovation	1 423 423.39	1 193 423.39
Capital-actions	300 000.00	300 000.00
Réserve générale	36 000.00	29 000.00
Résultat reporté	699 866.85	705 866.85
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	**42 999.41**	
TOTAL PASSIFS	**6 469 432.10**	**6 697 187.04**

EAUVallon SA

Conseil d'administration (fin 2024) :

Présidente :	Josika Iles
Vice-Président :	Samuel Miserez
Membres :	Bastien Boillat, Laurent Bandelier, Patrick Adatte

L'année 2024 a été la cinquième année complète d'exploitation depuis la mise en service des infrastructures de EAU-Vallon SA. Les quantités d'eau vendue par la société à ses 2 actionnaires a dépassé 1 million de m^3 (1'020'721 m^3) soit une hausse par rapport à 2023 (999'951 m^3, +2.03%). Rappelons que ce projet garantit à long terme l'approvisionnement de plus de 25'000 personnes. Il est porté par le SEF et la commune de Saint-Imier.

Quantités d'eau pompée en 2024

Contractuellement le SEF et la commune de Saint-Imier doivent se partager en principe à parts égales les quantités d'eau produites qui sont facturées CHF 1.10/ m^3 (HT). Les contraintes liées à l'exploitation des 2 réseaux de distribution (fuites, travaux de rénovation, de maintenance, ...) peuvent induire des différences sensibles dans quantités d'eau prélevées par les 2 clients de Eau-Vallon SA.

Au total 1'020'721 m^3 ont été facturés en 2024 soit une moyenne quotidienne de 2'789 m^3 (2'740 m^3/ jour en 2022). Les 2 partenaires ont consommé 1595 m^3/ jour (57.2%) pour Saint-Imier) et 1'194 m^3/ jour pour le SEF (42.8%) en 2023. Les ventes d'eau ont représenté des revenus de CHF 1'122'793.10 en 2024 contre CHF 1'099'946.10 l'année précédente. La part de Saint-Imier a augmenté en raison des travaux sur les réservoirs « Sur les Crêts » et les fuites sur les conduites de transport Cormoret – Saint-Imier.

Suivi de la qualité de l'eau

En plus des mesures en continu de la température, de la conductivité, du pH, de l'absorption UV, de la turbidité et de la teneur en oxygène dissout, le programme d'analyses a été organisé sur une base annuelle. Il comprend des analyses chimiques trimestrielles de l'eau brute (ions majeurs et mineurs, micropolluants, pesticide, hydrocarbures) et des analyses bactériologiques mensuelles de l'eau brute et désinfectée. En 2024 l'ensemble des paramètres respectaient les normes de potabilité.

La station des Sauges en 2024.

Les travaux de maintenance et de nettoyage ont été réalisés en partenariat par le Domaine de l'eau et du gaz de Saint-Imier et le SEF qui ont mis à disposition de Eau-Vallon SA les ressources humaines nécessaires.

Une étude est en cours pour augmenter la production d'électricité photovoltaïque sur le site du réservoir des Philosophes. L'idée est de créer une communauté d'auto consommateurs entre Eau-Vallon, le SEF et les Services techniques (chauffage à distance). Une décision sera prise au début de l'année 2025.

Le bilan 2024 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2025, donc après l'impression du rapport 2024, sera joint au rapport de gestion 2025.

BILAN 2023

ACTIF		
Trésorerie	CHF	499'425.85
Créances résultant de ventes et de prestations	CHF	91'351.15
Autres créances	CHF	3'312.30
Actifs de régularisation	CHF	0.00
Immobilisation corporelle	CHF	12'504'944.00
Subventions	CHF	-4'980'386.00
TOTAL	**CHF**	**8'118'647.12**
PASSIF		
Exigible à court terme	CHF	818'889.20
Exigible à long terme	CHF	5'500'000.00
Provision	CHF	830'000.00
Capital social	CHF	1'000'000.00
Pertes au bilan	CHF	2'694.10
Résultats de l'exercice	CHF	(32'936.18)
TOTAL	**CHF**	**8'118'647.12**

Au nom du Conseil d'administration

La Présidente — Membre

Josika Iles — Patrick Adatte

CENTRE DE
TECHNOLOGIES
MICROTECHNIQUES

Plasturgie | Etampes | Formation | Production

CENTRE DE TECHNOLOGIES MICROTECHNIQUES SA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Patrick Linder
Vice-président : M. Yves Beaumann
Membres : MM. Cédric Bassin, Tino Cocco, Jacques Schnyder, Gisèle Tharin

RAPPORT ANNUEL 2024

Donnant suite au plan d'action urgent mis en place en 2023 pour gérer un changement de contexte radical, le CTM a poursuivi durant le premier semestre 2024 l'étude de différentes pistes pour réorganiser la société en fonction des besoins de formation et des compétences de plasturgie nécessaires au tissu industriel régional. L'hypothèse privilégiée était d'établir un modèle économiquement viable pour offrir ou gérer des solutions d'injection plastique (conception, production de petites séries, usinage de moules) aux entreprises régionales tout en consignant les compétences nécessaires pour y parvenir. Différents scenarii ont été développés par le Conseil d'administration et soumis pour réflexion.

En août, l'actionnaire majoritaire du CTM, la commune de Saint-Imier, a cependant décidé après mûre réflexion de liquider le CTM et de rapatrier le reliquat de la fortune dans les comptes de la Municipalité. La prise de risques, les efforts nécessaires et les ressources à engager pour une réorientation de la société ne pouvant être assumés dans le contexte communal. Le CTM a dès lors mis en application cette décision et pris les mesures pour préparer la liquidation de la société. Le Conseil d'administration a œuvré avec rigueur pour exécuter cette décision en concertation avec la Commune de Saint-Imier.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président :	**Le Vice-président :**
Patrick Linder	Yves Beaumann

Centre de Technologies Microtechniques SA
Comptabilité 2024

Au moment de l'établissement du rapport, les comptes de l'exercice 2024 ne sont malheureusement pas encore disponibles (en cours de bouclement). Les comptes sont donc présentés avec une année de décalage.

BILAN au 31.12.2023

ACTIFS	**31.12.2023**
CEC Clientis – 16 1.062.397.03	91'504.36
Caisse	29.60
Débiteurs	7'850.65
Ducroire sur débiteurs	-7'800.00
Actifs transitoires	0.00
Travaux en cours	0.00
Inventaire marchandises	0.00
Immobilisations corporelles (machines)	1.00
TOTAL ACTIFS	**91'585.61**

PASSIFS	**31.12.2023**
Créanciers	17'116.45
Passifs transitoires	3'000.00
Capital-actions	102'000.00
Résultat reporté	352.26
Résultat de l'exercice	-30'883.10
TOTAL PASSIFS	**91'585.61**

COMPTE DE RÉSULTAT au 31.12.2023

Produits des ventes de biens et prestations	383'567.33
Variation des travaux en cours	-22'398.00
Charges variables	-38'801.41
Produits exceptionnels	83'364.18
Charges exceptionnelles	-3'692.35
Frais de production	-1'659.50
Frais de transport	0.00
Amortissements de production	-2.00
Personnel d'exploitation	-401'513.10
Frais de locaux	-10.35
Frais partenariat ceff	-16'625.75
Frais financiers	-82.20
Assurances	-4'531.90
Frais de gestion	-6'874.95
Frais de promotion	-1'598.60
Impôts directs	-24.50
Résultat net de l'exercice	**-30'883.10**

Société immobilière Diapason S.A.

Rapport de gestion de l'exercice 2024

Conseil d'administration :

Président	M. Martin Rytz
Secrétaire et membre	M. Yves Houriet
Membre	M. Olivier Zimmermann

La société a géré en fonction de ses moyens l'immeuble dont l'école de musique est locataire.

Durant l'exercice 2024, en plus de l'entretien courant du jardin, la barrière du côté ouest a dû être réparée. A la demande du parc Chasseral et en collaboration avec des élèves de l'école primaire, un arbre de type invasif a été remplacé par une essence locale.

La demande pour le permis de construire de l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite a été déposée. Malheureusement, celle-ci se heurte à des oppositions du Service des monuments historique et du Patrimoine bernois. La procédure est de ce fait toujours en cours.

Le projet pour un agrandissement (ou nouveau bâtiment annexe) a lui été mis en attente.

St-Imier, le 8 janvier 2025

Le Président	Le Secrétaire
Martin Rytz	Yves Houriet

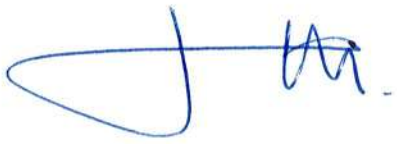

Annexe : bilan et compte de pertes & profits

BILAN

A C T I F	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie	44'005.07	45'371.07
Autres créances à court terme	0.00	0.00
Actifs de régularisation	0.00	0.00
ACTIF CIRCULANT	***44'005.07***	***45'371.07***
Immobilisations financières	0.00	0.00
Immobilisations corporelles meubles	1.00	1.00
Immobilisations corporelles immeubles	676'630.00	681'630.00
ACTIF IMMOBILISÉ	***676'631.00***	***681'631.00***
TOTAL ACTIF	**720'636.07**	**727'002.07**

P A S S I F	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dettes à court terme portant intérêt	19'611.10	19'245.40
Autres dettes à court terme	807.20	2'096.65
Passifs de régularistation	11'500.00	5'500.00
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	***31'918.30***	***26'842.05***
Dettes à moyen/long terme portant intérêt	265'491.20	285'102.30
Autres dettes à long terme	0.00	0.00
Provisions	7'500.00	0.00
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	***272'991.20***	***285'102.30***
Capital-actions	340'000.00	340'000.00
Réserves légales et facultatives	6'567.00	6'067.00
Bénéfice résultant du bilan	69'160.57	68'991.72
Propres parts du capital	-1.00	-1.00
CAPITAUX PROPRES	**415'726.57**	**415'057.72**
TOTAL PASSIF	**720'636.07**	**727'002.07**

COMPTE DE PERTES & PROFITS
(Du 1er janvier au 31 décembre)

	2024	2023
Produits locations	53'200.00	53'200.00
Produits nets	**53'200.00**	**53'200.00**
Entretien	26'956.00	6'968.50
Entretien - povision	7'500.00	
Assurances	2'378.35	2'135.40
Frais administratifs	4'343.30	6'363.50
EBITDA	**12'022.35**	**37'732.60**
Amortissements	5'000.00	20'000.00
EBIT	**7'022.35**	**17'732.60**
Frais financiers	5'649.75	6'057.65
CP exceptionnels, uniques ou hors période	0.00	0.00
EBT	**1'372.60**	**11'674.95**
Impôts	703.75	1'661.10
Résultat de l'exercice	**668.85**	**10'013.85**

DIATEL SA

Conseil d'administration :

Présidente :	Mme Josika Iles
Vice-président :	Jacques Babey
Secrétaire :	Mme Annick Chatelain
Membres :	Pierre-Eric Mathez, Gisèle Tharin, Gregor Doutaz, Yves Rochat.

Durant l'année 2024 le regain d'activités chez Diatel SA observé en 2023 s'est confirmé. Le nouveau dynamisme apporté par la fusion entre UPC et Sunrise et la qualité de l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont été la clef de ce succès.

L'équipe technique composée de 3 spécialistes réseau (2.5 EPT) et celle chargée de la gestion administrative et de la vente (1.1 EPT, 2 temps partiels de 70% et 40%) n'ont pas connu de changement en 2024. Par contre une nouvelle collaboratrice pour la vente et les relations clientèle a débuté le 1er janvier 2025 à 40% afin de renforcer l'équipe commerciales.

En 2024, l'activité commerciale a été marquée par le dynamisme apporté par les produits Sunrise. Les branchements actifs sur le réseau sont en augmentation nette. Le chiffre d'affaires des ventes du Service point 2024 équivaux à celui de 2023.

D'un point de vue réseau, les équipements ont été rénovés dans plusieurs immeubles. Du matériel passif a été remplacé dans le cadre de l'entretien et de la modernisation des installations. Il a été choisi pour être compatible avec l'augmentation de la bande passante.

Le réseau de fibres optique a été étendu entre certaines infrastructures clé des Services techniques (7 stations transformatrices). Les travaux sur le réseau Diatel réalisés en synergie avec ceux du Service de l'Equipment ont concerné les rues de Tivoli, Denise Binschedler Robert, Saint-Martin, Marne de la Coudre, du Soleil, ainsi que plusieurs bâtiments.

Le bilan 2024 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2025, donc après l'impression du rapport 2024, sera joint au rapport de gestion 2025.

La Présidente : Le Chef de l'Equipement

Josika Iles Patrick Adatte

Diatel 50 ans 1972 – 2022

DIATEL SA

BILAN 2023

ACTIF

Liquidités	CHF	371'992.49
Réalisable	CHF	-1'206.65
Valeurs d'exploitation	CHF	26'500.00
Immobilisation corporelle	CHF	'760'278.75
Immobilisation financière	CHF	0.00
Actifs transitoires	CHF	0.00
TOTAL	**CHF**	**1'157'564.59**

PASSIF

Exigible à court terme	CHF	139'151.75
Exigible à moyen terme	CHF	2'412.15
Charge immeuble	CHF	150.00
Passifs de régularisation	CHF	39'688.04
Exigibles à long terme	CHF	619'675.00
Fonds propres	CHF	350'388.35
TOTAL	**CHF**	**1'157'564.59**

Dont

Résultats reportés	CHF	7'192.61
Résultats de l'exercice	CHF	13'895.74

CONCLUSIONS

Les pages précédentes présentent un compte rendu détaillé de l'année écoulée au sein de la Municipalité de Saint-Imier ainsi que des nombreux organismes associés. Ce rapport met en évidence la diversité et la complexité des tâches accomplies par notre administration, toutes orientées vers un objectif commun : servir efficacement les habitantes et habitants de Saint-Imier. Malgré certains défis au nombre desquels on peut citer les restrictions budgétaires, la Municipalité peut être fière des progrès réalisés et peut rester déterminée à continuer de contribuer à l'épanouissement des Imériennes et des Imériens.

Le début de l'année aura été marqué par le projet d'extension de la centrale photovoltaïque à Mont-Soleil. Le débat, émotionnel et intense étant donné les enjeux, a abouti sur une votation populaire. En effet, le Conseil de ville a décidé de faire usage de son droit de renvoyer un objet de sa compétence à l'autorité supérieure, en l'occurrence le corps électoral. A une courte majorité, la population a fait le choix d'accepter de donner son accord à ce projet qui s'inscrit dans la législation fédérale « Solar Express ». Le rôle de pionnier de notre commune dans la production d'énergies renouvelables est ainsi réaffirmé.

D'autres grands projets ont aussi marqué cette année, notamment la décision, préavisée favorablement par l'ensemble des autorités et validée par le peuple, de vendre les immeubles du patrimoine financier sis à la rue Jacques-David 4-6-8. Cette décision permettra de régler une situation qui a fait l'objet de nombreuses discussions ces dernières années.

Le projet de déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier a également été plébiscité par les ayants-droits imériens ainsi que par nos communes voisines (soit Sonvilier, Villeret et Courtelary). Ce projet d'envergure permettra à la population du Haut-Vallon de bénéficier d'une infrastructure moderne, repensée, plus accessible et avec davantage de déchets collectés. Il s'agit d'un message important pour les collaborations intercommunales. C'est ensemble que nous pouvons offrir des solutions de qualité aux citoyennes et citoyens du Vallon. Les investissements conséquents sont ainsi répartis et le bassin de population permet bien souvent d'atteindre la taille critique requise.

L'année 2024 aura aussi été marquée par la Biennale du Patrimoine horloger. Cette manifestation donne l'occasion au public de visiter de nombreuses manufactures horlogères. Saint-Imier était invitée d'honneur lors de la dernière édition. En 2024, et grâce à l'excellente collaboration entre notre cité et les villes de La Chaux-de-Fonds et Le Locle, Saint-Imier fait partie intégrante de cette Biennale en devenant co-organisatrice. Cet élargissement du territoire fait sens tant l'urbanisme horloger est un élément marquant dans ces trois villes. Près de 4500 personnes ont pris part à cette édition. Ce succès a permis à Saint-Imier de s'affirmer sur la scène romande et nationale en faisant connaître son patrimoine horloger. Plusieurs entreprises locales ont joué le jeu et sont satisfaites des retombées. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine édition !

En ce qui concerne le fonctionnement de la commune, en particulier le personnel communal, deux faits importants sont à relever. Tout d'abord, la création de la Commission temporaire multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines. Ensuite, le Conseil municipal a donné un mandat à Compas Management Services Sàrl afin de réaliser un audit complet du fonctionnement de la Municipalité, dans le but de trouver des économies structurelles.

L'avenir financier de la commune a tenu une place importante tout au long de l'année. Etant donné la situation, les autorités ont fait le choix de présenter un budget prévoyant une

augmentation de la quotité d'impôts (2 dixièmes) au peuple. Un refus net a induit de nouvelles discussions et une nouvelle mouture du budget pour le début de l'année 2025. Les débats ont été nombreux et chacun a un avis sur la meilleure manière de sortir de cette situation. L'effondrement des rentrées fiscales, en particulier des personnes morales, n'est imputable à qui que ce soit. Il faut apprendre à faire différemment et avec moins de rentrées. Deux options s'offrent alors : réduire les dépenses et/ou augmenter les recettes. Le peuple ayant exprimé clairement son avis quant à la seconde proposition, il appartient aux autorités d'explorer les possibilités de réduction des dépenses. L'audit précité permettra d'atteindre cet objectif, tout comme la refonte du plan financier.

Vous l'aurez compris en parcourant ce rapport, l'exercice 2024 n'aura pas ménagé l'administration et les autorités imériennes. Si les défis qui s'annoncent sont nombreux, l'énergie déployée par l'ensemble des personnes qui gravitent autour de la Municipalité est intacte. J'en profite pour remercier sincèrement l'ensemble du personnel et des autorités pour leur engagement et leur dévouement. Que l'esprit pionnier qui nous caractérise nous donne de la force pour l'avenir, afin de remplir la mission qui constitue l'essence même de toute administration : être au service de la population !

Corentin Jeanneret

Député-maire de Saint-Imier

ANNEXE

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

MUNICIPALITE DE SAINT-IMIER
COMMISSION DE GESTION

Composition de la commission :

Président :	M. James Souchon (PLR)
Vice-président :	M. Loan Tultak (ARC)
Secrétaire:	M. Theo Brand (sans parti)
Membres :	Mme Aurélie Juillerat (ARC)
	M. Christian Tharin (PLR)
	M. Gaëtan Aellen (PLR)
	M. Yves Rochat (PLR)

La Commission de gestion s'est retrouvée à 15 reprises durant l'année en cours.
Elle a traité les objets suivants :

1. **Révision du règlement des commissions permanentes**

La commission s'est penchée sur une proposition intermédiaire de structure du nouveau règlement des commissions permanentes. Suite à son rejet au CV du 13 juin 2024, la commission a rencontré les différentes commissions afin d'échanger sur le futur règlement.

Récapitulatif des rencontres :

09.09.2024 – Commissions des écoles

09.09.2024 – Commission bâtiments et infrastructures sportives

09.09.2024 – Commission urbanisme et mobilité

30.09.2024 – Commission des finances

28.10.2024 – Commission de la culture

28.10.2024 – Commission de l'équipement

28.10.2024 – Commission économie et tourisme

Sera encore planifié en janvier 2025 :

- Commission de la jeunesse
- Commission de la santé
- Commission de l'action sociale
- Une rencontre avec le Maire
- Une rencontre avec la Chancellerie

Nous avons reçu de nombreuses pistes de travail et informations lors de ces séances.

Notre commission doit réfléchir à l'attribution des tâches au sein des commissions, à la possibilité d'externaliser certaines tâches, ainsi qu'à la séparation ou à la fusion de commissions dans le but d'améliorer l'efficience et de répondre à un besoin actuel.

L'absentéisme demeure un sujet récurrent au sein des commissions. Le nombre de participants devra également être réfléchi afin de pouvoir faire face à la charge de travail importante que certaines commissions ont ou auront.

2. Appartements sociaux de la rue Jacques-David 4 ;6 ;8

Dossier clos – Le Conseil de ville (CV) a décidé de vendre les bâtiments.

Un rapport final sera transmis prochainement au Conseil de ville.

3. Nouveaux bâtiments services techniques, crédit supplémentaire

Dossier clos – Un rapport final sera transmis prochainement au Conseil de ville.

Conclusion

La Commission de gestion a travaillé principalement sur le développement du nouveau règlement suite aux décisions du Conseil de ville. Elle a entendu bientôt toutes les commissions afin d'adapter la nouvelle structure aux réels besoins ainsi qu'à la période dans laquelle nous vivons.

Au nom de la Commission de gestion

Le Président	Le Secrétaire
James Souchon	Théo Brand

RAPPORTS SUR LES ACTIVITES LIEES AUX MOTIONS

Rapport intermédiaire de la commission temporaire « Pour un développement durable »

6 mai 2025

Activités de la commission en 2024 et reprise des travaux en 2025

Au cours de l'année 2024, la commission temporaire « Pour un développement durable » a mené une analyse de l'utilisation de l'outil Boussole 21 dans le cadre communal. Dans ce contexte, la chancelière a été sollicitée pour mandater une personne chargée de tester l'outil. Une première évaluation a ensuite été transmise par M. Da Silva, portant sur le projet *Fenêtres de l'Avent imériennes 2024*.

La commission a également rédigé un rapport final, présenté au Conseil de Ville de Saint-Imier en date du 12 décembre 2024. Lors de cette séance, la commission a exprimé son souhait de poursuivre son engagement au cours de la présente législature, dans le but de renforcer l'intégration des pratiques durables dans les politiques locales et les projets communaux.

Trois options ont été soumises au Conseil de Ville concernant la suite du mandat. La ***variante B***, prévoyant le maintien de la commission temporaire jusqu'à la fin de la législature en cours, a été adoptée.

À la fin de l'année 2024, Mme Danika Perret (ARC) et M. Mathias Nickles (PLR) ont annoncé leur souhait de se retirer de la commission. Ce changement a temporairement ralenti les travaux, en raison de la nécessité de pourvoir les sièges vacants. La commission a pu être recomposée à la suite de la nomination de Mme Tiffany Dogana et de M. Vermeille par le Conseil de Ville, lors de sa séance du 20 mars 2025. Ainsi, la commission « Pour un développement durable » a pu reprendre ses activités à l'occasion de sa première séance de l'année 2025, tenue le 28 avril.

Nouvelle constitution de la commission

Présidente : Mélanie Lambert (PS)
Le vice-président : Yves Rochat (PLR)
Secrétaire : Eda Gauchat (ARC)
Membres : Johan Wermeille(PLR), Tiffany Dogana(PS)

Séances de la commission

La commission « Pour un développement durable » s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année 2024, aux dates suivantes :

- 12.3.2024
- 25.3.2004
- 24.6.2024
- 16.9.2024
- 1.10.2024

Avenir de la commission

Tel que communiqué dans son rapport final et approuvé par le Conseil de Ville, la commission « Pour un développement durable » accompagnera les différents départements dans l'intégration continue des principes du développement durable au sein de la commune, notamment à travers l'utilisation de l'outil Boussole 21 (www.boussole21.ch).

Afin de remplir la mission qui lui a été confiée par le vote du Conseil de Ville en faveur de la ***variante B*** (séance du 12 décembre 2024), la commission veillera à ce que : *chaque département remplisse, chaque année, une version de la Boussole 21 portant sur un projet de son choix. En complément, elle demandera également à chaque département d'évaluer, à l'aide de la Boussole, un second projet sélectionné par la commission elle-même.*

Pour les années 2025 et 2026, cette démarche devrait permettre la réalisation d'environ quinze Boussoles, que la commission analysera et comparera en vue d'en tirer des conclusions globales. Celles-ci feront l'objet d'un rapport spécifique[1].

Lors de sa réunion du 28 avril 2025, la commission a immédiatement entamé cette mission et défini la marche à suivre.

La commission « Pour un développement durable »

La présidente, Mélanie Lambert — Le vice-président, Yves Rochat

La secrétaire, Eda Gauchat — Tiffany Dogana — Johan Wermeille

[1] Voir le rapport final de la commission « Pour un développement durable », daté du 1er octobre 2024.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Motion PLR « Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune » datée de 2019 et du Postulat PS de 2022

Rapport intermédiaire No 3 au 31 décembre 2024

Faisant suite au rapport intermédiaire déposé au Conseil de ville du 20 septembre 2024, le Service des bâtiments et infrastructures sportives a finalisé la vente des immeubles Jacques-David 4-6-8 et cette dernière a été publiée avec un délai de réponse fixé courant janvier 2025.

Au surplus, les différents projets de rénovation et autres sont en cours d'étude au même titre que la gestion de l'entretien des immeubles du patrimoine financier et administratif. Si une étude pour la vente des immeubles du patrimoine financier est en cours, des propositions et affectations diverses sont en cours d'étude.

Le Service souhaite poursuivre les efforts consentis à l'assainissement du patrimoine afin de le rendre efficient à son utilisation et compétitif en termes de développement durable ne serait-ce que par exemplarité.

Saint-Imier, le 04 avril 2025

DEPARTEMENT BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le chef de département : O. Zimmermann

La cheffe de service : J. Lanz